

UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE
ÉCOLE DOCTORALE 268 *LANGAGE ET LANGUES*
UMR 8094 LANGUES, TEXTES, TRAITEMENTS INFORMATIQUES, COGNITION
(LATTICE)

Discours et grammaticalisation :
Étude de l'adverbe *autrement*

Thèse de Doctorat
présentée par Paul ISAMBERT
Discipline : Sciences du Langage
Direction : Michel CHAROLLES

Soutenue le 6 décembre 2010 devant un jury composé de :

Sonia BRANCA-ROSOFF , professeur, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Michel CHAROLLES , professeur, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Bernard COMBETTES , professeur, université Nancy 2
Béatrice LAMIROY , professeur, université catholique de Louvain
Corinne ROSSARI, professeur, université de Fribourg

DISCOURS ET GRAMMATICALISATION : ÉTUDE DE L'ADVERBE *AUTREMENT*

Cette thèse étudie l'adverbe *autrement*, au travers de ses trois emplois principaux : adverbe de manière, connecteur d'hypothèse négative, et rupteur de topique. L'accent est mis sur son fonctionnement anaphorique et son rôle dans la structure du discours. Après avoir passé en revue les théories du discours et la littérature sur l'adverbe, on dégage les propriétés des trois emplois grâce à des énoncés tirés de corpus oraux et écrits, en montrant comment le contexte sert à la récupération de l'antécédent et comment l'adverbe s'appuie sur le discours et le construit en même temps. Dès l'adverbe de manière, anaphore et portée droite sont essentielles à la construction du sens. Avec le connecteur, les relations référentielles laissent place aux relations logiques de proposition à proposition, tandis que le rupteur de topique est un emploi métalinguistique portant sur des constituants abstraits du discours. Un noyau de sens (l'anaphore et la négation) est dégagé, commun aux trois emplois et permettant d'envisager des points de passage entre eux. Cette étude synchronique est ensuite mise à profit pour reconstruire la grammaticalisation de l'adverbe, le détail des observations présentes contrebalançant la rareté des données historiques. On montre que c'est à travers la notion de construction, c'est-à-dire l'emploi de l'adverbe dans certains contextes, que l'évolution a pu avoir lieu : en particulier, l'ordre des mots en ancien français a été crucial, permettant à l'adverbe de manière d'occuper la position initiale propice à la réanalyse ; l'emploi de conjonctions a aussi favorisé l'émergence de certaines valeurs de l'adverbe.

Mots clés : discours, grammaticalisation, connecteur, *autrement*

DISCOURSE AND GRAMMATICALIZATION : A STUDY OF THE ADVERB *AUTREMENT*

This dissertation studies the French adverb *autrement*, through its three main uses : adverb of manner, connective denoting negative hypothesis, and topic shifter. The importance of anaphora resolution and discourse structure is stressed. After a review of the literature on discourse structure and on the adverb, the characteristics of the three uses are defined thanks to spoken and written corpora, showing how context is instrumental in retrieving the antecedent and how the adverb relies on discourse and builds it at the same time. Already in the adverb of manner, anaphor and right scope are crucial in the construction of meaning. With the connective, referential relations leave room for logical relations holding from proposition to proposition, whereas the topic shifter is a metalinguistic use handling abstract discourse entities. A core of meaning (anaphor and negation) is identified, common to the three uses and accounting for bridges between them. This synchronic study is then used to reconstruct the adverb's grammaticalization, detailed observation in the present counterbalancing sparse historical data. It is shown that the notion of a construction, i.e. the use of the adverb in some context, has made evolution possible : in particular, word order in Old French was crucial, allowing the adverb of manner to occupy the initial position where reanalysis could occur ; the use of conjunctions also favored the emergence of some of the adverb's meanings.

Keywords : discourse, grammaticalization, connective, *autrement*

Cette thèse a été composée en Electra et Metro,
dessinées dans les années trente et quarante par William A. Dwiggins,
et mise en page avec le programme Lua \TeX , successeur du \TeX de Donald Knuth,
en cours d'élaboration par Hans Hagen, Hartmut Henkel et Taco Hoekwater.

REMERCIEMENTS

Michel Charolles a dirigé cette thèse avec bienveillance et en respectant mon étrange rythme de travail. Qu'il en soit remercié.

Les membres de mon jury ont accepté de lire 250 pages consacrées à un adverbe. Merci !

Certaines personnes ont influencé mon parcours d'apprenti linguiste : sans Pierre Le Goffic, je n'aurais jamais travaillé dans cette discipline ; l'accueil et l'enthousiasme des membres du laboratoire Lattice ont été constants, malgré ma présence intermittente ; avec Gwendoline Fox, Pollet Samvelian et Juliette Thuilier, j'ai pu découvrir les grammaires de construction et théories apparentées, grâce à notre éphémère mais passionnant « club de lecture » ; Charalampos 'Babis' Karypidis n'a jamais refusé de m'expliquer l'usage des statistiques ; enfin, sans les corpus réunis, transcrits, et rendus disponibles par d'innombrables chercheurs dont les noms me sont, pour la plupart, inconnus, ce travail ne serait que spéculation.

Ma famille a joué un rôle essentiel dans la réalisation de cette thèse : mon père a fait des efforts considérables pour se souvenir du titre, ma belle-mère m'a redemandé régulièrement ce que ça voulait dire, ma mère a toujours trouvé tout ça formidable même si on n'y comprenait rien, mon frère a été très fier que je sois spécialiste du point-virgule, ma sœur s'est efforcée d'expliquer à tous que ça pouvait être intéressant, mon beau-frère m'a toujours rappelé que c'était pas une raison pour ne pas ouvrir la bouteille, et mes deux neveux n'ont jamais admis que je puisse passer plus de temps avec l'ordinateur qu'avec eux. Quant à « papy » Abdel, il a compté, en connaissance de cause...

Gilbert, Sarah et Fabien Deprugney m'ont toujours dit : « viens avec ! »

Des amis ont été très précieux : José Aguilar et Bénédicte MacGregor, et Hugues L'Hermette, qui m'a ramené à la musique.

*À Léa,
qui sait qui je suis et qui m'aide à le devenir.*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 10 |
| 1 UN ADVERBE COMME LES AUTRES, OU PRESQUE... .. | 10 |
| 2 GRAMMATICALISATION ET DISCOURS. | 11 |
| 3 PRÉSENTATION DES CHAPITRES. | 12 |
| 4 CORPUS. | 15 |
| 1 LES THÉORIES DU DISCOURS | 17 |
| 1 LA SDRT | 18 |
| 1.1 <i>Relations sémantiques et structure du discours</i> | 18 |
| 1.2 <i>La topicalité.</i> | 21 |
| 2 APPROCHES EXPÉRIMENTALES | 30 |
| 2.1 <i>La compréhension du discours.</i> | 30 |
| 2.2 <i>Tester les relations de discours</i> | 33 |
| 2.3 <i>Tester la Frontière Droite et la topicalité.</i> | 37 |
| 2 ET AUTREMENT DANS TOUT ÇA ? | 42 |
| 1 QUELQUES DONNÉES SYNTAXIQUES : ALLAIRE (2000) | 42 |
| 2 LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE DE L'ANTÉCÉDENT : KRUIJFF-KORBAYOVÁ ET WEBBER (2001) | 44 |
| 3 FONCTIONNEMENT DANS LE DISCOURS : WEBBER ET ALII (2003) | 48 |
| 3.1 <i>Différence entre connecteurs structuraux et adverbiaux de discours</i> | 48 |
| 3.2 <i>Les adverbiaux de discours comme des anaphores</i> | 50 |
| 4 L'APPROCHE SÉMANTIQUE D'INKOVA-MANZOTTI (2002) | 56 |
| 5 UNE ÉTUDE SUR CORPUS DE SINON : CHAROLLES (2004) | 67 |
| 6 LA GRAMMATICALISATION D'AUTREMENT : LAMIROY ET CHAROLLES (2005) | 73 |
| 6.1 <i>Comparaison avec anders : Lamiroy (2005)</i> | 77 |
| 7 APPROCHES DIALOGIQUES : KAHLLOUL (2009) ET FLAMENT-BOISTRANCOURT (2009) | 78 |

| | | |
|----------|---|------------|
| 7.1 | <i>Kahloul (2009)</i> | 78 |
| 7.2 | <i>Flament-Boistrancourt (2009)</i> | 81 |
| 8 | AUTREMENT DANS TOUS SES ÉTATS | 83 |
| 8.1 | <i>L'adverbe de manière</i> | 83 |
| 8.1.1 | Le complément de manière | 84 |
| 8.1.2 | Autrement dit | 85 |
| 8.1.3 | Le modifieur d'adjectif | 86 |
| 8.2 | <i>Le connecteur</i> | 88 |
| 8.2.1 | L'hypothèse négative | 88 |
| 8.3 | <i>Complémentarité et rupteur de topique</i> | 89 |
| 3 | L'ADVERBE DE MANIÈRE | 91 |
| 1 | L'EMPLOI AVEC COMPLÉTIVE | 91 |
| 2 | L'EMPLOI SANS COMPLÉTIVE | 98 |
| 2.1 | <i>Des anaphores sans antécédent</i> | 99 |
| 2.2 | <i>Des antécédents clairement identifiables</i> | 104 |
| 2.3 | <i>Des antécédents discursifs</i> | 107 |
| 2.3.1 | De l'importance des prédicats | 108 |
| 2.3.2 | De l'importance de la structure du discours | 111 |
| 2.4 | <i>Des marqueurs de temporalité</i> | 113 |
| 2.5 | <i>Autrement, certes, mais comment?</i> | 115 |
| 3 | FIGEMENTS | 118 |
| 3.1 | <i>En décider autrement</i> | 119 |
| 3.2 | <i>En être/aller autrement</i> | 124 |
| 3.3 | <i>Figements et discours</i> | 126 |
| 4 | AUTREMENT DIT | 128 |
| 4.1 | Autrement dit à l'écrit | 129 |
| 4.2 | Autrement dit à l'oral | 133 |
| 5 | MODIFIEUR D'ADJECTIF | 135 |
| 6 | CONCLUSION | 140 |
| 4 | L'HYPOTHÈSE NÉGATIVE | 142 |
| 1 | DIFFÉRENCES ENTRE L'ADVERBE DE MANIÈRE ET LE CONNECTEUR | 144 |
| 2 | LE PROTOTYPE DE L'HYPOTHÈSE NÉGATIVE | 148 |

| | | |
|----------|--|------------|
| 3 | ANTÉCÉDENTS : PRINCIPALES, COMPLÉTIVES, GROUPES INFINITIVAUX ET SEGMENTS DE DISCOURS | 154 |
| 3.1 | <i>Principales</i> | 154 |
| 3.3 | <i>Complétives</i> | 155 |
| 3.3 | <i>Groupes infinitivaux</i> | 155 |
| 3.4 | <i>Segments de discours</i> | 157 |
| 3.5 | <i>Disjonction des états d'information</i> | 162 |
| 4 | ANTÉCÉDENTS : CONSTITUANTS. | 165 |
| 4.1 | <i>Circonstancielle</i> | 165 |
| 4.2 | <i>Groupe nominal</i> | 169 |
| 4.3 | <i>Disjonction des états d'information</i> | 171 |
| 5 | LE CONTEXTE GAUCHE IMMÉDIAT. | 172 |
| 5.1 | <i>Absence de marqueur</i> | 172 |
| 5.2 | <i>Énoncés avec ou permettant parce que</i> | 174 |
| 5.2.1 | Causalité matérielle | 174 |
| 5.2.2 | Causalité énonciative | 175 |
| 5.3 | <i>Énoncés avec ou permettant mais</i> | 178 |
| 5.3.1 | Articulation d'une situation réelle et d'une situation irréelle | 178 |
| 5.3.2 | Articulation de deux situations réelles | 180 |
| 6 | CONCLUSION | 182 |
| 5 | COMPLÉMENTARITÉ ET RUPTEUR DE TOPIQUE | 183 |
| 1 | L'EMPLOI DE COMPLÉMENTARITÉ. | 185 |
| 2 | LE RUPTEUR DE TOPIQUE PROTOTYPIQUE : ANATOMIE D'UN EXEMPLE | 190 |
| 3 | ANTÉCÉDENTS. | 192 |
| 3.1 | <i>Groupes nominaux topicalisés</i> | 193 |
| 3.2 | <i>Listes</i> | 195 |
| 3.3 | <i>Cadres</i> | 199 |
| 3.4 | <i>Segments de discours</i> | 200 |
| 4 | LA DÉLIMITATION DES TOPIQUES | 203 |
| 4.1 | <i>Marqueurs de clôture</i> | 205 |
| 4.2 | <i>Similarité syntaxique et sémantique</i> | 207 |
| 4.3 | <i>Répétition du topique hiérarchiquement supérieur</i> | 209 |

| | | |
|----------|---|------------|
| 5 | QUE SIGNIFIE CHANGER DE TOPIQUE? | 211 |
| 5.1 | <i>Autrement et la Frontière Droite</i> | 212 |
| 5.2 | <i>Clôture des topiques et Frontière Droite</i> | 213 |
| 6 | LE CONTEXTE GAUCHE IMMÉDIAT. | 215 |
| 7 | CONCLUSION | 218 |
| 6 | LA GRAMMATICALISATION | 220 |
| 1 | PROTOTYPES DES TROIS EMPLOIS | 220 |
| 2 | DE L'ADVERBE DE MANIÈRE AU CONNECTEUR | 222 |
| 2.1 | <i>L'adverbe de manière en ancien français</i> | 224 |
| 2.2 | <i>Le connecteur en ancien français</i> | 227 |
| 2.3 | <i>Reconstruction</i> | 230 |
| 3 | DU CONNECTEUR AU RUPTEUR DE TOPIQUE | 239 |
| 4 | L'ÉVOLUTION DES ADVERBES | 244 |
| | CONCLUSION | 248 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 251 |

INTRODUCTION

1 UN ADVERBE COMME LES AUTRES, OU PRESQUE...

Autrement, au départ, est un simple adverbe de manière, un de ces adverbes en *-ment* formés sur l'adjectif, et son emploi est strictement intraprédicatif et endophrastique, spécifiant la manière de faire ou d'être, sans qu'on ait à s'interroger sur ce qui est ainsi qualifié, du sujet ou du prédicat : c'est le prédicat. À l'occasion, il porte sur l'adjectif, accompagnant *plus*, mais le tour se trouve surtout à l'écrit, et n'est guère productif. Bref, un adverbe on ne peut plus simple... Mais tout cela est-il bien normal ? Les adverbes sont généralement un peu plus flexibles (cf. Guimier, 1996) ; *autrement*, pour sa part, a une tendance au figement assez prononcée.

Et puis, que signifie *autrement* ? Comme l'indique sa morphologie, son sens est *d'une manière autre*, comme *prudemment* signifie *d'une manière prudente* et *franchement* veut dire *d'une manière franche*. Mais que retient-il de l'adjectif dont il dérive ? Est-ce *autre* comme dans *une autre personne*, c'est-à-dire une personne qui n'est pas celle dont on vient de parler, ou comme dans *une personne autre*, c'est-à-dire une personne qui n'est pas comme... les autres ? Les deux, même si, comme pour l'adjectif, le sens (généralement mélioratif) de « différence significative » est plus rare.

Mais le point important ici est qu'*autrement*, comme *autre*, est anaphorique : puisqu'il signifie *d'une autre manière* (ou *d'une manière autre*), il faut bien qu'il y ait, quelque part dans le contexte, une « première manière » – de même que, quand on parle d'*une autre personne*, c'est qu'on a déjà parlé de quelqu'un. *Autrement* prend donc ce qu'on appellera un antécédent, et cet antécédent dénote une

manière de faire ou d'être – ce qui ne veut pas dire qu'il s'agisse d'un *circonstant* de manière, loin de là. Cela se produit, mais rarement ; bien plus souvent, l'antécédent est une proposition, un segment de discours, dans lesquels aucune manière n'est explicitement mentionnée. *Autrement* construit donc une représentation, et ne se contente pas d'en « récupérer » une dans le contexte qui précède.

Ce faisant, il sollicite le discours, compris comme une structure organisant des énoncés entre eux. En d'autres termes, *autrement* opère une anaphore *résomptive* ou *complexe* (Consten, Knees et Schwarz-Friesel, 2007) ; à l'inverse, il introduit aussi le discours à venir, qui régulièrement explicite cette manière autre. Ainsi est-il un point central où se rencontrent le contexte gauche et le contexte droit ; on ne s'étonnera pas alors s'il prend d'autres fonctions, qui relèvent plus directement de l'organisation du discours. Tout d'abord, il se fait connecteur et articule des propositions grâce à l'« hypothèse négative » ; puis il devient métalinguistique et articule entre eux des « topiques », ou sujets de discussion. Il n'est plus du tout adverbe de manière, mais « marqueur de discours » ; il ne qualifie plus un prédicat, mais organise le propos. Malgré tout, à travers ces trois emplois si différents, un noyau de sens se maintient.

2 GRAMMATICALISATION ET DISCOURS

Cette évolution d'*autrement*, cette grammaticalisation, pour employer le terme consacré, n'a rien d'exceptionnel. L'évolution des adverbes de manière en connecteurs et « marqueurs de discours » (traduction littérale de *discourse markers*) est déjà bien étudiée. Mais *autrement* a deux avantages. Premièrement, tous ses emplois (adverbe de manière, connecteur d'hypothèse négative, et ce que nous appelons rupteur de topique) sont d'un usage courant, et d'ailleurs pas toujours très faciles à distinguer les uns des autres. L'évolution a bien eu lieu, et a bien produit des emplois « prototypiques », mais on observe une multitude d'emplois intermédiaires, qui n'ont d'ailleurs ce statut qu'en vertu de la classification que nous opérons. Ce continuum présente un avantage majeur : c'est comme si nous pouvions étudier la grammaticalisation en action, observant des énoncés ambigus

propices à l'analogie et la réanalyse (Hopper et Traugott, 1993) – seulement *comme si*, bien sûr, et cela ne remplacera pas l'étude d'exemples historiques, mais servira à guider l'intuition et surtout à reconstruire certaines étapes que le temps a effacées.

Deuxièmement, outre l'existence d'innombrables emplois intermédiaires, l'étude de l'évolution d'*autrement* peut reposer sur des observations fines grâce à la nature même de l'adverbe : comme nous l'avons dit, l'adverbe de manière est déjà anaphorique et a déjà tendance à introduire un nouveau segment de discours. La grammaticalisation n'a pas tant créé de nouvelles fonctions que transposé des fonctions existantes à un autre domaine, celui de l'énonciation – c'est, à vrai dire, toujours le cas, mais les adverbes qui deviennent connecteurs ne sont pas forcément aussi bien disposés ; il y a certes des tendances bien connues (de l'espace au temps, du temps aux relations de discours ; cf. Heine et Kuteva, 2002), mais on doit souvent considérer que se produit un « saut » d'une catégorie sémantique à une autre. Comment expliquer par exemple que *simplement* soit devenu un connecteur (Lamiroy et Charolles, 2004) ? Avec *autrement*, il existe un noyau sémantique, la négation (ou plutôt l'inversion de polarité), qui est une conséquence de l'altérité (être autre que X implique ne pas être X), et un fonctionnement particulier, l'anaphore. Il « n'y a plus qu'à » passer d'antécédents référentiels (dénotant une manière, bien que celle-ci soit déjà le produit d'une interprétation du contexte) à des antécédents métalinguistiques abstraits relevant de l'organisation du discours. Cela ne va bien sûr pas de soi, mais nous verrons (à la fois dans l'étude synchronique et, plus systématiquement, l'étude diachronique) que les points de passage existent.

3 PRÉSENTATION DES CHAPITRES

La structure du discours, comme l'indiquent les remarques qui précèdent, joue un rôle central dans l'étude d'*autrement*, et à plus d'un titre : d'abord parce que *autrement* nécessite un antécédent, et que la recherche de celui-ci dépend du contexte ; ensuite parce que cet antécédent est lui-même régulièrement un segment

de discours ; enfin parce que, dans son emploi de rupteur de topique, *autrement* participe directement à la construction de cette structure du discours, et que la notion de « topique » elle-même, telle que nous l'entendons ici, est liée à la construction du discours. C'est pourquoi le **chapitre 1** est une introduction théorique à la question de la structure du discours, prenant en compte les approches formelles et les approches expérimentales, et s'intéresse particulièrement à la question de la construction d'un segment de discours grâce à des relations sémantiques entre propositions et à la question des topiques et de la topicalité (les deux questions ne sont pas sans rapport, bien au contraire).

Le **chapitre 2** passe en revue la littérature qui existe sur *autrement* et sur deux autres adverbes au fonctionnement similaire dans certains emplois : *sinon* et *otherwise*. Les travaux présentés varient beaucoup dans leur méthodologie, de la sémantique formelle aux études sur corpus en passant par des approches « énonciatives ». Une constante, cependant, est que ces études ne s'intéressent pas, ou peu, à l'interaction entre l'adverbe et le discours conçu comme une structure et au rôle que le premier joue dans la construction du second – l'article de Webber *et alii* (2003) mis à part, mais comme nous le verrons, nous n'en partageons ni l'approche théorique, ni la méthodologie, ni les conclusions !

Au sortir de ces deux chapitres, nous nous trouverons avec, d'un côté, un certain nombre d'hypothèses concernant la structure du discours, et de l'autre, un certain nombre d'observations concernant *autrement* ; les chapitres qui suivent ont pour but de réunir ces deux ensembles à travers une étude sur corpus, en définissant le(s) rôle(s) de l'adverbe dans la structure du discours et en dégagant les particularités des trois emplois, ainsi que le noyau de sens qui les unifie.

Le **chapitre 3** est une étude de l'adverbe de manière. On y observe d'emblée les affinités qu'*autrement* entretient avec le discours, d'un côté par son fonctionnement anaphorique, puisqu'il prend régulièrement des antécédents qui sont des ensembles cohérents de propositions, de l'autre par sa capacité à introduire un nouveau segment de discours. On verra aussi que l'adverbe de manière a une tendance au figement, se retrouvant dans diverses constructions relativement contraintes, outre bien sûr la grammaticalisation qui nous intéresse tout particulièrement.

Le **chapitre 4** aborde le connecteur d'hypothèse négative¹, qui relie typiquement deux propositions, la seconde étant la conséquence potentielle de la non-réalisation de la première. Cet emploi se retrouve régulièrement dans des contextes déontiques – il faut faire telle chose *autrement* telle autre chose se produira –, mais sert aussi à envisager une situation alternative à une situation donnée, la variation dépendant d'une condition dont *autrement* inverse la polarité – *si P, alors Q, autrement R*. Ici, les frontières entre emploi référentiel et emploi métalinguistique deviennent floues, et on se demande si les locuteurs inversent une condition ou arrêtent seulement d'en considérer la validité.

Cette dernière distinction n'aurait sans doute que peu d'intérêt si elle ne prenait tout son sens dans l'emploi de rupteur de topique, qu'étudie le **chapitre 5**. Celui-ci est en apparence semblable au connecteur², mais effectue un travail très différent : il permet aux locuteurs d'articuler des *topiques*, c'est-à-dire ce dont on parle, et de passer sans difficulté d'un sujet à un autre, même s'ils n'ont rien à voir. *Autrement* opère alors directement au niveau de la structure du discours, qu'il contribue à construire. Le discours, pour autant, n'est pas une entité abstraite qui n'apparaît qu'à grande échelle, mais une construction dont les briques sont les propositions, et on verra qu'entre le connecteur du chapitre précédent et le rupteur de topique, il existe un emploi dit de complémentarité, difficile à classer, qui semble construire des « micro-structures » discursives.

Au long de ces trois chapitres, la question qui nous occupera principalement sera celle de l'antécédent, la « représentation » (à défaut d'un meilleur terme) dont *autrement* dérive une *autre* représentation ; ce noyau de sens sera notre fil rouge, et le **chapitre 6** entend en rendre compte en tentant de reconstruire l'évolution de l'adverbe, de la *Chanson de Roland* jusqu'à nos jours. Cela n'a rien d'évident, puisque le connecteur existe dès les premières attestations, tandis que

1 L'opération effectuée par *autrement* dans cet emploi est plutôt l'inversion de la polarité d'une proposition extraite du contexte gauche, laquelle peut être négative, auquel cas la proposition accommodée par *autrement* est positive. On devrait donc parler de *connecteur d'hypothèse à polarité inversée*, ou à *inversion de polarité*, mais l'expression n'est guère engageante, et *hypothèse négative* est déjà régulièrement employé – on s'y tiendra donc.

2 Le rupteur de topique appartient sans doute à la catégorie des connecteurs, mais nous réservons ce terme au connecteur d'hypothèse négative (un « connecteur logique », pourrait-on dire en termes un peu scolaires), ce qui permet d'éviter des confusions. Cela ne porte pas à conséquence, d'autant que *connecteur* n'est pas un terme dont la définition soit très stricte, d'où d'ailleurs notre *sans doute* dans la phrase qui précède.

le rupteur de topique apparaît subitement à l'écrit au XIX^{ème} siècle. Il s'agit donc bien de reconstruction, et pas simplement d'une observation de données, même si celles-ci seront cruciales pour appuyer nos hypothèses, lesquelles dérivent des études détaillées des chapitre précédents. On observera que c'est grâce à certains contextes discursifs que l'adverbe a pu évoluer.

4 CORPUS

Comme nous l'avons dit, les chapitres qui forment le cœur de cette étude sont basés sur des corpus. Il s'agit essentiellement de corpus oraux disponibles en ligne ; voici ceux que nous avons utilisés et les adresses correspondantes :

- Le corpus Elicop : <http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/>
- Le corpus Clapi : <http://clapi.univ-lyon2.fr/>
- Le corpus Phonologie du Français Contemporain (PFC) :
<http://www.projet-pfc.net/>
- Le corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP).
<http://ed268.univ-paris3.fr/syled/ressources/Corpus-Parole-Paris-PIII/>
- Le corpus de la Parole : <http://corpusdelaparole.in2p3.fr/>
- Le corpus Asila : <http://www.loria.fr/projets/asila/>

Pour l'adverbe de manière, un corpus d'articles de journaux a été construit grâce au site factiva.com, qui permet de faire des recherches dans un grand nombre de journaux. Cela a permis d'étudier des emplois peu ou pas représentés à l'oral. Rien de semblable n'était possible pour le connecteur et le rupteur de topique, le premier étant d'un emploi limité à l'écrit, et le second inexistant, sauf dans quelques rares interviews. Mais ces deux emplois sont bien documentés à l'oral.

Il reste qu'*autrement*, quoique d'un usage courant, ne se présente pas en abondance dans les corpus. Nous avons donc dû nous contenter de 96 énoncés contenant le connecteur, et 179 contenant le rupteur de topique ou l'emploi de

complémentarité (ce dernier penchant tantôt du côté du connecteur, tantôt du côté du rupteur). Pour l’adverbe de manière, les choses sont un peu différentes, car si nous n’avons pu récupérer que 90 énoncés oraux, le corpus d’articles de journaux a fourni des dizaines de milliers d’attestations ; après un survol d’environ 2000 occurrences, nous n’en avons sélectionné (au hasard) et étudié que 300, nombre bien assez large pour faire ressortir la palette d’emplois de l’adverbe.

Pour le **chapitre 6** nous avons construit un corpus de textes écrits à partir des bases de données suivantes :

- Le corpus de littérature médiévale des Classiques Garnier :
<http://www.classiques-garnier.com/numerique/>
- Frantext : <http://www.frantext.fr/>

Les énoncés ont été annotés selon des catégories qui ressortiront au long des chapitres. Toutes n’ont cependant pas été employées pour les trois emplois, dans la mesure où toutes n’étaient pas pertinentes. Si on dénote l’adverbe de manière par A, le connecteur par C, et le rupteur par R, voici les catégories utilisées et les emplois auxquels elles s’appliquent :

- Type d’antécédent (A, C, R)
- Position d’*autrement* (A, C, R)
- Type de prédicat modifié (A)
- Tiroirs verbaux employés dans l’antécédent et dans la proposition d’accueil ainsi que les propositions qui suivent (A, C, R)
- Présence d’une négation sur le prédicat de la proposition d’accueil (A, C, R)
- Portée de l’adverbe (A, C, R)
- Présence d’une conjonction devant *autrement* (et type, le cas échéant) (C, R)
- Relation de justification (C)
- Marqueurs de fermeture du topique précédent (R)
- Introduction du nouveau topique (R)

CHAPITRE 1 LES THÉORIES DU DISCOURS

Quel rapport entre l'adverbe *autrement* et la structure du discours? *Autrement* est anaphorique : il ne prend son sens qu'en fonction d'un élément antérieur. En d'autres termes, il requiert un antécédent, et cet antécédent doit être accessible. Une telle accessibilité dépend de la structure du discours.

Cependant, ce n'est pas là la raison principale pour laquelle nous consacrons un chapitre à cette structure. Ce qui pose véritablement problème, c'est la nature de cet antécédent. En effet, on constatera très vite qu'il ne s'agit pas (ou plutôt rarement) d'antécédents dénotant des entités, mais de segments de discours complets, ou encore d'éléments plus abstraits que nous appelons des topiques.

Comme nous utiliserons de telles notions tout au long de ce travail, il est bon de les introduire de façon systématique, d'autant que l'étude d'*autrement* permettra de mettre à l'épreuve les hypothèses sur la structure du discours.

Auparavant, il faut faire un point sur la notion d'*antécédent*. Comme nous le verrons, *autrement* prend son sens grâce à des « éléments » dans le contexte gauche ; il peut s'agir de groupes syntaxiques relativement réduits, de propositions, de segments de discours entiers... dans tous ces cas, nous parlerons d'antécédent, bien qu'il n'y ait pas de grande ressemblance avec l'antécédent d'un pronom, par exemple, référant à une entité (c'est-à-dire dont l'antécédent est un GN).

Si nous parlons d'antécédent, c'est qu'il s'agit du même processus : une expression (*autrement*, un pronom) tire son sens d'une expression antérieure ; c'est-à-dire qu'elle est anaphorique. Qui plus est, *autrement* et le pronom respectent les mêmes contraintes (la Frontière Droite, voir plus bas). Enfin, *autrement* fonctionne régulièrement comme une anaphore résomptive (Consten, Knees et Schwarz-Friesel, 2007), dans la mesure où l'antécédent est un segment de discours. Il ne nous a donc pas semblé nécessaire, bien au contraire, de forger un nouveau terme.

1 LA SDRT

La théorie de la SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*, développée de la façon la plus systématique dans Asher et Lascarides, 2003) s’inspire à la fois de travaux sur la structure du discours, comme la *Rhetorical Structure Theory* (Mann et Thompson, 1988, Taboada et Mann, 2006), et de travaux en sémantique formelle sur la représentation « dynamique » du sens (la *Discourse Representation Theory* de Kamp et Reyle, 1993). Elle est formulée en termes logiques, mais à la différence d’autres approches formelles qui se concentrent sur des problèmes de représentation, elle examine des problèmes linguistiques réels et s’attache à répondre à la question : que signifie construire un discours ? En d’autres termes : que se passe-t-il quand on a plus d’une seule phrase ?

Nous n’utiliserons pas le formalisme de la SDRT, sauf quelques représentations arborescentes occasionnelles, mais seulement comme des aides visuelles. En effet, l’idée principale de la SDRT, c’est qu’entre les propositions qui constituent un discours, il existe des relations sémantiques, et que celles-ci sont essentielles à la compréhension. Cette idée peut être adoptée sans reprendre tout l’appareil formel qui l’accompagne. Plus largement, ce que dit la SDRT de phénomènes comme l’accessibilité des topiques, la Frontière Droite, ou le caractère subordonnant ou coordonnant des relations de discours ne dépend pas du formalisme dans lequel ces notions sont exprimées.

1.1 *Relations sémantiques et structure du discours*

En SDRT, une phrase n’est pas simplement ajoutée au contexte précédent³. Elle est liée à un point de la structure du discours (typiquement, une autre phrase du contexte) avec une relation de discours. Cela permet de rendre compte d’exemples comme :

(1) Pierre s’est levé très tôt. Il adore la musique baroque.

³ Le mécanisme qui construit la représentation sémantique d’une phrase ne sera pas abordé ici, car il ne joue aucun rôle. C’est le même qu’en DRT ; on pourra consulter Corblin (2002) pour une introduction en français à cette dernière.

- (2) Pierre est tombé. Michel l'a poussé.

L'exemple (1) ne fait pas sens – n'est pas cohérent – car il est impossible de trouver une relation sémantique satisfaisante entre les deux phrases, bien qu'il y ait un pronom anaphorique dont l'interprétation est sans ambiguïté et dont on pourrait penser qu'il assure la cohésion du texte⁴.

A l'inverse, (2) est ambigu, puisqu'on peut lire que Pierre est tombé parce que Michel l'a poussé ou qu'il est tombé et qu'ensuite Michel l'a poussé.

Non seulement les relations sémantiques sont essentielles à l'interprétation du discours, mais elles sont aussi essentielles à la résolution des anaphores. Ainsi le pronom *il* ne sera-t-il pas interprété pareillement dans les deux exemples suivants :

- (3) Pierre a tapé Michel. Il a eu très mal.
 (4) Michel a la peau en métal. Pierre l'a tapé. Il a eu très mal.

L'interprétation par défaut de (3) est que c'est Michel qui a eu très mal (du moins est-ce ainsi que cet énoncé est compris par la majorité des locuteurs). En (4), au contraire, c'est Pierre. Dans le premier cas, il y a une relation de cause à effet qui sollicite une connaissance encyclopédique (celui qui est tapé a mal, pas l'inverse). Dans le second cas, rattacher le pronom à Michel entrerait en conflit avec des informations précédentes (à savoir que, Michel ayant la peau en métal, il est plus probable que ce soit Pierre qui ait mal). De plus, la troisième phrase se rattacherait à la seconde en faisant abstraction de la première (comme en (3), où il n'y a

⁴ En contexte, (1) est interprétable, par exemple avec :

- (i) Gustav Leonhardt donne un concert aux aurores, aujourd'hui. Pierre s'est levé très tôt. Il adore la musique baroque.

où la première phrase est la cause de l'évènement dénoté par la seconde, tandis que la troisième explique pourquoi il y a une telle relation de cause à effet. Cela n'est pas un argument contre l'analyse avec des relations de discours, bien au contraire !

On peut aussi considérer que l'exemple (1) est interprétable si on s'en donne la peine ! Mais alors *tout* est interprétable, ce qui n'est peut-être pas faux, sauf qu'on s'interdit alors de considérer des situations de communication « normales ».

justement que deux phrases). A l'inverse, l'interprétation la plus probable (Pierre a eu mal en tapant Michel) attache la troisième phrase non pas seulement à la seconde, mais aussi à la première (à l'unité formée par ces deux phrases, en fait). En cela, elle exploite maximalelement la structure du discours, ce qui explique pourquoi cette interprétation est préférée.

Concernant toujours la résolution des anaphores, un point extrêmement important est celui de la nature (coordonnante ou subordonnante) des relations de discours, illustrée par les exemples suivants (adaptés de Asher et Lascarides, 2003):

- (5) On a dîné dans un restaurant thaïlandais.
On a mangé des nouilles.
La serveuse était de Bangkok.
- (6) On a dîné dans un restaurant thaïlandais.
Ensuite, on a bu un verre dans un bar à la mode.
La serveuse était de Bangkok.

Dans l'exemple (5), la serveuse dont il est question est celle du restaurant thaïlandais. En (6), à l'inverse, la serveuse est celle du bar, malgré la connaissance encyclopédique qui inciterait à comprendre qu'il s'agit de la serveuse du restaurant: si on parle d'un restaurant thaïlandais et d'une serveuse venant de Bangkok, alors il y a de fortes chances pour que la serveuse travaille dans ce restaurant. Tel n'est pas le cas ici. Pourtant, la première et la troisième phrases sont, d'un point de vue linéaire, dans la même disposition qu'en (5). La SDRT résout cette apparente contradiction en invoquant la structure du discours: (5) et (6) n'ont pas la même structure, malgré la similitude linéaire. La relation qui lie les deux premières phrases est subordonnante en (5) alors qu'elle est coordonnante en (6), ce qu'on peut représenter par les arbres de la figure 1.1 (p. 21).

Dans l'arbre de gauche, qui représente (5), la seconde phrase élabore la première (intuitivement, manger des nouilles est une description plus approfondie du dîner mentionné dans la phrase précédente), et la relation d'élaboration est subordonnante. Dans l'arbre de droite, représentant (6), au contraire, les deux

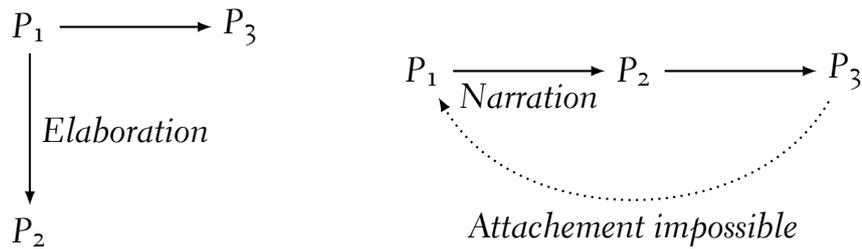


Fig. 1.1 Représentation arborescente de (5) et (6).

premières phrases sont liées par une relation de Narration (deux évènements se succèdent dans le temps), et cette relation est coordonnante⁵. Il en découle que la première phrase de (5) est encore accessible pour la résolution anaphorique de *la serveuse*, tandis que seule la seconde est disponible en (6), ce qui explique les différences d'interprétation.

Cette analyse repose sur le principe de la Frontière Droite (Asher, 2005), selon lequel les propositions au-delà d'une certaine limite ne sont plus accessibles pour la résolution des anaphores ou l'attachement de nouvelles phrases. La Frontière Droite est constituée de la dernière proposition traitée et de toutes celles qui la dominant, c'est-à-dire toutes celles avec lesquelles elle est liée, directement ou indirectement, par une relation subordonnante. Ainsi, dans l'arbre de gauche, les deux premières phrases sont sur la Frontière Droite, tandis que dans l'arbre de droite, seule la seconde l'est, ce qui explique pourquoi la première n'est pas disponible pour résoudre l'anaphore et que *la serveuse* ne peut être que la serveuse du bar à la mode, malgré la connaissance encyclopédique des locuteurs qui associerait plutôt une serveuse de Bangkok avec un restaurant thaïlandais.

1.2 La topicalité

La notion de topique est sans doute l'une des plus débattues – et des plus confuses – de la linguistique. Prétendre la cerner de façon exhaustive serait présomptueux, sauf peut-être à en faire l'histoire, et on peut plutôt partir d'une tentative de définition récente pour en considérer les diverses incarnations. L'approche dont il

⁵ Pour une revue du statut « géométrique » des relations de discours, cf. Asher et Vieu (2005).

s'agit est celle de Jacobs (2001), qui revendique une analyse « prototypique » du topique. Le topique n'est alors plus une notion bien définie mais un faisceau de propriétés plus ou moins représentées selon les cas. Selon Jacobs, ces propriétés sont au nombre de quatre :

1. Séparation informationnelle (*Informational separation*) : dans (X Y), X est *séparé* de Y si le « traitement » de (X Y) demande deux étapes. Les notions de traitement et d'étape ne sont pas clairement définies, mais le cas typique est celui où une pause prosodique sépare X et Y, ou bien une « incompatibilité syntaxique », comme dans *Pierre, je le vois rarement*, au sens où *Pierre* n'a pas de rôle syntaxique à jouer dans la phrase *je le vois rarement*, puisqu'il y a un pronom. En français, la séparation informationnelle est ainsi régulièrement marquée par le détachement.
2. Prédication sémantique (*Semantic predication*) : dans (X Y), X est le sujet sémantique et Y le prédicat sémantique si X spécifie une variable dans la valence sémantique de Y et il n'y a pas d'élément Z spécifiant une variable similaire « hiérarchiquement supérieure dans la forme sémantique ». La position hiérarchiquement supérieure désigne plus simplement (ou selon une approche moins marquée par la syntaxe générative) le premier élément dans l'ordre linéaire. La spécification d'une variable signifie seulement que X est un argument de Y, a un rôle sémantique dans la valence de Y; cela inclut bien sûr les sujets et les objets, mais aussi les adverbes spatiaux et temporels. Dans *Hier, je me suis promené*, *hier* est donc, selon cette approche, le sujet sémantique de *se promener*.
3. Adressage (*Addressation*) : dans (X Y), X est l'adresse de Y si X est la rubrique sous laquelle Y est rangé ; c'est peut-être la propriété la plus évanescence de toutes, mais elle a l'avantage de se soumettre à un test : l'adressage ne permet pas que X soit un indéfini ou un quantifieur universel. Ainsi, l'énoncé *Un chat, j'en ai eu un quand j'étais enfant* n'est pas à propos de *un chat*.
4. Cadrage (*Frame-setting*) : enfin, dans (X Y), X est un cadre pour Y si X spécifie le domaine auquel Y est restreint. Cette propriété influe sur les conditions de vérité de la phrase : une même assertion Y peut être vraie dans un domaine

X et pas dans un autre. *En France, on aime le fromage* ne signifie pas qu'on aime le fromage ailleurs.

Si l'on ne perd pas de vue que ces propriétés ne sont pas des attributs nécessaires et suffisants d'un topique, on a là une approche intéressante qui permet d'unifier un grand nombre de phénomènes, depuis la « dislocation à gauche » jusqu'aux cadratifs en passant par la nature topicale du sujet. Certaines de ces propriétés pourraient être reformulées, comme la première, à laquelle on pourrait substituer la notion de marquage, qui permettrait de prendre en compte plus largement diverses formes de topicalisation (position à gauche pas forcément marquée par une pause en français, la particule *wa* du japonais, etc). On pourrait aussi ajouter des propriétés, comme la « connectivité », illustrée par le dialogue suivant :

- (7) – J'ai rencontré Pierre et Michel, hier.
 – Ah, Pierre, il a oublié de me rappeler.

La reprise de Pierre en position topicale permet de rattacher la seconde intervention à la première. La topicalité seule ici n'est pas suffisante, comme le montre la nécessité de *ah* en tête de phrase, mais il n'en reste pas moins que les topiques ont souvent un rôle de connecteurs.

Mais il s'agit plutôt ici d'apprécier les vertus heuristiques de ces propriétés, et d'éviter de s'enfermer dans une définition rigide du topique qui risque d'échouer. L'intérêt principal de cette approche est de réunir des propriétés sémantiques, syntaxiques, et relevant de la structure informationnelle, et pas de se limiter à l'un ou l'autre de ces aspects ou de les tenir pour acquis.

Pour en revenir aux propriétés proposées par Jacobs, elles permettent d'étudier un grand nombre de phénomènes divers qu'une théorie plus rigide risquerait de séparer. Par exemple, les propriétés de prédication sémantique et d'adressage font que le sujet est naturellement un topique – sauf s'il est précédé par un élément qui peut aussi jouer ce rôle, auquel cas il perd la propriété de prédication sémantique (et en général aussi celle d'adressage). L'idée de séparation informationnelle est

moins évidente car un élément ne présentant que cette propriété sera difficilement considéré comme un topique, de quelque manière qu'on le considère, comme dans l'exemple suivant :

(8) Franchement, je trouve que Pierre exagère.

Ici, *franchement*, quoique séparé informationnellement, n'est clairement pas un topique. D'ailleurs, *autrement* « rupteur de topique » ne peut pas l'atteindre, comme l'illustre (9) :

(9) Franchement, je trouve que Pierre exagère. **Autrement**, c'est une personne sympathique.

(9) n'est acceptable que s'il existe auparavant un topique qu'*autrement* peut reprendre (par exemple, *dans son travail*). Mais *autrement* ne peut absolument pas avoir pour antécédent *franchement* et signifier par exemple *pour rigoler*, de telle sorte que (9) pourrait être paraphrasé comme suit :

(10) Je te dis franchement que Pierre exagère mais je te dis pour rigoler que c'est une personne sympathique.

Il semble qu'en général les antécédents d'*autrement* dans cet emploi possèdent toujours au moins deux des propriétés proposées par Jacobs, ce qui exclut *franchement*.

Il reste que si une construction a deux des propriétés ci-dessus, et une autre a les deux restantes, les considérer toutes deux comme des topiques est quelque peu contre-intuitif, comme dans les deux exemples suivants :

(11) Pierre s'est acheté une voiture.

(12) Physiquement, Pierre va très bien.

En (11), *Pierre* est topique à cause des propriétés de prédication sémantique (le

sujet, dans cet exemple, est le premier argument du verbe) et d'adressage (en l'absence de tout contexte, on range l'information dans la catégorie *Pierre*). En revanche, il n'est pas séparé de la prédication qui suit et n'est pas un cadre, du moins pas dans une acception pertinente de cette notion (puisque'on peut toujours dire que *Pierre* restreint le domaine où la prédication *s'acheter une voiture* est vraie). En (12), au contraire, *physiquement* a les propriétés de cadrage (l'adverbe délimite le domaine dans lequel la proposition qui suit est vraie) et de séparation informationnelle. Mais *physiquement* n'est clairement pas le sujet sémantique de la proposition qui suit, et n'a pas la propriété d'adressage (la proposition ne concerne pas *physiquement*).

Comment dire alors qu'on a là deux constructions partageant quoi que ce soit? La théorie du prototype, dont se réclame Jacobs dans son analyse, laisse cette question de côté: les deux constructions, quoique disjointes ici, ont des propriétés qui définissent la classe des topiques. Mais pourquoi avoir défini en premier lieu cette classe comme étant celle des topiques et comme ayant les propriétés ci-dessus? Il manque un fondement qui permette de réunir ces emplois sans qu'il s'agisse d'une stipulation commode. Or il existe une propriété qui réunit tous les topiques, bien qu'elle soit plus diffuse, et qui leur donne un air de famille identifiable: les topiques sont des organisateurs de discours.

Cela, évidemment, ne suffit pas, sinon les connecteurs seraient des topiques. Les topiques ont donc aussi au moins deux des quatre propriétés ci-dessus (les connecteurs ne possèdent au mieux que la propriété de séparation informationnelle). L'idée peut ainsi être précisée: les topiques sont des organisateurs de discours participant à un contenu propositionnel, c'est-à-dire qu'ils participent à la prédication de la phrase ou de l'ensemble de phrases qui suit. On verra comment *autrement* rupteur de topique est à la frontière entre connecteurs et topiques, puisqu'il est lui-même un connecteur non-propositionnel mais réactivant un contenu via l'anaphore.

Si l'on revient à (11), le sujet est bien un organisateur de discours selon des caractéristiques traditionnelles: il est ce de quoi on parle, il assure la cohésion textuelle, etc. C'est un topique « par défaut », mais aussi un topique « faible », si l'on peut dire, au sens où il est aisément remplacé dans cette fonction par des

topiques plus marqués, y compris son propre double, c'est-à-dire un élément topicalisé coréférentiel, comme dans *Pierre, il s'est acheté une voiture*. Il en va de même pour *physiquement* en (12), qui organise l'information qui suit selon un domaine spécifique ; *Pierre va bien physiquement* serait une assertion identique mais le discours ne serait plus organisé selon des domaines de validité.

On retient ainsi une propriété commune aux topiques et une organisation en prototype qui permet de prendre en compte leurs dissemblances et d'envisager les cas-limites. Charolles (2003) mentionne ainsi un certain nombre de « circonstants », comme *à cause de X, avec X, pour montrer que X*, etc., dont la topicalité est incertaine ; et de fait, si leur séparation informationnelle est claire (dans le cas bien sûr où ils sont à l'initiale de la phrase), les autres propriétés ne peuvent être déterminées qu'au cas par cas, et tel constituant sera tantôt topique et tantôt pas.

Il faut préciser ici que Jacobs s'intéresse aux topiques phrastiques et pas aux topiques de discours. Les premiers sont des constituants d'une phrase jouant un rôle particulier défini par les propriétés ci-dessus. Les topiques de discours sont des entités plus larges et plus abstraites définissant « de quoi on parle ». Les topiques de discours ont souvent été définis comme des questions (van Kuppevelt, 1996, Büring, 2003) auxquelles le discours répond. Ce faisant, on crée des entités extrêmement abstraites non-testables (ou du moins pas testées). En outre cette approche ne suffit pas puisque tout discours pourrait alors être cohérent pourvu qu'on trouve une question suffisamment large, ce qui est toujours faisable avec par exemple *Que s'est-il passé ?* Mais l'objection la plus importante à la notion même de topique de discours est qu'ils sont dérivés, ou du moins souvent dérivables, de topiques phrastiques filtrés par la structure du discours.

Plus précisément, et pour revenir à la SDRT, les topiques de discours sont dépendants de la structure du discours. Comme le montre Asher (2004a), en réponse à Oberlander (2004), un discours parfaitement « cohésif », au sens où le passage d'une phrase à l'autre est optimal selon la Théorie du Centrage (Grosz, Joshi et Weinstein, 1995, Cornish, 2000), respectant une forme de continuité thématique, n'est pas nécessairement un discours cohérent :

- (13) Jean est né en 1958. Il aimait sa mère. Il est allé au lycée.
Il n'aime pas son frère. Il travaille maintenant pour Dell.

Dans cet exemple (adapté de Asher, 2004a), le passage d'une phrase à l'autre est une *Continuation*, selon la terminologie du Centrage (on parle du même référent et de surcroît il est en position sujet, position privilégiée selon cette théorie), et pourtant ce discours n'est pas cohérent. La continuité référentielle, quelque forte qu'elle soit, ne suffit pas, et il faut croire que *Jean* n'est pas un topique de discours suffisamment fédérateur. On peut d'ailleurs renforcer sa topicalité en le détachant à l'initiale de la phrase, cela n'améliore pas grand-chose :

- (14) Jean, il est né en 1958. Il aimait sa mère. Il est allé au lycée. Il n'aime pas son frère. Il travaille maintenant pour Dell.

A l'inverse, toujours selon Asher (2004a), les prédictions de la Théorie du Centrage ne sont pas nécessairement respectées :

- (15) Jean est allé à son travail chez Dell. Marie est allée à l'université donner son cours. Sam est allé travailler au Capitole. Ils se sont ensuite retrouvés, comme d'habitude, au bistrot, pour se détendre. C'est alors que quelque chose d'extraordinaire leur est arrivé.

Ici, on passe d'une phrase à l'autre avec un *Déplacement Brutal* (*Rough Shift*) : on ne retient jamais le référent privilégié de la phrase précédente. Et pourtant, ce discours est parfaitement cohérent. C'est la preuve qu'il y a en jeu quelque chose de plus que la simple continuité thématique dans la cohérence discursive. Selon la SDRT, l'élément crucial négligé par la Théorie du Centrage, c'est les relations sémantiques qui relient les phrases. En (13), ces relations manquent, expliquant ainsi l'absence de cohérence malgré la forte cohésion. En (15), c'est l'inverse : l'absence de continuité thématique n'empêche pas de construire une structure de discours cohérente.

Ainsi la position de la SDRT est-elle que la structure du discours est essentielle à sa cohérence. Elle peut empêcher ou favoriser les anaphores, elle peut instaurer

ou contraindre les topiques, etc. Pour les topiques phrastiques dont il était question plus haut, la structure du discours n'est certes pas un élément majeur. Mais pour que ces topiques phrastiques deviennent des topiques de discours, leur seul statut à l'intérieur de la proposition qui les contient ne suffit pas, ou du moins ne suffit pas pour que leur statut topical assure une cohérence satisfaisante au discours, comme en témoigne (14).

Inversement, le « potentiel discursif » d'une phrase n'est pas évaluable indépendamment du discours dont elle fait partie. Comme le montre très bien Asher (2004b), une suite de phrases apparemment incohérente comme (16a) peut faire sens dans le contexte approprié, comme en (16b) :

- (16) a. Le moteur est tombé en panne. Le soleil s'est couché.
 b. Le moteur est tombé en panne. Le soleil s'est couché.
 Alors j'ai compris que j'avais un gros problème.

On remarquera à nouveau que du point de vue de la Théorie du Centrage, (16b) devrait être totalement incohérent : aucun référent n'est repris d'une phrase à l'autre. Pourtant, tel n'est pas le cas.

(16b) présente une autre propriété des topiques : ils ne sont pas nécessairement présents explicitement dans les propositions constituant un discours. Ainsi, le topique qui unit les deux premières phrases de (16b) est quelque chose comme « événements problématiques »⁶, mais ce topique n'est pas construit directement par les phrases en question (comme l'illustre l'impossibilité de (16a)). En effet, si une panne de moteur peut être conçue d'emblée comme un « événement problématique », ce n'est pas le cas d'un coucher de soleil – du moins pas pour la plupart des locuteurs ! Ce n'est que la réunion des deux phrases, *explicitée par la troisième*, qui permet une telle interprétation. Ainsi, les topiques de discours ne

6 Un topique n'est pas nécessairement quelque chose que l'on peut verbaliser. Peut-être s'agit-il d'un ensemble de propositions, ou de référents, ou d'« images mentales », ou peut-être tout cela à la fois. La question ici n'est pas de savoir comment se réalise un topique dans l'esprit des locuteurs, mais quel rôle il joue dans la construction du discours. La première question, pour fascinante qu'elle soit, ne peut sans doute être résolue sans l'aide de la psychologie.

dérivent-ils pas obligatoirement des topiques phrastiques, même si ceux-ci restent des candidats privilégiés pour cette fonction.

Cela dit, identifier un topique dans un (segment de) discours n'est pas chose facile. Bien sûr, les topiques phrastiques sont des candidats privilégiés, mais (16b) montre qu'ils ne sont pas les seuls et (13) qu'ils ne suffisent pas. Qui plus est, les topiques sont hautement polyvalents : ils enregistrent les référents accessibles, ils entretiennent « ce dont on parle », et s'il y a sans doute quelque confusion ici, on ne peut cependant pas ignorer leur caractère extrêmement complexe. Peut-être un trait commun est-il que les topiques sont *saillants* et gardent la trace de ce dont on peut parler, qu'il s'agisse du sujet du discours ou des entités auxquelles on peut référer. Il n'est pas certain, en fait, qu'on puisse parler « d'un » topique, ou « du » topique, dans un segment de discours particulier.

Savoir comment un topique est construit, ou plus généralement ce qui entre en ligne de compte dans cette construction, est aussi un sujet épineux. Encore une fois, les topiques phrastiques sont privilégiés, mais ils sont loin d'être les seuls. Les éléments qui peuvent participer sont (sans essayer d'être exhaustif) :

- Les topiques phrastiques, c'est-à-dire :
 - › Le sujet
 - › Les éléments dits « topicalisés »
 - › Les cadratifs
- Une autre phrase, dans le cas de certaines relations de discours comme l'*Elaboration* (Asher et Lascarides, 2003)
- Diverses subordonnées, comme les conditionnelles selon Haiman (1978)

En fait, tout élément d'une phrase, s'il est tant soit peu référentiel, peut devenir topique de discours. Déterminer le topique d'un segment de discours est donc une tâche ardue, même s'il semble assez facile intuitivement de dire « de quoi on parle ». L'établissement de règles qui permettraient, étant donné un nombre quelconque de propositions, d'en déterminer le(s) topique(s), est pour le moment hors de portée, qu'il s'agisse d'un algorithme ou d'une exploration psycholinguistique.

2 APPROCHES EXPÉRIMENTALES

Les approches décrites dans les paragraphes précédents sont formelles au sens où un de leurs objectifs principaux est l'établissement d'une théorie clairement articulée, au détriment peut-être (comme on peut le leur reprocher souvent, et à juste titre) d'un certain « réalisme ». La sémantique formelle (dont la SDRT fait pleinement partie) n'est pas une théorie psychologique, soit parce qu'elle ne le prétend pas (les représentations utilisées ne cherchent pas à modéliser le fonctionnement cognitif d'un locuteur⁷), soit parce qu'elle ne s'en donne pas les moyens (l'approche formelle n'est pas expérimentale). Présenter des approches venant ou s'inspirant de la psycholinguistique est donc essentiel.

2.1 *La compréhension du discours*

L'approche pionnière dans l'expérimentation des structures du discours est celle articulée autour des travaux de Walter Kintsch (synthétisés dans Kintsch, 1998, voir aussi van Dijk et Kintsch, 1983). Ces travaux distinguent la microstructure d'un texte de sa macrostructure :

The *microstructure* is the local structure of the text, the sentence-by-sentence information, as supplemented by and integrated with long-term memory information. The *macrostructure* is a hierarchically ordered set of propositions representing the global structure of the text that is derived from the microstructure.⁸ (Kintsch, 1998, p.50)

Kintsch donne l'exemple suivant : supposons un texte de quatre paragraphes, comparant la géographie, l'agriculture, la production industrielle et la démographie, du Brésil et de l'Argentine. La structure du texte aura l'aspect de la figure 1.2 (p. 32).

⁷ Cette affirmation est un peu rapide. Si les théories formelles sont des modélisations de l'activité langagière, elles ont forcément une pertinence (à évaluer) dans la description des opérations cognitives en jeu.

⁸ « La *microstructure* est la structure locale d'un texte, l'information phrase à phrase, complétée par et intégrée à l'information stockée en mémoire à long terme. La *macrostructure* est un ensemble hiérarchiquement ordonné de propositions représentant la structure globale du texte, dérivée de la microstructure. »

La microstructure est composée de l'ensemble des phrases du texte ; la macrostructure est abstraite de la précédente, et explicitée par ce que Kintsch appelle des *macropropositions*, c'est-à-dire des propositions du texte qui résument un segment de texte plus étendu. (À noter que Kintsch (1998) complète la figure 1.2 par les informations qu'ajoute l'auditeur/lecteur à un texte, par exemple sa connaissance de la démographie brésilienne, etc.)

Cette approche n'est pas restée à l'état purement théorique. Guindon et Kintsch (1984) ont cherché à valider expérimentalement ces hypothèses. Pour ce faire, ils ont mesuré les temps de reconnaissance de mots provenant d'un texte lu auparavant par les sujets testés, et ont observé que la reconnaissance d'un mot venant d'une macroproposition est significativement plus rapide que celle d'un mot venant d'une microproposition.

Dans une seconde expérience, Guindon et Kintsch ont demandé aux sujets d'identifier si des mots étaient apparus ou non dans un texte qu'ils venaient de lire. Celui-ci ne contenait aucune macroproposition. Néanmoins, le temps de réaction pour rejeter un mot venant d'une macroproposition *inférée* est significativement plus long que celui nécessaire au rejet d'un mot venant d'une microproposition réelle⁹. Qui plus est, le taux d'erreur augmente aussi très fortement. Comme le concluent les auteurs : « It is not easy to say “no” on a recognition test to a Macro word, even though the word has never been presented. »

Si ces expériences ne permettent pas d'identifier, à proprement parler, une *structure* du discours, puisqu'elles ne révèlent rien sur l'organisation des phrases entre elles¹⁰, elles affirment néanmoins fortement qu'un texte n'est pas une concaténation homogène de propositions : au contraire, certaines sont plus importantes, ou du moins mieux retenues, que d'autres. Cela pourrait sembler aller de soi, mais encore fallait-il le démontrer !

Dans la lignée des travaux de Kintsch, Lorch, Lorch et Matthews (1985) se

⁹ Les textes utilisés dans cette seconde expérience sont les mêmes que dans la première, mais avec les macropropositions en moins. Les mots testés sont aussi les mêmes, ce qui permet de dire que tel ou tel mot appartient à une proposition, même si celle-ci n'apparaît pas dans le texte.

¹⁰ Kintsch (1998) cependant n'en reste pas là. Il décrit aussi la structure du discours en termes de scripts, mais cette approche est bien plus difficilement applicable que celle de la SDRT, pour être moins détaillée et moins clairement articulée.

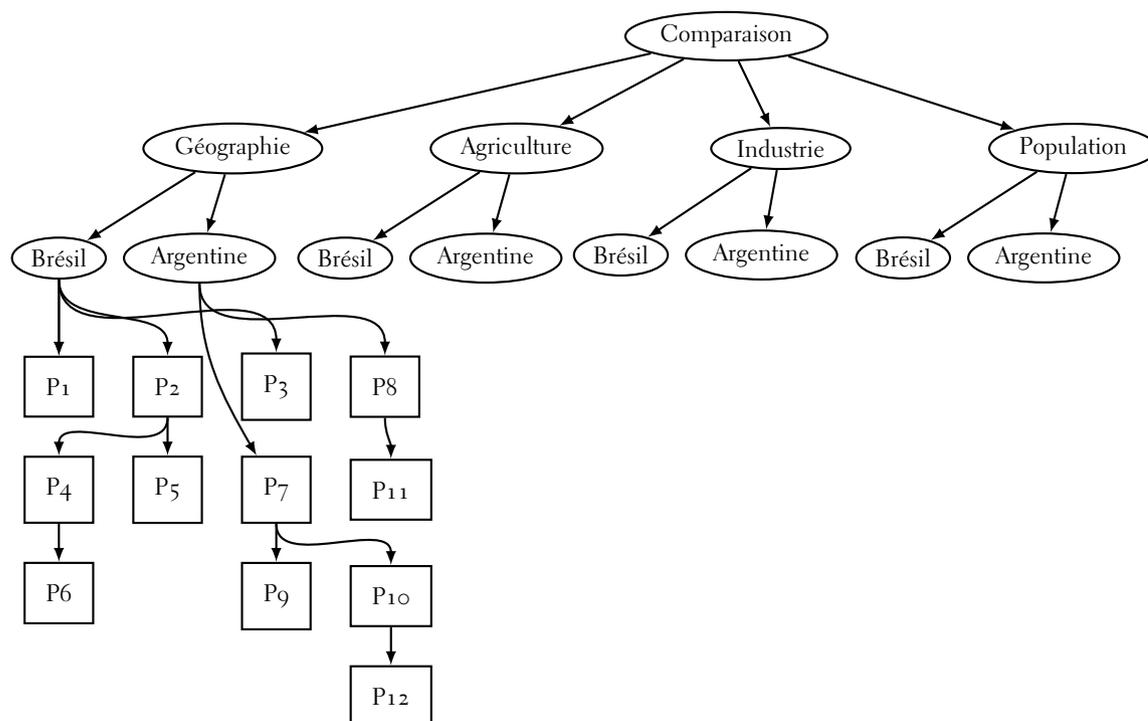


Fig. 1.2 Macro- et microstructure d'un texte hypothétique selon Kintsch (1998); la macrostructure est représentée par les ellipses, la microstructure par les carrés, P_n désignant la n ième phrase du texte.

sont intéressés à la « structure topicale » des textes. Leur point de départ est le suivant :

We have hypothesized that experienced readers construct a representation of the topic structure of a text as they read. When there is a shift of topic, readers retrieve their representations of the topic structure and integrate the new topic into the representation.¹¹

(Lorch, Lorch et Matthews, 1985, p.359)

Pour tester ces hypothèses, Lorch, Lorch et Matthews ont mesuré les temps de

¹¹ « Nous avons émis l'hypothèse que les lecteurs expérimentés construisent une représentation de la structure topicale d'un texte durant la lecture. Quand il se produit un changement de topique, les lecteurs sollicitent leur représentation de la structure topicale et y intègrent le nouveau topique. »

lecture de textes présentant une forte organisation topicale : chaque paragraphe y commence par une « topic sentence », dont la propriété principale est de résumer le paragraphe qu'elle ouvre. Les résultats de l'expérience (de deux expériences, en fait) sont les suivants : premièrement, les phrases topicales sont lues plus lentement que les autres phrases du texte ; deuxièmement, cette augmentation du temps de lecture est limitée si le nouveau topique introduit est relié au précédent et si, troisièmement, un paragraphe introductif au début du texte présente la structure topicale de ce qui va suivre (du type « nous allons parler de... puis de... »).

Ces résultats montrent que la compréhension d'un texte est une construction, et non pas un traitement des phrases une par une. Même si ces approches ne font pas les distinctions fines des théories formelles présentées auparavant, s'en tenant à deux niveaux de représentation, elles ont l'inappréciable avantage de soumettre leurs hypothèses à des expériences. Qui plus est, une approche expérimentale « à la Kintsch » et une approche formelle comme la SDRT ne sont pas incompatibles (cf. section 2.3, p. 37).

2.2 *Tester les relations de discours*

Les expériences précédentes tentaient de montrer que la compréhension du discours est une opération complexe et pas seulement une accumulation d'informations. Cette compréhension distingue au moins l'importance relative des propositions entre elle. Ce fait était passé totalement inaperçu des premières approches formelles du discours, comme la Discourse Representation Theory (Hamm, Kamp et van Lambalgen, 2006, Corblin, 2002) ou la Dynamic Predicate Logic de Groenendijk et Stokhof (1991). La SDRT, s'inspirant d'autres approches, comme la Rhetorical Structure Theory (RST) de Mann et Thompson (Taboada et Mann, 2006), a bien vu la structure hiérarchique du discours mais ne s'est pas donné les moyens de la tester expérimentalement.

Dans une série d'articles (Sanders, Spooren et Noordman, 1992, 1993, Sanders, 1997), Ted Sanders et ses collègues se sont intéressés aux relations de discours elles-mêmes. Une question récurrente dans l'étude de ces relations, depuis la RST jusqu'à la SDRT, en passant par l'approche de Sanders ou encore Kehler (2002), est de savoir *quelles* sont ces relations. Combien y en a-t-il ? Comment les détermine-t-on ? Dérivent-elles de principes cognitifs plus basiques ?

La RST et la SDRT donnent des listes de relations mais ne se posent pas la question de savoir d'où elles proviennent. Sanders et Kehler au contraire essaient de les faire découler de principes plus abstraits. Kehler (2002) s'inspire de Hume et distingue les relations de ressemblance, de cause à effet, et de contiguïté. Cette approche, malgré l'intérêt que présente la volonté de dépasser la simple liste de relations, ne se prête pas, ou du moins ne s'est pas prêtée, à l'expérimentation¹².

Ted Sanders et ses collègues essaient eux aussi de dériver les relations de discours de propriétés cognitives plus basiques, mais leur approche est plus empirique, et surtout expérimentale. Ils proposent une taxinomie des relations de discours basée sur quatre paramètres :

1. *L'opération basique* distingue, pour deux segments, s'ils sont reliés par une causalité ou par une simple addition.
2. *La source de cohérence* distingue les relations sémantiques (les segments sont reliés par leur contenu) et pragmatiques (les segments sont reliés par l'acte de langage que l'un ou l'autre, ou les deux, met en jeu). Un exemple classique de relation pragmatique est *Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*, où la

12 Il n'est pas sans intérêt de noter que cette différence d'approche entre la SDRT, qui fait des listes, et la théorie de Kehler, qui veut offrir un fondement cognitif à ces listes, n'est pas seulement une divergence d'objet d'étude ; c'est aussi une divergence théorique clairement énoncée comme telle. Kehler note :

(...) more psychologically plausible models of coherence establishment are needed. The large majority of existing work on coherence relations makes no reference at all to the processing mechanisms by which these relations are established.

Il est nécessaire de trouver des modèles d'établissement de la cohérence qui soient plus plausibles d'un point de vue psychologique. La plupart des travaux existants sur les relations de cohérence ne font pas la moindre référence aux mécanismes qui permettent de traiter et d'établir ces relations. (Kehler, 2002, p.208)

Ce à quoi Asher et Lascarides (2003) répondraient :

(...) only if we restrict the theory's use of beliefs, intentions and other "private" features of the participants' cognitive states – such as individual memory organisation or processing effort – will the theory be a *linguistic theory* with linguistic generalisations and explanations.

C'est seulement si nous restreignons l'usage que la théorie fait des croyances, des intentions et d'autres propriétés « privées » des états cognitifs des participants – comme l'organisation de la mémoire individuelle ou l'effort de traitement – que nous aurons une théorie linguistique avec des généralisations et des explications linguistiques. (Asher et Lascarides, 2003, p.76)

première proposition n'est pas une condition de la seconde mais explicite pourquoi la seconde est énoncée.

3. *L'ordre des segments* distingue ordre basique et ordre non-basique. Si on représente la signification de deux segments par $P \wedge Q$ ou $P \rightarrow Q$, alors l'ordre est basique si le premier segment a P pour signification et le second Q . L'ordre est non-basique dans le cas contraire. Par exemple, *P parce que Q* a un ordre non-basique puisque Q (la cause) suit P (la conséquence).
4. La quatrième primitive est la *polarité*, qui distingue les relations positives des relations négatives ; dans ces dernières, les segments représentent leur négation, comme dans *Bien qu'il n'ait pas d'expérience politique, il sera élu*, où il y a une relation de cause à effet entre *ne pas avoir d'expérience politique* et *ne pas être élu*, cette dernière proposition étant représentée par *il sera élu*.

L'interaction de ces quatre primitives produit un certain nombre de relations. Ainsi, une relation de cause à conséquence est-elle causale, sémantique, basique et positive. Plus ardue, la relation de « contrastive claim argument », illustrée par

- (17) You will have to take into account that there are sharks along the whole Yugoslavian coast, although this is certainly not shouted from the rooftops.

Il vous faudra prendre en compte qu'il y a des requins sur toute la côte yougoslave, bien qu'assurément personne ne le crie sur les toits.

est une relation causale (que la présence de requins ne soit pas criée sur les toits amènerait le locuteur à ne pas le dire), pragmatique (c'est un acte de langage qui (n')est (pas) causé), non-basique (la conséquence précède la cause) et négative (comme l'illustre la glose précédente, l'acte de langage est nié).

Certains arrangements de primitives peuvent donner lieu à plusieurs relations, ce qui est de toute évidence une faiblesse de cette approche et amène à se demander s'il existe d'autres primitives – ou plutôt à affirmer qu'il en existe ; si elles distinguent des relations, en quoi seraient-elles moins basiques que celles proposées par les auteurs ? À bien des égards, cette approche est assez floue. Il n'en reste pas moins qu'elle a été testée expérimentalement.

Sanders, Spooren et Noordman (1992), puis Sanders, Spooren et Noordman (1993), proposent des tests de jugement (quelle est telle relation ?) et de paraphrase (insérer un connecteur entre deux segments). Leurs résultats montrent qu'il existe un accord assez important entre leur théorie et les jugements des sujets. La primitive qui donne lieu aux désaccords les plus nombreux est la source de cohérence ; Sanders (1997) montre que les sujets s'accordent néanmoins sur les cas clairs, et que dans les cas ambigus le contexte influe significativement sur leur décision.

Que ces résultats montrent la pertinence des primitives envisagées est sujet à caution ; d'abord parce que leur formulation n'est pas forcément d'une grande clarté, et les tester devient ainsi douteux. L'ordre des segments (basique ou non-basique), par exemple, repose sur la comparaison de l'ordre linéaire des phrases réelles avec l'ordre linéaire de ce qu'on appellera, faute de mieux, une forme logique. Au mieux cela repose sur l'idée que la cause précède la conséquence ; au pire, que $P \rightarrow Q$ est une représentation douée d'un contenu psychologique. Quoi qu'il en soit, comme le remarquent les auteurs eux-mêmes, ce critère n'est pas pertinent pour les relations additives, qui sont symétriques (par exemple, deux propositions reliées par *et*). C'est gênant pour une « primitive »... et on peut se demander aussi quel est le statut de la propriété « être symétrique ». Enfin, qu'un même arrangement de primitives puisse donner plusieurs relations jette un doute sur l'entreprise, quoique cela puisse être lié au contenu des propositions reliées, les auteurs ne s'intéressant ouvertement qu'à la relation qui les unit.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas douter que ces expériences mettent en lumière un accord entre les interlocuteurs, peut-être pas sur des « primitives », mais clairement sur des relations sémantiques entre des phrases. Là où Kintsch montrait que le discours est hiérarchique, Sanders ajoute qu'il est relationnel : entre deux phrases (ou un nombre quelconque de phrases), du sens se surajoute, et les locuteurs le perçoivent. Encore une fois, on pouvait s'en douter, mais encore restait-il à le montrer !

2.3 Tester la Frontière Droite et la topicalité

La SDRT, si elle ne dérive pas les relations de principes plus abstraits, distingue néanmoins les relations *coordonnantes* des relations *subordonnantes*, et cette distinction est fondamentale à son propos. Cela a déjà été évoqué dans la discussion des exemples (5) et (6) (p. 20), et cela aussi mérite d'être testé. Pour le dire rapidement et en se concentrant sur les propriétés les plus pertinentes, une relation est coordonnante si, quand elle relie deux propositions, on ne peut plus référer à la première. À l'inverse, elle est subordonnante si la première proposition est encore accessible. L'accessibilité renvoie à la possibilité de rattacher une autre proposition, ce qui est assez abstrait mais s'incarne avec plus d'évidence dans la possibilité de trouver un antécédent pour une anaphore. Si l'on répète (5) et (6) en (18) et (19) :

- (18) On a dîné dans un restaurant thaï.
On a mangé des nouilles.
La serveuse était de Bangkok.
- (19) On a dîné dans un restaurant thaï.
Ensuite, on a bu un verre dans un bar à la mode.
La serveuse était de Bangkok.

on constate à nouveau que la relation liant les deux premières phrases de (18) est subordonnante, puisqu'on peut résoudre l'anaphore associative (Kleiber, 2001) en référant *la serveuse* à *restaurant thaï*, alors que la relation liant les deux premières phrases de (19) est coordonnante, puisque le seul antécédent possible pour *la serveuse* est *un bar à la mode*. On a ici le phénomène de la Frontière Droite : il existe dans tout discours une limite au-delà de laquelle les éléments de ce discours ne sont plus accessibles. La différence entre une relation coordonnante et une relation subordonnante est que la première fait avancer la Frontière Droite, pas la seconde.

Comme le font remarquer Asher et Vieu (2005), mis à part quelques relations typiques, une relation de discours n'est pas subordonnante ou coordonnante par nature. Le contexte peut influencer sur sa géométrie. Celle-ci n'en reste pas moins

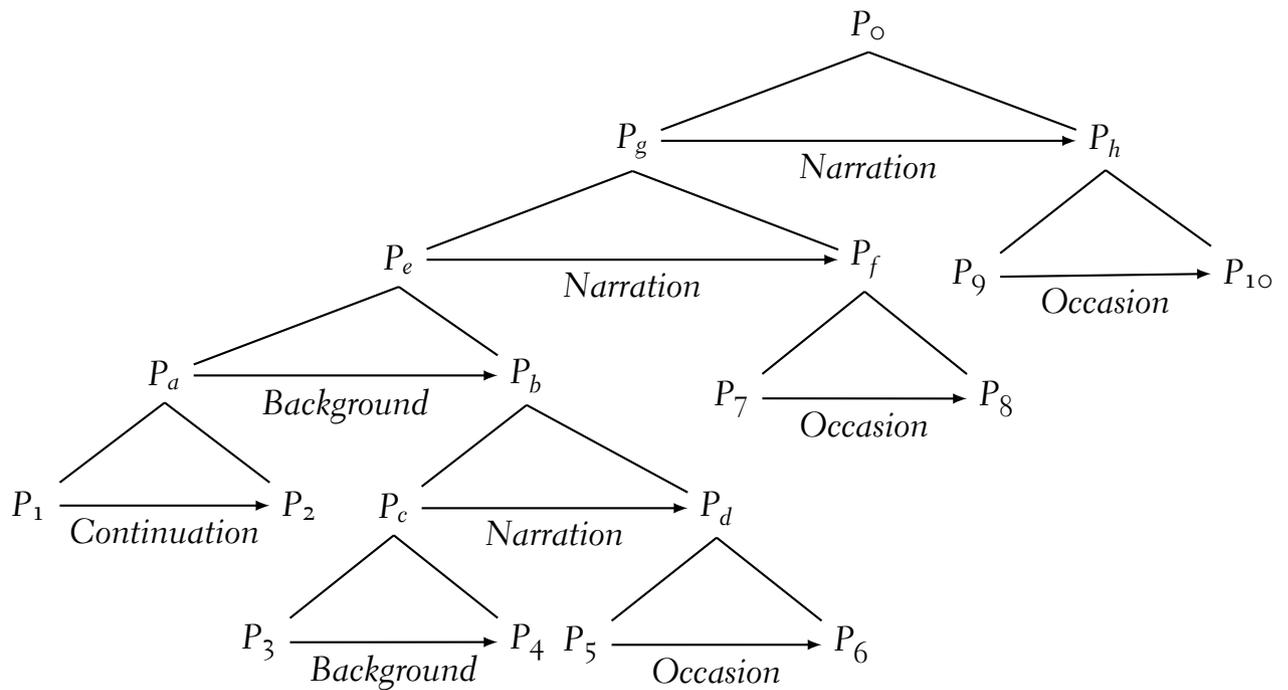
fondamentale. Cette hypothèse permet en effet d'expliquer des phénomènes que même les approches les plus expérimentales, comme celle de Kintsch, ne prenaient pas en compte : pourquoi un référent est tantôt accessible et tantôt plus.

Classer les relations de discours selon qu'elles sont subordonnantes ou coordonnantes permet d'essayer de résoudre un autre problème, majeur mais semble-t-il passé inaperçu, de la théorie de la structure du discours. Quelle que soit l'obédience des chercheurs, la structure du discours est toujours conçue comme un tout organisé déterminant les relations unissant les phrases entre elles et contraignant la compréhension, qu'elle soit sémantique (lien entre deux phrases) ou procédurale (attachement d'une anaphore à son antécédent). Le discours pourrait s'apparenter à une structure syntaxique, où les éléments trouvent leur place et leurs rapports mutuels. Mais considérons seulement la figure 1.3 (p. 39), représentant, de façon sommaire, le début d'*Ulysse* de Joyce.

Cet arbre est une illustration de la structure d'un discours et de l'organisation de ses éléments entre eux. Il permet de considérer que les phrases qui le forment ne sont pas des atomes séparés les uns des autres. Il permet donc aussi d'envisager que du sens se construit entre eux. Sa structure hiérarchique permet enfin de comprendre les unités textuelles comme des antécédents possibles, propriété essentielle pour la compréhension d'*autrement*.

Seulement, cet arbre est-il bien *réaliste*? Si, au moment de traiter la dernière proposition (P_{10}), on doit la rattacher à *tout* ce qui précède, alors pour quelques lignes seulement, le lecteur, et l'interlocuteur d'une manière générale dans un discours, doivent retenir une structure qui n'est pas caractérisée par la simplicité. Comment peut-on soutenir que les locuteurs gardent en mémoire une telle construction? Qu'en est-il après vingt lignes, après deux pages, après une heure de conversation?

Pourtant, il est certain que le lecteur/auditeur retient quelque chose. Ce que Buck Mulligan fait n'est pas oublié sitôt lu. Une représentation est sans doute construite, et cette représentation est structurée. C'est ce dont cet arbre essaie de rendre compte. On est donc dans une situation contradictoire : d'un côté, le discours est structuré, et il est sans doute retenu avec une certaine structure ; de l'autre, la structure décrite à la figure 1.3 peut difficilement représenter ce que les locuteurs construisent, au sens où elle ne peut être l'objet d'une mémorisation.



P1 : Stately, plump Buck Mulligan came from the stairhead, bearing a bowl of lather on which a mirror and a razor lay crossed.

P2 : A yellow dressinggown, ungirdled, was sustained gently behind him by the mild morning air.

P3 : He held the bowl aloft

P4 : and intoned :

– *Introibo ad altare Dei.*

P5 : Halted, he peered down the dark winding stairs

P6 : and called up coarsely :

– Come up, Kinch ! Come up, you fearful jesuit !

P7 : Solemnly he came forward

P8 : and mounted the round gunrest.

P9 : He faced about

P10 : and blessed gravely thrice the tower, the surrounding country and the awaking mountains.

Majestueux et dodu, Buck Mulligan émergea en haut de l'escalier, portant un bol de mousse à raser sur lequel un miroir et un rasoir reposaient en croix. Une robe de chambre jaune, dénouée à la taille, flottait doucement derrière lui dans l'air tiède du matin. Il éleva le bol et intona :

– *Introibo ad altare Dei.*

S'arrêtant, il plongea les yeux dans le sombre escalier en colimaçon et appela vulgairement :

– Monte, Kinch ! Monte, espèce d'affreux jésuite !

Solennellement il s'avança et monta sur le rebord circulaire. Il se retourna et bénit avec gravité trois fois la tour, la campagne environnante et les montagnes qui s'éveillaient.

Fig. 1.3 Représentation en SDRT du début d'*Ulysse*. Par simplicité, les cadratifs et les dialogues ne sont pas considérés comme des unités susceptibles d'entrer dans une relation de discours.

Pour résoudre cette question, on peut s'appuyer sur les concepts déjà mis à disposition dans les théories du discours (Isambert, 2008a). On peut en effet considérer que la notion de Frontière Droite n'est pas seulement un outil théorique de description mais a aussi une validité psychologique ; et aussi que la notion de *topique* est fondamentale. Plus précisément, voici comment se formule cette hypothèse :

- Quand deux propositions sont reliées par une relation de discours, elles forment un constituant (Asher et Lascarides, 2003) ; bien souvent, ce constituant est un topique de discours.
- Ce topique de discours résume les deux propositions qu'il domine. La notion de *résumé* est ici prise en un sens intuitif qu'il faudrait approfondir.
- Enfin, et surtout, quand la Frontière Droite avance (quand est attachée une proposition avec une relation coordonnante), le contenu du topique est mémorisé, mais pas celui de ses éléments¹³.

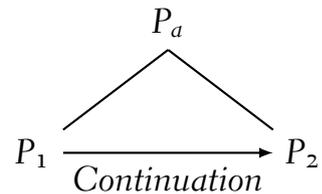
Soit l'exemple suivant :

- (20) a. Jean a mangé du saumon.
 b. Il a bu du champagne.
 c. Ensuite il a gagné un concours de danse.

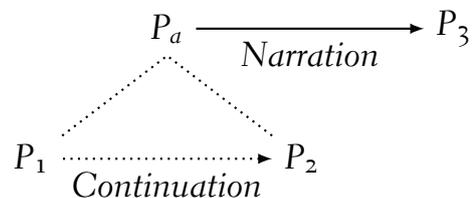
On peut le décrire de la manière suivante : (20a) et (20b) élaborent un topique, sans doute précédemment donné, qu'on pourrait appeler « le repas de Jean ».

¹³ Plus précisément, le contenu n'est pas *nécessairement* mémorisé. Pour comprendre un discours, on fait l'hypothèse que la compréhension des topiques est fondamentale, tandis que la mémorisation des éléments constitutifs n'est nécessaire que le temps de former les topiques. Il n'en reste pas moins que tout interlocuteur retiendra les discours à un plus ou moins grand niveau de détail. On peut retenir que Buck Mulligan invite Stephen Dedalus à monter — mais aussi que sa robe de chambre est jaune.

C'est-à-dire qu'on aurait, en simplifiant beaucoup, l'arbre suivant :



P_1 et P_2 forment un constituant topique P_a . Supposons maintenant que la phrase (20c) soit ajoutée (sous la forme P_3). Alors on peut considérer que P_1 et P_2 sont « désactivés », et seule reste en mémoire P_a , qui les résume :



Cette proposition peut être testée expérimentalement. On devrait observer la chose suivante : avant la Frontière Droite (avant P_3), P_1 devrait être aussi accessible que P_a (le topique). Ce dernier, cependant, devrait être significativement plus accessible que P_1 après la Frontière Droite, c'est-à-dire après que P_3 a été traitée, puisque P_1 et P_2 sont censées être désactivées.

Cette observation a été confirmée par une expérience (cf. Isambert, 2008a pour le détail) ; juste avant la frontière droite (avant le traitement de P_3), des mots se référant au topique P_a et à la phrase réelle P_1 sont jugés aussi pertinents (à hauteur de 87%). Après la Frontière Droite (après P_3), en revanche, les mots référant à P_a sont jugés pertinents à 73%, mais ceux référant à P_1 ne le sont qu'à 44%. On peut donc conclure que la compréhension et la mémorisation d'un texte passe de façon essentielle par les topiques, ou du moins par les constituants qui forment les relations de discours : ce sont des unités de traitement.

L'intérêt de cette expérience par rapport aux autres est de montrer comment la structure du discours marche phrase par phrase (pas après coup comme chez Guindon et Kintsch (1984)). Reste à montrer comment le discours se construit dans la phrase et pas avec la phrase comme unité minimale. L'étude d'*autrement* apportera des éléments de réponse.

CHAPITRE 2 ET AUTREMENT DANS TOUT ÇA?

Nous passons maintenant aux études sur *autrement*, ainsi que sur *sinon* et *otherwise*. Ces deux adverbes ont des fonctionnements distincts (par exemple *un livre intéressant*, *sinon passionnant*, et *an otherwise pleasant person*, « une personne agréable par ailleurs »), mais ils présentent des similarités remarquables avec *autrement* connecteur et rupteur de topique (voire une synonymie parfaite, dans le cas de *sinon*), ce qui justifie qu'on les étudie ici.

Les études présentées sont très différentes les unes des autres, qu'il s'agisse des théories sollicitées, de la méthodologie, ou des objectifs. Cela permettra de réunir des observations diverses, d'autant que la littérature sur l'adverbe est assez maigre.

1 QUELQUES DONNÉES SYNTAXIQUES : ALLAIRE (2000)

Malgré son titre, l'étude d'Allaire (2000) ne s'intéresse pas réellement à la grammaticalisation d'*autrement*, mais plus à ses propriétés syntaxiques, conçues à partir d'exemples forgés et malheureusement souvent artificiels.

L'auteur aborde d'abord *autrement que* en se limitant cependant au cas – le plus rare – où il est complété par une proposition :

(21) Il parle **autrement** qu'il n'écrit.

Allaire note qu'*autrement* lie deux verbes, lien rappelé auprès du deuxième par le *ne* explétif, et c'est sur ce deuxième marqueur qu'elle s'étend. Elle considère que, d'un point de vue syntaxique, *autrement* modifieur d'adjectif ou d'adverbe fonctionne pareillement :

(22) Cet enfant est **autrement** fragile qu'il n'y paraît.

L'auteur reconnaît que « c'est surtout sous la forme elliptique que s'actualise cette construction » (Allaire, 2000, p. 192) ; elle constate, à propos de la différence de sens (*autrement* modifieur d'adjectif prend le sens de *plus*) que « *autrement* est sémantiquement tributaire de son insertion syntaxique » (p. 193).

L'auteur s'intéresse ensuite à un autre cas-limite, et qui au mieux relève plus de la syntaxe générale des adverbes que d'*autrement* en particulier, celui d'un *autrement* coordonnant des propositions à la manière de *plus ... plus ...* :

(23) **Autrement** le discours se construit, **autrement** il signifie, **autrement** on l'interprète.

Elle compare comme suit cette construction avec le « schème » précédent :

Là où le schème « comparatif » se construisait sur l'effacement corrélatif de l'adverbe (*dans la subordonnée*), bloquant ainsi sa récurrence et délimitant parenthétiquement un ensemble de mots mutuellement solidaires, cette relation additive au contraire démultiplie la présence de l'adverbe, fondée qu'elle est, non sur le principe de son identité fonctionnelle, mais plus abstraitement sur le principe de l'identification de son identité fonctionnelle. D'où, par le règne du même sur le même, sa réduplication en série. Et c'est parce que *autrement* participe de l'une et de l'autre de ces opérations syntaxiques qu'on peut parler pour lui de « grammaticalisation ». (Allaire, 2000, p. 197)

À part qu'*autrement* a (au moins) deux fonctions et qu'il est raisonnable de penser que l'une dérive de l'autre, on ne voit pas très bien la pertinence de la notion de grammaticalisation dans cette analyse.

D'*autrement* connecteur, Allaire ne dit rien sinon qu'il gagne « une autonomie grammaticale » puisqu'il n'est plus astreint à la fonction de modifieur ni complété par *que*. Pour ce qui est de l'unité sémantique des emplois, l'auteur

écrit dans sa conclusion que « [s]ans rêver d'un sens prototypique qui subsumerait cette série plurielle d'effets de sens, il est intéressant de noter qu'on ne saurait (...) éviter la rencontre avec la négation » (Allaire, 2000, p. 207) – ce qui revient à ne pas entreprendre ce que le titre de l'article annonce : une étude de la grammaticalisation d'*autrement*. Si on ne parlera pas de « sens prototypique » commun à tous les emplois, il reste que le fonctionnement anaphorique d'*autrement* est sa caractéristique principale et qu'elle permet d'expliquer son évolution.

2 LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE DE L'ANTÉCÉDENT :

KRUIJFF-KORBAYOVÁ ET WEBBER (2001)

Kruijff-Korbayová et Webber (2001) formalisent les relations qu'*otherwise* entretient avec son antécédent, en s'attachant à décrire la contribution de la structure informationnelle de cet antécédent à l'interprétation d'*otherwise*. L'intérêt principal de l'article est de faire entrer la structure informationnelle dans le cadre de l'analyse du discours (dans la citation qui suit, *IS* signifie *Information Structure*) :

Over the past decade, the understanding of IS within the sentence has been enriched by intensive research in formal semantics. It is now widely accepted that IS affects both interpretation and realization, even though there is no uniform account. However, much less is known about what, if any, use is made of IS beyond clause and sentence boundaries and how IS interacts with other aspects of discourse structure and semantics.¹⁴

(Kruijff-Korbayová et Webber, 2001, p. 68)

Se plaçant donc dans le cadre de la sémantique formelle, et plus particu-

¹⁴ « Durant la dernière décennie, la compréhension de la structure informationnelle à l'intérieur de la phrase s'est enrichie grâce à une recherche intensive en sémantique formelle. On accepte maintenant largement que la structure informationnelle affecte à la fois l'interprétation et la réalisation (*c'est-à-dire la forme que prend un énoncé*), bien qu'il n'y ait pas de description uniforme. Cependant, on en sait bien moins sur l'utilisation, s'il y en a une, de la structure informationnelle au-delà des limites de la proposition et de la phrase et sur l'interaction de la structure informationnelle avec d'autres aspects de la structure et de la sémantique du discours. »

lièrement dans l'approche de la structure informationnelle de Rooth (1992) et Steedman (2000), Kruijff-Korbyová et Webber étudient des ensembles d'exemples tels que les suivants (où le rhème est indiqué par des petites capitales) :

- (24) What should I do at a red light?
 a. At a red light, STOP. *Otherwise* you can go straight on.
 b. At a red light, STOP. *Otherwise* you will get a ticket.
- (25) When should I stop?
 a. Stop AT A RED LIGHT. *Otherwise* you can go straight on.
 b. Stop AT A RED LIGHT. *Otherwise* you might get rear-end.
- (26) Que dois-je faire au feu rouge?
 a. Au feu rouge, TU T'ARRÊTES. **Autrement** tu peux continuer.
 b. Au feu rouge, TU T'ARRÊTES. **Autrement** tu vas avoir une amende.
- (27) Quand dois-je m'arrêter?
 a. Tu t'arrêtes AU FEU ROUGE. **Autrement** tu peux continuer.
 b. Tu t'arrêtes AU FEU ROUGE. **Autrement** tu risques de te faire emboutir par l'arrière.

Selon les auteurs, *otherwise* peut avoir pour antécédent le thème de la phrase précédente, auquel cas le contexte dans lequel il est évalué est celui en cours avant l'énonciation de cette phrase. C'est le cas de (24a), où *otherwise* signifie *si tu n'es pas à un feu rouge*, et où rien du contenu de la phrase précédente n'est repris dans l'interprétation de *otherwise you can go straight on*. À l'inverse, *otherwise* peut avoir pour antécédent le rhème de la phrase qui précède, et alors le thème de celle-ci reste en vigueur. C'est le cas de (24b), où *otherwise* signifie *si tu ne t'arrêtes pas* et est encore sous la portée du thème *au feu rouge*, d'où la conséquence : une amende. De même, en (25b), le thème *tu t'arrêtes* est conservé et *otherwise* reprend et inverse le rhème *au feu rouge*, ce qui donne l'interprétation : *si tu t'arrêtes sans être au feu rouge, tu risques de te faire emboutir par l'arrière*.

Mais Kruijff-Korbayová et Webber considèrent aussi que, quand *otherwise* a pour antécédent le rhème de la phrase précédente, le thème de celle-ci peut aussi ne pas être pris en compte, ce qui donne l'interprétation de (25a), où *otherwise* vaut pour *s'il n'y a pas de feu rouge* et où l'ensemble *otherwise you can go straight on* n'est pas évalué sous le thème *stop* mais en fonction du contexte qui précédait l'énonciation de la première phrase : *tu t'arrêtes* n'est pas repris et il n'est donc pas contradictoire d'énoncer *tu peux continuer*.

Cette interprétation, malheureusement, si elle fait sens du point de vue de la sémantique formelle dans laquelle elle s'inscrit (c'est une possibilité logique, donc envisageable), n'est guère naturelle et ne rend certainement pas compte de l'emploi réel du langage¹⁵. Il n'est certes pas impossible d'avoir un dialogue où apparaît la séquence *quand dois-je m'arrêter ... tu peux continuer*. Après tout, les locuteurs ne sont justement pas des machines et la gestion des topiques de discours (ici, les situations amenant un conducteur à s'arrêter) ne se fait pas sur le mode d'un classement de fichiers. Néanmoins on constate qu'un cadre temporel tel que *les moments où je m'arrête*, produit par la question, se ferme difficilement sans marquage explicite : ça reste possible, et le contexte droit peut forcer cette fermeture (ici *tu peux continuer* est incompatible et donc le cadre est fermé), mais c'est plutôt rare et peut créer des effets d'incompréhension par mauvais rattachement (*garden path*). En général, un cadre se ferme grâce à l'ouverture d'un autre (Charolles, 2003, Charolles et Vigier, 2005, Sarda, 2005), ce qui est d'ailleurs la fonction d'*otherwise* quand il reprend ce que les auteurs appellent le thème.

Kruijff-Korbayová et Webber font des analyses similaires à celles que nous venons de voir sur des exemples où *at a red light* est remplacé par *if the light is red*. Elles distinguent les deux cas de figure dans la mesure où le premier implique une phrase simple et le second une phrase complexe. Si cela est incontestable d'un point de vue strictement syntaxique, du point de vue de la structure informa-

15 Nous reprenons ici à notre compte ce qu'Aptekman (2006) dit de l'étude de *si* par la sémantique formelle : « Le traitement proposé est adapté d'une tradition qui se voulait hors des aléas de la cognition, pour ne s'intéresser qu'à ses aspects les plus sûrs. En ne sortant pas de cette approche, il semble que la sémantique formelle passe tout simplement à côté de son objet, à savoir le langage lui-même. » (Aptekman, 2006, p. 146)

tionnelle et plus généralement de la structure du discours, il nous semble qu'il n'y a pas de distinction à faire : *at a red light* et *if the light is red* sont tous deux des cadratifs, et il n'est pas étonnant que les analyses soient identiques.

Cependant, ces exemples les amènent à en considérer d'autres, dans lesquels structure informationnelle et structure syntaxique ne se superposent pas, et où le rhème par exemple englobe une partie de la principale et la subordonnée :

- (28) – What should I do after 5PM?
 – After 5PM, TAKE A BREAK IF YOU'RE TIRED.
 a. *Otherwise*, you'll start making mistakes.
 b. *Otherwise*, carry on until the job is done.
- (29) – Que dois-je faire après 17 heures ?
 – Après 17 heures, FAIS UNE PAUSE SI TU ES FATIGUÉ.
 a. **Autrement**, tu vas te mettre à faire des erreurs.
 b. **Autrement**, continue jusqu'à ce que le travail soit fini.

En (28a), *otherwise* a pour antécédent *take a break* et signifie ainsi *si tu es fatigué et que tu ne fais pas de pause* ; à l'inverse, en (28b), l'antécédent est *if you're tired* et *otherwise* accommode *si tu n'es pas fatigué*. On pourrait considérer, comme le font Kruijff-Korbayová et Webber, une exploitation complexe de la structure informationnelle non moins complexe¹⁶ de la phrase de départ. Il nous semble cependant qu'il est beaucoup plus simple de s'en tenir à la description en cadres : *si tu es fatigué* est un cadre (la position à l'initiale de la proposition n'est pas obligatoire, bien que généralement préférée), et *otherwise* peut soit se placer sous sa portée et avoir pour antécédent *take a break* (28a), soit le prendre pour antécédent et donc le fermer (28b).

Si nous sommes en désaccord avec le cadre adopté par Kruijff-Korbayová et

¹⁶ Nous n'entrons pas ici dans les détails, essentiellement théoriques, de l'approche développée dans Kruijff-Korbayová et Webber (2001) ; elles distinguent en effet non seulement le thème et le rhème, mais aussi le *Background* et le *Focus* (Steedman, 2000), les deux paires de concepts étant orthogonales. Cependant la deuxième, si elle est systématiquement notée dans la description formelle des exemples, n'est pas reprise dans l'analyse.

Webber, il n'en reste pas moins que l'attention portée à la structure informationnelle de l'antécédent est bienvenue. Nous ferons des analyses semblables, sans toutefois oublier les aspects cognitifs de la structure informationnelle au profit des aspects logiques. Qui plus est, nous ne considérerons pas que la structure informationnelle de la phrase précédant *autrement*, au moins en tant qu'elle se fonde sur la prosodie, est établie clairement et définitivement dès que cette phrase est énoncée : au contraire, la sélection de l'antécédent opérée par *autrement* dépend en grande partie d'*autrement* lui-même, ou plutôt de ce qui le suit, c'est-à-dire de son contexte droit.

3 FONCTIONNEMENT DANS LE DISCOURS : WEBBER ET ALII (2003)

Le travail présenté dans Webber *et alii* (2003) n'est pas simplement une étude d'*otherwise*, mais une tentative de théorisation de la différence entre, d'un côté, les « connecteurs structuraux » tels que *and, or, so, but, although, whereas* et *when*, ainsi que la simple adjacence de deux propositions, et de l'autre côté les « adverbiaux de discours » tels que *then, nevertheless, instead* et – c'est celui-ci qui nous intéressera – *otherwise*¹⁷. Selon ces auteurs, les connecteurs structuraux impliquent une relation entre des unités de discours adjacentes, tandis que les adverbiaux de discours sont des anaphores dont l'antécédent est extrait ou dérivé du contexte gauche. Cette recherche nous intéresse donc en ce qu'elle pose la question de la récupération de l'antécédent d'*otherwise*.

3.1 Différence entre connecteurs structuraux et adverbiaux de discours

Les connecteurs structuraux ont deux propriétés essentielles concernant le lien entre un prédicat et ses arguments, le prédicat étant le connecteur lui-même et les arguments les propositions qu'il conjoint : ce lien peut être étiré (*stretched*), comme dans l'exemple suivant :

¹⁷ Cet article est par ailleurs l'élaboration de travaux précédents moins développés, à savoir Webber *et alii* (1999a) et Webber *et alii* (1999b) pour les aspects qui nous intéressent.

- (30) a. *Although* John is very generous –
 b. if you need some money,
 c. you only have to ask him for it –
 d. he's very hard to find.

Bien que *John soit très généreux – si tu as besoin d'argent, tu n'as qu'à lui demander – il est très dur à trouver.*

Ici le premier argument, la proposition *John is very generous*, est élaboré par une proposition complexe (deux propositions dans la notation de l'article), ce qui étire le lien qu'il entretient avec le prédicat *although* et le second argument *he's very hard to find*.

La deuxième propriété est que ce lien ne peut pas être croisé. Ainsi l'exemple suivant est-il mal formé (la ponctuation est celle de l'article) :

- (31) a. *Although* John is very generous –
 b. if you need some money –
 c. he's very hard to find –
 d. you only have to ask him for it.

Bien que *John soit très généreux – si tu as besoin d'argent – il est très dur à trouver – tu n'as qu'à lui demander.*

À l'inverse, les adverbiaux de discours admettent le lien croisé :

- (32) a. Because Fred is ill
 b. you will have to stay home
 c. whereas *otherwise* the two of you could have gone to the zoo.

Comme Fred est malade, vous allez devoir rester à la maison, alors qu'autrement vous auriez pu aller ensemble au zoo.

Ici *otherwise* récupère l'antécédent *John is ill* et ce faisant croise la dépendance structurale créée par *because* entre les deux premières propositions.

3.2 Les adverbiaux de discours comme des anaphores

Qui plus est, toujours selon Webber *et alii* (2003), les adverbiaux de discours ont le fonctionnement d'anaphores et peuvent prendre un antécédent implicitement dérivé du contexte :

- (33) Do you want an apple? *Otherwise* you can have a pear.
Tu veux une pomme? Autrement tu peux avoir une poire.

Dans cet exemple l'antécédent d'*otherwise* est la réponse positive (dont *otherwise* inverse la polarité) à la question posée. Webber *et alii* considèrent que résoudre une telle anaphore par des connexions structurales nécessiterait des transformations complexes et l'introduction d'éléments invisibles dans le discours, ce que leur solution évite. Malheureusement, de telles séquences se retrouvent avec la simple adjacence, que Webber *et alii* classent avec les connecteurs structuraux :

- (34) Tu veux une pomme ? J'en ai acheté un kilo.

Dans cet exemple, le calcul de la relation entre la question et la seconde phrase nécessite qu'on récupère à partir de la question une réponse positive ; or cette relation n'est établie que par l'adjacence des deux propositions.

Comme les anaphores, les adverbiaux de discours ne respectent pas la Frontière Droite (Asher, 2005, et ici (p. 21)), à l'inverse des connecteurs structuraux (illustrés ici par *or*) :

- (35) a. If the light is red, stop, *otherwise* you'll get a ticket.
 b. If the light is red, stop, *or* you'll get a ticket.
Si le feu est rouge, tu t'arrêtes, autrement/ou tu vas avoir une amende.
- (36) a. If the light is red, stop, *otherwise* go straight on.
 b. If the light is red, stop, *or* go straight on.
Si le feu est rouge, tu t'arrêtes, autrement/ou tu continues.

Les exemples en (35) sont équivalents, mais pas ceux en (36) (le second ne peut pas être interprété comme *Si le feu est rouge, tu t'arrêtes, ou bien (si le feu n'est pas rouge) tu continues* mais seulement comme *Si le feu est rouge, tu t'arrêtes, ou bien tu continues (mais c'est ta responsabilité!)*, c'est-à-dire que *or* ne peut pas cibler *Si le feu est rouge*). L'explication de Webber *et alii* est que la proposition seule *If the light is red* n'est pas sur la Frontière Droite (bien qu'elle le soit dans l'unité qu'elle forme avec *stop*), et reste donc inaccessible à *or*, à l'inverse de *stop*. Cependant, on peut se demander si la présence de *if the light is red* à droite (donc sur la Frontière Droite) change grand-chose :

- (37) Stop if the light is red, *or* go straight on.
Tu t'arrêtes si le feu est rouge, ou continue.

La conditionnelle est-elle beaucoup plus accessible? N'a-t-elle pas plutôt un potentiel cadratif que *or* n'a pas la possibilité de changer? Au demeurant, *stop* reste parfaitement accessible, et n'est résolument plus sur la Frontière Droite.

Qui plus est, Webber *et alii* utilisent *although* et *on the one hand ... on the other hand* pour illustrer la propriété qu'ont les connecteurs structuraux d'étirer le lien entre le prédicat et les arguments, mais utilisent *or* pour illustrer la contrainte de la Frontière Droite avec ces mêmes connecteurs structuraux, si bien que l'argumentation n'est pas très rigoureuse quand il s'agit d'utiliser la Frontière Droite, ignorée dans le premier cas (où pourtant elle aurait sa place) et considérée comme un argument déterminant dans le second. Par ailleurs, que les anaphores ne respectent pas la Frontière Droite est une affirmation qui va contre toutes les analyses habituellement faites de la structure du discours et n'est justifiée que par le seul exemple (36) – pour lequel on pourrait trouver bien d'autres raisons expliquant cette apparente violation de la Frontière Droite : en premier lieu, parce que la conditionnelle est un cadre, et qu'en ce sens elle est bien sur la Frontière Droite, et accessible ; cela va de pair avec l'exemple (37), où même si la conditionnelle est incontestablement sur la Frontière Droite, il reste difficile d'en faire un point d'attache. Comme seul *or* est utilisé pour démontrer que les connecteurs structuraux « ont la vue courte », il est en fait plus logique de tirer

des conclusions sur cette conjonction plutôt que sur l'ensemble des connecteurs structuraux.

Enfin, dernière ressemblance avec les anaphores, la signification des adverbiaux de discours covarie avec l'antécédent, particulièrement dans les *donkey sentences*. Bien que les *donkey sentences* soient bien plus un problème que la sémantique formelle se pose à elle-même plutôt qu'un véritable problème linguistique¹⁸, puisque cet argument fait partie du raisonnement de Webber *et alii* (2003), examinons-le malgré tout. La question des *donkey sentences* (Geach, 1962, Kamp, 1981 et Corblin, 2002 pour une introduction en français) est illustrée par les exemples suivants :

- (38) Tout fermier possède un âne.
 $\forall x (\text{fermier}(x) \rightarrow \exists y (\text{âne}(y) \wedge \text{possède}(x, y)))$
- (39) Tout fermier qui possède un âne le bat.
 a. $\forall x (\text{fermier}(x) \wedge \exists y (\text{âne}(y) \wedge \text{possède}(x, y)) \rightarrow \text{bat}(x, y))$
 b. $\forall x \forall y (\text{fermier}(x) \wedge \text{âne}(y) \wedge \text{possède}(x, y) \rightarrow \text{bat}(x, y))$

(39a) est la représentation logique attendue de l'énoncé (39), à la manière de (38) : l'article indéfini *un* (dans *un âne*) y est traduit par un quantificateur existentiel. Cependant, cette représentation n'est pas une proposition, parce que la variable y dans $\text{bat}(x, y)$ est libre : elle n'est en effet pas liée par le quantificateur dont la portée se limite à l'expression qui le suit entre parenthèses. On aurait d'ailleurs très bien pu dénoter cette variable avec z . L'interprétation correcte de (39) est (39b), mais dans cette représentation, *un* est rendu par un quantificateur universel, si bien qu'on se trouve amené à représenter l'article indéfini par un quantificateur tantôt existentiel et tantôt universel, ce qui pose problème à la sémantique formelle, pour laquelle une représentation des indéfinis unique et indépendante du contexte est souhaitable (selon le principe de compositionnalité : le sens d'une expression est la combinaison du sens des éléments qui la constituent). Peu important ici

¹⁸ Disons que c'est un problème linguistique si l'on considère que les principes sur lesquels s'appuie la sémantique formelle sont solides et donc que les problèmes de représentation qui s'y posent – comme les *donkey sentences* – nous renseignent sur le langage.

les solutions qui ont été apportées à ce problème (cf. Groenendijk et Stokhof, 1991 et Kamp et Reyle, 1993, pour deux approches différentes), l'idée importante qui nous occupe ici est que le pronom *le* covarie avec son antécédent *un âne* (à chaque fermier son âne). Selon Webber *et alii*, la même covariation a lieu avec les adverbes de discours :

- (40) Every person selling *The Big Issue* might *otherwise* be asking for spare change.

Toute personne qui vend The Big Issue [journal vendu par des sans-abris] ferait peut-être la manche autrement.

Dans cet exemple, *otherwise* « envisage chaque personne faisant la manche si cette personne ne vendait pas *The Big Issue* » (Webber *et alii*, 2003, p. 554), et donc *otherwise* covarie avec l'interprétation de la première proposition.

Conséquemment, les adverbiaux de discours nécessitent une représentation qui suive le schéma (41b) et pas le schéma (41a) ; dans les deux, *p* et *q* sont les propositions reliées et jouent le rôle d'arguments pour les prédicats que sont les connecteurs et les adverbiaux :

- (41) a. $conn(p, q)$
b. $p \wedge adv(e, q)$

La différence est que les adverbiaux dérivent leur premier argument de *p*, le produit de cette dérivation étant *e*.

Pour autant qu'on accepte les présupposés et la pertinence de cette analyse, il n'y a rien à y redire – sinon qu'on ne voit pas très bien en quoi elle ne s'applique pas aux connecteurs structuraux comme *when*. Quelle différence, en effet, entre ce dernier et *then* (adverbial de discours), dans les deux exemples suivants (le premier est tiré de l'article) ?

- (42) Anyone who has developed innovative new software has *then* had to hire a lawyer to protect his/her interests.

Toute personne qui a développé une application novatrice a dû ensuite engager un avocat pour protéger ses intérêts.

- (43) Everybody hires a lawyer to protect his/her interests *when* he/she has developed innovative new software.

Toute personne engage un avocat pour protéger ses intérêts quand elle a développé une application novatrice.

La subordonnée *quand elle a développé une application novatrice* ne covarie-t-elle pas avec avec la première proposition ? La concomitance des deux évènements dénotés ne vaut pourtant que dans une interprétation distributionnelle, c'est-à-dire pour *toute personne* prise individuellement, exactement comme avec *then*.

À vrai dire, la thèse de Webber *et alii* (2003) selon laquelle les « connecteurs structuraux » et les « adverbiaux de discours » fonctionnent différemment est difficilement contestable – elle est presque triviale ! Le problème de leur analyse, outre la création de deux catégories un peu fourre-tout (par exemple, l'adjacence, *or* et *on the one hand ... on the other hand* se retrouvent classés ensemble, comme si du point de vue de la sémantique du discours, rien ne les distinguait), est que les auteurs s'intéressent à des questions de représentation plutôt qu'au fonctionnement des marqueurs qu'ils étudient. Par exemple, même si presque tous les connecteurs structuraux sont régulièrement dénommés « conjonctions » (de coordination ou de subordination) dans l'article, rien n'est dit d'une différence pourtant difficile à ignorer entre conjonctions et locutions adverbiales : les conjonctions ont une distribution fixe (en début de syntagme, ou plutôt en début de proposition pour ce qui nous occupe), alors que les adverbiaux sont des circonstants mobiles dans la phrase. Du coup, s'il existe une différence entre connecteurs structuraux et adverbiaux, c'est avant tout une différence syntaxique, et reconnaître cela permet en retour d'expliquer la différence sémantique : en effet, selon les auteurs, les connecteurs structuraux respectent la Frontière Droite, à l'inverse des adverbiaux ; mais la réalité est plus subtile : les adverbiaux respectent, jusqu'à preuve du contraire, la Frontière Droite (qui est plus que seulement la dernière proposition et implique une étude des relations de discours, sans parler des topiques et de la « remontée » des référents qu'ils permettent – voir ici même p. 21 et Asher,

2004b, 2004a) ; les connecteurs structuraux (ou conjonctions), quant à eux, sont myopes et n'exploitent pas pleinement la Frontière Droite, mais uniquement la dernière proposition, ou au mieux l'avant-dernière si la dernière est très fortement marquée comme parenthétique. En ce sens, il est d'ailleurs assez malvenu de regrouper des marqueurs aussi différents que *or* (conjonction à très courte vue qui peut aussi fonctionner à l'intérieur de la phrase), *although* (subordonnant de plus grande portée puisqu'il assure la solidité de la structure) et *on the one hand ... on the other hand* (circonstant mobile dans la phrase, à très grande portée, cette dernière étant sans doute limitée par la mémoire de l'interlocuteur).

Il aurait été certes plus fructueux – mais admettons que ce n'était pas le projet des auteurs – de tenter de situer les divers marqueurs étudiés dans le continuum qui va des adverbes « pleins » aux conjonctions en passant par les connecteurs (cf. Lamiroy et Charolles, 2004, et pour ce qui relève plus précisément d'*autrement*, Lamiroy et Charolles, 2005, étudié ici à la section 6, p. 73). Au contraire, Webber *et alii* passent rapidement sur ce qui autorise leur regroupement en deux grandes classes pour consacrer l'essentiel de leur article à la formalisation de l'anaphore et de la structure du discours.

En conséquence, cet article nous éclaire assez peu sur *otherwise*, et guère plus sur les anaphores en général, comme le note Asher (2004a) :

(...) of course these expressions are anaphoric. It's also clear in SDRT that such adverbials allow anaphoric dependencies that apparently violate the Right Frontier Constraint (...). The problem with Webber *et alii*'s view about discourse adverbials is that it doesn't tell us anything about how discourse adverbials contribute to discourse structure and how these help resolve ellipses – in fact that account doesn't tell you anything about which discourse relation accompanies any attachment. On the other hand, there's lots of evidence in the works cited above that shows that discourse adverbials do contribute to discourse structure (...).¹⁹

19 « Bien sûr que ces expressions (*les adverbiaux de discours*) sont anaphoriques. Il est clair aussi en SDRT que ces adverbiaux autorisent des liens de dépendance anaphorique qui violent en apparence la Contrainte de la Frontière

(Asher, 2004a, p. 258-259)

Pour le dire autrement : les auteurs soulèvent des questions intéressantes mais y répondent étrangement !

4 L'APPROCHE SÉMANTIQUE D'INKOVA-MANZOTTI (2002)

Dans son article, Inkova-Manzotti (2002) s'intéresse à l'opération sémantique effectuée par *autrement* connecteur dans le lien qu'il opère entre les deux propositions qu'il relie (la question de savoir quelle est la nature syntactico-sémantique de ce qu'effectivement *autrement* relie n'est pas posée). L'auteur se place dans le cadre de l'*Update Semantics* de Veltman (1996) et considère la compréhension du discours comme une série de *mises à jour* successives. *Autrement* connecteur met à jour le discours avec une proposition extraite du contexte gauuche, mais seulement en partie : sa valeur de vérité n'est pas la même. C'est en ce sens qu'Inkova-Manzotti parle d'*accommodation* (d'après Lewis, 1979) : *autrement* connecteur ne récupère pas simplement une proposition, mais la négation de celle-ci, qui est une proposition *accommodée* puisqu'une opération sémantique implicite est nécessaire à la compréhension.

Inkova-Manzotti distingue ensuite un emploi « prototypique » (concernant plus de 40% des emplois de son corpus), illustré par l'exemple suivant :

(44) Téléphone à Marie, **autrement** elle se fâchera.

Ici *autrement* fonctionne comme la *protase d'une période hypothétique*, c'est-à-dire qu'il récupère une proposition antérieure et émet l'hypothèse de sa négation, en (44) *si tu ne téléphones pas à Marie* (d'où l'expression *hypothèse négative*).

Droite. Le problème avec le point de vue de Webber *et alii* sur les adverbiaux de discours est qu'il ne nous dit rien sur la manière dont les adverbiaux de discours contribuent à la structure du discours et comment ils participent à la résolution des ellipses – en fait, cette solution ne dit rien de la relation de discours qui accompagne tout attachement. D'un autre côté, il y a quantité de preuves dans les travaux cités plus haut (Hardt et Asher, 1997, Asher, Hardt et Busquets, 2001) montrant que les adverbiaux de discours contribuent bien à la structure du discours. »

La proposition qui suit *autrement* (ici *elle se fâchera*) est comprise comme une conséquence de cette hypothèse. Le schéma logique de cet emploi prototypique (dans la notation d’Inkova-Manzotti) est donc :

$$(45) \quad p; \neg p \rightarrow q / \neg p \in s^{autr}$$

où p est, dans l’exemple (44), *Téléphone à Marie*, et q *elle se fâchera*. Cela se lit : on pose p , puis on pose que $\neg p$ implique q , avec $\neg p$ appartenant à l’état d’information alternatif ouvert par *autrement* (s^{autr}). Inkova-Manzotti émet l’hypothèse que « la possibilité d’instaurer un lien implicatif entre $\neg p$ et q représente une des contraintes imposées par *autrement* aux contenus propositionnels des éléments qu’il relie » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 113), et attire alors l’attention sur des exemples comme le suivant :

- (46) Il a toujours tout raconté à Marie : il lui téléphonait,
autrement il lui écrivait.

dans lequel *ne pas téléphoner* et *écrire* ne sont pas dans une relation de cause à conséquence (quoiqu’on verra qu’elle existe toujours en arrière-plan) mais représentent les deux branches d’une alternative.

Inkova-Manzotti résout la difficulté en rejetant l’hypothèse de départ (celle d’un lien implicatif) et caractérise *autrement*, comme *si*, qu’*autrement* convoque implicitement, comme un *introduceur d’espace*, reprenant les travaux, entre autres, de Fauconnier (1984). Le connecteur « ouvre un état d’information, c’est-à-dire un ensemble de mondes dans lesquels $\neg p$ est vrai, et dans lequel doit être évalué q » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 116).

Cependant, *autrement* connecteur n’est pas un simple *si ... ne ... pas ...* (ou même plus précisément *si $\neg p$* , puisqu’*autrement* accommode n’importe quelle proposition en inversant sa polarité) : Inkova-Manzotti observe des différences de distribution entre une véritable proposition en *si* et une proposition équivalente accommodée par *autrement*. Outre son emploi « standard », *si* admet aussi par exemple un emploi *oppositif* illustré en (47) :

- (47) a. S'il a de l'esprit, il a en revanche un sale caractère.
 b. S'il a de l'esprit, il a aussi du cœur.

où *s'il a de l'esprit* signifie *je t'accorde qu'il a de l'esprit, mais...* Inkova-Manzotti considère qu'*autrement* ne fonctionne pas dans un environnement équivalent parce qu'il « ouvre toujours un état d'information alternatif à l'état d'information réel » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 118). On peut cependant s'interroger sur la validité d'exemples tels que (48a) et (48b), adaptations de (47a) et (47b) avec *autrement* (*il a de l'esprit* est modifié en *il n'a pas d'esprit* afin qu'*autrement* accommode la proposition d'origine) :

- (48) a. Il n'a pas d'esprit, **autrement** il a en revanche un sale caractère.
 b. Il n'a pas d'esprit, **autrement** il a aussi du cœur.

Assurément ces énoncés ne sont pas facilement acceptables, sauf à y comprendre *autrement* comme *si je t'accorde qu'il a de l'esprit, alors...*, et pas simplement comme *il n'a pas d'esprit*, comme si *autrement* devait accommoder non seulement le contraire de la proposition qui lui sert d'antécédent, mais aussi un acte de langage qui n'est pas présent dans cette proposition (ici, la concession). Pour Inkova-Manzotti, cependant, c'est là le signe que « *p* et *q* doivent appartenir à des états d'information différents » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 118), alors que l'emploi concessif de *si* n'ouvre pas un espace hypothétique (et donc différent du monde réel) mais articule deux propositions considérées comme vraies.

L'emploi *austinién* de *si*, illustré en (49a), ne convient pas non plus à *autrement*, selon Inkova-Manzotti – mais ici il semble que ce soit dû à une erreur d'analyse des exemples. En effet, Inkova-Manzotti compare (49a) avec (49b) :

- (49) a. Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo.
 b. Si tu n'as pas soif, il y a de la bière dans le frigo.

et fait de (49b) l'interprétation de *autrement il y a de la bière dans le frigo*.

Seulement, pour que l'exemple ait un sens, il faut qu'*autrement* accommode la même proposition que dans l'exemple avec *si*, à savoir *si tu as soif*. Un contexte adéquat étant donné, on constate qu'*autrement* convient parfaitement pour l'emploi austinien :

- (50) Tu n'as pas soif? **Autrement**, il y a de la bière dans le frigo.

Il est vrai qu'on se dirige alors vers une interprétation métalinguistique, qui est le propre de l'emploi austinien (*je dis q pour le cas où p, je dis qu'il y a de la bière dans le frigo pour le cas où tu aurais soif*), et qu'ainsi on s'éloigne déjà d'*autrement* connecteur prototypique pour aborder *autrement* rupteur de topique, que n'étudie pas Inkova-Manzotti. On ne peut cependant pas, comme on le verra, tracer une frontière nette entre les deux emplois – et il n'y a d'ailleurs pas *deux* emplois mais une palette d'emplois qui parcourent l'intervalle entre *autrement* connecteur prototypique et *autrement* rupteur de topique prototypique, ce qui est la marque d'une grammaticalisation récente.

Inkova-Manzotti (2002) étudie ensuite l'emploi « de complémentarité » d'*autrement*, dans lequel il ne s'agit pas d'accommoder l'inverse d'une proposition du contexte précédent, mais de soustraire celle-ci d'un ensemble évoqué par la proposition suivant *autrement*, par exemple :

- (51) Je n'ai pas de farine. **Autrement**, j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

Dans cet exemple, la farine est exclue de l'ensemble des ingrédients nécessaires à la réalisation d'une tarte (plus précisément, l'état de fait *ne pas avoir de farine* est exclu des états de fait nécessaires pour faire une tarte). En conséquence, il n'y a pas de disjonction des états d'information entre *ne pas avoir de farine* et *faire une tarte* – en fait, pour Inkova-Manzotti, il n'y a pas d'accommodation d'une proposition antérieure. Si on peut mettre en doute cette dernière assertion (il y a accommodation d'une proposition métalinguistique *si on ne considère pas*

le fait que je n'ai pas de farine), il n'en reste pas moins que les deux emplois sont tout à fait différents : l'emploi prototypique envisage un état d'information alternatif au monde réel, alors que l'emploi de complémentarité rend compatibles deux états pourtant contraires (ici, *ne pas avoir de farine* et *faire une tarte*) en « oubliant » temporairement le premier, le temps d'asserter le second. Pour nous, le fonctionnement d'*autrement* n'est ici plus sémantique mais structurel, au sens où il agit sur la structure du discours : il change de topique, même si on n'est pas encore dans l'emploi d'*autrement* rupteur de topique prototypique. Quoi qu'il en soit, Inkova-Manzotti se concentre sur l'emploi d'hypothèse négative dans le reste de son article, à juste titre semble-t-il puisque l'emploi de complémentarité aurait demandé des analyses bien différentes.

Inkova-Manzotti affine ensuite son analyse d'*autrement* connecteur (qu'elle appelle « *autrement* d'hypothèse négative »), et distingue deux cas de figure pour p , c'est-à-dire la proposition qui précède *autrement* et lui sert d'antécédent : soit p est un état de choses réel, et alors *autrement q* envisage ce qui se passerait si p n'était pas le cas :

- (52) Je suis trop souffrant de mon « zona » pour pouvoir m'habiller. **Autrement** j'irais chez vous.

(Flaubert, *Correspondance*, 1876)

Ou alors, p est modalisé, qu'il soit souhaitable (53), probable (54), ou hypothétique (55) :

- (53) Il faut que tu partes tout de suite, **autrement** tu seras en retard.

- (54) Il a dû rater son train, **autrement** il serait déjà là.

- (55) S'il fait beau, on peut se promener. **Autrement** on peut aller au cinéma.

Les différences sont grandes entre ces emplois, ce qu'on abordera ailleurs, mais ils ont un point commun : p et q n'appartiennent jamais au même état d'information :

soit p est réel et pas q , soit les deux sont irréels. Les marques linguistiques de la dissociation des états d'information sont les suivantes : si p est réel, q est contre-factuel (52) ; si p est potentiel, q l'est aussi. En conséquence, la phrase exprimant q ne comporte jamais de verbe conjugué aux temps passés de l'indicatif, puisque ceux-ci ne permettent pas d'interprétation autre que réelle. À l'inverse p ne peut pas être contrefactuel.

Cependant Inkova-Manzotti cite le contre-exemple suivant :

(56) Il mangeait lentement, **autrement** il digérait mal.

Elle l'explique par le fait que « l'imparfait et le conditionnel introduisent une rupture, dès lors un effet de non-pertinence et donc un rejet dans le possible ou le contre-factuel » (Mélis, 2001, p. 79). On peut faire une analyse similaire avec le même exemple au présent, en considérant la valeur habituelle du présent de l'indicatif :

(57) Il mange lentement, **autrement** il digère mal.

Il est en fait plus simple de considérer que l'hypothèse de départ (p et q n'appartiennent pas au même état d'information) doit être amendée sous la forme suivante : p et q étant incompatibles, il ne doivent pas être vrais en même temps – ce qui n'empêche pas que tous deux soient vrais. On peut donc, sans s'arrêter au sémantisme du présent et de l'imparfait, justifier l'existence de (56) et (57) par la simple constatation que p et q ne sont pas vrais en même temps, ce que permettent le présent et l'imparfait.

En ce sens *autrement* rejoint *si* qui, quand il construit une hypothèse, n'implique pas toujours que la proposition hypothétique ne soit pas réalisée ; *si* a alors le sens de *à chaque fois* ou *quand* :

(58) S'il mange trop vite, il digère mal.

D'ailleurs, avec l'imparfait, c'est cette valeur de *si* qui est la plus évidente (Aptek-

man, 2006, p. 279).

Cette précision n'invalide en rien l'étude d'Inkova-Manzotti. Cela permet seulement de réduire le noyau d'opérations qui définissent *autrement* : considérer une proposition alternative – c'est écrit dans sa morphologie ! – à une proposition antérieure. Il n'en reste pas moins que, dans son emploi prototypique de connecteur, *autrement* s'emploie généralement avec des états de choses différents. C'est aussi que cet emploi prototypique opère une justification, qui consiste à appuyer l'acte de langage associé à p , qui dans ce cas de figure est potentiel.

La manifestation la plus courante de cette opération de justification argumente en faveur de la réalisation d'une requête exprimée en p , comme dans l'exemple suivant :

- (59) On doit pas me parler de ça sans prévenir. **Autrement**,
je ne peux pas m'empêcher de ressauter, c'est les nerfs.
(Bernanos, *Monsieur Ouine*, 1943)

Inkova-Manzotti (2002) remarque que « ni l'emploi de *autrement* ni la présence d'un acte de requête à gauche ne déclenchent automatiquement la lecture justificative de l'énoncé » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 31) : il faut par ailleurs que q soit une assertion, comme le montre (60), où il n'y a pas de justification (seulement l'énoncé d'une alternative) :

- (60) Achète-moi une Mercedes ! **Autrement** ne m'appelle plus !

Inkova-Manzotti remarque un autre fait intéressant : le raisonnement à l'œuvre dans la justification d'une requête est que q est une conséquence négative de $\neg p$, et donc que p est souhaitable pour éviter cette conséquence (en (59), *ressauter (sic)* est une conséquence de *parler de ça sans prévenir*, conséquence négative qui appuie la requête de ne pas parler de ça sans prévenir). Or « la perception négative de q est aussi due à cette combinaison d'actes illocutoires (requête + assertion) » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 31), c'est-à-dire que q n'est pas négatif *a priori*, selon

une connaissance partagée ou un savoir encyclopédique, mais seulement par sa présence dans l'opération de justification, comme en témoigne l'exemple suivant :

- (61) N'invite pas Pierre, **autrement** il t'apportera vingt millions de cadeaux.

Recevoir vingt millions de cadeaux n'est pas catalogué comme une situation non souhaitable, au contraire. Il n'empêche que dans cet exemple, c'est le cas. Du coup, il y a une forme de circularité : l'opération de justification étaye p grâce à q , conséquence indésirable de $\neg p$, mais que q soit indésirable naît justement de son utilisation dans cette opération de justification. Mais la circularité ne ressort que quand on l'envisage dans le cadre d'une sémantique étroitement compositionnelle : au contraire, si on envisage la séquence p *autrement* q comme un tout qui n'est pas la somme de ses parties, mais une *construction* dans une certaine mesure inanalysable (Tomasello, 2003, Goldberg, 2006), alors on comprend que, comme toute construction, celle-ci force le sens des éléments qui y entrent. Dans notre cas, q est perçu négativement et soutient p par un raisonnement *a contrario*.

Inkova-Manzotti s'intéresse ensuite à la justification avec une assertion en p , et relève les points suivants : p est formulée comme une hypothèse (par exemple grâce à une modalité épistémique, avec un verbe comme *devoir* ou bien un adverbe comme *probablement*) ; il y a une implication de $\neg p$ (accommodée par *autrement*) à q , et q est fausse ; par *modus tollens*, $\neg p$ est fausse, et donc p est vraie. Il y a donc création d'information par inférence. Inkova-Manzotti compare les deux exemples (62) et (63), le premier ne comportant pas de justification car p (*tu n'étais pas là... d'être sage*) n'est pas une hypothèse mais un fait établi ; le second exemple opère une justification, et en effet p est modalisé par *il paraît* :

- (62) Ma vache non plus n'est pas triste comme toi... Tu n'étais pas là, lorsque l'oncle Pascal me l'a donnée, en me faisant promettre d'être sage. **Autrement**, tu aurais vu comme elle était contente quand je l'ai embrassée pour la première fois.

(Zola, *La Faute de l'Abbé Mouret*, 1875)

- (63) Il paraît, ma bonne et chère amie, qu'il s'est perdu quelque'une de mes lettres. **Autrement** tu ne me reprocherais pas d'écrire rarement.

(Michelet, *Correspondance*, 1835)

Les contextes gauches qui permettent une lecture justificative admettent d'être modalisés par *devoir* (en (62), *devoir* est possible, mais la proposition change de sens). À l'inverse, les adverbes « factifs » comme *heureusement* empêche cette lecture. C'est la différence entre les deux exemples suivants :

- (64) a. Pierre est parti/doit être parti. **Autrement** sa voiture serait sur le parking.
 b. Heureusement, Pierre est parti. **Autrement** sa voiture serait sur le parking.

(64a) se glose par *J'é mets l'hypothèse que Pierre est parti car s'il n'était pas parti, sa voiture serait sur le parking*, tandis que la glose de (64b) serait *Heureusement que Pierre est parti, car du coup sa voiture n'est pas sur le parking*. Il est intéressant de noter que (64a) peut se lire sans justification, tandis que (64b) ne peut pas se lire avec. Cela s'explique par le fait que la modalisation épistémique en (64a) n'est pas nécessairement la cible d'*autrement*, bien que ce soit la lecture la plus courante ; est ainsi révélée la complexité de l'opération effectuée par *autrement*, qui dans son antécédent peut sélectionner diverses cibles. À l'inverse en (64b), il ne peut pas y avoir de lecture justificative parce qu'*heureusement* interdit toute modalisation épistémique, et ainsi *autrement* ne peut trouver la cible adéquate.

Enfin Inkova-Manzotti (2002) s'intéresse à la justification avec une question en *p*. Elle note qu'il faut exclure les questions partielles, parce qu'elles ne permettent pas à *autrement* d'accommoder une proposition assertive, à la différence des questions totales. Quant à la sélection de l'antécédent, l'auteur considère que « la question ouvre deux états d'information alternatifs : dans l'un *p* est vrai, dans l'autre il est faux. *Autrement* va choisir celui où *p* est vrai et à partir de cet état ouvrir l'état d'information *s^{autr}* dans lequel *p* est faux et *q* vrai (...) Ainsi, les

interronégatives et les questions orientées négativement en X (= *la phrase dont le sens est p*) marchent moins bien à cause de leur orientation vers $\neg p$, c'est-à-dire l'état d'information (ii) ouvert par la question, alors que *autrement* sélectionne l'état d'information (i) dans lequel *p* est vrai » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 137). Elle considère les deux exemples suivants :

- (65) a. Tu aimes les pâtes ? **Autrement** on pourrait aller manger du poisson chez « Le Portugais ».
 b. Tu n'aimes pas les pâtes ? **Autrement** on pourrait aller manger chez Sabbatini : il en fait de très bonnes.

Selon elle, (65a) est acceptable, mais pas (65b)... alors que nous avons le sentiment inverse ! Plus abstraitement, il ne nous semble pas qu'*autrement* sélectionne une quelconque proposition négative, mais simplement $\neg p$, c'est-à-dire l'inverse de la proposition *p* dans le contexte gauche ; si cette dernière est elle-même négative, alors $\neg p$ est positive. En d'autres termes, *autrement* n'accommode pas une proposition à polarité négative, mais à polarité inversée par rapport à l'antécédent, ce que par ailleurs Inkova-Manzotti semble admettre dans le reste de son article, quand *p* est une assertion.

Il nous semble d'ailleurs que non seulement *autrement* peut mais encore doit justifier l'interrogation, sans quoi l'énoncé est inacceptable, ce qui expliquerait pourquoi (65a) est boiteux : il n'y a pas de raison de demander à l'interlocuteur s'il aime les pâtes, si ce qui est envisagé est d'aller manger du poisson. En (65b), au contraire, le locuteur s'assure par la question que l'interlocuteur n'aime pas les pâtes, et dans le cas contraire, envisage d'aller en manger.

Nous irions plus loin dans le raisonnement : si *autrement* peut, d'un point de vue technique, succéder à une question, c'est seulement parce qu'il la justifie. Sans cette hypothèse, on ne peut expliquer pourquoi il accommode la proposition inverse à celle qu'exhibe en surface la question. Une question totale n'a en effet normalement aucune polarité, ou plutôt la polarité positive y est neutre. Si au contraire la question est orientée par un sous-entendu, on peut considérer qu'elle a une réelle polarité sous-jacente : or la justification, par une stratégie argumentative,

réalise cette orientation, et *autrement* peut sélectionner la polarité adéquate. Reste à savoir pourquoi, à partir d'une question à forme positive, *autrement* accommode une négation, et vice-versa. On pourrait avoir en effet tantôt une polarité, tantôt telle autre, selon la justification et pas selon la question. On tentera deux explications, qui peuvent se compléter. La première, c'est qu'il serait cognitivement plus économique pour un locuteur de traiter la question dans sa forme de surface comme une assertion : la motivation serait donc la simplicité du traitement des données. Partant, la justification respecte cette forme superficielle. D'autant qu'il semble que si p est une question avec la forme d'une assertion (c'est-à-dire marquée uniquement par l'intonation), la justification avec *autrement* marche d'autant mieux. La seconde explication, c'est que le locuteur veut s'assurer de la situation inverse avant de proposer q ; en un sens, c'est donc la réponse avec une polarité inversée à celle de la question qui autorise l'assertion après *autrement* : la question serait déjà préorientée, de même que dans une question rhétorique.

Un des arguments d'Inkova-Manzotti contre la justification par *autrement* est le fait qu'elle soit impossible avec des questions partielles ou alternatives. Seulement ici le problème est que *autrement* ne peut pas accommoder de proposition : ce n'est pas la justification qui échoue, c'est l'accommodation. Il ne s'agit donc pas d'un argument contre la justification directement : on pourrait dire que *autrement* justifie dans la mesure de ses moyens. Nous ne nous prononçons d'ailleurs pas sur le rôle de ce connecteur dans ce processus : de fait, on considère que *parce que* justifie la question qu'il suit à cause de l'impossibilité de l'y rattacher syntaxiquement et sémantiquement. Dans le cas de *autrement*, où ce rattachement est obligatoire, nous ne voyons aucun moyen de décider si la justification relève de ce connecteur ou si c'est une inférence pragmatique. D'un côté, on pourrait arguer qu'à l'inverse de *parce que*, il est impossible de rattacher *autrement* à une phrase manifestant l'acte d'énonciation. De l'autre, on pourrait avancer que, comme *parce que*, *autrement* ne peut en aucune manière se rattacher à une question si on considère son emploi canonique, et donc que le fonctionnement que nous avons analysé n'est que la conséquence du processus de justification. Encore une fois, les gloses pourraient nous mettre sur la voie, mais n'ont pas valeur de démonstration. Il est à remarquer cependant que l'insertion toujours possible

de *parce que* avant *autrement* est un argument en faveur de l'idée selon laquelle *autrement* n'enclenche pas lui-même la justification, mais qu'il la requiert néanmoins systématiquement (puisque cette insertion est toujours possible). Mais *parce que* ne fait peut-être qu'exhiber le phénomène sans y être obligatoirement sous-entendu.

Globalement, Inkova-Manzotti (2002) offre une étude en profondeur de la sémantique d'*autrement* connecteur ; là où nos approches divergent, c'est qu'elle semble attribuer à *autrement* des propriétés sémantiques intrinsèques, alors que pour nous, comme on le verra, *autrement* n'a pas réellement de sens mais en construit par une opération complexe d'anaphore ; cela ne l'empêche pas de se retrouver dans des *constructions* qui imposent un sens aux éléments qui y entrent – mais c'est la construction, pas *autrement* tout seul, qui porte ce contenu sémantique.

5 UNE ÉTUDE SUR CORPUS DE *SINON*: CHAROLLES (2004)

Alors que l'article d'Inkova-Manzotti (2002) s'intéresse plutôt à la sémantique d'*autrement*, Charolles (2004) analyse les contextes d'emploi de *sinon* d'hypothèse négative à partir d'une étude sur corpus²⁰. Ses résultats sont totalement transposables à *autrement*, dans la mesure où nous n'avons jamais rencontré la moindre différence d'emploi entre *sinon* et *autrement* quand ils sont utilisés pour articuler deux propositions. La commutation avec *autrement* est d'ailleurs un des tests employés pour identifier *sinon* d'hypothèse négative²¹.

²⁰ Corpus constitué d'articles du *Monde Diplomatique* publiés entre janvier 1984 et septembre 1998.

²¹ Charolles utilise aussi la commutation avec *faute de quoi* et *sans quoi*. Mais dans un des exemples donnés pour illustrer cette commutation, il nous semble que seul *autrement* se substitue parfaitement à *sinon* :

- (i) Malgré les apparences, les totalitaristes ne sont ni tellement sûrs d'eux-mêmes ni sûrs de leur vérité, *sinon/autrement/?sans quoi??faute de quoi* ils n'auraient pas besoin de la défendre si âprement...

Il semblerait que *sans quoi* et surtout *faute de quoi* sont moins « javellisés » (*bleached*) qu'*autrement* et *sinon* (qui se rejoignent exactement) ; ils nécessitent un antécédent qui ait encore la propriété, même très abstraite, de dénoter

Comme Inkova-Manzotti, Charolles relève l'existence des emplois de complémentarité et décrit brièvement leur nature de rupteurs de topique : « ils introduisent une hypothèse sur l'épuisement d'un topique de discours exploité jusque-là et proposent à l'interlocuteur de rebondir sur un autre » (Charolles, 2004, p. 170). Nous ferons une analyse similaire, sans affirmer cependant que ces emplois « ne sont pas fondamentalement différents » (Charolles, 2004, p. 170) des emplois d'hypothèse négative.

Il n'en reste pas moins que « les subordonnées en *sinon*, comme celles en *si*, servent de thème ou de topique pour *q* » (Charolles, 2004, p. 171). Les subordonnées en *si* sont fréquemment annoncées dans le contexte gauche (Ford et Thompson, 1986) ; celles en *sinon* le sont toujours, et pour cause : *sinon* est anaphorique. Elles sont donc bien des topiques par l'amont et pour l'aval (Haiman, 1978, Jacobs, 2001, Charolles, 2003, cf. aussi section 1.2, chapitre 1, p. 21). D'ailleurs, dans le corpus utilisé, *sinon* n'apparaît jamais après l'apodose (c'est-à-dire *q*), mais toujours avant, un trait qu'on retrouve à l'oral, où la postposition d'*autrement* reste minoritaire, et marquée par l'intonation.

Charolles s'intéresse au contexte gauche qui sert d'antécédent à *sinon* et distingue une *phrase d'appui*, qui est la proposition syntaxique contenant le *constituant source*, c'est-à-dire l'antécédent à proprement parler. Par exemple²² :

- (66) a. Tu dois vendre ta terre, *sinon* ils vont te tuer.
 b. Tu ne dois pas vendre ta terre, *sinon* ils vont te tuer.

La source est ce qui est effectivement accommodé par *sinon*, dans nos deux exemples *que l'interlocuteur vende sa terre*. Mais la polarité de cette accommodation dépend d'informations contenues dans la phrase d'appui : en (66a), la phrase d'appui est positive, et du coup l'accommodation est négative (*si tu ne vends pas ta*

quelque chose dont on peut manquer, d'où la difficulté en (i) d'enchaîner sur un groupe verbal tel que *ne pas être sûr de quelque chose*.

²² Dans ce travail, les conventions typographiques suivantes sont adoptées pour distinguer les différents composants de l'antécédent : la phrase d'appui en gras, la source soulignée et en gras (car elle fait partie de la phrase d'appui) et, quand nous introduirons cette notion, la cible en petites capitales, soulignée (car elle fait partie de la source) et en gras (car elle fait partie de la phrase d'appui).

terre); en (66b), c'est l'inverse (*si tu vends ta terre*). Pour autant, la phrase d'appui elle-même n'est pas accommodée, et *sinon* ne signifie pas *si tu (ne) dois (pas) vendre ta terre*.

La phrase d'appui et la source peuvent se superposer totalement; cependant, dans la plupart des cas, elles se distinguent, la source étant bien souvent un groupe infinitif modalisé dans la phrase d'appui, comme en (66); cette modalisation peut être implicite, ou seulement morphologique, auquel cas phrase d'appui et source se superposent à nouveau, comme dans l'exemple suivant :

(67) Vends ta terre, *sinon* ils vont te tuer.

À ce propos, Charolles (2004) relève que 58% des phrases d'appui sont des « énoncés directifs » (ils sont à l'impératif ou contiennent *devoir* déontique, *falloir*, etc.). On a donc 42% de phrases d'appui assertives, mais régulièrement modalisées, si bien qu'au total seulement 25% des phrases d'appui sont des assertions non modalisées, comme dans les exemples suivants :

- (68) La voie biélorusse consiste à éviter la chute du niveau de vie de la population, *sinon* les gens cessent de travailler, critiquent les réformes, et la situation politique devient incontrôlable.
- (69) Il barre ainsi la route à l'extrême-droite. *Sinon*, ce sera l'explosion, et le pays deviendra ingouvernable.
- (70) La migration se maintient, constate de son côté un observateur, parce que ces gens continuent à vivre. *Sinon*, ils repartiraient.

On remarque néanmoins que même ces assertions classées comme non modalisées décrivent des processus en cours et susceptibles de prendre fin, ce qui permet d'envisager une situation alternative. Par exemple, en (68), la chute du niveau de vie est un phénomène que la politique biélorusse s'astreint à éviter, mais qui n'est pas exclu. Dans les deux autres exemples, *barrer la route à l'extrême-droite* et

continuer à vivre dénotent des états de choses dont la réalisation n'est pas acquise. On retrouve d'une certaine manière le présent d'habitude de l'exemple (57), p. 61. Charolles ne fait pas cette distinction, dans les assertions non modalisées, entre procès en cours, et donc réversible, et état de choses établi et irréversible, mais il ne donne qu'un exemple du second cas de figure, ce qui laisse à penser qu'il reste rare :

- (71) Il n'y a pas de Cour de cassation pour examiner la conformité des résolutions du Conseil de sécurité avec sa Charte et ses lois organiques, *sinon* les résolutions 748 et 883 concernant la Lybie auraient été cassées depuis longtemps.

Comme l'écrit Charolles : « les phrases sur lesquelles s'appuie *sinon* se caractérisent (au moins dans notre corpus) par un fort engagement de leur énonciateur (dans plus de la moitié des cas une personne interviewée), soit que celui-ci mette en demeure un destinataire d'agir pour changer un état de choses existant, soit qu'il affirme que tel état de choses est le cas. Cet engagement n'est pas incompatible avec l'interrogation, mais il explique que les emplois de ce type soient rares. Il explique aussi que l'énonciateur éprouve ensuite le besoin d'évoquer ce qui arriverait si les choses n'étaient pas comme il demande qu'elles soient ou comme il affirme qu'elles sont. » (Charolles, 2004, p. 174) En conséquence, la phrase introduite par *sinon* a bien souvent une fonction de justification. Charolles relève d'ailleurs que 38% des constructions avec *sinon* se trouvent en fin de paragraphe, dont 5% en fin de texte, « comme si les hypothétiques négatives étaient bien adaptées pour mettre un point final à une question débattue » (Charolles, 2004, p. 175).

Charolles (2004) s'intéresse ensuite à la position des phrases d'appui par rapport à *sinon*, et relève que 79,5% d'entre elles sont immédiatement adjacentes. Les autres se répartissent en deux classes : 9,5% sont séparées de *sinon* par une incise, et les 11% restants sont en fait elle-mêmes des subordinées en *si*, séparées de *sinon* par la principale. Dans le cas des incises, on relève essentiellement

des incisives « énonciatives », du type *dit-il*, qu'on peut ignorer parce qu'elles n'apportent aucun éclairage sur le fonctionnement de *sinon*²³, ou alors des incisives « élaboratives » qui précisent ou reformulent ce qui est exprimé dans l'antécédent. Par exemple :

- (72) Trois repas par semaine, véritables soupes populaires, sont organisés pour deux cents mineurs et leurs familles par une vingtaine de femmes du « comité des épouses ». Lundi, mercredi, vendredi. Un plat, un dessert. « *Sinon* les gens resteraient chez eux et ils crèveraient de faim ! »

Que seules des incisives élaboratives soient possibles fait sens : l'antécédent de *sinon*, comme tout antécédent, doit rester sur la Frontière Droite. Si on reprend les termes de la SDRT, on dira que les incisives élaboratives entretiennent avec l'antécédent une relation subordonnante, si bien que ce dernier reste accessible²⁴. Cet antécédent n'est pas toujours clair, cependant, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (73) « L'écologie ne peut, hélas ! s'appuyer sur la science de manière inconditionnelle... » : pourquoi cet « hélas » ? Je dirais « heureusement », car c'est cela qui permet à l'homme d'être libre. *Sinon*, il n'y aurait même pas le problème de la « volonté de puissance sans limite » qui est soulevé par l'article.

Ici il n'est pas impossible que, comme le mentionne Charolles, on rattache dans une première compréhension *sinon* à *c'est cela qui permet à l'homme d'être libre*. D'ailleurs on peut se demander si l'antécédent réel (du moins tel que le comprend

²³ Tout au plus nous indiquent-elles qu'entre l'antécédent et *sinon* il n'existe pas de relation « clitique », puisqu'une insertion est possible. L'inverse aurait certes été extrêmement étonnant !

²⁴ C'est un hasard, pour autant que je sache, si l'expression *incise élaborative* est employée dans l'article étudié, et que l'*Elaboration* est considérée en SDRT comme la relation subordonnante prototypique (« Narration is the prototype of a coordinating relation and Elaboration that of subordinating ones », Asher et Vieu, 2005, p. 600).

Charolles, dont nous reproduisons la notation) n'est pas accessible uniquement grâce à la reprise intermédiaire par l'anaphorique *cela*. Si on le supprime avec par exemple la reformulation suivante :

- (74) « L'écologie ne peut, hélas ! s'appuyer sur la science de manière inconditionnelle... » : pourquoi cet « hélas » ? Je dirais « heureusement », car l'homme peut rester libre. *Sinon*, il n'y aurait même pas le problème de la « volonté de puissance sans limite » qui est soulevé par l'article.

La récupération de l'antécédent devient réellement problématique.

Le deuxième cas de figure où l'antécédent et *sinon* ne sont pas contigus est celui où l'antécédent est lui-même une subordonnée en *si* :

- (75) Si celui qui part passe, c'est gagné. *Sinon*, ce n'est qu'une bouche de moins à nourrir.

Ces constructions mettent souvent en place un parallélisme syntaxique en *si p, q ... sinon q'*, dans lequel *sinon* accommode la négation de *si p*, et renforcé par des ressemblances morphosyntaxiques entre *q* et *q'*, en (75) par exemple l'utilisation du présentatif *c'est*. Charolles note cependant qu'un contexte gauche de la forme *si p, q* n'implique pas nécessairement que *sinon* prenne *si p* pour antécédent : ce dernier peut très bien être *q*, auquel cas il n'y a bien sûr aucun parallélisme (et la phrase en *sinon* est sous la portée de la conditionnelle) :

- (76) Si l'on avait mis un tronc d'une façon qui ne leur plaisait pas, on devait revenir en arrière et recommencer. *Sinon* ils n'hésitaient pas à nous frapper.

En conclusion, Charolles (2004) résume les deux contributions principales de *sinon* à l'organisation du discours : au niveau sémantique, il justifie bien souvent une assertion précédente ; au niveau structurel, il forme en général une « séquence

extrêmement solidaire » avec la phrase d'appui. Ces deux propriétés se renforcent bien sûr mutuellement.

6 LA GRAMMATICALISATION D'AUTREMENT: LAMIROY ET CHAROLLES (2005)

Comme Charolles (2004), Lamiroy et Charolles (2005) s'appuient sur des corpus pour étudier *autrement*, avec comme objectif la mise à l'épreuve de l'hypothèse de la grammaticalisation d'*autrement*, depuis l'adverbe de manière jusqu'au connecteur d'hypothèse négative. Dans cette évolution, le sens d'*une autre manière* se perd, mais l'adverbe acquiert un nouveau pouvoir intégratif (il relie deux phrases). En ce sens, la grammaticalisation n'est pas seulement une « javellisation » (*bleaching*) sémantique, car des opérations nouvelles (discursives) deviennent disponibles. Typiquement il y a *subjectification* (Traugott, 1995), c'est-à-dire renforcement pragmatique de la position du locuteur, à travers l'organisation du discours (ou, de façon plus frappante encore, avec les emplois de justification, qui sont bien sûr impossibles avec *autrement* adverbe de manière).

Lamiroy et Charolles énumèrent quatre critères permettant d'identifier une grammaticalisation (cf. Hopper et Traugott, 1993) :

- D'un point de vue sémantique, il y a perte progressive des traits originaux, même si, comme nous venons de le dire, cet appauvrissement du contenu lexical (référentiel) se double d'un enrichissement grammatical et pragmatique (dans notre cas, discursif).
- D'un point de vue syntaxique, l'élément qui se grammaticalise perd les propriétés attachées à sa catégorie syntaxique : par exemple, les actualisateurs ne sont plus possibles (dans notre cas, des adverbes modifiant *autrement*).
- D'un point de vue morphologique, la grammaticalisation entraîne une perte d'autonomie, comme dans le cas typique de l'évolution en affixe.
- Enfin, d'un point de vue phonétique, la grammaticalisation produit une érosion.

Ces critères concernent la grammaticalisation globalement. Pour ce qui relève plus précisément de l'évolution d'un adverbe en connecteur, Lamiroy et Charolles ajoutent qu'il doit pouvoir être utilisé comme adverbe de phrase (extraprédicatif), même si ce n'est pas nécessairement sa seule fonction. Par ailleurs, plus la grammaticalisation est avancée, plus l'adverbe ressemble à une conjonction ; par conséquent, il ne peut plus se placer qu'à l'initiale de la phrase. Les exemples suivants illustrent la différence de grammaticalisation entre *malheureusement* et *seulement*, le second se rapprochant plus de *mais* que le premier (cf. Lamiroy et Charolles, 2004) :

- (77) J'aime les animaux.
 a. *Malheureusement*, j'habite en ville, alors...
 b. J'habite *malheureusement* en ville, alors...
 c. J'habite en ville, *malheureusement*, alors...
- (78) J'aime les animaux.
 a. *Seulement*, j'habite en ville, alors...
 b. *J'habite *seulement* en ville, alors...
 c. *J'habite en ville, *seulement*, alors...
- (79) J'aime les animaux.
 a. *Mais*, j'habite en ville, alors...
 b. *J'habite *mais* en ville, alors...
 c. *J'habite en ville, *mais*, alors...

À partir de ces critères, les auteurs mènent une étude sur corpus²⁵ et constatent qu'*autrement* connecteur est encore loin d'être une conjonction, même s'il est totalement adverbe de phrase : il ne peut pas être clivé (80a), ni postposé (80b), ni mis en question avec *comment* (80c), alors que c'est possible avec *autrement* adverbe de manière (Molinier et Levrier, 2000, Nøjgaard, 1992) :

²⁵ Le corpus est constitué, pour les exemples contemporains, de 100 emplois d'*autrement* adverbe de manière (extraits d'articles de journaux recueillis avec le logiciel GlossNet) et 38 *autrement* connecteur (extraits d'articles tirés de GlossaNet et du *Monde Diplomatique*, ce dernier étant le corpus utilisé dans Charolles, 2004), et pour les emplois plus anciens, de 24 *autrement* adverbe de manière et 16 *autrement* connecteur (extraits de trois textes non narratifs du XIX^{ème} siècle).

- (80) Faites ce qu'on vous demande. **Autrement** vous ne serez pas payé.
- a. *Faites ce qu'on vous demande. C'est **autrement** que vous ne serez pas payé.
- b. *Faites ce qu'on vous demande. Vous ne serez pas payé, et cela **autrement**.
- c. *Faites ce qu'on vous demande. **Autrement** vous ne serez pas payé. Comment? **Autrement**.

Qui plus est, le connecteur a subi un phénomène de décatégorisation, qui comme nous l'avons dit plus haut est un des critères de la grammaticalisation. En effet, à l'inverse de l'adverbe de manière, *autrement* connecteur ne peut plus être modifié (81) ni prendre de complément (82) :

- (81) a. Il parle **autrement** qu'il n'écrit.
- b. *Faites ce qu'on vous demande, **autrement** que...? vous ne serez pas payé.
- (82) a. Pierre a fait ça tout à fait **autrement**.
- b. *Faites ce qu'on vous demande, tout à fait **autrement** vous ne serez pas payé.

Cependant, *autrement* connecteur n'est pas encore une conjonction, comme l'indique le tableau 2.1 (p. 76), même s'il en a certains traits : une conjonction (typiquement *mais*) apparaît obligatoirement en tête de proposition, ne peut pas se combiner avec une autre conjonction, et est rarement suivie d'un signe de ponctuation.

Lamiroy et Charolles (2005) relèvent aussi l'emploi de complémentarité, mais ne donnent malheureusement pas de données quantitatives distinctes de l'emploi d'hypothèse négative pour les traits du tableau 2.1 (p. 76). En effet, la complémentarité est un pas de plus dans la grammaticalisation, et *autrement* de complémentarité aurait peut-être plus ressemblé à une conjonction. Lamiroy et Charolles font cependant les comparaisons du tableau 2.2 (p. 77). Même si les

| PROPRIÉTÉ | PRESSE | XIX ^{ÈME} SIÈCLE |
|---|--------|---------------------------|
| <i>Tête de proposition</i> | 58 % | 100% |
| <i>Combinaison avec une conjonction</i> | 5,5 % | 25% |
| <i>Ponctuation à gauche</i> | 68,5 % | 75% |
| <i>Ponctuation à droite</i> | 60,5 % | 0% |
| <i>Ponctuation à gauche et à droite</i> | 55,5 % | 0% |

Tableau 2.1 Propriétés d'*autrement* connecteur dans (Lamiroy et Charolles, 2005).

données sur l'emploi de complémentarité doivent être considérées avec prudence au vu du faible nombre d'occurrence (cet emploi étant assez rare à l'écrit, considéré comme familier, alors qu'il est fréquent à l'oral), on peut supposer que s'exprime là une tendance propre à la grammaticalisation, à savoir l'élargissement des types de contextes où l'élément peut apparaître²⁶; dans notre cas, et en corrélation, d'un point de vue sémantique, avec son emploi dans une opération de justification, *autrement* d'hypothèse négative semble devoir apparaître régulièrement dans des contextes modalisés²⁷.

Lamiroy et Charolles concluent en notant le caractère « relativement prévisible » de l'évolution d'*autrement*. En effet, le caractère anaphorique de l'adverbe de manière le prédisposait à remonter en tête de phrase et servir de connecteur. Le passage à la complémentarité et à ce que nous appellerons l'emploi de rupteur de topique est aussi conforme aux hypothèses de la grammaticalisation, car ici l'adverbe endosse une fonction métadiscursive qui « renvoie à la gestion de

26 « Specific, concrete meanings entering into the process become generalized and more abstract, and as a result, become appropriate in a growing range of contexts. » (Bybee, 2003a, p. 147)

27 À première vue, on pourrait analyser les données du tableau 2.2 (p. 77) dans l'autre sens : *autrement* de complémentarité peut apparaître dans moins de contextes qu'*autrement* d'hypothèse négative, puisqu'il ne se trouve jamais dans les contextes relevés. Seulement les chiffres donnés ne prennent pas en compte la fréquence de ces types de contexte ; or, si un contexte est rare, une faible fréquence d'apparition dans ce contexte est chose normale, et à l'inverse une forte fréquence d'apparition est d'autant plus frappante. Si l'on imagine par exemple que les phrases au conditionnel ou au futur ne représentent que 10% de l'ensemble des phrases d'un texte, alors une fréquence d'apparition de 59% dans un tel contexte est beaucoup plus significative qu'une fréquence d'apparition de 0%.

| PROPRIÉTÉ | HYPOTHÈSE NÉGATIVE | | COMPLÉMENTARITÉ | |
|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | PRESSE XIX ^{ÈME} SIÈCLE |
| <i>Après et/ou dans une phrase négative</i> | 20,5 % | 37,5 % | 0 % | 0 % |
| <i>Après une phrase directive</i> | 38 % | 69 % | 0 % | 0 % |
| <i>Dans une phrase au conditionnel ou au futur</i> | 59 % | 69 % | 0 % | 0 % |
| <i>Après une phrase hypothétique</i> | 9 % | 12,5 % | 0 % | 0 % |

Tableau 2.2 Comparaison des emplois d’hypothèse négative et de complémentarité (Lamiroy et Charolles, 2005).

la conversation » (Lamiroy et Charolles, 2005, p. 146), le stade dernier de la *subjectification* selon Traugott (1995).

6.1 Comparaison avec *anders* : Lamiroy (2005)

Dans un article concomitant au précédent, Lamiroy (2005) compare *autrement* avec *anders* en néerlandais. Les deux adverbes présentent quelques différences dans leur emploi de circonstant de manière mais se rejoignent dans l’hypothèse négative (83) et la complémentarité (84).

- (83) Doe dat, *anders* krijg je een boete.
Fais cela, autrement tu auras une amende.
- (84) Hij is soms kribbig. *Anders* is hij zeer vriendelijk.
Il est parfois irritable. Autrement il est très gentil.

Si la position en tête de phrase n’est guère révélatrice en néerlandais, puisque tout adverbe peut y être topicalisé, il reste qu’*anders* connecteur ne peut pas être clivé, ce qui indique un comportement d’adverbe de phrase. Comme *autrement*, il n’a cependant pas atteint le stade de conjonction, puisqu’il déclenche toujours la postposition du sujet après le verbe.

Lamiroy (2005) relève un emploi d’*anders* connecteur que ne connaît pas *autrement*, dans lequel il « permet (...) de formuler un commentaire que l’interlocuteur ajoute à la phrase précédente (...) Plus qu’une valeur textuelle con-

nective, *anders* revêt ici une valeur purement expressive, stade ultime de ce que Traugott (1995) appelle la *subjectivisation* » (Lamiroy, 2005, p. 184) :

- (85) – Het gaat regenen.
 – Het ziet er *anders* niet naar uit.
 – *Il va pleuvoir.*
 – *Cela n'en a en tout cas pas l'air.*

C'est selon l'auteur un stade avancé de la grammaticalisation, plus avancé que celui de connecteur d'hypothèse négative. Cependant, en l'absence de données diachroniques, il est difficile d'affirmer que cet emploi est une évolution de celui du connecteur et donc un pas en avant dans sa grammaticalisation. De fait, la position privilégiée, sinon exclusive, d'*anders* dans cet emploi, est à l'intérieur de la phrase. Qui plus est, d'un point de vue sémantique, si on peut concevoir comment cet emploi a pu dériver de l'emploi d'adverbe de manière, il est en revanche difficile d'imaginer comment il pourrait descendre du connecteur.

En conclusion, Lamiroy (2005) remarque que l'évolution vers le connecteur n'est surprenante ni pour *autrement* ni pour *anders* : « [q]u'ils s'emploient tous les deux comme connecteurs s'explique sans doute par leur sens intrinsèque, l'expression de l'altérité étant par définition anaphorique. Ils remplissent ainsi *naturellement* la condition que Molinier et Levrier (2000) considèrent comme essentielle pour la catégorie des adverbes conjonctifs. » (Lamiroy, 2005, p. 190)

7 APPROCHES DIALOGIQUES : KAHLLOUL (2009) ET FLAMENT-BOISTRANCOURT (2009)

7.1 Kahloul (2009)

Dans un article récent, Kahloul (2009) s'intéresse aux diverses fonctions d'*autrement* et sur « sa valeur de marqueur d'attitude » (p. 148). Il passe en revue les emplois d'adverbe de manière, d'adverbe d'intensité (quand *autrement* modifie

un adjectif), de connecteur de phrases (l'hypothèse négative), de marqueur discursif (le rupteur de topique), et enfin de connecteur pragmatique et connecteur concessif, ces deux derniers emplois étant illustrés par (86) et (87) respectivement :

- (86) Est-ce que t'as soif, par hasard? **Autrement** j'ai de la bière au frigo.
- (87) Ton idée est bonne, **autrement**, euh, je ne sais pas si je vais pouvoir l'adopter.

Il nous semble que (86) n'est autre que le connecteur d'hypothèse négative, employé dans un contexte de justification (tel que nous l'avons étudié dans la section 4 (p. 56) à propos de l'article d'Inkova-Manzotti, 2002). Au demeurant, l'emploi de justification avec une assertion (*Pierre ne doit pas être chez lui, autrement les lumières seraient allumées*) n'est pas mentionné ((86) lui est apparenté, substituant l'interrogation à l'assertion).

Quant au connecteur concessif (87), il nous semble être un emploi particulier du rupteur de topique, servant à passer de l'évaluation de l'idée à son adoption. La valeur de concession (l'auteur glose (87) par *Ton idée a beau être bonne, je ne sais pas si je vais pouvoir l'adopter*) est très contextuelle et il serait abusif de faire de cet *autrement* un emploi à part entière. Comme selon l'auteur lui-même, « [l]e choix des séquences formant le corpus sont prises çà et là dans les discussions les plus anodines » (Kahloul, 2009, p. 148), il demeure un doute très grand sur la représentativité de cet emploi²⁸.

Kahloul passe ensuite en revue les tests habituels démontrant qu'il existe bien un *autrement* connecteur : il ne se prête pas au clivage ni à l'interrogation, et n'est pas dans la portée de la négation. L'auteur affirme ensuite que *autrement* ne peut pas introduire une interrogation, ou alors seulement une question rhétorique, dont la réponse négative est en fait sous-entendue, ce qui confirmerait qu'*autrement* est un « vecteur d'hypothèse négative » – ce qui nous semble être une confusion entre

²⁸ Kahloul (2009) dit avoir aussi effectué une recherche dans le corpus *Elicop*, mais nous n'y avons pas retrouvé l'exemple cité. L'auteur annonce dans son article un travail ultérieur sur cet « emploi » d'*autrement*, encore inédit à notre connaissance.

ce que dénote *autrement* (une hypothèse négative) et ce qu'il pourrait soi-disant introduire (une phrase négative). Cette affirmation est sans fondement, puisque *autrement* admet très bien d'être suivi par une interrogative :

- (88) Si j'ai le temps, je t'écrirai, **autrement** veux-tu que je te téléphone ?

C'est quand il est justificatif qu'*autrement* ne peut introduire qu'une question rhétorique, ce qui se comprend : une véritable question ne peut rien justifier du tout. Cela est une propriété des questions, pas d'*autrement*, dont l'emploi ne se limite pas à la justification.

L'auteur remarque, à la suite de Molinier et Levrier (2000), qu'*autrement* connecteur ne peut constituer une réponse à l'interrogation totale. Rien n'est plus vrai, mais l'analyse de Kahloul (2009) n'en est pas moins surprenante : « l'impossibilité pour *autrement* de constituer, seul, une réponse à l'interrogation totale viendrait du fait qu'il porterait alors sur l'une des réponses par oui ou par non impliquées par les questions. Or son rôle n'est pas de choisir entre les deux possibilités ouvertes par *p...* » (Kahloul, 2009, p. 154) Mais ce comportement n'est absolument pas propre à *autrement* : aucun connecteur ne peut constituer une réponse à l'interrogation totale ! Et ce test ne révèle rien des caractéristiques intrinsèques d'*autrement*.

Kahloul (2009) s'intéresse aussi à l'emploi d'un *autrement* elliptique, comme dans :

- (89) T'as intérêt de retirer tes propos diffamatoires, **autrement...**

Il y aurait là, encore une fois, un emploi particulier, qui vise à mettre en garde ou menacer. Il y a bien là un effet de sens d'*autrement*, qui permet d'impliquer des conséquences négatives indéterminées (et sans doute telles pour le locuteur). Mais il s'agit plus d'une exploitation rhétorique de la *construction* dans laquelle s'inscrit *autrement* que d'un emploi à part entière. En effet, *autrement* justifiant une injonction fonctionne comme suit :

(90) *injonction autrement conséquence négative*

Cette construction peut être exploitée pour elle-même, son apport sémantique persistant même sans que tous ses arguments soient instanciés (Tomasello, 2003, Fauconnier et Turner, 2002), ce qui arrive couramment avec les subordonnées hypothétiques utilisées pareillement pour menacer :

(91) Si tu fais ça...

Et enfin il faudrait s'assurer que de tels énoncés ne s'accompagnent pas d'une mimique ou d'un geste qui suppléent à la parole. Quoiqu'il en soit, s'il est peut-être intéressant d'étudier comment l'implication tacite est utilisée en discours, cela ne relève pas d'*autrement* particulièrement.

7.2 *Flament-Boistrancourt (2009)*

Publié dans le même numéro de *Langue Française* que l'article précédent, Flament-Boistrancourt (2009) porte sur *sinon*. Comme dans le précédent, l'auteur passe en revue les divers emplois de l'adverbe, et étudie plus particulièrement ce qu'elle appelle un *sinon* « discursif » :

(92) – je vais je vais habiter à Lambersart au moins à la fin de
septembre
– hm donc *sinon* par rapport euh : à la rémunération je
pense que vous avez vu un petit peu ce qu'on proposait
(Corpus Lancom)

C'est cet emploi que nous appelons « rupteur de topique ». Selon Flament-Boistrancourt (2009), « [c]e qui le caractérise, c'est sa place en tête d'énoncé dans un tour de parole et le fait qu'il semble servir de relais à l'introduction d'un nouveau thème, tout en ne pouvant pas par lui-même jouer au plan syntaxique le rôle d'introducteur thématique » (Flament-Boistrancourt, 2009, p. 87). Si on peut comprendre que ces caractéristiques sont celles qui apparaissent dans le corpus

étudié, il reste que ce ne sont que des tendances, et pas des contraintes. Pour ce qui est du tour de parole, *sinon* (comme *autrement*), peut très bien apparaître dans un monologue pour changer de sujet. La position initiale est en effet privilégiée, mais pas obligatoire, la position finale étant possible au moins avec un énoncé court. Enfin, et c'est là sans doute l'affirmation la plus contestable, *sinon* (comme *autrement*, encore une fois) peut très bien être employé sans que le nouveau thème soit explicitement énoncé (par topicalisation), et l'exemple précédent aurait très bien pu être le suivant :

- (93) – je vais je vais habiter à Lambersart au moins à la fin de
septembre
– hm donc *sinon* je pense que vous avez vu un petit peu
la rémunération qu'on proposait (Corpus Lancom)

Il reste que le topique est souvent annoncé après *sinon*, mais ce n'est qu'une tendance.

Flament-Boistrancourt (2009) résume ensuite le travail de Lamiroy (2005) que l'on a vu plus haut, et affirme que le *sinon* rupteur de topique marque une attitude discursive, tout comme *anders* de l'exemple (85) ci-dessus, mais avec une autre valeur : la discontinuité thématique. Affirmation exacte, ce que n'est pas son corollaire : qu'*autrement* ne joue pas ce rôle ; c'est-à-dire que Flament-Boistrancourt considère l'exemple suivant comme impossible :

- (94) – je vais je vais habiter à Lambersart au moins à la fin de
septembre
– hm donc **autrement** par rapport euh : à la rémunération
je pense que vous avez vu un petit peu ce qu'on proposait
(Corpus Lancom)

Cependant, les exemples de ce type – illustrant *autrement* rupteur de topique – abondent, comme on aura largement l'occasion de le voir dans le présent travail.

8 AUTREMENT DANS TOUS SES ÉTATS

Au terme de ce parcours sur *autrement* dans la littérature linguistique, on peut avoir une vue d'ensemble de ses emplois, en les classant et en présentant leur distribution, comme une vue d'ensemble du travail qui suit. Notre but, en effet, est une étude globale de l'adverbe, qui peut rendre compte des points communs entre chaque emploi (et bien sûr aussi des différences), et expliquer sa grammaticalisation.

Les études passées en revue dans ce chapitre s'intéressent toutes au fonctionnement sémantique d'*autrement*, mais assez peu à son fonctionnement dans l'organisation du discours – hormis Webber *et alii* (2003), dont malheureusement l'objectif est plutôt strictement théorique. Qui plus est, l'emploi de rupteur de topique d'*autrement* y est rarement examiné, et quand il l'est c'est toujours comme une annexe au connecteur d'hypothèse négative. Finalement, le lien entre les emplois que nous dégagerons est rarement explicite, sauf chez Lamiroy et Charolles (2005), qui s'intéressent plus au statut (grammaticalisé ou pas) du connecteur, et pas vraiment aux liens qui l'unissent à l'adverbe de manière.

Le présent travail entend s'intéresser à ces deux questions précisément : premièrement, comment *autrement* s'inscrit-il dans le discours ? Deuxièmement, comment s'articulent entre elles les trois valeurs, qu'est-ce qui les rapproche et trahit leur origine commune – le mot lui-même mis à part, bien sûr ! On verra que la réponse se trouve essentiellement dans l'étude de l'antécédent : *autrement* a une tendance très forte à récupérer dans le contexte qui précède des segments de discours entier ; dans le cas de l'adverbe de manière, il s'agit d'en dériver une représentation ; dans le cas du rupteur de topique, il s'agit d'articuler ces segments avec d'autres.

8.1 L'adverbe de manière

L'emploi d'adverbe de manière est le moins étudié, et pourtant c'est le plus varié. Il ne s'agit pas d'une seule valeur, d'un seul emploi, mais d'un ensemble de valeurs qu'on regroupe sous la dénomination *adverbe de manière* parce qu'elles ont les propriétés syntaxiques de cette classe. Ces emplois représentent aussi un

petit sous-domaine de la grammaticalisation d'*autrement*, non la voie royale qui mène au connecteur, mais de petites évolutions sans grand potentiel – et qui pourtant sont bien présentes dans la langue. Parler de figements plutôt que de grammaticalisation serait sans doute plus approprié, mais enfin un figement est un début de grammaticalisation.

8.1.1 *Le complément de manière.* Dans ce premier emploi, *autrement* a son sens étymologique et commute avec d'autres adverbes ou syntagmes semblables. C'est l'archétype du « complément circonstanciel de manière ».

(95) J'ai commencé dans un club de quartier à Narbonne (Aude), à 16 ans. Je suis très impulsif, ça m'a permis de dépenser mon énergie. D'un coup, grâce à ce que je savais faire, ça m'a permis d'avoir un travail, de voir la vie **autrement**. *(Libération)*

a. ... de voir la vie *différemment*.

b. ... de voir la vie *d'une autre manière*.

c. ... de voir la vie *avec plus de sérénité*.

L'adverbe de manière peut aussi être suivi d'une complétive, généralement elliptique, contenant le comparant :

(96) Je n'ai jamais conçu la course **autrement** qu'avec la présence de ma femme et mes enfants. *(Le Progrès)*

Dès cet emploi d'adverbe de manière les figements apparaissent, et massivement. Une tournure courante est *en + verbe + autrement*, où le verbe est généralement *être*, *décider*, *aller* (plus rarement *vouloir* dans *Le sort en a voulu autrement*) :

(97) Le Thomson Celebration, un superbe paquebot de 214 mètres de long, devait faire escale à Guernesey. La houle de Saint-Peter-Port en a décidé **autrement**.

(Ouest France)

- a. *La houle de Saint-Peter-Port en a décidé différemment.
- b. *La houle de Saint-Peter-Port en a décidé d'une autre manière.

Certes, *autrement* garde ici son sens étymologique, mais les substitutions sont impossibles ; qui plus est, *en*, qui peut encore marquer la pronominalisation du complément de *décider* (quoique *décider autrement de...* reste rare, surtout comparé à *en décider autrement*), est totalement figé avec *être* et *aller*. Il est intéressant de constater que *autrement que* ne s'est pas figé.

8.1.2 *Autrement dit*. Cet emploi, extrêmement courant, en recouvre en fait deux, le second étant une évolution, une extension, du premier, qui pour sa part est relativement archaïque.

- (98) Il a pour but de faire découvrir au public (et aux autres musiciens) différentes formes de bombardes, **autrement** dit hautbois. (*Ouest France*)
- (99) Quelle est votre situation financière, **autrement** dit, disposez-vous d'épargne ou êtes-vous très endetté ? (*Ouest France*)

Le premier emploi équivaut à *qu'on appelle aussi*, et le second à *en d'autres termes*. Tous deux reformulent, mais le premier lie des groupes syntaxiques relativement restreints et contigus (typiquement deux noms à l'intérieur d'un groupe nominal : *la botanique, autrement dit biologie végétale*), comme une conjonction de coordination, tandis que le second est un véritable connecteur qui peut articuler deux portions de texte assez importantes. Comme la plupart des adverbiaux connecteurs, il est relativement mobile.

- (100) La pratique magique présente cet avantage insigne qu'elle ne laisse pas le malade livré à sa solitude mais que, tout en traitant, dans la mesure de ses moyens,

les aspects physiologiques du mal, que ce soit par les herbes, les huiles ou les compresses, elle le projette dans un monde habité, sorte d'espace de transit imaginaire, où se trouve réparée sa sociabilité affaiblie et opéré le processus de sa réconciliation avec le monde des humains, de leurs échanges et de leurs travaux quotidiens. Le travail, **autrement** dit, est un travail de passeur, qui permet à l'homme de franchir la limite qui sépare le monde de la souffrance de celui de la bonne santé et de l'activité. Or il s'agit d'une dimension très importante de la maladie, face à laquelle la médecine moderne et ses moyens techniques n'est pas aussi bien armée que l'ancienne, indépendamment bien sûr de la différence des contextes culturels. (*All Africa*)

Pour le premier emploi, on trouve encore des utilisations où *dire* est remplacé par un verbe similaire. Dans ce cas, le participe passé est accordé, indiquant qu'il ne s'agit pas là d'une structure figée. Ces emplois restent cependant rares, et avec *dire* l'accord n'est jamais fait²⁹:

- (101) De sorte que la responsabilité des actes de torture – **autrement** appelés actes de « coercition physique » – était décentralisée, sans pour autant échapper au contrôle du commandement supérieur. (*Le Monde*)
- (102) *Il a pour but de faire découvrir au public (et aux autres musiciens) différentes formes de bombardes, **autrement** dites hautbois.

8.1.3 *Le modifieur d'adjectif*. Cet emploi se construit sur le schéma *autrement* + *adj* ou

²⁹ Lamiroy et Charolles (2005) ont bien relevé un *autrement dite*, mais chez Proudhon : *La concurrence, autrement dite la liberté du commerce...* (*Qu'est-ce que la propriété*, 1840)

autrement plus + adj. N'en déplaise à Gide³⁰, le second cas est nettement plus courant que le premier, dans la langue contemporaine à tout le moins. Tous deux restent cependant confinés à la langue écrite – presque des tics journalistiques, à vrai dire, mais assez courants.

- (103) Tandis que son voisin chinois cultive la tradition de ses arts martiaux dans de grandes fresques épiques portées par les effets spéciaux, voici du cinéma japonais ancré dans une réalité **autrement** sobre, pudique, réaliste et touchante. (*Ouest France*)
- (104) À talent égal en moto, on prendra toujours un Italien ou un Espagnol. Les retombées et la popularité de la moto dans ces pays sont **autrement** plus fortes. (*L'Équipe*)

Pourquoi parler de modifieur d'adjectif dans le cas de *autrement plus*? *Autrement* ne modifie-t-il pas *plus*? Si, mais la séquence semble figée; la preuve en est qu'*autrement moins* est, sinon inexistant, du moins très rare – et sans doute une remotivation de *autrement plus*. L'étiquette n'a de toute façon pas beaucoup d'importance; l'emploi en a, en revanche, et on constate que dans cette construction *autrement* ne permet pas les substitutions possibles avec l'emploi d'adverbe de manière: *différemment* ou *d'une autre manière* sont impossibles. Il s'agit donc bien d'un emploi à part entière.

Cette structure comparative peut prendre un complément:

- (105) En France, nos gouvernants se montrent **autrement** plus flegmatiques que ces excités d'Anglais. (*Sud Ouest*)

Cet emploi se retrouve dans *ne pas être autrement surpris/étonné*:

30 « Par contre (oui, je sais bien que l'on dénonce également l'emploi abusif du « par contre »), je ne me souviens pas d'avoir jamais vu relever l'usage, qui tend à s'introduire, de « autrement », suivi de « plus », qui me paraît « autrement plus » déplorable. » (Gide, *Journal*, 1941, cité par le TLF à l'article *autrement*.)

- (106) L'anthropologue Jean-Didier Urbain n'est pas **autrement** surpris par cette contemporaine quête d'insolite.
(*Le Figaro*)

Elle ne s'emploie que négativement (les occurrences sans la négation sont extrêmement rares et douteuses, au sens où il est possible qu'il s'agisse du complément de manière). Il est en fait difficile de classer cet emploi, soit comme modifieur du verbe, soit comme modifieur de l'adjectif (avec un participe passé adjectivé); contre la première hypothèse, il y a la quasi-inexistence de *surprendre autrement*, et l'interprétation de *autrement*, qui est un intensif comme avec l'adjectif, et ne dénote pas la manière; en sa faveur, cependant, on trouve quelques occurrences de la tournure à la voix active (*cela ne m'a pas autrement surpris*). Enfin, puisqu'il s'agit d'une expression figée, la distinction n'a peut-être guère d'importance. Ce qu'on peut remarquer, en revanche, c'est qu'*autrement* n'est plus anaphorique dans cette tournure: il a le sens de *beaucoup* et ne marque pas une comparaison.

8.2 *Le connecteur*

- 8.2.1 *L'hypothèse négative.* On peut s'étonner qu'*autrement* connecteur ait attiré bien plus l'attention que l'adverbe de manière: il est en effet beaucoup plus rare à l'écrit. Les exemples trouvés dans les corpus de journaux sont d'ailleurs généralement extraits de discours directs.

- (107) « Une fois les pâtes al dente, les mettre dans l'eau froide car **autrement** elles continuent à cuire », explique Philippe Gadon.
(*Sud Ouest*)

Comment identifier un connecteur? La position à l'initiale de la proposition est un indice, mais pas une preuve définitive. L'adverbe de manière peut aussi être topicalisé ou à l'inverse le connecteur peut se placer ailleurs, généralement en fin de proposition. L'exemple suivant est ambigu (et aussi extrait de discours direct), même si l'interprétation avec le connecteur est la plus probable.

- (108) C'est un vrai spectacle populaire où des gens qui n'iraient pas au théâtre **autrement** viennent pour se marrer.

(*Le Progrès*)

Qu'il puisse y avoir ambiguïté entre adverbe de manière et connecteur n'est pas étonnant. Si le second est une grammaticalisation du premier, et si cette grammaticalisation n'est pas radicale³¹, alors on peut s'attendre à trouver des cas ambigus, qui sont d'ailleurs sans doute les lieux de passage d'un emploi à l'autre.

Un test beaucoup plus fiable est le remplacement par *sinon* (bien sûr, cela n'empêche pas que l'occurrence étudiée soit ambiguë, auquel cas le remplacement par *sinon* ne fait que filtrer une interprétation, comme dans l'exemple ci-dessus). D'autres gloses possibles sont *si* $\neg p$ ou *sans quoi* (Rossari et Lefevre, 2004).

Par ailleurs, dans cet emploi, la complémentation avec *que* est impossible, ainsi que toute modification de l'adverbe (avec par exemple *tout à fait*). L'adverbe répond aussi négativement aux tests habituels pour repérer les intraprédicatifs (par exemple le clivage), mais dans bien des exemples l'adverbe de manière ne s'y prête pas bien non plus.

8.3 Complémentarité et rupteur de topique

Dernier emploi, enfin, celui de complémentarité et/ou rupteur de topique. Les deux se distinguent bien sur des cas assez clairs, comme les exemples suivants, mais dans bien d'autres cas la distinction est difficile.

- (109) Je n'ai pas de farine. **Autrement**, j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

- (110) ... **Autrement**, ça va ?

³¹ « Radicale » plutôt qu'« achevée » car la seconde caractérisation introduirait une manière de téléologie (vers de purs morphèmes grammaticaux) qui n'est peut-être qu'une illusion produite par les cas les plus frappants, comme l'évolution de *pas* en négation, qui présente une divergence (Hopper et Traugott, 1993) extrême avec le substantif de départ.

Dans les deux cas, on change de sujet, la différence se situant au niveau discursif de ce sujet : (109) articule deux « sous-sujets » dans le thème plus large *faire une tarte*, tandis que (110) passe à un thème qui n'a plus rien à voir (d'où les points de suspension : n'importe quoi pourrait précéder).

Les deux emplois sont métalinguistiques (c'est pour cela que nous les regroupons), et se distinguent (encore une fois dans les cas les plus clairs) du précédent par la possibilité de remplacer *autrement* par *à part ça*³².

Cependant, sitôt qu'on quitte le terrain des « cas les plus clairs », on constate de nombreux emplois polysémiques entre connecteur, complémentarité, et rupteur de topique. C'est que ces trois emplois restent très fortement liés, et les distinguer devient une tâche ardue. C'est aussi la preuve qu'il existe un noyau de sens commun, noyau qui les rattache même à l'adverbe de manière, que parfois seul l'ordre des mots semble distinguer.

32 Rossari et Lefeuve (2004) notent que *sans quoi* est impossible dans cet emploi et se confinerait à l'hypothèse négative ; on aurait donc adopté l'impossibilité de la paraphrase par *sans quoi*, d'autant qu'elle satisfaisait notre intuition, si n'étaient apparues, au détour de deux corpus, des occurrences d'un *sans quoi* clairement rupteur de topique :

- (i) – (...) parmi les parmi les les les jeunes de de de de milieux bien et qui se mettent à parler assez grossièrement mais je crois que c'est une question de mode aussi hein on a tendance à être un petit peu vulgaire mais enfin il y a je crois que c'est un petit peu la mode hein ça c'est... je l'ai constaté
 – ah oui ?
 – bien des fois oui oui
 – alors sans quoi d'une façon générale mis à part ces jeunes vous trouvez que il y a des différences mais enfin qu'elles sont...
 – dans les façons de parler ?
 – peu importantes oui de parler le français oui (...)

Cet emploi est clairement rupteur de topique, et d'ailleurs l'interlocuteur vérifie le nouveau topique (est-ce un sous-topique des manières de parler ou plus généralement sur les jeunes ?). Ce type d'emploi n'existe que dans un corpus (Elicop – Orléans), mais il y est bien attesté. Il semble donc que *sans quoi* se soit grammaticalisé en rupteur de topique... au moins à Orléans !

CHAPITRE 3

L'ADVERBE DE MANIÈRE

On repère l'emploi d'*autrement* comme adverbe de manière par sa position (après le verbe qu'il modifie) et bien sûr, par sa sémantique (*d'une autre manière*). Mais les choses ne sont pas si simples car, comme nous le verrons au chapitre suivant, le connecteur peut se placer en fin de proposition, c'est-à-dire la plupart du temps après le groupe verbal, même si cela reste rare. Quant à la sémantique, si hors contexte on conçoit qu'*autrement* signifie *d'une autre manière*, en contexte, les choses ne sont pas toujours évidentes. Nous verrons un peu plus précisément comment distinguer l'adverbe de manière du connecteur au début du chapitre suivant : le remplacement par *sinon* est impossible pour le premier.

L'une des particularités de l'adverbe de manière est d'apparaître dans un certain nombre d'expressions plus ou moins figées (*en décider autrement, autrement dit...*), que nous passerons ici en revue, non pas tant pour leur intérêt propre (sinon en ce qui concerne *autrement dit*) que comme des témoignages de la tendance de l'adverbe à entrer dans diverses combinaisons discursives qui impliquent la récupération, dans le contexte gauche, d'une représentation qu'*autrement* contraste avec une autre. C'est d'ailleurs cette représentation, que nous appelons l'antécédent, qui va essentiellement nous intéresser, même si nous commençons l'étude, avec la section suivante, sur un emploi où on ne peut guère parler d'antécédent !

1 L'EMPLOI AVEC COMPLÉTIVE

Quand *autrement* s'utilise comme adverbe de manière modifiant le verbe de la phrase, il peut prendre son antécédent dans le contexte qui précède, ce que nous

étudierons plus loin, ou bien s'articuler à une subordonnée complétive. Dans ce cas, il n'y a pas d'« antécédent » à proprement parler, ni d'anaphore.

Cette subordonnée complétive est celle qu'on trouve dans les comparaisons (Fournier et Fuchs, 2007), et comme cette dernière elle est très fréquemment tronquée – toujours, en fait, si on s'en tient aux corpus. C'est-à-dire qu'on ne trouve jamais d'énoncés tels que le suivant :

- (111) Pierre s'y est pris **autrement** qu'il ne l'avait fait auparavant.

La subordonnée se réduit en effet toujours à un constituant qui pourrait généralement se substituer à la totalité de la construction, à la différence des comparatives, dans lesquelles le comparant est généralement le sujet d'une subordonnée elliptique. Avec *autrement que*, les énoncés du type (112b), sur le modèle de (112a), sont très rares :

- (112) a. Pierre est plus grand que Michel.
b. Pierre a fait **autrement** que Michel.

Sur 1000 occurrences d'*autrement* dans un corpus de journaux, on trouve 43 *autrement que*, et un seul qui suive ce schéma, c'est-à-dire où le comparant a une fonction de sujet (et où on pourrait rétablir une proposition complète) :

- (113) Ce n'est pas un hasard si la proportion d'abonnés issus des minorités ethniques est deux fois plus importante dans le club de Thierry Henry que dans n'importe quel autre en Angleterre. L'amour du maillot compte **autrement** que le lieu de naissance. *(France Football)*

Fait intéressant, c'est aussi le seul exemple du corpus dans lequel *autrement* peut se comprendre assez aisément comme *plus* (à la manière de son emploi avec l'adjectif). Cela est sans doute en partie dû au fait que *compter* appelle un complément qui dénote une quantité (*beaucoup, plus que...*).

Comme nous l'avons dit, dans les cas les plus courants, la subordonnée se réduit à un groupe syntaxique qui généralement – mais il y a des exceptions importantes – pourrait se substituer à la totalité du constituant *autrement que*, comme l'illustre la transformation de (114a) en (114b) (sens mis à part) :

- (114) a. Jusqu'à ces dernières années, malgré des difficultés cardiaques qui l'empêchaient de travailler **autrement** qu'assis, il est demeuré fidèle à cette profession de foi et a continué à peindre dans l'esprit qui était le sien depuis 1948. *(Le Monde)*
 b. ... qui l'empêchaient de travailler assis.

Cette substitution est possible dans 80% des cas ; des 20% restants, les trois quarts sollicitent la construction avec *faire*, étudiée plus bas, qui interdit la substitution par définition. Autrement, à part (113) ci-dessus, on trouve les deux exemples suivants :

- (115) a. Les choses pourraient évoluer **autrement** que ce que prévoyait Telekom. *(Reuters)*
 b. *Les choses pourraient évoluer ce que prévoyait Telekom.
 (116) a. Ils disent toujours ça, quand les choses vont **autrement** que prévu. *(24 Heures)*
 b. *Ils disent toujours ça, quand les choses vont prévu.

Dans les deux cas il s'agit de discours direct (personne interviewée). On peut donc identifier une construction *autrement que* + X telle que X soit substituable à la totalité de la construction, cette condition étant moins stricte à l'oral mais quand même globalement respectée.

Nous parlons bien de *construction*, au sens de structure grammaticale préconstruite et perçue telle quelle par les locuteurs (l'inverse donc, de l'application par composition d'un ensemble de règles de grammaire, cf. Tomasello, 2003, Goldberg, 2006) parce que, comme nous allons le voir, *autrement que* entre

dans des séquences qui ont bien d'autres caractéristiques en commun : certes, on peut l'utiliser dans n'importe quelle phrase, mais on constate que l'apparition d'*autrement que* entraîne souvent celle d'autres traits dans la totalité de la proposition.

Premièrement, la nature du constituant qui complète *autrement que* est assez restreinte : un groupe prépositionnel avec GN dans 65% des cas, avec très majoritairement la préposition *par* (48%), comme l'illustre (117) :

- (117) Et on justifie tous les échecs, **autrement** que par l'excuse du contexte difficile du Pays-de-Gex. (*Le Progrès*)

Cela s'explique certes par la fonction de la construction dans la phrase (typiquement complément de manière), mais on pourrait s'attendre à trouver aussi des adverbes dans cette position. Or on ne trouve qu'un exemple avec un adverbe, et encore, il est explicité par deux groupes prépositionnels :

- (118) Aux dires de nombreux professionnels, le virage s'est vraiment opéré en 2005 en ce qui concerne les PME. Un intérêt qui touche progressivement des TPE qu'il est, encore aujourd'hui, difficile d'approcher **autrement** que localement, à travers des agences bancaires ou par les concessionnaires. (*Journal de l'Automobile*)

Autre particularité des énoncés contenant *autrement que*, près de la moitié des groupes verbaux prennent une négation ou sont modalisés négativement (avec *empêcher*, *difficile*, etc.) :

- (119) Je n'ai jamais conçu la course **autrement** qu'avec la présence de ma femme et mes enfants. (*Le Progrès*)

Ainsi, la moitié des énoncés ont la structure *neg GV autrement que X*, qui se glose finalement par *GV X*. Ainsi l'exemple précédent équivaut à

- (120) J'ai toujours conçu la course avec la présence de ma femme et de mes enfants.

Bien sûr, si ces deux énoncés étaient totalement équivalents, il n'y aurait aucune raison que le premier soit utilisé. Il y a donc une différence : avec *autrement que*, on exclut toutes les alternatives au comparant, ce qui renforce son unicité.

Cela nous amène à une troisième particularité de ces énoncés, plus difficile à quantifier mais néanmoins assez sensible : dans la plupart des cas (plus de 80%), l'alternative que dénote *autrement* n'est pas envisagée ; en d'autres termes, ce qui intéresse généralement le locuteur, c'est le comparant. Pour distinguer les deux cas de figures, nous avons eu recours à un test (relativement) simple : étant donnée une proposition contenant *autrement que*, on reformule cette proposition sous la forme d'une question en *comment* : par exemple, l'exemple précédent devient *Comment l'interlocuteur conçoit-il la course ?* Si, en lisant la totalité de l'article, on peut répondre à cette question, alors on considère que le locuteur ne s'intéresse pas qu'au comparant.

On ne peut jamais répondre à la question quand le groupe verbal est modalisé négativement (dans la moitié des cas, donc), ce qui se comprend : si l'alternative est niée, il n'y a pas de raison de la considérer plus avant.

Mais on ne peut pas non plus répondre à cette question avec 70% des propositions sans modalité négative. Par exemple, dans l'exemple (117) ci-dessus, le locuteur ne détaille pas comment il justifie les échecs : il se contente de dire qu'il ne le fait pas en accusant le contexte de sa région. À l'inverse, en (121) ci-dessous, l'alternative envisagée par le locuteur est au cœur de son propos :

- (121) Sans les systématiser, le juge Lebrun est une fervente défenseur de ces sanctions judiciaires, qui évitent la surpopulation des prisons. Qui permettent aux condamnés de payer leur dette à la société, « **autrement** qu'en étant privés de liberté » : les jours-amende, le travail d'intérêt général, le sursis avec mise à l'épreuve, mais aussi le bracelet électronique, la semi-liberté, la liberté condi-

tionnelle, les chantiers extérieurs. (*Ouest France*)

Les exemples tels que celui-ci, cependant, sont rares.

Enfin, *autrement que* est régulièrement utilisé dans une construction totalement figée, qui représente à elle seule 14% des énoncés : *ne pas pouvoir faire autrement que* + GV.

- (122) Chirac espère toujours garder Villepin mais, si la situation se détériore, il ne pourra faire **autrement** que de s'en séparer. (*Le Parisien*)

Cette tournure, que l'on retrouvera sans la complétive, ne se présente jamais différemment ; on ne trouve pas, par exemple, *il n'a pas fait autrement que...*, ou bien *il pouvait faire autrement que...*, sauf dans un exemple oral :

- (123) ... la cliente qui passe bien sûr des fois chez nous une heure et demie puis des fois trois heures euh qui ne fait pas **autrement** que de bavarder avec nous sur tout un tas de choses d'ailleurs très diverses (*Corpus Elicop*)

Qui plus est, le groupe régi par *autrement que* n'est plus un circonstant de manière mais un complément essentiel, ce dont témoigne l'impossibilité de le supprimer³³. Quant à *faire*, il est ici pur « pro-verbe » et sa seule fonction est d'offrir un support syntaxique. On note aussi que dans la moitié de ces cas, *pas* est absent et la négation se réduit à *ne*.

La présence obligatoire de *pouvoir*, et plus précisément de *ne pas pouvoir*, est plus surprenante. La meilleure explication est peut-être qu'il s'agit de la même stratégie que précédemment : on affirme l'unicité du comparant en excluant les alternatives (qui n'ont aucun intérêt par elles-mêmes) ; la négation suffirait,

³³ Dans les autres emplois, *autrement que* peut être complément essentiel selon le verbe, comme dans (119), où il a la fonction d'attribut de l'objet.

mais *pouvoir* renforce encore l'exclusion des alternatives : non seulement telle alternative ne s'est pas réalisée, mais en plus elle ne le pouvait même pas.

D'ailleurs, si dans les autres énoncés on peut encore poser la question qui nous a servi précédemment de test, dans la locution qui nous occupe, cela devient impossible, sauf à imaginer une incompréhension :

- (124) – Il ne pourra faire **autrement** que de s'en séparer.
 – ??Comment pourra-t-il faire ?

Ce premier emploi d'*autrement* ne nous apprend pas grand-chose sur son antécédent – et pour cause : il n'en a pas ! En revanche, son fonctionnement sémantique méritait le détour : la dénotation qu'il construit n'a souvent pas d'intérêt en elle-même et ne vaut que pour mieux mettre en valeur ce dont elle se distingue. C'est surprenant parce que, antécédent ou pas, *autrement* prend la peine de dériver une représentation d'une autre ; or ici cette représentation n'est pas, ou peu, exploitée.

Cependant, on ne peut considérer que cette représentation est construite que si on s'attache à décrire la structure envisagée comme le résultat d'un assemblage libre de règles de grammaires contenant l'adverbe anaphorique *autrement*. Si à l'inverse on envisage *autrement que* comme un « bloc » lexical figé (ou grammaticalisé) qui n'a plus nécessairement de lien avec l'adverbe seul et la référence à l'*autre* que contient sa morphologie, alors il n'y a plus de raison de penser qu'il y a construction d'une représentation. Employer *autrement que* ne signifie alors pas qu'on demande à l'interlocuteur de s'imaginer une manière de faire distincte du comparant, mais qu'on affirme l'unicité de ce dernier³⁴. Cela va de pair avec le figement assez important dont font preuve les énoncés contenant *autrement que*.

Mis à part l'exemple (123), *autrement que* ne présente aucune particularité à l'oral, sinon peut-être une plus grande souplesse syntaxique ; on trouve par exemple :

³⁴ De la même manière, *magis* a bien dû cesser de construire des représentations dans des comparaisons pour devenir *mais*.

- (125) **autrement** que pour les études, vous vous êtes quand même déplacée en, hors de Toulouse ?

(*Corpus PFC*)

Ici, *autrement que* équivaut à *à part*, et on pourrait y voir un précurseur du connecteur (du rupteur de topique, plus précisément) si ce dernier ne s'était clairement grammaticalisé à partir de l'adverbe sans complétive. Il est possible aussi qu'il s'agisse d'une interférence entre les deux emplois. Quoi qu'il en soit, l'usage à l'oral est trop restreint, et trop semblable à l'usage écrit, pour qu'on puisse en tirer des hypothèses vraiment significatives.

2 L'EMPLOI SANS COMPLÉTIVE

Si *autrement que* ne présente pas de difficultés particulières à l'étude, au moins en ce qui concerne la manière dont il trouve sa référence, le tableau change radicalement quand on aborde *autrement* « nu » : l'anaphore s'en mêle.

En effet, en plus de s'intéresser aux constructions auxquelles participent *autrement*, il va falloir s'interroger sur la récupération de son antécédent dans le contexte, quand antécédent il y a – et contexte. Ce qui distingue ce type de résolution d'anaphore des autres, c'est que l'antécédent ne dénote pas une entité, mais une manière de faire ou d'être. Là où d'autres marqueurs privilégient le groupe nominal comme antécédent parce qu'il est la catégorie prototypique dénotant des entités, *autrement* présente un comportement beaucoup moins bien déterminé : dans le meilleur des cas, l'antécédent est un constituant de même fonction (un circonstant de manière), avec conséquemment une catégorie syntaxique adéquate, comme pour *autrement que* (un groupe prépositionnel) ; mais le meilleur des cas est loin d'être la règle, et le plus souvent l'antécédent se dérive d'une représentation construite par une ou plusieurs phrases, ou d'une connaissance partagée. C'est ce dernier cas que nous allons étudier maintenant.

2.1 *Des anaphores sans antécédent*

Qu'une expression anaphorique puisse ne pas avoir d'antécédent et n'en être pas moins parfaitement bien définie n'est pas une situation rare :

In the clearest case, the referent of a noun phrase may be considered identifiable because in the universe of discourse of the interlocutors or of the speech community as a whole there exists only ONE referent which can be appropriately designated with that noun phrase. Such noun phrases with uniquely salient referents are expressions like *mom*, *John*, *the President of the United States*, *the sun*, etc. (...) Among the expressions with uniquely identifiable referents we may also count GENERIC noun phrases, whether definite or indefinite. Identifying the class of all entities which can be designated with an expression is identifying a unique referent.³⁵ (Lambrecht, 1994, p. 87-88)

On remarquera que, selon Lambrecht, la référence unique n'est pas une propriété des groupes nominaux, mais des référents : c'est parce que, dans une situation donnée (c'est-à-dire eu égard à une certaine connaissance du monde partagée), il n'y a qu'une entité qui puisse répondre à la description opérée par un groupe nominal, que celui-ci peut être utilisé directement sans qu'un antécédent adéquat ait été précédemment introduit dans le discours³⁶.

De la même manière, *autrement* s'appuie très régulièrement (25% des cas) sur une connaissance partagée ou supposée telle entre les interlocuteurs pour trouver sa référence. Une différence de taille, cependant, est qu'*autrement* ne « désigne » pas, pour reprendre les termes de Lambrecht, au sens où il ne produit

35 « Dans le cas le plus clair, on peut considérer que le référent d'un groupe nominal est identifiable parce que, dans l'univers de discours des interlocuteurs ou de la communauté linguistique entière, il n'existe qu'UN référent qu'on puisse désigner de façon adéquate avec ce groupe nominal. Ces groupes nominaux avec un référent saillant unique sont des expressions comme *maman*, *John*, *le Président des États-Unis*, *le soleil*, etc. (...) Parmi les expressions avec un référent identifiable unique, on peut aussi ranger les groupes nominaux GÉNÉRIQUES, définis ou indéfinis. Identifier la classe de toutes les entités qui peuvent être désignées par une expression, c'est identifier un référent unique. »

36 Ce n'est pas notre objet, mais on fera remarquer que ce groupe nominal *doit* (et pas seulement *peut*) être utilisé ainsi ; en d'autres termes, si un référent est introduit dans le contexte avec les marques de la « nouveauté » (un indéfini, typiquement), alors il ne peut pas désigner ce référent unique dont parle Lambrecht.

pas une description de son référent ; l'identification se fait grâce au groupe verbal qu'il modifie, et le référent est la classe des situations décrites par le groupe verbal et réalisées d'une manière « prototypique » ou prétendue telle.

Avant de prendre un exemple, il faut clarifier un point : quel critère utilisons-nous pour considérer qu'une occurrence d'*autrement* sollicite une connaissance partagée et non un antécédent extrait du contexte ? La réponse est simple en apparence : si le contexte ne peut répondre à la question *autrement que quoi ?* c'est que l'antécédent est une connaissance partagée.

Un tel emploi s'identifie sans ambiguïté quand *autrement* apparaît dans le titre d'un article :

(126) Un livret pour voir **autrement** l'architecture des quartiers.
(*Le Parisien*)

On ne peut pas répondre à la question *autrement que quoi ?* par le contexte, puisqu'il n'y a pas de tel contexte. La manière de voir les quartiers qui est l'« antécédent » d'*autrement* doit donc faire partie d'une connaissance partagée entre les interlocuteurs ou la communauté linguistique.

Seulement, si on peut raisonnablement supposer qu'une communauté linguistique ait un référent stable pour un groupe nominal tel que *le soleil*, en est-il de même pour la représentation des manières de voir les quartiers ? Admettons que les lecteurs du *Parisien* partagent un certain nombre de connaissances et même de valeurs, peut-on pour autant aller jusqu'à considérer qu'ils ont tous à disposition une telle représentation ? Peut-être. Mais il existe une manière plus simple de considérer le problème : la représentation sollicitée est la représentation par défaut, traditionnelle, ou, pour le dire en termes linguistiques, générique. L'interprétation d'*autrement* en (126) est *autrement que l'on a l'habitude de voir l'architecture des quartiers* ; c'est pour cela que s'attache toujours à cet emploi une connotation de nouveauté : il s'adosse à une manière de faire habituelle (et généralement dépréciée)³⁷. Cela ne signifie pas pour autant que les interlocuteurs

³⁷ Lors de la campagne présidentielle de 2007, les corpus regorgeaient de *faire de la politique autrement*, et dans tous les cas, *autrement* sollicitait une connaissance partagée, jamais un antécédent.

soient plus capables de construire cette représentation, quelque habituelle qu'elle soit. Cela ne signifie même pas qu'elle existe ; peut-être est-elle construite pour l'occasion, mais pour ce qui nous occupe le point important est qu'*autrement* fait comme si cette représentation existait.

Comme nous l'avons dit, le groupe verbal joue un rôle essentiel dans la détermination de la référence. En effet, *autrement* par lui-même ne fait pas sens : on ne se représente pas une manière de faire abstraitement, mais une manière de faire *quelque chose*. En d'autres termes, *autrement* ne sélectionne pas n'importe quelle manière de faire, mais une manière de faire qui convienne au procès qu'il modifie. Dans l'emploi qui nous occupe, qui plus est, seul le groupe verbal permet tout simplement de savoir de quoi on parle ; ailleurs, un pro-verbe peut suffire (comme dans *en aller autrement*), parce que le discours est suffisamment construit pour que l'antécédent puisse être identifié. Quand on fait appel à une connaissance partagée, au contraire, le groupe verbal est la base de la représentation qui servira à cibler cette connaissance partagée. Par exemple, un titre d'article tel que *Il en va autrement pour...* ne fait pas sens : *autrement* ne trouve vraiment aucun antécédent.

L'importance du groupe verbal se retrouve encore dans l'objet du verbe. Rares sont les verbes intransitifs dans ce type d'énoncés. C'est que l'objet est aussi fortement exploité pour solliciter une connaissance partagée. De fait, il a quasiment toujours une lecture générique : *les quartiers, la ville, les déplacements*, et quand il n'est pas générique, il désigne un référent unique : *la politique, la vie, l'espace*, etc. On retrouve ici ce dont parle Lambrecht (1994) : ces groupes nominaux définis renvoient à un référent qui n'a pas été précédemment introduit parce qu'il est identifiable de façon unique.

On comprend mieux alors comment on peut dériver une manière de faire générique : celle-ci s'appuie sur la connaissance préalable du référent auquel il est plus facile d'attacher un certain nombre de propriétés, entre autres des manières d'être conçu. De fait, le verbe dénote généralement un état mental associé à l'objet, comme *voir l'architecture des quartiers* dans l'exemple (126). Il s'agit de *faire(de) la politique, découvrir la ville*. On n'a jamais un énoncé tel que :

(127) Repeindre sa voiture **autrement**.

Si *sa voiture* dénote encore assez facilement un référent unique pour chaque locuteur, l'action de la repeindre, elle, n'est pas assez prototypique pour qu'on puisse en dériver une manière de faire générique sur laquelle *autrement* pourrait s'appuyer.

Autre particularité des énoncés sollicitant une connaissance partagée, la tendance à placer *autrement* entre le verbe et son objet. L'ordre relatif des constituants postverbaux est souvent lié à leurs longueurs respectives, mais aussi à leur statut discursif (Arnold *et alii*, 2000), selon qu'il s'agit d'éléments nouveaux ou anciens. Quand *autrement* a un véritable antécédent, comme ceux que nous allons voir par la suite, on constate qu'à de très rares exceptions près sa position par rapport à l'objet du verbe (il n'y en a souvent qu'un seul) est déterminée par la longueur de ce dernier : *autrement* ne se place jamais avant un objet relativement court mais précède régulièrement des objets plus longs. Cependant, quand *autrement* sollicite une connaissance partagée, il se place régulièrement avant l'objet, même si celui-ci est court, et qui plus est même si cet objet forme avec le verbe une locution sinon figée du moins très courante. On trouve par exemple :

(128) Faire **autrement** la politique. (*Titre*) (All Africa)

(129) Une candidature « porteuse d'espoirs et d'une vraie dynamique pour de nombreuses femmes et de nombreux hommes, qui veulent écrire **autrement** notre avenir ».
(Sud Ouest)

(130) Son expérience l'a très vite convaincu que la grande difficulté des petites exploitations qui veulent « travailler **autrement** la terre » est celle de la distribution de leurs produits.
(Le Progrès)

(131) À travers son expérience, Rose-Marie Eynaud invite les dirigeants à exercer **autrement** leur autorité.
(Le Progrès)

(132) Il peut aussi s'agir de jouer **autrement** avec les cinq sens.
(La Tribune de Genève)

Nous serions bien en peine d'expliquer ce phénomène. Peut-être *autrement* entretient-il dans ces énoncés une relation plus forte avec le verbe seul qu'avec l'ensemble du groupe verbal, dont l'objet générique a pour fonction essentielle de cibler la connaissance sollicitée ? Peut-être l'accent est-il mis sur *autrement* avant tout, et cette position inhabituelle le ferait ressortir d'autant plus ? Il y a souvent, il est vrai, dans ces énoncés sollicitant une connaissance partagée, une intention argumentative, sinon polémique. Comme nous l'avons déjà signalé, la manière de faire dénotée par *autrement* est généralement valorisée, au détriment de la manière habituelle. Preuve en est que si l'on tape *autrement* dans un moteur de recherche, on récupère des milliers de titres et slogans avant de trouver des exemples en discours³⁸. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que cet emploi d'*autrement* ait des répercussions formelles certaines, même s'il n'est pas évident de les corrélérer à des propriétés sémantiques autres que la récupération de l'antécédent³⁹.

À l'oral, la sollicitation d'une connaissance partagée est quasi inexistante, sauf dans le discours d'un syndicaliste, dont le propos, assurément, relève plus d'une langue écrite que d'une conversation courante :

- (133) la classe ouvrière aspire à n'exploiter personne le travailleur de chez Michelin euh euh lui ce qu'il souhaite c'est vivre **autrement** vivre mieux i il n'aspire pas i il n'a rien il ne possède rien sinon que sa force de travail et il aspire pas demain à dominer quelque chose à dominer quelqu'un i il aspire à vivre mieux (Corpus *Elicop*)

Et encore, d'autres analyses pourraient être faites sur cet exemple : par exemple,

38 Cela est bien sûr dû aussi à ce que les moteurs de recherche retournent de préférence les résultats qui correspondent au(x) titre(s) plutôt qu'au corps d'un document. Mais cela ne change rien à l'affaire ! C'est seulement la preuve qu'*autrement* est un ingrédient très utilisé pour les slogans.

39 Arnold *et alii* (2000) constatent que la position des objets du verbe est une question de facilité de production mais aussi d'organisation de l'information pour l'interlocuteur. S'il est impossible de reprendre leurs résultats tels quels puisqu'ils n'abordent pas la question des circonstants et se concentrent sur les compléments essentiels du verbe, on peut néanmoins retenir cette idée d'énoncés dont la forme dépend de l'effet sur l'interlocuteur, et l'appliquer, comme nous avons essayé de le faire, à la position d'*autrement*.

que *vivre autrement* soit ce que le travailleur *souhaite* évoque les marqueurs de temporalité que l'on verra plus loin (section 2.4, p. 113).

2.2 Des antécédents clairement identifiables

De l'autre côté du spectre des antécédents possibles pour *autrement*, on trouve des constituants syntaxiques clairement délimités. On pourrait s'attendre à ce que ces constituants soient d'une catégorie syntaxique (et d'une fonction) qui leur permettrait de se substituer à *autrement*, comme dans l'exemple fabriqué suivant, dans lequel *à crédit* pourrait se substituer à *autrement* :

- (134) Pierre a acheté sa maison à crédit, mais Michel a acheté la sienne **autrement**.

On a vu plus haut que c'était généralement le cas avec *autrement que*, sauf figement. Comme *autrement* construit la représentation d'une manière, on s'attendrait à ce que son antécédent dénote aussi une manière : ce serait la façon de faire la plus simple. C'est le cas dans l'exemple suivant :

- (135) Jusqu'à présent, « le sage d'Omaha » jouait l'évolution des monnaies en investissant sur des contrats en devises. Aujourd'hui, il estime plus malin de se couvrir contre la baisse du dollar en se positionnant sur des groupes européens. Il a donc divisé par près de trois son exposition sur les contrats en devises, au premier trimestre, à 5,4 milliards de dollars. Pas étonnant que Buffett cherche à jouer **autrement** les fluctuations monétaires.
(*La Tribune*)

L'antécédent est ici *en investissant sur des contrats en devises* (il faut aller le chercher !) et joue le rôle de circonstant de manière.

Et pourtant, de tels exemples sont extrêmement rares. Au contraire, le cas de figure le plus courant (quand l'antécédent est un constituant syntaxique) est un groupe nominal, qui peut occuper diverses fonctions dans la phrase où il apparaît.

- (136) Cette indemnité est due pour autant que la gravité de l'atteinte le justifie et que l'auteur n'a pas donné satisfaction à l'employé **autrement**. (24 Heures)
- (137) Tous les marins mécaniciens ont bouffé de l'amiante, c'est sûr. Mais, il y a quarante ans, on ne savait pas faire des bateaux **autrement**. (Libération)

En (136), l'antécédent d'*autrement* est *cette indemnité*, et c'est le sujet de la phrase ; en (137), l'antécédent est *de l'amiante*, et c'est un objet. Dans les deux cas, *autrement* dérive une manière de faire par le simple ajout d'une préposition (*par cette indemnité, avec de l'amiante*)⁴⁰. Dans certains cas, ce rétablissement d'une préposition n'est pas nécessaire parce que l'antécédent peut jouer le rôle de sujet d'une subordonnée elliptique, comme dans un comparatif :

- (138) a. Les adultes, on les connaît, ils disent toujours la même chose, alors que les enfants peuvent avoir des arguments différents, présenter les choses **autrement**. (Le Parisien)
- b. Les enfants peuvent présenter les choses **autrement** que les adultes [ne les présentent].

Les groupes verbaux sont aussi des cibles relativement fréquentes :

- (139) Il faut toujours profiter de tes qualités et croire en toi-même pour rester naturel. Je ne pense pas qu'on puisse obtenir d'autres résultats **autrement**. (Le Matin)

Il est vrai que les groupes verbaux sont des manières de faire à eux tout seuls : on fait *x* en faisant *y* ; dans cet exemple, on obtient des résultats en profitant de ses qualités et en croyant en soi-même.

⁴⁰ Cet ajout n'a bien sûr aucune réalité – ou plutôt on ne prétend pas qu'il ait une quelconque réalité – et c'est juste une glose du sens d'*autrement* dans les énoncés considérés.

On observe globalement que la dérivation d'une manière de faire à partir des antécédents considérés demande que ceux-ci subissent une transformation morpho-syntaxique pour être interprétés correctement : les groupes nominaux se voient adjoindre une préposition, les groupes verbaux deviennent des gérondifs. Cela est une conséquence de ce que ces antécédents ne dénotent que rarement des manières par eux-mêmes, comme nous l'avons dit.

On pourrait être surpris par cette plasticité, à tout le moins en ce qui concerne les groupes nominaux, dont on ne voit pas comment on pourrait *a priori* en dériver une manière. L'observation des exemples montre qu'ils se répartissent en trois groupes principaux :

1. L'antécédent joue le rôle de sujet d'une subordonnée elliptique. C'est le cas de (138a), selon la glose en (138b). Il n'y a alors rien de surprenant : la manière n'est pas dérivée du groupe nominal directement, mais de la subordonnée, dans un fonctionnement semblable à celui des comparatifs.
2. L'antécédent dénote un moyen. C'est le cas de (136) et (137), dans lesquels l'indemnité et l'amiante sont respectivement une forme de réparation et un matériau de construction. Cela implique bien sûr une adéquation entre ce moyen et le prédicat modifié par *autrement*. Dans ce cas, il y a une relation « naturelle » de l'antécédent à son exploitation par *autrement*.
3. Le prédicat modifié par *autrement* dénote une attitude énonciative (*comprendre, expliquer...*) qui s'appuie sur l'antécédent. Par exemple :

(140) Souvent, l'absence de concurrence politique (renforcée par le système électoral) explique cette longévité : comment comprendre **autrement** les longs règnes de maires communistes dans les banlieues rouges dans les années 1945-1980 où le scrutin majoritaire, la mainmise du PC, le clientélisme municipal et le culte du notable charismatique ont fabriqué des élus indéboulonnables ?

(*La Croix*)

Ici l'antécédent est *l'absence de concurrence politique* et c'est un argument pour *comprendre les longs règnes*. Dans ce cas de figure, le plus fréquent et peut-être une généralisation du précédent, n'importe quel groupe nominal peut servir de « moyen », puisqu'il revient au locuteur de juger si une entité est un argument approprié à la compréhension qu'il envisage.

Il n'y a donc aucune magie opérée par *autrement* : juste une adéquation entre son antécédent et le prédicat qu'il modifie. Ce dernier dénote bien souvent un état mental, sans doute parce que c'est le type de procès le plus flexible.

Ces remarques pourraient sembler tautologiques : bien sûr qu'il y a adéquation entre le procès et l'antécédent, sinon l'énoncé serait tout simplement incohérent ! Mais c'est là justement ce qui nous intéresse : la cohérence du texte, vue par la lorgnette de la résolution des anaphores, elle-même réduite à la récupération de l'antécédent d'*autrement*. En ce sens, on confirme qu'*autrement* est quasi dépourvu de sens (ce qui n'est pas étonnant) et s'appuie sur le groupe verbal pour en constituer (ce qu'il fallait montrer). Ce point est important, parce que le connecteur et le rupteur de topique ne fonctionneront pas différemment : le contexte droit est essentiel.

2.3 *Des antécédents discursifs*

Autre grande classe d'antécédents, ceux constitués par un segment de discours, depuis une simple proposition jusqu'à un paragraphe, voire plus :

- (140) Mais, voilà, les efforts d'Unireso se limitent aux heures de pointe le matin et en fin d'après-midi cinq jours par semaine. Après 20h, et durant le week-end, il y a ni plus ni moins qu'un train par heure pour faire les 8km qui séparent Versoix du centre-ville... Inutile d'évoquer le bus V qui vous trimballe durant quasi une demi-heure à travers les villages de la rive droite... Mis à part le Noc-tambule du week-end, il a dû échapper à nos édiles que la plupart des 400 000 habitants du Grand Genève parta-

gent des modes de loisirs très mobiles et qui ne s'arrêtent pas à 20h, même en plein milieu de semaine. A croire qu'Unireso ne veut voir qu'une tête... de travailleur bien casanier. Autrement dit, un apéro qui se prolonge au boulot ou une bouffe chez des potes, une séance ciné ou un spectacle dans un quartier un peu excentré, et me voilà obligé de poireauter près d'une heure dans cette gare avec tout juste deux bancs sur le quai et interdiction vociférante des vigiles de s'asseoir ailleurs... Et obligation de rentrer à minuit en semaine, le train suivant, c'est 1h18... Bref, le service public voudrait nous inciter à polluer un peu plus nos artères, qu'il ne s'y prendrait pas **autrement**. (Le Matin)

Ici, l'antécédent d'*autrement*, c'est l'ensemble de la situation décrite dans le paragraphe. On a une manière d'anaphore résomptive (Consten, Knees et Schwarz-Friesel, 2007), qui sollicite la structure du discours. En effet, pour qu'il y ait antécédent discursif, il faut qu'il y ait aussi *unité* discursive. Sans entrer dans le détail de ce passage, on constate la présence de deux marqueurs délimitant le segment qui sert d'antécédent : *mais*, *voilà* au début et *bref* à la fin (cf. 2.3.2 ci-dessous).

2.3.1 *De l'importance des prédicats*. Quand l'antécédent est ainsi constitué, on constate une tendance qui renforce la constitution de la cohésion discursive : si le groupe verbal contient un objet, celui-ci est généralement anaphorique – et souvent résomptif :

(141) La cerise sur laquelle travaillent les chercheurs de l'université espagnole d'Estrémadure ne contient pas de noyau – en revanche, elle est truffée de composants électroniques. C'est un véritable petit ordinateur. Entre capteur et robot, elle est munie de sa propre mémoire, de mi-

crocontrôleurs, et d'éléments comme un accéléromètre. Cette petite cerise voyagera avec ses congénères dès la cueillette et jusqu'au lieu de vente. Son rôle : rapporter toutes les informations qui aideront les producteurs à mieux comprendre les causes de la dégradation des fruits avant qu'ils ne se retrouvent sur les étals. Les Allemands de l'institut Fraunhofer ont choisi de traiter le problème **autrement**. Ils mettent au point des enveloppes intelligentes, qui protègent les fruits et indiquent leur état.

(01 Informatique)

Dans cet exemple, l'antécédent d'*autrement* est l'ensemble du paragraphe jusqu'à *sur les étals*, et le prédicat qu'il modifie prend un objet anaphorique, *le problème*, qui désigne le fait d'aider les producteurs à appréhender la dégradation des fruits. Près de 70% des énoncés dans lesquels l'antécédent est un segment de discours contiennent un prédicat avec un tel objet anaphorique.

L'emploi d'un objet anaphorique quand l'antécédent est un segment de discours est particulièrement frappant quand le prédicat est la locution *voir les choses* (*autrement*). Celle-ci est le prédicat le plus couramment utilisé avec un antécédent discursif. Elle introduit bien souvent des paroles rapportées, selon le schéma *X a tel avis ... Y voit les choses autrement*, et connaît très peu de variation (on trouve, mais très rarement, *dire les choses autrement*, *aborder le sujet autrement*).

- (142) À la question « les êtres humains se sont développés à partir d'espèces animales antérieures, vrai ou faux? », 39% des Américains répondent « faux », selon une étude parue il y a quelques semaines dans la revue *Science*. Comme d'ailleurs 28% des Helvètes, ce qui place la Suisse entre Malte et la Pologne, deux pays réputés très catholiques. Pour expliquer ce résultat, les spécialistes avancent en effet des raisons religieuses. Mais il y a aussi une autre possibilité : les Suisses seraient des cancren en biologie.

Outre-Atlantique, le débat fait rage (voir ci-contre). Mais ici, les chiffres révélés par l'étude peuvent paraître surprenants. « Personnellement, j'aurais prédit un plus haut pourcentage de réponses positives, commente Jörg Stolz, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Lausanne. Mais il me semble qu'il y a clairement une corrélation avec la religiosité. La population suisse est nettement plus religieuse qu'en France ou en Suède, par exemple. »

Gian Luca Carigiet, fondateur de l'association Progenesis à Zurich, voit les choses **autrement**. « Je suis au contraire étonné que le taux de rejet de la théorie de l'évolution soit si bas, relève-t-il. Nos propres sondages donnent des résultats plus élevés. »

(24 Heures)

On a ici une structure relativement complexe : le premier paragraphe expose une situation, à laquelle *les choses* dans le troisième paragraphe fait allusion ; quant à *autrement*, il trouve son antécédent dans le second paragraphe, c'est-à-dire le point de vue du professeur. Il faut noter que la situation décrite au premier paragraphe est relayée dans le second par *les chiffres relevés par l'étude*.

On pourrait penser que, eu égard au faible contenu sémantique de *les choses*, assez équivalent à un simple *cela*, cela pourrait porter préjudice à la récupération de l'antécédent d'*autrement*, qui s'appuie, comme nous l'avons déjà signalé, sur le prédicat qu'il modifie. Mais en fait, *voir les choses* n'est pas si vide de sens ; dans la plupart des cas, il signifie *être d'un autre avis à propos d'un certain sujet* et il exploite le schéma que nous avons donné : une situation est exposée selon un certain point de vue, impliquant en général des paroles rapportées (les propos du professeur dans l'exemple ci-dessus). Puis le rédacteur de l'article insère *until voit les choses autrement* pour introduire le point de vue d'une autre personne. Ainsi, bien que *les choses* soit une expression anaphorique sémantiquement très pauvre, ce qui laisserait à penser que la récupération des antécédents est difficile, l'exploitation du même schéma discursif dans chaque cas permet d'assurer la compréhension.

Quand ce schéma n'est pas exploité, ou est exploité de façon moins explicite (en général parce que le premier point de vue n'est pas clairement attribué à un locuteur identifié), on constate que la structure du discours se simplifie à mesure, et que l'antécédent de *les choses* comme celui d'*autrement* sont accessibles dans le contexte immédiat :

- (143) Christophe Moreau pourra toujours nourrir des regrets lorsqu'il repensera à cette chute lors du contre-la-montre, lundi dernier dans les rues de Salou. À terre au bout de 2 kilomètres, le coureur d'AG2R n'a jamais voulu quantifier son manque à gagner ce jour-là. Il voit les choses **autrement**.
(*L'Équipe*)

Ici, l'antécédent de *les choses* est la chute mentionnée dans les deux phrases précédentes, tandis que celui d'*autrement* est simplement *son manque à gagner*, ou peut-être plus globalement les *regrets* que le coureur pourrait nourrir à propos de la situation. Ce qui est clair, c'est que l'absence du schéma exposé plus haut est contrebalancée par la structure plus compacte du discours, d'autant qu'il s'agit d'un début d'article : les possibilités d'antécédent pour *les choses* sont extrêmement réduites, ainsi que pour *autrement*.

2.3.2 *De l'importance de la structure du discours.* Quel que soit le prédicat, quand l'antécédent d'*autrement* est un segment de discours, on ne peut pas se contenter de l'affirmer : il faut encore montrer qu'il est bien un segment.

Il n'existe encore aucune définition claire de ce qu'est un segment de discours qui permettrait d'identifier telle ou telle suite de phrases comme un segment ou pas. Cependant, un certain nombre de critères sont exploités pour apprécier la cohésion d'un ensemble d'énoncés (liste non exhaustive où chaque référence bibliographique devrait être suivie de « entre autres ») : la continuité référentielle et spatio-temporelle (Grosz, Joshi et Weinstein, 1995, Asher *et alii*, 1995), les champs lexicaux (Landauer, Foltz et Laham, 1998), les connecteurs (Schiffrin, 1987), les cadratifs (Charolles, 1997, 2005, Charolles et Pery-Woodley, 2005), les

« intentions » (Grosz et Sidner, 1986), les scripts (Kintsch, 1998), les macropropositions (Guindon et Kintsch, 1984, Lorch, Lorch et Matthews, 1985), les relations de discours (Mann et Thompson, 1988, Sanders, 1997, Kehler, 2002, Asher et Lascarides, 2003), les topiques (Lambrecht, 1994, Asher, 2004b, Isambert, 2008a). Pour les textes écrits, on pourra ajouter les marques d'organisation comme les titres et les paragraphes (Charolles, 1995).

Si on s'intéresse à la structure de l'exemple (140) ci-dessus, on peut relever par exemple :

- Une macroproposition qui ouvre le texte et agit comme un résumé de ce qui suit, et aussi comme topique : *les efforts d'Uniresco se limitent aux heures de pointe...*
- Des connecteurs ouvrant (*Mais, voilà*) et fermant (*Bref*) le segment qui servira d'antécédent à *autrement*.
- Une unité temporelle, un peu particulière certes, puisqu'il s'agit d'un présent de généralité.
- Une structure discursive sous forme d'énumération : chaque proposition ne fait qu'ajouter une illustration au thème principal.
- L'exploitation d'un script (sortir le soir et utiliser des transports en commun).
- Évidemment, un champ lexical très uni.
- Enfin, l'ensemble forme un paragraphe, conclu par *autrement*.

Dans l'exemple (141), on aurait pu relever aussi l'importance du changement de cadre, passant des *chercheurs de l'université d'Estrémadure* aux *Allemands de l'institut Fraunhoffer*, les second faisant *autrement* que les premiers, l'antécédent étant délimité par ce passage d'un groupe de personnes à un autre.

Dès que l'antécédent d'*autrement* est plus étendu qu'une simple phrase – auquel cas cette phrase précède immédiatement celle où *autrement* apparaît –, on retrouve de telles marques de cohésion. Ce n'est bien sûr pas à cause d'*autrement* que l'antécédent se constitue ainsi⁴¹. C'est parce qu'un segment de discours a

⁴¹ On pourrait néanmoins se demander si l'anaphore ne contribue pas à créer après coup l'unité d'un segment discursif. Ce n'est pas notre objet ici, et il est de toute façon douteux qu'on puisse répondre à cette question en se contentant de

une certaine unité qu'*autrement* peut le prendre pour antécédent. Cette capacité à renvoyer à un segment relativement étendu⁴² reste néanmoins remarquable.

2.4 *Des marqueurs de temporalité*

Il arrive que l'antécédent d'*autrement* ne soit pas explicite, sans pour autant que le locuteur sollicite une connaissance partagée. Dans ce cas, assez courant, le texte où apparaît *autrement* distingue deux moments, généralement un passé et un présent, et l'altérité se fonde sur cette distinction. Par exemple :

- (144) Depuis un infarctus, cet homme marié, père d'un grand fils qui a hérité de son autre passion – le dessin, la peinture –, voit la vie **autrement**. *(Le Parisien)*

Ici *autrement* signifie *autrement qu'avant l'infarctus*. L'antécédent n'est pas explicite, mais il est récupérable dans le découpage opéré par l'expression temporelle. Ce découpage n'est pas toujours évident, c'est-à-dire qu'il ne repose pas forcément sur un cadratif tel qu'un groupe prépositionnel :

- (145) Ancien troisième ligne du SCA, Jean Alémany vit les derbies d'aujourd'hui **autrement**, mais toujours avec passion. *(Sud Ouest)*

Cet énoncé apparemment simple recèle en fait une structure temporelle assez complexe, puisqu'il opère une comparaison entre la manière dont Jean Alémany vivait les derbies avant, quand il était troisième ligne, et celle dont il vit ceux d'aujourd'hui, alors qu'il ne joue plus.

Ce phénomène a déjà été observé pour les comparatifs. Whittaker (1995) parle ainsi de « comparatif temporel » et de la sollicitation de deux espaces mentaux (Fauconnier, 1984), généralement une situation passée et une situation

corpus, sans expériences psycholinguistiques.

⁴² Un livre entier, dans le cas de *Méroé*, d'O. Rolin, cité par Allaire (2000).

présente, séparées par une rupture à l'origine de la différence entre les deux. Cette rupture est soulignée par *d'un coup* dans l'exemple suivant :

- (146) J'ai commencé dans un club de quartier à Narbonne (Aude), à 16 ans. Je suis très impulsif, ça m'a permis de dépenser mon énergie. D'un coup, grâce à ce que je savais faire, ça m'a permis d'avoir un travail, de voir la vie **autrement**. *(Libération)*

Les deux espaces mentaux sont la vie avant l'entrée dans le club et la vie après. L'avenir est plus rarement sollicité, mais cela se produit parfois. L'exemple suivant suit la description d'une situation présente difficile :

- (147) Les associés du Gaec avouent s'en sortir parce qu'ils sont « très organisés ». Au point d'envisager l'avenir **autrement**. *(Le Progrès)*

L'étalon de la comparaison est le présent – et c'est aussi, bien sûr, tout le discours qui précède, puisqu'on a là un *autrement* temporel avec un antécédent discursif. La situation qualifiée par *autrement* peut aussi être seulement potentielle, et alors la comparaison se fait avec la réalité. Cela peut ne tenir qu'à la présence d'un déontique :

- (148) Il faudrait que le système médiatique fonctionne **autrement**. *(Sud Ouest)*

Cet énoncé ne fait pas suite à une description du système médiatique, et la modification de celui-ci n'est envisagée que comme une solution à un autre problème. Ici *autrement* compare une situation souhaitée à la réalité, et cette articulation de deux espaces mentaux est réalisée par *il faudrait*, qui cumule la modalité déontique et le conditionnel.

2.5 *Autrement, certes, mais comment ?*

On a vu (p. 95) que la manière évoquée par *autrement* dans la construction avec complétive était très majoritairement laissée inexplicitée ; avec l'emploi que l'on étudie ici, l'inverse se produit : plus de la moitié des énoncés apparaissent dans des discours où la dénotation d'*autrement* est explicitée, et on atteint presque 75% si on exclut les énoncés du type *Comment expliquer autrement...* et ceux où le prédicat est sous la portée d'une négation. Dans ces deux cas la manière dénotée par *autrement* n'est évoquée que pour être rejetée, par une question rhétorique ou par une négation.

L'explication peut se faire soit avant soit après l'apparition d'*autrement*. Dans le premier cas, on a un *autrement* qu'on pourrait appeler conclusif, par exemple :

- (149) C'est l'inutilité de son activité, combinée à sa difficulté, qui fait l'attrait d'un poète, d'un peintre ou d'un chanteur. Et plus cette activité est futile et difficile, plus ils sont sexuellement attirants. Il n'est pas nécessaire d'être conscient du mécanisme pour qu'il fonctionne. Les artistes peuvent penser s'adonner à leur art pour de nobles raisons, les scientifiques voient les choses **autrement**.
(*Le Temps*)

Dans cet exemple, la manière dont les scientifiques voient les choses est exposée dans les phrases qui précèdent (en fait dans la totalité de l'article, dont cet exemple est le dernier paragraphe). Le rédacteur se sert d'*autrement* de façon, pourrait-on dire, rhétorique, pour signaler que les artistes se trompent : dire que les scientifiques voient les choses autrement va de soi, puisque leur point de vue vient d'être exposé ; mais le rappeler, surtout en fin d'article, permet de souligner la contradiction avec la pensée des artistes.

Plus couramment, l'explication se trouve dans le contexte droit. On distingue alors trois cas principaux, dont l'un que nous avons déjà vu : il s'agit de la locution *voir les choses autrement* qui dans la majorité des cas introduit du discours direct (l'exemple (149) étant à cet égard une rare exception). Nous avons déjà

décrit ce schéma et n'y reviendrons pas, sauf pour signaler que, si on s'en tient aux corpus, il y a là une régularité qui révèle peut-être un fonctionnement de cataphore en voie de grammaticalisation ; en même temps, cette expression est un tic journalistique, puisqu'on ne la trouve pas dans les corpus oraux, et a ainsi peu de chance de se grammaticaliser réellement, si on part du principe que la grammaticalisation requiert un emploi fréquent en discours. Quoi qu'il en soit, *voir les choses autrement* constitue au moins un introducteur de discours rapporté privilégié.

Dans le deuxième cas de figure, *autrement* est employé en début d'article (ou de section) et annonce ce qui va suivre. Cela se produit typiquement avec les emplois d'*autrement* sollicitant une connaissance partagée (voir section 2.1, p. 99), qui se trouve fréquemment dans le titre de l'article, lequel a alors pour fonction d'exposer cette « manière autre ». Cet emploi peut sembler similaire au précédent, mais il y a une différence de taille : avec *voir les choses autrement*, la notion de manière est secondaire, on a simplement affaire à un introducteur de discours. Dans le cas présent, au contraire, *autrement* dénote bien une manière dont on explique les propriétés. Après un titre tel que *Un livret pour voir autrement l'architecture des quartiers* (exemple (126) ci-dessus), l'article décrit *comment* le livret permet de considérer cette architecture ; c'est-à-dire qu'ici *autrement* n'est pas désémantisé.

Troisième cas de figure enfin : le sens d'*autrement* est explicité dans un segment court qui est dépendant de la phrase contenant *autrement*. Il peut s'agir d'une apposition à *autrement*, de même fonction syntaxique, comme en (150), où *en l'éditorialisant, avec une dimension découverte* sont sur le même plan qu'*autrement* ; ou bien il peut s'agir d'un lien plus lâche avec *autrement* mais avec toujours une subordination à sa phrase d'accueil, comme en (151), où *reprendre ton métier d'avocat* est conjoint à *faire les choses autrement* et l'élabore.

- (150) La différence de Canal+, c'est sa capacité à voir le cinéma **autrement**, en l'éditorialisant, avec une dimension découverte. (Stratégies)
- (151) À 62 ans, je ne voulais pas tomber au fond d'un trou

où je n'aurais plus qu'à chercher la consolation de ma famille ou de mes amis. Alors je me suis dit : « Non, tu vas faire les choses **autrement** et reprendre ton métier d'avocat. »
(*L'Hebdo*)

Quelle que soit la manière dont est explicitée la dénotation d'*autrement*, et même si on n'accorde pas à ce dernier de fonctionnement cataphorique, il reste que l'adverbe est fortement orienté vers le discours à venir.

À l'oral, la situation est différente. D'abord, dans une très grande majorité de cas, le groupe verbal que modifie *autrement* est sous la portée d'une négation, par exemple :

- (152) Il ne mangeait que du chocolat, j'arrivais pas à l'alimenter
autrement. (*Corpus PFC*)

Ces cas sont peu propices à expliciter la manière dénotée par l'adverbe. Mais même quand le groupe verbal n'est pas sous la portée d'une négation, *autrement* n'est que très rarement expliqué. En ce sens, *autrement* ressemble plutôt à une négation :

- (153) Le carreleur qui me dit je vous resonance dans la semaine et tout euh, un mois plus tard il me resonance pour me dire euh, ben voilà euh on peut passer euh pendant les vacances de Noël euh, je dis ben désolé mais nous on s'est arrangés **autrement** quoi vous m'aviez dit que vous me resonneriez euh
(*Corpus PFC*)

Ici, *on s'est arrangés autrement* signifie, *on ne s'est pas arrangés avec vous* : il ne s'agit pas d'introduire une manière de faire différente, mais de signaler qu'une certaine manière n'est pas le cas. Cela explique qu'il n'y ait pas d'élaboration par la suite. Ainsi l'adverbe tend-il vers la négation, et perd son sens étymologique, ou

plutôt il n'en exploite pas les possibilités (évoquer une altérité). C'est un point important parce qu'il se rapproche de l'usage oral du connecteur, qui se contente d'évoquer l'inversion d'un état de choses.

3 FIGEMENTS

Comme nous l'avons mentionné précédemment, *autrement* apparaît dans diverses constructions figées. Celle que nous abordons ici, *en + Vb + autrement*, regroupe en fait deux cas de figure qui ont autant de points communs que de différences. Ces deux constructions sont *en être/aller autrement* et *en décider autrement*.

Pour ce qui est des propriétés communes, la plus visible est bien sûr la forme de la construction elle-même, avec la présence du pronom anaphorique *en* (on revient ci-dessous sur cette caractérisation d'anaphorique). Dans le cas de *être/aller*, ce pronom est totalement figé (on ne peut rien lui substituer), au point qu'on trouve régulièrement la séquence *il en est autrement de*, qui serait impossible si le pronom n'était pas fossilisé. Avec *décider*, on pourrait considérer qu'il s'agit de la forme pronominalisée de l'objet indirect du verbe ; cependant, si tel était le cas, on devrait trouver des groupes verbaux tels que *décider autrement de*, ce qui n'est pas le cas. La construction *en décider autrement* a donc une autonomie qui en fait une structure figée et pas le résultat de l'application de règles grammaticales.

Autre indice de figement que les deux constructions partagent, l'impossibilité de la substitution. *Être* et *aller* sont les deux seuls verbes possibles dans la première construction. Avec la seconde construction, il existe la variante *en vouloir autrement*, elle-même particulièrement figée : premièrement, le sujet du verbe dénote généralement une « force » invisible quelconque (le destin, le sort, Dieu, le hasard...), alors qu'avec *décider* le sujet peut être n'importe quelle entité, et souvent des êtres humains. Deuxièmement, *en vouloir autrement* ne se trouve qu'au passé composé (*en a voulu autrement*), d'où l'étrangeté d'ailleurs de désigner cette construction par son infinitif comme nous le faisons ici, alors que *en décider autrement* s'accommode très bien du passé simple, du présent, du futur, de l'infinitif, etc., même si le tiroir verbal le plus fréquent reste le passé

composé. *En vouloir autrement* n'est donc pas une variation libre de *en décider autrement* mais un figement de plus. Une autre variante, très limitée elle aussi, est *en juger autrement*, qui ne se retrouve qu'en contexte judiciaire dans une séquence d'actions très schématique : un plaidant présente une argumentation, « mais le tribunal en a jugé autrement ».

Du reste, le figement le plus frappant dans ces deux constructions concerne *autrement*, puisqu'on ne trouve jamais *en aller différemment* ou *en décider d'une autre manière*, c'est-à-dire que la substitution est impossible pour l'adverbe. On n'a donc pas la composition libre d'un verbe avec un adverbe de manière, et comme nous allons le voir maintenant pour chaque construction, le groupe verbal lui-même, ainsi que la proposition où il apparaît, sont pris dans une construction plus large qui court sur plusieurs propositions.

3.1 *En décider autrement*

La propriété peut-être la plus frappante de *en décider autrement*, mis à part celles que nous venons de voir, est la séquence de discours toujours identique dans laquelle cette construction s'insère : elle suit toujours une proposition décrivant une situation attendue et/ou désirée, attente dont la proposition qui accueille la construction asserte la non-réalisation.

- (154) Ma famille voulait faire de moi une intellectuelle. Mais
le destin en a décidé **autrement**. (All Africa)

Dans la première proposition, la situation espérée est soit attribuée à un individu (ou ensemble d'individu), comme en (154), soit dénotée comme irréaliste avec un conditionnel passé, comme dans l'exemple suivant :

- (155) À 76 ans, Jacky Imbert comparaît libre à un procès où
aurait dû prendre place tout le gotha du pavé marseillais.
La lenteur de la justice associée à la promptitude du
milieu à régler lui-même ses comptes en ont décidé
autrement. (Reuters)

Dans tous les cas, il est impossible que les deux propositions assertent sans modalisation leur contenu, puisqu'elles sont contradictoires. On pourrait alors imaginer que la seconde soit modalisée, et pas la première, par exemple :

- (156) Ma famille a fait de moi une intellectuelle. Le destin aurait pu en décider **autrement**.

Cependant, on ne trouve aucun énoncé de la sorte, indice supplémentaire d'un figement fortement prononcé.

On remarquera que le pronom *en*, que nous avons dit anaphorique, ne l'est peut-être pas tant que ça ; ou plutôt, c'est toute la construction *en décider autrement* qui l'est. En effet, à supposer qu'*en* soit anaphorique, quel est alors son antécédent ? En d'autres termes, dans l'exemple (154), *de quoi* le destin décide-t-il autrement ? On ne trouve jamais d'énoncés « transparents » tels que :

- (157) Michel a décidé de son avenir en allant voir une voyante.
Pierre en a décidé **autrement**.

Ici, *en* aurait pour antécédent clair *son avenir*, mais les corpus ne contiennent rien de la sorte⁴³. Étant donné par ailleurs qu'*autrement* a une « capacité anaphorique » suffisante pour raccrocher la proposition où il apparaît à celle qui précède, comme on l'a vu dans les sections précédentes, on peut émettre l'hypothèse que *en* fait partie du verbe, comme dans *s'en aller* – à la différence que *s'en aller* est morphologiquement figé mais libre dans sa distribution, alors que *en décider* n'a aucune autonomie hors de la construction que nous étudions ici.

Qu'en est-il d'*autrement* ? Nous avons déjà dit qu'il n'accepte aucune substitution, à la différence de l'adverbe de manière dans son emploi libre. Une autre particularité est son antécédent : les corpus ne présentent pratiquement qu'un

43 D'ailleurs, l'exemple (157) n'est sans doute pas très bon, à cause justement d'une interférence possible avec la construction que nous étudions, ce qui empêche de le lire sans figement. Si on remplaçait *Pierre a décidé du sien autrement*, l'exemple est bien meilleur, ce qui prouve encore que *en décider autrement* n'est pas simplement la forme pronominalisée de *décider autrement de quelque chose*.

seul type, à savoir une proposition, plus précisément la proposition qui précède, comme nous l'avons signalé. C'est-à-dire que les divers types d'antécédents que nous avons passés en revue dans les sections précédentes n'apparaissent pas avec *en décider autrement* : jamais de groupe syntaxique de nature ou fonction similaire, comme en (157), jamais d'antécédent sollicitant une connaissance partagée (c'est-à-dire pas d'antécédent du tout), et rarement un antécédent qui soit un segment de discours.

Qu'on ne trouve pas d'antécédent qui soit, pour le dire rapidement, un circonstant de manière comme en (157), est un argument supplémentaire en faveur du figement : dans la construction *en décider autrement*, l'adverbe n'est pas modifieur du procès (ce qui explique aussi l'impossibilité de la substitution), mais une partie non-autonome d'un tout inanalysable (donc, à vrai dire, pas vraiment une « partie »), c'est-à-dire d'une construction figée. Qui plus est, comme nous l'avons signalé, *en décider autrement* nécessite que l'antécédent dénote une situation attendue, ce que ne peut pas faire un groupe syntaxique inférieur à la proposition.

L'impossibilité d'avoir un antécédent implicite dérivé d'une connaissance partagée amène à la même conclusion. Comme nous l'avons vu en effet, les énoncés de cette sorte s'appuient fondamentalement sur le groupe verbal pour cibler la connaissance requise, ce qui suppose que ledit groupe verbal ait une certaine autonomie. Ces conditions ne sont pas réunies dans la construction *en décider autrement*, qui est d'une certaine manière désémantisée.

En revanche, le petit nombre d'antécédents plus larges qu'une seule proposition a de quoi surprendre. En effet, rien ne s'oppose *a priori* à ce que la situation attendue, c'est-à-dire l'antécédent de la construction, soit développée sur tout un segment de discours. Cela se produit, comme en (158) ci-dessous, mais reste relativement rare.

- (158) La difficulté de Fadiga à revenir dans la compétition donne raison au médecin de l'Inter de Milan qui avait prédit la fin de la carrière du « gaucher magique ». Mais, l'international sénégalais croyait encore à sa bonne étoile.

Il espérait que le « miracle Kanu » allait se répéter en sa faveur. Le footballeur nigérian, pour des problèmes similaires, avait été écarté des terrains, avant de revenir au plus haut niveau. Kanu a même participé à la dernière CAN (*Coupe d'Afrique des Nations*). Malheureusement, pour Fadiga, les dieux du football semblent, pour l'instant, en avoir décidé **autrement**. (*All Africa*)

Rien, *a priori*, n'explique cette rareté, surtout quand on la compare à la fréquence avec laquelle l'antécédent d'*autrement* est constitué d'un segment complexe dans les autres emplois. Si l'explication échappe (à part peut-être que la description d'une situation non réalisée, comme l'est l'antécédent dans cet emploi, a naturellement tendance à être plus courte que celle d'un état de fait réel), il n'en reste pas moins que cette réduction de la taille de l'antécédent est assez cohérente avec l'idée du figement de la construction.

Si on se pose la question qu'on a posée plus haut pour l'adverbe de manière en construction libre, à savoir : *autrement, mais comment ?* on constate aussi un début de figement, quoique moins prononcé. Les trois cas de figure se présentent : tantôt *autrement* n'est pas détaillé plus avant (159), tantôt il est explicité dans le discours qui suit (160), et tantôt dans le contexte gauche (161).

(159) Samedi, Dominique et Marie-Christine avaient voulu se dire officiellement oui, mais des contraintes administratives en avaient décidé **autrement**. Qu'à cela ne tienne ! Ils ont tenu à maintenir la fête prévue pour l'occasion et c'est entourés de leurs familles et de leurs amis qu'ils purent réaliser leur rêve. (*Le Progrès*)

(160) Apple Corps a estimé que son homonyme empiétait sur le domaine artistique et devait donc retirer la pomme de ses produits. Le juge britannique Edward Mann en a décidé **autrement** et a considéré que « l'utilisation du logo Apple à l'écran (d'iTunes) ne suggère pas un lien significatif avec l'oeuvre de création ». (*La Tribune*)

- (161) [Gérard Mulliez] va passer la main. (...) Un Mulliez lui succédera à la tête du groupe de distribution en tant que président du conseil de surveillance. Sauf coup de théâtre, ce sera Vianney. Il est le fils de Damien, cousin germain de Gérard. Voilà pour la généalogie. Gérard Mulliez aurait préféré céder son fauteuil à son fils Arnaud. Les 500 membres de la famille, actionnaires d'Auchan et des différentes entreprises nées dans son giron, en ont décidé **autrement**. (Le Figaro)

L'explication à droite, comme en (160), est le cas de figure le plus rare. Cela s'explique : *en décider autrement* est souvent employé pour signifier qu'une situation ne s'est pas réalisée, et pas nécessairement pour mettre l'accent sur une quelconque altérité (sinon que la non-réalisation est « l'autre » de la réalisation). Quand l'explication se fait à gauche, comme en (161), alors *en décider autrement* a souvent une force conclusive, comme pour l'adverbe de manière en emploi libre (voir l'exemple (149), p. 115). Néanmoins, l'explication à droite est toujours possible, ce qui indique que malgré le figement, *autrement* conserve encore certaines de ses propriétés.

Ce qu'on constate globalement, c'est que le figement de la construction *en décider autrement* ne se limite pas au groupe verbal lui-même mais à tout le contexte d'apparition, depuis la proposition qui sert d'antécédent jusqu'à l'explication, dans une moindre mesure, certes. Mais n'est-il pas abusif de parler de « construction », de « figement », pour ce qui n'est peut-être qu'un tic de journaliste (*en décider autrement* est introuvable dans les corpus oraux) ? Peut-être – mais quelle serait alors une solution alternative ? Considérer ces énoncés comme une affaire de style serait un aveu d'impuissance. Certes, la construction est limitée dans son emploi, mais les propriétés que nous avons relevées n'en sont pas moins réelles.

3.2 *En être/aller autrement*

Si la construction précédente était figée, celle-ci l'est plus encore ; et comme la précédente, elle ne se retrouve qu'à l'écrit.

Trois contextes seulement sont possibles :

- (162) a. il + NEG/MOD + en être/aller **autrement**
 b. « Je savais que c'était la dernière à Chanzy et j'ai eu un pincement au coeur », confie t-il. Forcément, après « 16 ou 17 ans passés au club », il ne pouvait en être **autrement**.
 c. Les années se suivent et se ressemblent pour les Raquettes Clubs du « Progrès » qui regroupent depuis quatre ans 130 enfants du Rhône, de l'Ain, et de la Loire ; mais peut-il vraiment en être **autrement**? (*Le Progrès*)
- (163) a. il en est/va **autrement** de GN
 b. Au bureau de Javier Solana, Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, on a immédiatement déclaré que la publication du rapport n'influerait pas sur l'attitude de l'Union européenne à l'égard du problème nucléaire iranien (...)
 Il en est **autrement** de l'entretien Poutine-Bush. Il y a là beaucoup de détails intéressants. (...) (*Ria Novosti*)
- (164) a. si p, il en est/va **autrement** de GN
 b. Si le coût du capital est relativement aisé à mesurer, il en va tout **autrement** du facteur de risque.
 (*La Tribune de l'Assurance*)

Dans la construction illustrée par (162), le locuteur affirme qu'une situation qui vient d'être décrite (l'antécédent d'*autrement*) était inévitable. Pour ce faire, *en être autrement* est modalisé, typiquement par une négation, et plus typiquement encore avec *pouvoir*, comme en (162b), ou bien grâce à une question rhétorique,

comme en (162c) (ce qui équivaut à une négation), elle aussi généralement avec *pouvoir*, ou bien encore par d'autres moyens, mais plus rarement (par exemple, *il peut difficilement en être autrement*).

Dans cette construction, comme avec *en décider autrement*, l'antécédent peut être un segment de discours mais se limite la plupart du temps à une simple proposition. Quant à la réponse à la question *autrement, mais comment?* elle est toujours inexistante ; de fait, le locuteur n'entend pas évoquer une situation alternative mais affirmer l'impossibilité d'une telle situation.

La construction illustrée en (163) est la moins contrainte mais aussi la plus rare. C'est sans doute un « cas intermédiaire » entre l'emploi libre d'*autrement* et la construction figée. Preuve en est, l'antécédent d'*autrement* peut être un segment de discours. Si donc il y a figement, il ne concerne que le groupe verbal, et pas l'ensemble du contexte discursif.

On pourrait considérer que (164) n'est qu'un cas particulier de (163), mais au vu de leurs fréquences relatives, ce serait plutôt l'inverse, même si historiquement la première est sans doute un figement dans une distribution particulière de la seconde, laquelle tend à disparaître. On est donc en droit de considérer (164) comme une construction figée à part entière, et qui implique toujours deux propositions, la première (l'antécédent) étant introduite par un *si* contrastif (Ducrot, 1972).

Dans les deux cas, on a affaire à des introducteurs de discours, un peu comme avec *voir les choses autrement*, au sens où ces énoncés débent souvent un paragraphe ou articulent deux idées. En d'autres termes, la réponse à la question *autrement, mais comment?* est toujours donnée, et toujours à droite.

Une propriété intéressante de cette construction est qu'elle constitue le rare cas où *autrement* est modifié. En effet, dans les autres emplois, même les plus libres, on ne trouve quasiment jamais un adverbe devant *autrement*, quoiqu'il n'y ait *a priori* là rien d'impossible (*Pierre s'y est pris tout à fait autrement*) ; à l'inverse, *tout* précède régulièrement *autrement* dans *en être/aller autrement*, comme c'est le cas dans l'exemple (164b). Pour autant, cette possibilité ne doit pas faire illusion : premièrement, seul *tout* apparaît, et deuxièmement, il apparaît si souvent qu'on peut se demander s'il n'est pas en train de se figer dans la construction.

3.3 *Figements et discours*

L'intérêt des constructions étudiées dans cette section peut paraître assez limité. Après tout, il ne s'agit jamais que d'expressions légèrement archaïques (si l'on en juge par leur absence à l'oral, et peut-être dans des écrits un peu moins stéréotypés que les articles de journaux), et si elles sont relativement fréquentes, elles restent néanmoins assez circonscrites.

Néanmoins, le tic journalistique a un avantage : il est produit et lu en masse, ce qui implique *a priori* qu'il est assimilé, même s'il se limite à un certain contexte. En conséquence, s'il a peu de chances de faire un jour partie de la langue courante et risque plutôt de disparaître, il constitue néanmoins une espèce d'expérience de laboratoire limitée mais significative. On peut l'accuser de manquer de représentativité (il ne vaut pas pour la langue la plus courante) mais pas d'être artificiel (il est bien attesté et touche un nombre extrêmement grand de locuteurs).

Sans chercher à prédire l'avenir d'*autrement*, certaines propriétés ne peuvent manquer d'attirer l'attention. Parmi celles qui nous intéressent ici, outre la tendance au figement assez prononcée pour *autrement* (puisque'on la retrouve ailleurs), il y a la portée de ce figement, qui ne se limite pas au contexte syntaxique immédiat mais s'étend à tout un segment de discours. En d'autres termes, ce qui se fige, ce n'est pas seulement un groupe de mots, mais toute une stratégie discursive.

La manifestation la plus visible de cela est la construction *si p, il en est/va autrement de x*, puisqu'elle contraint clairement la forme de deux propositions à l'intérieur d'une phrase, et ce à partir (historiquement) d'un simple groupe verbal. De façon plus subtile, elle contraint aussi ce qui suit, puisque comme nous l'avons remarqué elle introduit le discours à venir. La cataphore n'est certes pas un phénomène rare et on ne la considère pas comme un « figement discursif », mais le point important ici est que *autrement* n'avait aucune prédisposition à entrer dans une construction cataphorique aussi figée ; rien d'étonnant à ce que *ceci* dans *Pierre a dit ceci* soit cataphorique et il n'y a pas de figement, mais qu'*autrement* devienne un introducteur de discours, c'est là quelque chose d'imprévisible, et c'est seulement en entrant dans la construction considérée (ainsi que dans *voir les choses autrement*), et donc seulement à travers le figement, qu'il a pu jouer ce rôle. En ce sens, on peut parler de construction discursive figée.

Autre figement d'autant plus frappant qu'il est inattendu, et en partie inexplicable : la rareté des antécédents plus étendus qu'une simple proposition pour *en décider autrement*. Il s'agit bien d'une forme d'attrition sémantique, qui marque une évolution qui a toutes les allures d'une grammaticalisation, même si comme nous l'avons dit, cette construction a sans doute peu d'avenir. Et, bien que la portée discursive se réduise, c'est encore un segment de discours qui entre dans cette construction.

Dernière propriété intéressante des figements que l'on observe ici, propriété que l'on retrouve ailleurs, c'est le glissement progressif d'*autrement* vers la négation. Cela est particulièrement sensible avec *en décider autrement*, et plus précisément dans les cas où la « manière » que dénote *autrement* n'est pas explicitée... et pour cause, il n'y a pas de manière alternative ! Ce phénomène est illustré par exemple en (159), répété partiellement en (165)

- (165) Samedi, Dominique et Marie-Christine avaient voulu se dire officiellement oui, mais des contraintes administratives en avaient décidé **autrement**. Qu'à cela ne tienne !

Ici l'objectif du locuteur, pour autant qu'on puisse en juger (jugement appuyé néanmoins sur un certain nombre d'exemples similaires), est simplement de dire que le mariage n'a pas eu lieu. Encore une fois, c'est la construction prise comme un tout, et pas *autrement* seul, qui force cette interprétation ; il reste néanmoins qu'*autrement* doit avoir ce potentiel de négation, qu'on retrouvera dans le connecteur (où le sens d'altérité disparaît totalement). Notons que nous avons fait la même remarque à propos d'*autrement* à l'oral, dans des constructions que nous n'avons pas qualifiées de figées – quoique la tendance forte à la négation indique qu'*autrement* s'emploie essentiellement dans certains contextes limités.

À propos du connecteur, d'ailleurs, les remarques qui précèdent n'ont pas pour but d'affirmer implicitement qu'*autrement* était bien disposé à remplir cette fonction (son caractère anaphorique y suffit). Plus précisément, quand nous évoquons le caractère d'introducteur de discours, il ne s'agit pas d'y voir un signe

précurseur de la « connectivité » d'*autrement*. Une raison bien précise s'y oppose : le discours introduit par *autrement* dans les constructions évoquées ici est une explicitation de l'adverbe ; en d'autres termes, et de façon volontairement simpliste, ils ont la même fonction sémantique (ils caractérisent une manière de faire). Au contraire, le discours qu'introduit *autrement* connecteur est la conséquence de l'hypothèse négative, sa phrase d'accueil à l'origine. Dans les deux cas, l'adverbe « tend vers l'avant », mais pour des raisons tout à fait différentes.

Donc, les emplois figés d'*autrement* ne sont pas des précurseurs du connecteur (qui provient plus probablement d'une antéposition de l'adverbe de manière employé librement). Pour autant, il y a dans tous les cas un jeu sur l'altérité, ce qui implique nécessairement deux « entités » qu'on compare, même quand *autrement* tend vers la négation, qui est toujours une négation « relationnelle » au sens où quelque chose est la négation de quelque chose d'autre. Qui plus est, cette altérité portant à l'origine sur la manière, et cette manière pouvant se dériver régulièrement d'une proposition précédente, voire de tout un segment de discours, *autrement* tend à avoir une portée large, ce qui alimente son potentiel discursif. Si les figements étudiés dans cette section préfigurent la grammaticalisation d'*autrement* en connecteur, c'est seulement par cette propriété abstraite, l'altérité, dont il est entendu qu'elle est exploitée très différemment dans les deux cas.

4 AUTREMENT DIT

L'expression *autrement dit* a toutes les allures d'un connecteur, bien qu'*autrement* y soit (historiquement) dans son rôle de modifieur du verbe. Si nous l'étudions ici plutôt que dans le chapitre sur le connecteur, c'est qu'elle est très différente de ce dernier, et surtout n'a pas eu de postérité, bien qu'elle soit d'un usage courant, surtout à l'écrit.

Bien qu'aucun emploi écrit ne soit impossible à l'oral, et vice-versa, on observe des tendances divergentes dans les deux cas. C'est pourquoi nous les étudierons séparément.

4.1 Autrement dit à l'écrit

Les emplois écrits se répartissent entre deux extrêmes : d'un côté, un emploi archaïsant, dans lequel *autrement dit* relie deux noms (avec une possible expansion) à l'intérieur d'un groupe nominal (166) ; de l'autre, un emploi où l'expression conjoint des propositions, voire des segments de discours (167).

- (166) Il a pour but de faire découvrir au public (et aux autres musiciens) différentes formes de bombardes, **autrement dit** hautbois. *(Ouest France)*
- (167) Ce nouvel indicateur renforce l'idée que l'écart entre le pouvoir d'achat des Français et le marché de l'immobilier devient trop grand. On est maintenant au bout de ce qui a été fait pour soutenir artificiellement l'envolée des prix : la baisse des taux et la durée des remboursements. **Autrement dit**, soit les Français vont gagner beaucoup plus d'argent dans les années qui viennent, soit ils vont vivre dans des logements encore plus petits. *(Sud Ouest)*

Le premier cas de figure est proche du sens étymologique de l'expression, à savoir *N₁, qui porte aussi le nom de N₂*. Ce sens étymologique réapparaît parfois, à la faveur d'une variation sur *autrement dit*, avec alors accord du participe passé :

- (168) De sorte que la responsabilité des actes de torture – **autrement** appelés actes de « coercition physique » – était décentralisée, sans pour autant échapper au contrôle du commandement supérieur. *(Le Monde)*

Dans cet emploi, l'expression est purement métalinguistique, au sens où elle articule l'équivalence entre deux dénominations d'un même référent. Elle n'a aucune vertu explicative, c'est-à-dire qu'elle ne vise pas à éclaircir le sens de ce qui est dit. C'est le seul emploi attesté (avec souvent accord du participe

passé) jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, époque à laquelle on voit apparaître chez Marivaux des *autrement dit* explicatifs :

- (169) Pour cela, je viens d'acheter quelques feuilles de papier pour me mettre par écrit, **autrement** dit pour montrer ce que je suis, et comment je pense, et j'espère qu'on ne sera pas fâché de me connaître.

(Marivaux, *L'Indigent philosophe*, 1728)

À l'inverse, l'emploi illustré par (167) ne donne pas une simple équivalence lexicale, mais reformule une idée pour l'approfondir, voire présente une situation sous un autre aspect. S'insinue aussi parfois une nuance de causalité, bien qu'elle soit difficile à apprécier. En (167), la fin du soutien artificiel de l'envolée des prix a pour conséquence que les Français vont devoir gagner plus ou vivre dans des logements plus petits.

Entre ces deux extrêmes, *autrement dit* peut relier divers types de groupes syntaxiques, mais toujours de même catégorie, avec toute une palette d'effets entre l'équivalence lexicale et l'explication :

- (170) Varenne, soumis par M. et Mme Varenne, de Tregueux (Côte-d'Armor), est un nom de famille très fréquent (porté par plus de 10 000 foyers, notamment nombreux à la fois dans les Deux-Sèvres et en Bourbonnais), qui vient d'un nom de lieu lui aussi fréquent, désignant une « garenne », **autrement** dit le domaine que se réservait autrefois le seigneur des temps féodaux.

(Ouest France)

- (171) Le conseil approuve la convention avec le délégataire des services publics de la halte-garderie et du périscolaire de la maternelle du soir **autrement** dit avec la MJC Serge Gainsbourg.

(Sud Ouest)

- (172) La municipalité souhaite créer un véritable nœud ur-

bain. **Autrement** dit faire en sorte que l'on sente vraiment qu'on arrive dans un centre ville, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui dans ce sens, contrairement à quand on vient de Firminy. (Le Progrès)

En (170), l'emploi d'*autrement dit* ressemble encore à l'emploi historique, à part que sont mises en équivalence non pas deux dénominations mais une dénomination et sa définition : on dépasse donc la simple substitution d'un mot pour un autre, puisqu'il s'agit d'expliquer, même si cette explication relève encore de la compétence linguistique du locuteur.

En (171), deux groupes prépositionnels sont conjoints, formant une expansion à *convention*. Comme dans l'emploi historique, le locuteur signale une équivalence entre deux dénominations ; cependant, l'usage historique est prévisible en langue et n'apporte aucune information nouvelle : l'équivalence entre *bombarde* et *hautbois* en (166), par exemple, est une affaire de dictionnaire (subtilités mises à part), pas de connaissance du monde. En cela, le lien opéré par *autrement dit* n'est pas informatif, sinon d'un point de vue lexical.

À l'inverse, en (171), *autrement dit* opère une prédication, à savoir que la MJC Serge Gainsbourg *est* le délégataire des services publics de la halte-garderie et du périscolaire de la maternelle du soir. Il ne s'agit pas simplement de « dire autrement », mais d'apporter une information. D'ailleurs, la substitution n'est plus possible avec *autrement dénommée* ou *qui porte aussi le nom de...*, alors qu'elle le devient avec *c'est-à-dire* ou *à savoir*.

Enfin, (172) ne présente plus la moindre reformulation à proprement parler : il n'y a aucune équivalence *a priori* entre *créer un véritable nœud urbain* et *faire en sorte que l'on sente vraiment qu'on arrive dans un centre ville*. Il est même douteux que le locuteur fasse cette équivalence en discours, c'est-à-dire qu'il fasse une prédication qui soit une simple identification entre les deux procès. Au contraire, il semble plutôt que le deuxième groupe verbal dénote une conséquence du premier, et on peut d'ailleurs remplacer *autrement dit* par *pour*, même si cela reste une affaire d'interprétation. Quoi qu'il en soit, il est certain que le sens de formulation alternative a disparu.

D'ailleurs, les locuteurs (en l'occurrence les rédacteurs) n'hésitent pas à insérer une ponctuation forte avant *autrement dit*, comme le point en (172) ou même l'alinéa en (167) (voire un intertitre). Dans ce dernier cas, l'expression est – encore ! – une espèce d'introducteur de discours, puisqu'elle est régulièrement utilisée pour amener le développement d'une idée.

Les segments de discours articulés par *autrement dit* se limitent souvent à de simples propositions, mais peuvent être parfois plus complexes :

- (173) Certains opérateurs pèchent trop par naïveté. Je vous ai donné l'exemple de AROBASE. De notre point de vue, leur plus gros problème n'était vraiment pas au niveau de l'interconnexion, mais au niveau de la portabilité des numéros et du dégroupage. Et c'est là qu'ils auraient dû engager le combat. **Autrement** dit, ils sont condamnés à n'avoir que de nouveaux clients en résidentiel ou des clients en entreprise qui démarrent. Sinon pourquoi voulez-vous qu'une entreprise qui a investi des dizaines de millions pour faire connaître son numéro de téléphone chez CIT décide un matin de rompre et d'aller chez AROBASE pour reprendre à zéro le marketing de son numéro ? *(All Africa)*

Dans cet exemple, *autrement dit* enchaîne sur deux propositions qui décrivent une situation (à partir de *De notre point de vue*), et introduit une nouvelle proposition, voire deux si on inclut celle qui commence à *Sinon*. Cette difficulté à délimiter les segments reliés est un indice qu'*autrement dit* est devenu un connecteur « passe-partout », dont les liens syntaxiques se sont fortement relâchés.

Il reste néanmoins une restriction héritée de l'usage historique : *autrement dit* peut relier deux assertions ou deux questions, mais jamais une assertion ou une question (quel que soit l'ordre dans lequel elles apparaissent). Sans doute l'expression retient-elle un peu de sa fonction première de reformulation, même sous forme fossilisée.

4.2 Autrement dit à l'oral

Sans être inexistante, l'expression n'est pas d'un emploi aussi fréquent à l'oral qu'à l'écrit. Les différences se font sentir dans le type d'emploi : à l'oral, *autrement dit* tend vers le type illustré par (167), et l'usage archaïque est inexistant⁴⁴. La tendance se renforce, avec de plus en plus d'exemples comme (173), c'est-à-dire que le lien de reformulation est de moins en moins sensible (l'exemple (173) est d'ailleurs extrait d'un entretien, donc de l'oral réécrit), sauf dans un emploi particulier où un locuteur résume en une phrase commençant par *autrement dit* ce que vient de dire son interlocuteur, par exemple :

- (174) – mais si vous aviez deux heures de liberté disons par jour qu'est-ce que vous en feriez ?
 – j'écrirais à mes amis j'écris à mes amis j'ai toujours un monceau de courrier en retard euh et puis j'arrange ma maison et puis il y a tant de choses à faire
 – **autrement dit** vous auriez de quoi occuper votre temps libre ?
 (Corpus Elicop)

Dans ce cas, la phrase introduite par *autrement dit* a généralement une intonation interrogative, parce qu'il s'agit d'une suggestion de reformulation qui doit encore être validée par l'interlocuteur. Dans cet emploi, on pourrait remplacer *autrement dit* par *bref* ou *donc*.

Autre particularité de l'oral : *autrement dit* n'y est pas forcément astreint à la position initiale (même si c'est là qu'il apparaît le plus souvent) et peut se trouver à la fin :

- (175) – une belle écriture est toujours à noter mais quelquefois

⁴⁴ À part chez un locuteur de 82 ans qui, comme on dit, « parle comme un livre », et dont il serait dommage de ne pas donner l'énoncé (qui évoque son passé, on s'en doutera) :

(i) Je suis donc professeur, et j'enseigne deux matières : la botanique, **autrement dit** biologie végétale, et l'art des jardins.
 (Corpus PFC)

il y a des écritures euh qui sont bien agréables malgré
tout à lire sans être vraiment...

– c'est ça ça n'est pas essentiel **autrement dit**

(*Corpus Elicop*)

Cela n'est pas propre à *autrement dit*, et la plupart des connecteurs ont une position encore relativement libre à l'oral bien qu'encore une fois la tendance à la position initiale soit très marquée.

L'étude d'*autrement dit* n'est pas très révélatrice du comportement général d'*autrement*, mais il fallait l'entreprendre par souci d'exhaustivité. *Autrement* dénotant l'altérité, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il dénote l'« altérité énonciative », c'est-à-dire la reformulation. Que la manière dont se nourrit *autrement dit*, c'est-à-dire son antécédent, soit métalinguistique, n'est guère surprenant non plus, parce que du linguistique au métalinguistique il n'y a souvent qu'un pas, et surtout parce que c'est *dire*, sous la forme de son participe passé, qui réfère à l'acte de langage, *autrement* se contentant de modifier le verbe.

Cependant, cette analyse montre encore une fois comme *autrement* tend à la fois vers l'amont (son antécédent, la manière dont il se distingue) et vers l'aval (ce qu'il dénote, la manière alternative), comme pour les expressions figées étudiées dans la section précédente. On répétera d'ailleurs la remarque qu'on a faite à propos de ces expressions : il ne s'agit pas de voir en *autrement dit* un précurseur d'*autrement* connecteur, ni même de considérer que les deux constructions tendent pareillement vers l'amont et l'aval ; de fait, le connecteur n'introduit pas une manière de faire alternative, mais la conséquence de celle-ci. Il reste que, vue à travers la lorgnette d'*autrement*, l'altérité semble être un moyen privilégié d'articuler des idées – peut-être n'est-il pas sans pertinence de rappeler que *mais* vient du comparatif *magis* ?

5 MODIFIEUR D'ADJECTIF

Dernière évolution de l'adverbe de manière, l'emploi en modifieur d'adjectif ne se trouve qu'à l'écrit. Nous maintenons l'expression « modifieur d'adjectif », même si c'est généralement *autrement plus* que l'on trouve et qu'*autrement* modifie en fait *plus*, parce que *autrement plus* n'est pas vraiment analysable, la preuve étant qu'on ne trouve quasiment jamais *autrement moins* (ce qui est la première limitation majeure de ce type de comparatif), et que par ailleurs *autrement plus + adj* et *autrement + adj* sont interchangeables (du moins nous n'avons pas trouvé la moindre différence). Au demeurant, la deuxième construction est nettement plus rare.

La différence entre *autrement plus + adj* et *plus + adj* est en revanche assez marquée, ce qui est surprenant puisqu'on pourrait *a priori* penser que les deux comparatifs ont le même sens, le premier étant seulement plus insistant que le second. Dans les faits, il semble que l'insertion d'*autrement* ait fortement réduit la liberté du comparatif.

Le comparatif avec *plus* connaît en effet une variété d'emplois, alors qu'*autrement plus* n'apparaît que dans les constructions les plus prototypiques. Si on prend comme point de départ les contextes d'occurrence de *plus* étudiés par Fuchs, Fournier et Le Goffic (2008), on se rend facilement compte des limitations imposées par *autrement*⁴⁵. Pour commencer, *autrement plus* ne modifie que des adjectifs, et jamais un adverbe (177a), verbe (177b), nom (177c) ou procès (177d) (tous ces exemples deviennent acceptables si on supprime *autrement*) :

- (176) Il existe des sujets **autrement** plus passionnants que l'emploi ou la croissance. (Sud Ouest)
- (177) a. *Je lui ai répondu **autrement** plus tranquillement que la première fois.
 b. *Il bégaie **autrement** plus que sa sœur.

45 Dans cet article, les auteurs ne s'intéressent pas au comparatif tronqué (Whittaker, 1995), c'est-à-dire sans subordonnée comparative, qui est le cas le plus fréquent avec *autrement plus* ; néanmoins, la plupart de leurs observations s'appliquent à tous les types de comparatifs.

- c. *Pierre est **autrement** plus un frère qu'un ami.
- d. *Il a mangé **autrement** plus de purée que de jambon.

Quand la subordonnée comparative est présente, le « différentiel » (qu'on assimilera, pour faire simple, au comparant), est toujours une entité support de la propriété, un groupe nominal donc (176), à l'exception d'un seul exemple légèrement plus complexe (178). On ne trouve par exemple jamais de différentiel qui soit une qualité (179a), ou bien une modalité (179b) (l'impossibilité de certains autres différentiels découle de l'impossibilité pour *autrement plus* de modifier autre chose que des adjectifs).

- (178) Rien de commun entre le colonialisme militaire d'autrefois et le libéralisme global, certes inégal, mais **autrement** sophistiqué et équilibré que ne l'était la force brutale des canonnières. (*Les Échos*)
- (179) a. *Cette situation est **autrement** plus absurde qu'angoissante.
- b. *Cette situation est **autrement** plus absurde que tu ne le penses.

Si on ne trouve pas non plus de circonstance dans les différentiels, un tel cas de figure reste néanmoins envisageable dans la mesure où, quand le comparatif est tronqué (sans subordonnée), la comparaison se fonde régulièrement sur une distinction temporelle marquée par un circonstant de temps (cf. Whittaker, 1995 et section 2.4, p. 113). Modifier ainsi (180a) en (180b) donne un exemple acceptable.

- (180) a. Finaliste ici même en 2004 et en 2005, Kuznetsova se dit **autrement** plus sereine aujourd'hui. (*L'Équipe*)
- b. Kuznetsova se dit **autrement** plus sereine qu'en 2005.

Ces restrictions amènent à la conclusion que *autrement plus* ne peut comparer que deux entités par rapport à une qualité (ce qui est la comparaison

prototypique), ou bien une même entité par rapport à une qualité qui varie dans le temps (180a), ce qui n'est pas très différent du cas précédent, comparé et comparant étant deux états temporellement distincts d'une même entité.

Si on s'intéresse maintenant aux différences entre *autrement plus* et *autrement* en emploi libre (sections 1 et 2), le fait le plus marquant est sans doute que la subordonnée qui complète *autrement que* ne contient jamais le comparé⁴⁶, mais pratiquement toujours un circonstant de manière, alors que c'est toujours le comparé qui apparaît dans la subordonnée d'*autrement plus* (voir plus bas pour l'explication).

Par rapport à *autrement* sans *que*, la différence majeure est que le comparé n'est jamais une connaissance partagée implicite (section 2.1, p. 99). Dans son article sur les comparatifs tronqués, Whittaker (1995) ne mentionne d'ailleurs aucun comparé de la sorte.

Comment expliquer les propriétés d'*autrement plus*, ou plutôt ses limitations ? La première raison est sans doute sa rareté : la construction n'existe pas à l'oral, ce qui témoigne d'une forme d'archaïsme. Du coup, même si elle est relativement fréquente à l'écrit, on comprend qu'elle se soit fossilisée autour d'un emploi particulier (la comparaison prototypique) ; les rédacteurs, après tout, sont aussi des locuteurs comme les autres, et il n'y a aucune raison qu'ils entretiennent des archaïsmes autrement qu'autour de quelques expressions figées.

Mais cette explication est un peu courte. Quel est l'apport d'*autrement* dans la construction, et qu'est-ce qui relève du comparatif plus généralement ? Que le constituant dans la subordonnée soit le comparé, et pas une manière de faire comme avec *autrement que*, n'est surprenant que si on se place du point de vue d'*autrement*, alors que du point de vue de la structure comparative c'est tout à fait normal. Quand on compare les deux subordonnées, on compare en fait des propositions très différentes : avec *autrement que*, on a affaire à une expansion de l'adverbe, alors qu'avec *autrement plus*, il s'agit de la subordonnée d'une structure

⁴⁶ Nous n'avons trouvé que l'exemple (113), p. 92, dont nous avons dit qu'*autrement* y avait le sens de *plus*. Peut-être est-ce alors un *autrement* comparatif (comme ceux que nous étudions ici), et il faudrait noter l'exemple comme une exception dans laquelle le paramètre comparé est un procès. Ce qui jette un doute sur cette analyse, c'est qu'*autrement* comparatif apparaît rarement sans *plus*. Quoi qu'il en soit, c'est le seul exemple de la sorte.

comparative, structure dans laquelle *autrement* n'a pas le premier rôle. Ce fait indique seulement qu'*autrement plus* tire ses propriétés du comparatif plutôt que d'*autrement*.

Mais alors, pourquoi *autrement plus* est-il d'un emploi beaucoup plus contraint qu'un simple comparatif? Cela ne peut s'expliquer que par la présence de l'adverbe. Quelle est donc sa fonction, et pourquoi impose-t-il de telles limitations?

On pourrait se demander : si *Pierre est autrement plus grand que Michel*, est-ce que cela signifie que Pierre est plus grand que Michel d'une manière autre que, disons, Jean est plus grand que Jacques? Peut-être est-ce possible, mais nous n'avons jamais vu d'exemple de la sorte. *Autrement* ne modifie pas *plus*, et d'ailleurs, historiquement, *plus* a été ajouté, par pléonasme pourrait-on dire, à la structure *autrement + adj*, et non l'inverse (*autrement* n'est pas venu renforcer *plus*)⁴⁷. Si on s'attache donc à décrire la structure d'origine, à savoir *Pierre est autrement grand que Michel* (sans *plus*), on se rend bien compte que c'est *autrement* seul qui assure la comparaison. Mais si on comprend qu'on n'ait pas un comparatif d'égalité, on ne voit pas pourquoi il doit s'agir d'un comparatif de supériorité et pas d'infériorité.

On ne peut répondre qu'en spéculant, bien qu'on puisse s'appuyer sur une analyse rapide de *autre*. Dans certains énoncés, *autre* marque une supériorité, comme dans *ah, ça, c'est autre chose* (pour exprimer qu'une entité est nettement « meilleure », selon le locuteur, qu'une autre), ou bien *c'est une autre affaire/paire de manche*. Plus généralement, il semble que les langues tendent naturellement « vers le haut » (Rivara, 1990). Pour *autrement*, nous avons d'ailleurs déjà remarqué que, quand l'antécédent est une connaissance partagée, la manière dénotée par *autrement* n'est pas seulement différente de cette dernière, mais aussi meilleure. On explique ainsi qu'on ait un comparatif de supériorité (et qu'*autrement moins* soit impossible).

Expliquer les restrictions d'emploi de ce comparatif reste difficile. Pourquoi

47 Par ailleurs, selon le *Trésor de la Langue Française*, l'emploi d'*autrement* étudié ici « est peut-être dû à l'attraction paronymique de *outrément* », qui signifie « exagérément, absolument ». Même si c'est bien le cas, l'influence de cet accident historique est difficilement mesurable, si elle existe.

ne trouve-t-on jamais des énoncés tels que (177b) ou (179a), répétés en (181) et (182)?

(181) *Il bégaie **autrement** plus que sa sœur.

(182) *Cette situation est **autrement** plus absurde qu'angoissante.

Notre explication, encore une fois, sera une spéculation⁴⁸. Pour l'impossibilité de créer un comparatif sur un verbe (181), peut-être y a-t-il concurrence avec *autrement* dans son emploi d'adverbe de manière. L'énoncé (183)

(183) Il bégaie **autrement** que sa sœur.

ne contient pas de comparatif (au sens traditionnel du terme), mais un simple circonstant de manière (le bégaiement d'untel est différent de celui de sa sœur). Puisque *autrement plus* n'est qu'un renforcement d'*autrement*, la construction « sous-jacente » à (181) serait (183), et cette construction, comme nous venons de le dire, n'est pas un comparatif. En d'autres termes, *autrement (plus) + adj* a pu se développer parce que la place n'était pas déjà prise, ce qui n'est pas le cas avec un verbe, où l'adverbe est naturellement attiré par son sens premier de circonstant. Cette explication, bien sûr, ignore le fait que l'ambiguïté soit monnaie courante dans le langage.

Pour ce qui est de (182), peut-être l'origine de l'adverbe explique-t-elle l'impossibilité : il marque une altérité par rapport à une manière, et cette manière (son antécédent) n'est peut-être pas dérivable de n'importe quoi. Gloser (182) littéralement donnerait : cette situation est absurde d'une manière autre qu'elle est angoissante (le sens de supériorité s'ajoutant selon le mécanisme vu plus haut). Mais cela a-t-il un sens de dire qu'une situation est angoissante d'une certaine manière ? Certes, la manière en question est le degré, mais ce n'est que par

⁴⁸ Il ne faut cependant pas oublier la remarque faite plus haut sur l'archaïsme de la structure, qui peut expliquer son comportement « erratique ».

inférence qu'on le sait – inférence qui, dans le développement de la construction *autrement plus*, a peut-être été brouillée par le sens étymologique d'*autrement*.

6 CONCLUSION

Il y a deux points importants à souligner au sortir de cette étude de l'adverbe de manière. Premièrement, de manière justement il n'a pas été beaucoup question. *Autrement* trouve un antécédent qui la plupart du temps ne dénote pas du tout une manière, et il dérive une représentation de celui-ci ; en d'autres termes, il opère une accommodation, puisque d'un certain contenu sémantique il construit autre chose. En ce sens, parler d'anaphore est réducteur (du moins dans le sens traditionnel d'*anaphore*) : il y a certes reprise d'un matériau antérieur, mais ce matériau est retravaillé pour convenir au rôle que joue l'adverbe. Le cas le plus frappant est l'antécédent de type segment de discours, d'où la « manière » doit être distillée. Ce travail du sens que fait *autrement* est à souligner parce que, bien sûr, on le retrouvera dans le connecteur, qui « accommode ».

Deuxièmement, même dans son emploi d'adverbe de manière, *autrement* a une tendance très forte à entrer dans des configurations discursives : il se cantonne rarement à son rôle dans sa phrase d'accueil, et ne cesse de tendre vers l'amont et vers l'aval. Cette propriété est bien sûr due à ses propriétés anaphoriques ; mais il n'empêche que l'adverbe aurait pu se limiter à des énoncés comme le suivant :

- (184) Michel prépare ses cours avec son ordinateur. Pierre fait
autrement : il écrit tout à la main.

Tel n'est pas le cas, loin de là ! *Autrement* reprend des discours entiers et en annonce d'autres ; *voir les choses autrement* introduit du discours rapporté ; *autrement dit* tend à dénoter des relations de causalité et ne se limite pas à des relations à petite échelle... Bref, *autrement* semble en permanence tendre vers le connecteur, même si nous avons remarqué qu'il était impossible de faire de chaque emploi un peu étendu de l'adverbe de manière un précurseur du connecteur.

Ces deux points vont de pair et se conforment à la théorie de la grammaticalisation : d'un côté, l'adverbe se désémantise, se « javellise », c'est-à-dire perd son sens lexical (*d'une autre manière*), pour se réduire à un sens plus grammatical (la négation, ou plutôt l'inversion de polarité) ; d'un autre côté, il prend petit à petit des fonctions dans l'organisation du discours, il devient un marqueur textuel. C'est l'évolution habituelle des adverbes en connecteurs. Cependant, il ne faut pas se tromper : nous ne voyons pas évoluer l'adverbe sous nos yeux... puisqu'il est déjà connecteur. Ce qu'on constate, c'est des configurations qui ont pu rendre l'évolution possible et qui persistent aujourd'hui.

CHAPITRE 4 L'HYPOTHÈSE NÉGATIVE

Les emplois d'*autrement* connecteur sont, à première vue, beaucoup moins variés que ceux de l'adverbe de manière : on ne trouvera pas d'expressions figées plus ou moins récurrentes, comme *en décider autrement* ou *autrement dit*. Mais cela ne doit pas étonner, et est en partie dû à notre classification : nous avons, dans le chapitre précédent, passé en revue un certain nombre d'emplois, plus ou moins « fossilisés », de l'adverbe de manière, alors que nous abordons maintenant une évolution particulière, ayant conduit à la grammaticalisation d'*autrement* comme connecteur, qui est une voie à sens unique. En d'autres termes, le chapitre précédent explorait diverses branches secondaires de l'évolution de l'adverbe, branches assez courtes, tandis que le présent chapitre s'intéresse au tronc principal⁴⁹.

Pour autant, l'étude ne devient pas plus simple, au contraire. Dès qu'on aborde le connecteur, on entre dans un continuum d'emplois, de la pure hypothèse négative au pur rupteur de topique, qui ne se laissent pas facilement décrire et surtout catégoriser. Donnons deux définitions simples : le connecteur d'hypothèse négative envisage la négation d'une proposition précédente ; il est illustré par (185) ; quant au rupteur de topique (186), il change le sujet de conversation.

(185) Pierre doit appeler Michel, **autrement** (*s'il ne l'appelle pas*) il va s'inquiéter.

⁴⁹ On serait tenté de dire, pour écarter tout soupçon de téléologie, que la métaphore des branches secondaires et du tronc principal ne vaut que par la perspective adoptée ici, qui s'intéresse particulièrement à l'évolution du connecteur. Mais c'est faux. Le connecteur n'a pas en soi « plus d'importance » que, mettons, *autrement dit*, mais son évolution est beaucoup plus attendue : que les adverbes deviennent connecteurs est un phénomène courant et une évolution majeure ; que par ailleurs ils se fossilisent dans des expressions figées n'est pas non plus étonnant, mais relève beaucoup plus d'un accident historique qui ne dépend pas nécessairement de leurs propriétés. Il y a une pente naturelle dans les phénomènes de grammaticalisation, et c'est celle-ci qui est abordée ici.

(186) ... **Autrement** (*pour changer de sujet*) ça va ?

Sur de tels exemples, la différence est claire : en (185), *autrement* inverse hypothétiquement la polarité de son antécédent (une proposition), et le discours qui suit envisage (toujours hypothétiquement) les conséquences de cette inversion. En (186), *autrement* clôt un discours antérieur, quelle que soit sa nature, et en ouvre un autre ; il annule toute contrainte possible sur la cohérence discursive, et la question *ça va ?* n'a pas à avoir le moindre lien avec ce qui précède. Ces deux cas de figure sont clairs, et il ne fait aucun doute qu'on y trouve deux *autrement* distincts. Mais il n'est malheureusement pas toujours aussi facile de distinguer quand un locuteur envisage la non-réalisation d'une condition, et quand il change de topique, c'est-à-dire qu'il parle d'autre chose, d'autant que, comme l'a montré Haiman (1978), « les conditionnels sont des topiques ». Par exemple :

(187) – est-ce que vous avez du temps libre et qu'est-ce que vous faites pendant ce temps libre ?
 – non pas tellement vous savez si j'ai un un petit moment c'est pour aller faire les courses ça me prend déjà une bonne partie déjà vous savez ça vous prend déjà un bon moment hein mais **autrement** entre la lessive maintenant j'ai la machine encore ça va un peu mieux vous savez la lessive le ménage s'occuper des enfants et les surveiller et enfin c'est pas comme ça ici on n'a pas où aller qu'est-ce que vous voulez faire

(*Corpus Elicop*)

Ici, deux interprétations sont possibles : soit *autrement* est un connecteur d'hypothèse négative dont l'antécédent est *si j'ai un petit moment*, soit c'est un rupteur de topique qui organise le passage en revue de l'emploi du temps de la locutrice. La situation est d'autant plus compliquée que ces deux interprétations sont prototypiques : les subordonnées conditionnelles sont des antécédents fréquents de l'hypothèse négative, et la structure en liste, surtout en réponse à une question, est un contexte privilégié pour le rupteur de topique.

Au demeurant, s'il y avait seulement ambiguïté, la situation resterait claire : on pourrait faire l'hypothèse qu'il n'y a ambiguïté que pour l'interlocuteur, voire le linguiste, et que la locutrice, pour sa part, fait un usage très clair, « catégoriel », de l'adverbe. Mais *autrement* est un outil extrêmement flexible pour reléguer au second plan des éléments du contexte antérieur ; que cette relégation porte sur le contenu, et qu'on envisage ce qui se passe si telle condition n'est pas réalisée (l'hypothèse négative), ou qu'elle porte sur l'organisation du discours, et qu'on passe à un autre sujet de discussion (le rupteur de topique), est rarement une distinction claire, parce que la frontière entre linguistique et métalinguistique (ou épilinguistique) n'est pas nettement tracée, et pour cause : quand on change de sujet, on change de référent ; à l'inverse, quand on envisage la négation d'une situation, on change de sujet (on parle d'une autre situation). Sans cela, la grammaticalisation serait impossible.

Si on peut se donner des définitions claires des deux emplois prototypiques afin de pouvoir suivre cette grammaticalisation, et s'il est important de le faire, il n'empêche que les emplois réels ne correspondront pas toujours à l'une ou l'autre de ces définitions ; c'est pourquoi ce chapitre et le suivant s'intéressent à un certain nombre de propriétés qui, quand elles sont toutes réalisées, caractérisent un emploi typique, mais qui ne sont pas valables pour tous les exemples.

Pour autant, il ne faut pas ignorer que le connecteur d'hypothèse négative et le rupteur de topique sont déjà tous deux bien éloignés de l'adverbe de manière vu au chapitre précédent, et que tous deux forment (avec l'emploi de complémentarité, qu'on verra plus loin), un groupe plus homogène. C'est cette distinction avec l'adverbe qu'il nous faut maintenant passer en revue.

1 DIFFÉRENCES ENTRE L'ADVERBE DE MANIÈRE ET LE CONNECTEUR

À première vue, le connecteur se distingue assez facilement de l'adverbe de manière ; sur la plupart des exemples, on a une intuition assez claire, mais cela ne suffit pas : il faut des critères explicites. Or, il s'avère qu'il y en a assez peu. La position (initiale ou après le verbe) est un indice, mais un indice seulement, pas

un critère définitoire : en effet, même si *autrement*, dans son emploi de connecteur comme de rupteur de topique, tend vers la position initiale, tel n'est pas toujours le cas, et dans 6% des énoncés il se situe en fin de phrase, comme dans l'exemple suivant :

- (188) Nous on, on pense que il faut pas trop pousser non plus parce qu'on euh. Faut pas trop exagérer parce qu'elle est elle sera dégoutée de l'école **autrement** et. Bon ben c'est normal qu'elle bute sur les mots euh. (*Corpus PFC*)

Les tests utilisés pour repérer les adverbes à portée extrapredicative (Molinier et Levrier, 2000, voir Lamiroy et Charolles, 2005 pour leur application à *autrement*, commentée ci-dessus dans le chapitre 2, p. 73) n'offrent pas non plus de résultats définitifs, dans la mesure où bien souvent ils ne marchent pas avec l'adverbe de manière dans les énoncés attestés. À partir de l'exemple suivant, mentionné au chapitre précédent, on aura ainsi bien du mal à opérer un clivage (189a), une postposition (189b), ou une mise en question (189c) :

- (189) Il peut s'agir de jouer **autrement** avec les cinq sens.
 (*La Tribune de Genève*)
- a. ??C'est **autrement** qu'il peut s'agir de jouer avec les cinq sens.
- b. ??Il peut s'agir de jouer avec les cinq sens, et cela **autrement**.
- c. ??Il s'agit de jouer **autrement** avec les cinq sens. Comment? **Autrement**.

De même, repérer l'adverbe de manière grâce à une paraphrase en *différemment* ou *d'une autre manière* n'est pas satisfaisant, puisqu'on a vu qu'elle était loin d'être toujours possible.

On pourrait envisager un croisement de plusieurs critères ou tests, mais une

solution plus simple existe : on peut toujours substituer *sinon* au connecteur⁵⁰. Les deux exemples (fabriqués) suivants illustrent ce test :

- (190) a. Depuis l'année dernière, Pierre travaille **autrement**.
 b. *Depuis l'année dernière, Pierre travaille *sinon*.
 (191) a. Pierre travaille beaucoup, **autrement** il s'ennuie.
 b. Pierre travaille beaucoup, *sinon* il s'ennuie.

Certes, en (190a), si *autrement* est détaché à droite, ce qui serait marqué par une virgule à l'écrit, l'énoncé est ambigu et deux lectures sont possibles : adverbe de manière ou connecteur (en l'occurrence rupteur de topique) :

- (192) a. Depuis l'année dernière, Pierre travaille, **autrement**.
 b. Depuis l'année dernière, Pierre travaille, de façon différente.
 c. Depuis l'année dernière, Pierre travaille, *sinon*.

Ce cas de figure est possible, quoique rare, et le contexte est généralement clair, comme dans l'exemple suivant, où la valeur d'adverbe de manière est la seule qui fasse sens :

- (193) En 1959, mille cent logements sont proposés à la Marandinière, faisant disparaître les cités de l'abbé Pierre. En 1964, les rapatriés d'Algérie et les familles de classe moyenne sont accueillis dans les mille deux cent soixante-cinq logements de Montchovet. En 1971,

⁵⁰ Plus précisément : il va de soi que *sinon* ne peut pas remplacer *autrement* dans son emploi d'adverbe de manière. Donc, si *autrement* peut être remplacé par *sinon*, il est en emploi de connecteur. Cela ne veut pas dire à l'inverse que tous les énoncés où *autrement* est connecteur permettent cette substitution, et peut-être y a-t-il donc des emplois qui échappent à ce test. Cependant, un survol des emplois de *sinon* en corpus, appuyé sur une étude plus approfondie (Charolles, 2004), jette le doute sur cette possibilité : *sinon* et *autrement* semblent *toujours* substituables l'un à l'autre quand ils sont employés comme connecteurs. Nous avons déjà remarqué (p. 82) que l'affirmation de Flament-Boistrancourt (2009) selon laquelle *autrement* ne peut pas jouer le rôle de marqueur de discontinuité thématique attribué à *sinon* est tout simplement fautive : c'est l'emploi de rupteur de topique, majoritaire dans tous les corpus.

on construit les immeubles de la Métare-Beaulieu. Et
parallèlement, la vie de quartier s'organise, **autrement**.
(*Le Progrès*)

La raison principale pour laquelle ces exemples ne posent pas problème est cependant d'une autre nature. L'adverbe de manière détaché, en prédication seconde, est un tour écrit qu'on ne trouve jamais à l'oral ; à l'inverse, le rupteur de topique n'apparaît quasi jamais à l'écrit, et dans les quelques très rares exemples qui existent, il est toujours en position initiale.

Cependant, il peut exister aussi une ambiguïté « authentique », qui relève plutôt de la polysémie, et où le choix d'une interprétation ou de l'autre ne change pas grand-chose à la compréhension de l'énoncé :

- (194) C'est un vrai spectacle populaire où des gens qui n'iraient pas au théâtre **autrement** viennent pour se marrer.
(*Le Progrès*)

Dans cet exemple, deux paraphrases sont possibles : celle de l'adverbe de manière (*des gens qui n'iraient pas au théâtre d'une autre manière*, ou aussi *des gens qui n'iraient pas au théâtre autrement que pour ce spectacle*) et celle du connecteur (*des gens qui n'iraient pas au théâtre sinon/s'ils ne venaient pas voir ce spectacle*). Ces deux paraphrases ne changent cependant pas beaucoup l'interprétation : il y a superposition des valeurs de l'adverbe de manière et du connecteur, et c'est ce genre d'énoncés qui a sans doute favorisé la grammaticalisation. Cette polysémie ne met pas en péril notre classement, pour deux raisons : la première, c'est qu'elle n'est pas surprenante, puisque comme nous venons de le dire c'est à partir de tels énoncés qu'a pu se grammaticaliser l'adverbe ; la seconde raison est beaucoup plus simple : l'exemple cité ci-dessus est le seul de son espèce. Dans tous les autres énoncés de notre corpus, la distinction entre adverbe de manière et connecteur est très claire.

2 LE PROTOTYPE DE L'HYPOTHÈSE NÉGATIVE

À quoi ressemble un connecteur d'hypothèse négative sans mélange ? Premièrement, il extrait une proposition du contexte gauche, dont il envisage la négation. Deuxièmement, la proposition qui le suit, qui décrit les conséquences de cette hypothèse, doit pouvoir être comprise comme dénotant « une autre réalité » que celle des propositions du contexte gauche dépendant de l'hypothèse inverse (c'est ce que Inkova-Manzotti (2002) appelle la « disjonction des états d'information »), sans quoi une contradiction s'ensuit. Troisièmement, dans plus de 30% des exemples, la proposition qui suit *autrement* justifie celle qui précède. La justification est donc une propriété prototypique de l'emploi d'*autrement*. Nous abordons cette question plus en détail à la section 5.2.

Les deux premières propriétés n'ont rien d'évident. Nous avons déjà vu, en discutant l'article d'Inkova-Manzotti (2002) (voir la discussion de l'exemple (56), p. 61), que la disjonction des états d'information pouvait être marquée plus subtilement que par un conditionnel, et que deux propositions au présent peuvent être « disjointes », dans la mesure par exemple où elles réfèrent à deux moments différents. Or, dans ce cas, on se rapproche du rupteur de topique, qui bien souvent entre dans la construction de listes, par exemple la liste de ce qu'untel fait dans une journée, ordonnée par « moments ».

Pour ce qui est de la récupération de l'antécédent, on se trouve face à un autre type de problème : extraire une proposition du contexte gauche, et en dériver la négation, ne va pas de soi. D'abord, quelle est la nature de cette opération ? A-t-elle réellement lieu dans l'esprit des locuteurs, ou bien est-ce seulement un artifice du linguiste pour exhiber le fonctionnement d'*autrement* ? On ne répondra pas ici à cette question, qui pose plus généralement le problème du statut de la glose, mais on ne peut l'ignorer.

En effet, l'opération effectuée par *autrement*, quelle que soit sa réalité (linguistique ou métalinguistique), est loin d'être évidente. Dans les cas les plus clairs, on récupère facilement une proposition dans le contexte gauche, proposition dont *autrement* inverse la polarité, comme c'est le cas pour l'exemple suivant, où *autrement* signifie *si le ridicule tuait*.

- (195) Heureusement que le ridicule ne tue pas en RDC (*République Démocratique du Congo*), **autrement**, depuis le week-end dernier, on ne parlerait plus « des honorables » membres de la CEI (*Commission Électorale Indépendante*) théoriquement indépendante mais en réalité sous les ordres. (*All Africa*)

On a donc une simple opération morphosyntaxique : on transforme une proposition en subordonnée conditionnelle avec *si*, et on lui ajoute une négation (ou on la supprime si la proposition de départ en contient une). Peu importe ici la réalité de cette opération : l'important est qu'on puisse la faire, même si ce n'est qu'une glose.

Avec l'exemple suivant, les choses se compliquent :

- (196) Une fois les pâtes al dente, les mettre dans l'eau froide car **autrement** elles continuent à cuire. (*Sud Ouest*)

Ici on doit rétablir quelque chose comme *si on ne met pas les pâtes dans l'eau froide*, opération plus complexe puisqu'on passe d'un groupe infinitival à une proposition tensée.

Dernier exemple illustrant la difficulté de l'« accommodation » effectuée par *autrement* :

- (197) – y a-t-il en France un organisme qui décide si un mot ou une expression fait partie ou non du bon français ?
 – bien c'est l'Académie
 – oui et est-ce très utile ou utile ou sans utilité ?
 – oh je crois que c'est utile
 – utile pourquoi ?
 – utile
 – oui pourquoi ?
 – ah pourquoi bien parce que on va **autrement** on va

c'est utile pour la sauvegarde de la langue **autrement** on
va inventer des mots (Corpus *Elicop*)

Ici l'antécédent n'est pas *c'est utile*, puisque de toute évidence *autrement* ne signifie pas *si ce n'était pas utile*, mais quelque chose comme *si l'Académie n'existait pas*, c'est-à-dire qu'on passe d'un groupe nominal à une proposition : les hypothèses que nous faisons sur l'opération effectuée par *autrement* deviennent de plus en plus lourdes – et nous n'avons même pas abordé les cas où l'antécédent est un segment de discours !

Il n'est donc pas possible de se contenter de décrire le fonctionnement d'*autrement* comme une simple anaphore sur une proposition du contexte gauche dont la polarité est inversée, comme le proposent les auteurs dont le travail ne se fonde que sur des exemples écrits (lesquels, d'ailleurs, ne sont pas toujours aussi simples qu'il y paraît). Une analyse plus fine doit être faite, qui ne se calque pas sur des transformations morphosyntaxiques « réelles ».

En première approximation, Charolles (2004) propose de distinguer, dans l'antécédent de *sinon* (nous pouvons, comme nous l'avons déjà dit, reprendre ses conclusions pour *autrement*), la *phrase d'appui* et le *constituant source* (voir ci-dessus la discussion de l'exemple (66), p. 68). La première est la phrase (comme unité syntaxique) dont est extrait le second et dont elle oriente l'accommodation, sans pour autant être accommodée elle-même. Cela permet de distinguer les deux exemples suivants (la phrase d'appui est en gras et le constituant source est souligné) :

- (198) a. **Tu dois vendre ta terre** , *sinon* ils vont te tuer.
b. **Tu ne dois pas vendre ta terre** , *sinon* ils vont te tuer.

Dans le premier, *sinon* signifie *si tu ne vends pas ta terre*, et *si tu vends ta terre* dans le second ; cette variation d'interprétation dépend de *tu dois/tu ne dois pas*, sans pour autant que cette partie de la phrase d'appui soit accommodée. De fait, il est impossible de comprendre *sinon* comme *si tu (ne) dois (pas) vendre ta terre*.

Dans un travail précédent (Isambert, 2006), nous avons voulu affiner ces

distinctions, tout d'abord en renommant la phrase d'appui en *segment d'appui* (parce qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une phrase) et le constituant source en *source* (parce qu'il ne s'agit pas toujours d'un constituant), et surtout en ajoutant un nouveau concept, celui de *cible*. Ce dernier est l'élément de la source dont la polarité est inversée (on emploie le terme *polarité* même s'il ne s'agit pas d'une proposition) par l'accommodation. Ces distinctions permettaient de rendre compte d'exemples tels que :

- (199) Un traitement au laser à ce stade est des plus bénéfiques et efficaces. **Autrement**, la rétine malade va appeler d'autres néo-vaisseaux qui vont proliférer.

(*L'Express*)

Ici, il est clair qu'*autrement* accommode *si on ne fait pas un traitement au laser à ce stade* ; le groupe verbal de la première proposition n'est donc pas repris, mais il est essentiel à la compréhension, puisqu'un autre groupe verbal donnerait une autre interprétation, par exemple :

- (200) Un traitement au laser à ce stade est déconseillé. **Autrement**, la rétine malade va appeler d'autres néo-vaisseaux qui vont proliférer.

La source est donc *un traitement au laser à ce stade*. Mais à l'intérieur de celle-ci, la négation va porter sur *un traitement au laser* seulement, et on pourrait très bien imaginer qu'elle porte sur *à ce stade*, c'est-à-dire que le sens d'*autrement* soit quelque chose comme *si on fait un traitement au laser à un autre stade*. Cet élément sur lequel porte la négation, c'est ce que nous avons appelé la cible, et (199) aurait donc la structure suivante (la cible est en petites capitales) :

- (201) UN TRAITEMENT AU LASER à ce stade est des plus bénéfiques et efficaces. **Autrement**, la rétine malade va appeler d'autres néo-vaisseaux qui vont proliférer.

Ces trois concepts permettaient de dépasser les limitations d'une « proposition extraite du contexte gauche » (simple cas particulier où ils coïncident) et d'appréhender des cas de figure plus complexes. Cependant, s'ils semblent intéressants pour un exemple comme (199), ou pour des exemples fabriqués, ils ignorent le fait que, au moins à l'oral, la structure de l'énoncé qui précède suffit à déterminer ce qui est accommodé. Par exemple, si *à ce stade* devait attirer la négation, alors le constituant serait clivé (à l'écrit) ou accentué (à l'oral).

Ce qu'on constate plus globalement, c'est qu'il y a des « attracteurs » ; par exemple, une séquence telle que *il faut + groupe infinitival* attire systématiquement *autrement*, de telle sorte que le groupe infinitival se retrouve antécédent. Ensuite, il ne faut pas oublier l'importance du contexte droit : le segment de discours qui suit *autrement* ne fait pas sens avec n'importe quel antécédent (ce sera une propriété cruciale pour le rupteur de topique). Soit l'exemple suivant :

- (202) – vous les faites presque tous les jours ou bien [*les mots croisés*] ?
 – oh pas tous les jours non parce que je n'ai pas le temps...
 – c'est ça quand vous avez le temps
 – **autrement** je les ferais tous les jours oui
 (*Corpus Elicop*)

L'antécédent y est clairement *je n'ai pas le temps*, puisque seule la glose *si j'avais le temps, je les ferais tous les jours* rend compte de l'énoncé. Mais imaginons la modification suivante :

- (203) – vous les faites presque tous les jours ou bien [*les mots croisés*] ?
 – oh pas tous les jours non parce que je n'ai pas le temps...
 – c'est ça quand vous avez le temps
 – **autrement** je serais très forte

Ici l'antécédent est plutôt (*je ne les fais*) *pas tous les jours*, si bien que que la

dernière phrase se glose par *si je les faisais tous les jours, je serais très forte*. Comme on le constate, rien n'a changé dans l'antécédent : c'est le contexte droit qui filtre les interprétations possibles, et il est clair que le sens d'*autrement* n'est pas déterminé sitôt que le connecteur apparaît.

En d'autres termes, en introduisant ces concepts, nous avons voulu rendre compte de la manière dont *autrement* accommode son antécédent en structurant ce dernier avec des notions inventées pour l'occasion. Mais il s'avère que l'antécédent se structure tout seul, ou plutôt que la totalité de l'énoncé permet de le repérer facilement, par le jeu entre les structures syntaxiques, l'intonation, et le contexte droit ; sans oublier qu'il y a rarement plus d'une manière d'analyser l'antécédent : le seul cas vraiment « ambigu », c'est celui de *il faut / je dois / ... + groupe verbal*, dans lequel on pourrait se demander si *autrement* inverse la polarité de *il faut* (ou *je dois*), c'est-à-dire de toute la proposition, ou celle du groupe verbal. Or il s'avère que le premier cas de figure n'apparaît jamais. C'est en cela que nous parlons d'attracteur : *il faut* (ou tout déontique) pointe vers le groupe verbal qui le suit.

En fait, *autrement* connecteur prend typiquement pour antécédent une prédication : une proposition, qu'elle soit principale, complétive, ou infinitive. Peu importe la forme exacte de cette proposition, *autrement* en extrait le prédicat, les arguments, et la polarité, et inverse cette dernière. Cependant, deux cas de figure s'avèrent plus complexes. Premièrement, l'antécédent est fréquemment un segment de discours, auquel cas il faut rétablir une prédication abstraite qui résume le sens du segment. Deuxièmement, il arrive aussi que l'antécédent soit un groupe nominal, sans qu'un prédicat y soit réellement attaché, comme en (197) ci-dessus. Dans ce cas, il faut rétablir un prédicat, soit un simple prédicat d'existence (*si l'Académie n'existait pas*), soit un prédicat plus adapté au contexte ; ce qui est intéressant, c'est que l'ambiguïté n'est jamais de mise : il serait sans doute difficile de formuler des règles exactes contraignant la récupération de l'antécédent, mais il n'empêche que l'interprétation ne pose jamais problème, comme on le constate en (197) ci-dessus.

3 ANTÉCÉDENTS : PRINCIPALES, COMPLÉTIVES, GROUPES INFINITIVAUX ET SEGMENTS DE DISCOURS

3.1 Principales

L'antécédent le plus clair, mais pas le plus courant (seulement 15% des énoncés), pour *autrement*, est une simple proposition principale, et l'accommodation inverse la polarité du verbe, affectant l'ensemble de la prédication. Il n'y a pas à distinguer segment d'appui et source, la totalité de la proposition qui précède joue le rôle d'antécédent.

- (204) – ça vous plaît comme travail enfin ?
 – ah oui bien sûr **autrement** je ne le ferais pas
 (Corpus *Elicop*)
- (205) ils s'intéressent pas à lire **autrement** je leur achèterais
 des livres aux gosses (Corpus *Elicop*)

Ce n'est pas parce que l'antécédent est une proposition que l'accommodation est facile à analyser. En témoigne l'exemple suivant (le locuteur parle de lycées) :

- (206) on était juste à la limite nous, pour avoir, euh, accès à
 Jules Verne, **autrement** c'était, euh, Port Boyer
 (Corpus *PFC*)

Le locuteur affirme que, si on n'est pas dans une certaine zone géographique, on n'a pas accès au lycée Jules Verne, et on doit aller à Port Boyer. La particularité de cet exemple, c'est que l'accommodation qu'on serait tenté de faire, ou plutôt de gloser, d'emblée, est *si on n'était pas juste à la limite*, sur le modèle des exemples précédents. Bien sûr cette interprétation n'est pas valable : il n'y a pas besoin d'être juste à la limite, mais seulement *dans* les limites, pour accéder au lycée Jules Verne. C'est cette deuxième situation que dénote la première proposition et que reprend *autrement*.

3.2 Complétives

Des exemples similaires mettent en jeu des complétives qui sont la prédication principale de la phrase où elles apparaissent, le reste de la principale servant à modaliser l'énoncé :

- (207) Heureusement que le ridicule ne tue pas en RDC, **autrement**, depuis le week-end dernier, on ne parlerait plus « des honorables » membres de la CEI théoriquement indépendante mais en réalité sous les ordres.

(*All Africa*)

- (208) faudrait que j'aie vraiment quelque chose de de très grave à dire mais **autrement** euh j'aime moins le confessionnal moi voyez j'aime mieux que on me cause comme ça

(*Corpus Elicop*)

Le modalisateur auquel la complétive, qui est l'antécédent d'*autrement*, est subordonnée est essentiel à la compréhension, puisqu'il détermine la polarité (et donc son inversion) de la proposition qui suit. Si, d'un point de vue syntaxique, on ne peut pas parler de proposition principale, il reste que, pour ce qui nous intéresse, il n'y a guère de différence, entre, par exemple, *Heureusement que le ridicule ne tue pas*, et *Heureusement, le ridicule ne tue pas*. En ce sens, les complétives (qui ne représentent que 5% des énoncés) ne diffèrent pas des principales.

3.3 Groupes infinitivaux

De la même manière, les groupes infinitivaux, qui représentent presque 15% des antécédents, sont bien souvent semblables aux complétives que nous venons de voir : ils dépendent d'une modalité, et la différence n'est souvent qu'un réflexe syntaxique, *il faut que + P* n'étant pas différent de *je dois + GV*, pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire la récupération d'une prédication. Comme dans le cas précédent, le modalisateur dont le groupe verbal dépend est essentiel à la compréhension.

- (209) – je peux pas être indifférent
 – ah oui je comprends oui
 – **autrement** ça ça aurait pas de sens
(*Corpus Elicop*)
- (210) J'avais pris [*cours*] de, de langue d'oc, et le type me corrigait parce que, il m'obligeait à faire du vocabulaire.
Autrement si, sans le parler, je peux pas acquérir du vocabulaire.
(*Corpus PFC*)

On constate ici que la prédication qu'*autrement* prend pour antécédent dépend de la syntaxe, puisque le « sujet » ou « contrôleur » de l'infinitif est tantôt le sujet de la phrase principale (*je* en (209)), tantôt son objet (*me* en (210)). Ainsi des verbes comme *pouvoir* ou *obliger* sont-ils des attracteurs qui structurent la représentation que sollicite *autrement*.

Plus généralement, le verbe qui modalise le groupe infinitival est typiquement *devoir* (211), *falloir* (212) ou *pouvoir* (213) :

- (211) si on veut être au courant de bien posséder son métier
 on doit lire beaucoup vraiment parce qu'on ne peut pas
autrement on n'arrive pas à suivre (*Corpus Elicop*)
- (212) – il expire quand votre billet
 – euh le 15 février
 – il faut partir avant le 15 hein
 – **autrement** il n'est pas bon
 – ben sinon on vous fera payer la différence
(*Corpus Asila*)
- (213) à la deuxième année il ne peut plus doubler **autrement**
 il va en techniques ou en professionnelles.
(*Corpus PFC*)

On trouve un exemple (à l'oral) où le groupe infinitival ne dépend pas d'un modal :

- (214) je suis venu pour concilier **autrement** je serais pas venu
j'aurais pris ma position et puis on irait au tribunal
(*Corpus Clapi*)

Dans cet exemple, la glose d'*autrement* est relativement complexe (par rapport à l'antécédent dont elle dérive) : c'est quelque chose comme *si je n'avais pas voulu concilier* ou *si mon but n'avait pas été de concilier*. Cela explique peut-être que cet exemple soit le seul de ce type.

3.4 Segments de discours

Comme avec l'adverbe de manière, les segments de discours sont des antécédents privilégiés du connecteur : on les trouve dans 20% des énoncés. Certains n'ont de discursif que le nom, et s'analysent très bien sur le modèle de la proposition comme antécédent :

- (215) – je les brûle ou je jette les plus vieilles (*lettres*)
– évidemment **autrement** un jour ou l'autre il y aura
plus de place (*Corpus Elicop*)

Même dans un exemple aussi simple, cependant, le segment doit avoir une certaine cohérence – sans quoi ça n'en serait pas un ! Ici, *je les brûle ou je jette les plus vieilles* peut être considéré comme l'élaboration d'une métaproposition implicite, au sens de Kintsch (1998), quelque chose comme *je détruis certaines lettres*.

La plupart du temps, le segment est beaucoup plus complexe :

- (216) on a couché en route parce que y a eu le tuyau d'échappement en panne allez pis alors c'était le dimanche on pouvait pas trouver de garage de garagistes alors on a couché en cours de route mais **autrement** le soir on aurait été à Strasbourg
(*Corpus Elicop*)

Ici, l'antécédent d'*autrement* est l'ensemble de la narration de la panne, segment complexe dans lequel une unité (*on a couché en route*) est expliquée par un sous-segment constitué de deux unités (*y a eu le tuyau d'échappement en panne* et *on pouvait pas trouver de garagistes*), dont la seconde est en fait un autre sous-segment de niveau encore inférieur enfermant une relation causale (la cause étant *c'était le dimanche*). La proposition de départ est répétée (*on a couché en cours de route*), preuve qu'elle fonctionne comme métaproposition ou résumé de l'ensemble de la narration.

En (215), on pouvait encore reconstruire une glose ressemblant à celle d'une proposition, comme *si vous ne les brûlez pas ou que vous ne jetez pas les plus vieilles* (où le changement de pronom sujet correspond au changement d'interlocuteur). En (216), avec la proposition *on a couché en route* comme représentant de l'ensemble du segment, une telle glose est encore possible (*si on n'avait pas couché en cours de route*), mais elle est moins convaincante, parce qu'on perd la substance de l'antécédent. Enfin, certaines accommodations résistent à toute verbalisation :

- (217) – si tu as envie d'y aller faudrait le dire à JF pour que
vous y alliez ensemble parce que
– mais normalement on en avait un peu parlé depuis
– qu'on fasse pas euh comme l'année dernière tu aurais
aimé et il y avait plus de place quoi parce que **autrement**
après c'est fini hein (Corpus PFC)

Admettons que l'antécédent ici soit une proposition abstraite *il ne faut pas s'y prendre trop tard* (pour aller au concert de la Star Academy) ; il reste que cette proposition n'est que la distillation, par le linguiste, d'un discours complexe, qui contient une thèse (*le dire à JF*), brièvement élaborée par l'interlocutrice (*on en avait un peu parlé*), élaboration clairement contenue entre deux pauses (il ne s'agit pas d'une superposition de paroles) et donc identifiée comme telle, et élaborée à nouveau par un exemple (l'année dernière). Le tout est nettement délimité par une pause avant la dernière proposition, qui contient *autrement*.

De tels exemples plaident en faveur de l'existence d'une structure du discours, comme c'était déjà le cas avec l'adverbe de manière. Qu'est-ce qui est accommodé, cependant? Sans doute aucune proposition réelle des énoncés, mais une représentation abstraite de la situation.

Si on s'essaie à une représentation simplifiée de (216), on obtient la figure figure 4.4 (p. 160), dans laquelle un topique, sous la forme d'une macroproposition (P_1), est élaboré par le discours qui suit⁵¹. C'est ce topique élaboré qui est l'antécédent d'*autrement*, et pas seulement la proposition *on a couché en cours de route* : preuve en est qu'on peut expliciter *autrement* avec *sans cet accident*, ce qui serait impossible si on s'en tenait à la seule macroproposition :

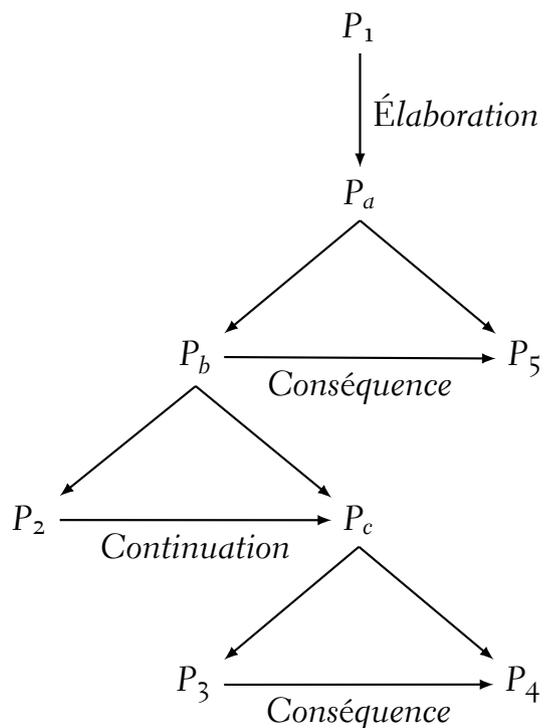
- (218) a. on a couché en route parce que y a eu le tuyau d'échappement en panne allez pis alors c'était le dimanche on pouvait pas trouver de garage de garagistes alors on a couché en cours de route mais **autrement** *sans cet accident* le soir on aurait été à Strasbourg
 b. ?on a couché en cours de route mais **autrement** *sans cet accident* le soir on aurait été à Strasbourg

D'autres phénomènes révèlent l'existence d'une telle structure du discours :

- (219) j'ai eu de la chance que les meules soient neuves et les morceaux étant très très gros sont restés coincés dans la machine **autrement** euh la meule aurait été entièrement euh assez usée en éclatant j'en aurais je risquais de me faire euh de de ramasser un quartier de meule dans la tête
 (Corpus *Elicop*)

Dans cet exemple, le point intéressant est la reformulation d'*autrement* avec la

51 Nous représentons le topique par la macroproposition. Il faudrait sans doute distinguer, mais nous ne voulons pas entrer dans des détails dont l'intérêt est moindre pour ce qui nous occupe. De la même manière, P_2 et P_c (resp. P_3 et P_4) devraient former un nœud intermédiaire qui se rattache à P_b (resp. P_c).



P_1 : on a couché en route

P_a :

P_b :

P_2 : y a eu le tuyau d'échappement en panne

P_c :

P_3 : c'était le dimanche

P_4 : on pouvait pas trouver de garage de garagistes

P_5 : on a couché en cours de route

Fig. 4.4 Représentation arborescente de (216).

proposition au conditionnel *la meule aurait été (...) usée*. Celle-ci se comprend par rapport à (*j'ai eu de la chance que*) *les meules soient neuves*; or cette dernière proposition est *a priori* « cachée » par celle qui suit *les morceaux étant très très gros sont restés coincés dans la machine*; peu importe la relation exacte qui lie ces deux propositions: elles doivent former un tout, qui est l'antécédent d'*autrement*, sans quoi le connecteur n'aurait pas accès au contenu de la première proposition.

Ces remarques ne doivent pas se comprendre en dehors du cadre élaboré dans le chapitre 1 : par elles-mêmes, elles seraient bien trop éparées pour constituer une « théorie du discours » ; mais, appuyées sur un travail théorique (Kintsch, 1998, Kehler, 2002, Asher et Lascarides, 2003, Taboada et Mann, 2006) et expérimental (Guindon et Kintsch, 1984, Lorch, Lorch et Matthews, 1985, Sanders, Spooren et Noordman, 1992, 1993, Isambert, 2008a), elles deviennent plausibles et peuvent même être interprétées comme de nouveaux indices de l'existence d'une telle structure.

Il n'empêche que l'antécédent d'*autrement*, quand c'est un segment de discours, peut être complexe au point qu'on aurait bien du mal à le gloser sans l'interpréter fortement :

- (220) – vous partez en Égypte ?
 – oui
 – vous avez peur ? vous êtes pas rassuré ou c'est
 – non non c'est mon épouse mais bon enfin ici ou ailleurs
 – oui enfin après euh n'allez peut-être pas n'allez peut-être pas dans les
 – dans des coins à touristes euh
 – oui voilà exactement de toute façon euh ça peut arriver n'importe où euh
 – pas de bol pas de bol quoi **autrement** on reste chez soi
 – exactement (Corpus Elicop)

Ici, l'interprétation d'*autrement* est quelque chose comme *si on craint trop les situations dangereuses*, mais il n'y a pas d'antécédent qui ait un tel contenu propositionnel ; au mieux peut-on comprendre que le discours qui précède manifeste une certaine confiance de la part des locuteurs (*mais bon enfin ici ou ailleurs, ça peut arriver n'importe où, pas de bol*), et que c'est l'expression de cette confiance qui joue le rôle d'antécédent, de même qu'en (217) c'était l'avertissement qui émergeait du dialogue.

Ce qu'on retiendra, pour ce qui nous occupe, c'est surtout l'abstraction dont

peut faire preuve *autrement* à la recherche de son antécédent, puisque celui-ci peut être une proposition, un segment de discours, ou des sous-constituants, comme nous le verrons plus tard ; dans cette perspective, l'inversion de polarité opérée par l'hypothèse négative ne se limite pas à une opération morphosyntaxique verbalisable sous la forme *si ... ne ... pas ...* : c'est une représentation plus abstraite qui est sollicitée.

3.5 *Disjonction des états d'information*

Les exemples que nous venons de voir mettent tous en jeu un schéma *p autrement q*, où *p* et *q* sont incompatibles, puisque *q* est une conséquence d'*autrement*, qui vaut pour $\neg p$. Les deux propositions *p* et *q* doivent donc appartenir à des états d'information disjoints, pour reprendre les termes d'Inkova-Manzotti (2002), sans quoi l'énoncé serait contradictoire. On peut constater que la manière la plus courante de faire cette distinction est de marquer l'une des deux propositions avec un conditionnel, généralement *q*, comme en (221), quoique le marquage sur *p* soit aussi possible, comme en (208), répété en (222).

(221) Il avait eu la bonne idée de retirer de la banque son trésor de guerre le 12 décembre, pour le cacher à l'archevêché de Wrocław (ouest). « **Autrement**, les fonds auraient été gelés », explique-t-il. (*Le Monde*)

(222) faudrait que j'aie vraiment quelque chose de de très grave à dire mais **autrement** euh j'aime moins le confessionnal moi voyez j'aime mieux que on me cause comme ça (*Corpus Elicop*)

Ce dernier exemple contredit d'ailleurs l'affirmation d'Inkova-Manzotti, selon laquelle « si X décrit un état de chose potentiel, éventuel, on doit avoir aussi une forme verbale potentielle en Y » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 126), tandis que (206), répété ci-dessous en (223), invalide l'idée que « puisque *q* est évalué dans un état d'information alternatif à l'état réel, on ne peut pas avoir en Y des temps passés de l'indicatif » (Inkova-Manzotti, 2002, p. 126).

- (223) on était juste à la limite nous, pour avoir, euh, accès à
Jules Verne, **autrement** c'était, euh, Port Boyer
(*Corpus PFC*)

Les hypothèses d'Inkova-Manzotti décrivent une tendance forte, puisque 20% des exemples contiennent une forme conditionnelle dans la proposition ou le segment de discours qui suit le connecteur, mais il ne s'agit pas de contraintes inviolables. La marque de fabrique d'*autrement* est une extraordinaire flexibilité, comme si l'adverbe se contentait d'une opération fondamentale (signaler une altérité) qu'on pouvait mettre à profit dans n'importe quelle situation. Encore une fois, nous avons déjà constaté cela avec *autrement* adverbe de manière : son antécédent est rarement un circonstant de manière, et bien plus régulièrement une proposition, un segment de discours... n'importe quelle représentation à partir de laquelle on peut dériver une représentation alternative. Il aurait été étonnant que le connecteur ne reprenne pas cette liberté.

La disjonction des états d'information est en fait nécessaire, sans quoi une contradiction s'ensuivrait ; nous ne disons donc pas que cette disjonction n'existe pas, mais seulement qu'elle est réalisée de façon beaucoup plus souple que ne l'a observé Inkova-Manzotti (2002) à partir d'exemples littéraires. Cette souplesse est si grande que les marqueurs explicites sont loin d'être toujours nécessaires. Soit l'exemple suivant :

- (224) je pense que quelqu'un qui n'est pas très très intelligent si vous voulez qui ne fera pas de grandes études supérieures vaut mieux penser à le mettre sur un enseignement technique vers quinze seize ans l'orienter vers quelque chose qu'il pourra faire que ça s'appelle dessin que ça s'appelle une profession enfin hein de la mécanique ou autre chose une profession qui lui parce qu'**autrement** il reste à l'école assez longtemps et et y a rien au bout
(*Corpus Elicop*)

Les hypothèses d'Inkova-Manzotti (2002) demanderaient qu'ici le locuteur modalise *il reste à l'école*, avec par exemple *il va rester* ou *il restera à l'école* (la remarque vaut aussi pour *y a rien au bout*). Il n'en est rien : l'absence de contradiction repose sur le présent de vérité générale, et aussi sur l'indéfini *quelqu'un* ; qu'on remplace ce dernier par *Pierre*, par exemple, et l'énoncé devient inacceptable.

Il y a donc bien toujours disjonction des états d'information, mais les locuteurs n'utilisent pas nécessairement les moyens les plus évidents, comme un conditionnel. En ce sens, l'exemple (210), répété ci-dessous, est encore plus flagrant⁵².

- (225) J'avais pris [*cours*] de, de langue d'oc, et le type me corrigeait parce que, il m'obligeait à faire du vocabulaire.
Autrement si, sans le parler, je peux pas acquérir du vocabulaire. (Corpus PFC)

On attendrait, toujours selon les hypothèses d'Inkova-Manzotti, quelque chose comme *j'aurais pas pu acquérir du vocabulaire*, c'est-à-dire non seulement un conditionnel, mais un conditionnel passé, en accord avec le tiroir verbal de l'antécédent. Mais le locuteur fait une opération plus complexe : il généralise une règle (d'où le présent générique) d'un fait passé ; cela n'est possible que parce que l'antécédent est le groupe infinitival ; si on considère au contraire que c'est toute la proposition (*s'il ne m'avait pas obligé à faire du vocabulaire*), alors l'énoncé serait inacceptable.

D'une certaine manière, que la disjonction des états d'information ne soit pas plus fortement (et régulièrement) marquée n'est pas surprenant : c'est *autrement* qui assure cette disjonction, et qui surtout l'impose aux locuteurs ; énoncer *p autrement q*, c'est d'emblée envisager que *p* et *q* ne sont pas évalués selon les mêmes conditions. C'est là une marque forte de grammaticalisation : *autrement* perd certaines propriétés associées à l'adverbe (il ne dénote plus la manière), mais il en gagne d'autres, associées à l'organisation du discours, évolution typique que

⁵² Pour la compréhension, il faut sans doute remarquer que le *si* qui suit *autrement* est un « faux départ » ; la proposition « nettoyée » est *Autrement, sans le parler, je peux pas acquérir du vocabulaire*.

Traugott et König (1991) appellent « renforcement pragmatique » (*pragmatic strengthening*). Ces nouvelles propriétés, en germe dans le connecteur, seront pleinement exploitées avec le rupteur de topique.

4 ANTÉCÉDENTS : CONSTITUANTS

Quand l'antécédent d'*autrement* n'a plus la forme d'une proposition, ou plus précisément d'une prédication (puisque nous avons inclus les groupes infinitivaux dans le classement qui précède), on s'éloigne de l'emploi prototypique d'hypothèse négative, puisque les constituants qui vont servir d'antécédents se rapprochent de plus en plus de topiques. Concernant les subordonnées en *si*, une telle remarque peut surprendre, puisque dans la littérature sur l'adverbe, elles sont souvent données comme antécédents typiques du connecteur d'hypothèse négative – et que, par ailleurs, ce sont des prédications ! Mais, comme on va le voir, cela ne les empêche pas de tendre vers le topique.

4.1 Circonstanciellles

Les propositions circonstanciellles représentent près de 18% des antécédents d'*autrement*, particulièrement les temporelles et les conditionnelles (qui sont régulièrement équivalentes) ; en effet, par leur fonctionnement sémantique même, elles sont prédisposées à offrir une contrepartie à l'adverbe : dans les deux cas, il s'agit de poser un cadre dans lequel sera évalué la proposition (ou le discours) qui suit.

(226) si c'est en bas de mes fenêtres ça certainement que je
sortirai mais **autrement** je ne sors pas le soir

(*Corpus Elicop*)

(227) mais enfin une femme qui resterait si vous voulez toute
seule chez elle toute la journée hein uniquement dans
son travail ménager euh ça me semble très dur parce
que je trouve qu'à ce moment-là on se sent assez coupé

du monde quand même si ... à moins qu'on ait des ouvertures par son mari des enfants plus grands après qui fassent que on a quand même une certaine ouverture sur le monde **autrement** euh c'est c'est dur hein

(*Corpus Elicop*)

(228) – il vous reprend pas pour des questions de langage enfin ? pour votre façon de parler ?

– quand je déforme les mots mais **autrement** non

(*Corpus Elicop*)

Le schéma sous-jacent à ces exemples est toujours le même : *Condition p, autrement q*, où *autrement* inverse *Condition*, même si *p* peut être implicite, comme en (227).

L'accommodation, encore une fois, n'est pas évidente, ou plutôt elle est ambiguë ; en (226) (où la locutrice parle de manifestations culturelles), par exemple, est-ce qu'*autrement* accommode *si ce n'est pas sous mes fenêtres* ou bien *dans les cas autres que celui où c'est sous mes fenêtres* ? La distinction peut paraître de peu d'importance, mais elle est en fait cruciale. Remarquons tout d'abord que par cette différence de glose nous essayons de saisir une différence d'opérations sous-jacentes, et que la glose n'est qu'un outil (nous ne lui accordons aucune réalité dans l'esprit du locuteur, quoiqu'elle en ait peut-être). Les deux opérations envisagées ici sont d'un côté l'hypothèse négative, de l'autre le changement de topique. Dans le premier cas, on a une structure simple, assez limitée : *autrement q* se rattache directement à la phrase qui précède et n'a pas plus de portée. Dans le second cas, qu'on explorera en détail au chapitre suivant, on a une opération plus complexe d'organisation du discours où on passe en revue divers cadres, sous la portée d'un topique plus large (ici, les occasions de sortie pour la locutrice). Cette seconde opération crée un nouveau (sous-)topique, un nouveau cadre.

Certains indices penchent en faveur d'une interprétation sous forme d'hypothèse négative : d'abord la symétrie entre *p* et *q*, ici entre *je sortirai* et *je ne sors pas le soir*, ou en (228) entre un *oui* implicite et le *non* qui suit. Cela trahit un système binaire (« condition réalisée/condition non réalisée ») plutôt qu'un

système distributif (« condition A, condition B, condition C... »), quoique rien n'interdise qu'on ait un système distributif à deux termes ; une conséquence est la faible portée d'*autrement* (une proposition, voire simplement *non*), alors qu'en tant que rupteur de topique il est lui-même un topique (ou tout du moins il en introduit un), mais encore une fois rien n'interdit que la portée ne soit pas exploitée.

La présence de *mais* en (226) et (228) pourrait aussi favoriser l'hypothèse négative (la conjonction souligne le système binaire) ; cependant, ce marqueur est ambigu, dans la mesure où il signale souvent un emploi de complémentarité, lequel tend vers le rupteur de topique (voir le chapitre suivant). La raison pour laquelle nous ne classons pas ces emplois comme des *autrement* de complémentarité tient à ce que celui-ci porte normalement sur une proposition principale (plus ou moins réduite), articulant ainsi ce qui serait une contradiction, comme dans cet exemple d'Inkova-Manzotti (2002) :

- (229) Je n'ai pas de farine. **Autrement** j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

Si nos exemples ont malgré tout une allure de complémentarité, cela est dû à ce qu'ils semblent eux aussi articuler une contradiction latente : *je sors/je ne sors pas, il me reprend/il ne me reprend pas*, et si ce ne sont pas *vraiment* des emplois de complémentarité, c'est que l'articulation ne se fait pas par exclusion de la situation dénotée dans la première proposition (ce qui serait redondant, de toute façon, puisque c'est exactement ce que fait la seconde, les deux étant, comme nous l'avons dit, symétriques), mais en opposant deux cadres. Qui plus est, l'emploi de complémentarité est nécessairement métalinguistique, au sens où on ne peut jamais gloser *autrement* par *si \neg p*, il faut passer par *si on ne prend pas p en compte* ; ce n'est pas le cas ici.

Cette discussion ne vise qu'à tenter de dégager des prototypes ; dans les faits, il est douteux que nos exemples soient ambigus : ils sont plutôt polysémiques. Comme nous l'avons déjà remarqué, « les conditionnels sont des topiques » (Haiman, 1978), thèse explorée plus récemment dans les travaux sur la topicalité

des cadratifs (Charolles, 2003). Les énoncés étudiés mettent en évidence qu'entre l'hypothèse négative « pure » et le rupteur de topique « sans mélange », il y a toute une gamme d'emplois, et que la grammaticalisation n'a pas effacé ses propres traces.

Plus encore que les circonstancielles, les groupes prépositionnels employés à l'initiale de la proposition (en guise de cadres, donc) peuvent se comprendre comme des antécédents d'un *autrement* dont il est très difficile de savoir s'il s'agit d'un connecteur d'hypothèse négative ou d'un rupteur de topique. En effet, de tels constituants peuvent être interprétés comme posant une condition, auquel cas une prédication est récupérable (et on tend vers l'hypothèse négative), mais aussi comme des cadres (Charolles, 2003) organisant le discours (et on tend vers le rupteur de topique). Cela est illustré par l'exemple suivant, dans lequel nous avons mis en gras les cadres successifs :

- (230) – et **pour écrire à des amis** vous vous prenez quel genre de papier généralement ?
 – oh très ordinaire
 – très ordinaire ?
 – **les grands amis** vous savez eh
 – oui du papier ?
 – du papier à lettres ce sont des gens plus moins familiers
 – oui oui et **autrement pour des amis** du papier euh ordinaire à lignes ?
 – oh oui oui oui
 – oui
 – du bloc disons blanc
 – du bloc les blocs à lignes
 – voilà oui
 – oui et et **pour une lettre plus officielle ou plus administrative**
 – oh là disons on prend un papier un petit peu plus cérémonial

- oui de l'uni par exemple ?
- voilà oui toujours
- et **si vous avez un mot à écrire un mot d'excuse à l'école** euh vous prenez un papier spécial ou vous le faites sur euh ce qui vous tombe sous la main ?
- vous savez il y a des blocs blancs qui sont euh
- oui
- unis
- oui
- et qui
- et **pour l'école** pour vous prenez ça ?
- oui (*Corpus Elicop*)

Ici, si on ignore le passage d'un groupe prépositionnel à un groupe nominal, on peut considérer qu'*autrement* vise (*pour*) *des grands amis*, voire *pour des gens plus ou moins familiers*, et on peut donc accommoder *si ce n'est pas pour (si vous n'écrivez pas à) des gens plus ou moins familiers (mais) pour des amis*. Cependant, si cette interprétation en hypothèse négative n'est pas impossible, la structure globale de l'extrait (une liste) est un indice fort d'une interprétation en rupteur de topique, comme on le verra au chapitre suivant.

Cette polysémie ne contrarie que la classification, pas l'emploi ! Il n'y a aucune ambiguïté ou incertitude dans les propos des locuteurs : changer de (sous-)sujet de conversation (donc de topique) et envisager la non-réalisation d'une condition ne sont pas incompatibles, tout simplement parce qu'on peut organiser un discours autour de la (non-)réalisation d'une condition : *d'abord, étudions le cas où A est vrai... ensuite, passons au cas où A n'est pas vrai...*, etc. Si nous mentionnons de tels exemples, c'est qu'ils sont importants pour comprendre comment on peut passer d'une valeur à l'autre.

4.2 Groupe nominaux

Pour 17% des exemples, l'antécédent d'*autrement* est un groupe nominal. Nous avons déjà rencontré l'exemple (231) ; (232) est extrait d'un corpus oral.

- (231) Un traitement au laser à ce stade est des plus bénéfiques et efficaces. **Autrement**, la rétine malade va appeler d'autres néo-vaisseaux qui vont proliférer.

(*L'Express*)

- (232) – vous êtes né à Sables-d'Olonne hein ?
 – oh non Chantenay Chantenay attention attention enfin
 – c'est à côté ?
 – Chantenay enfin c'est à côté des Sables-d'Olonne enfin
 – on va mettre Sables-d'Olonne parce que **autrement...**

(*Corpus Elicop*)

Il pourrait sembler qu'en (232), l'antécédent est tout simplement la proposition *on va mettre Sables-d'Olonne* ; cependant, ce qu'*autrement* accommode n'est pas *si on ne met pas Sables-d'Olonne (et qu'on ne met rien)* mais *si on met autre chose que Sables-d'Olonne*. Dans un autre contexte, la première interprétation aurait été possible ; dans ce contexte-ci, avec le contraste entre Chantenay et Sables-d'Olonne, c'est clairement la seconde accommodation qui prévaut. Voilà un exemple où les distinctions en segment d'appui, source, et cible, pourrait servir : ici la source serait la proposition (confondue avec le segment d'appui). On distinguerait les deux interprétations comme suit :

- (233) a. **ON VA METTRE SABLES-D'OLONNE**, parce que **autrement...**
 b. **on va mettre SABLES-D'OLONNE**, parce que **autrement...**

La différence entre les deux interprétations serait une différence de cibles. Un tel exemple justifierait cette notion – s'il n'y avait le contexte ! En effet, le premier locuteur est en train de remplir une fiche : il lui faut le lieu de naissance de son interlocuteur ; dans ce contexte, il est clair qu'*autrement* ne porte que sur *Sables-d'Olonnes*, et que le locuteur n'envisage pas de ne pas remplir la fiche.

Il faut donc admettre que l'antécédent est bien un groupe nominal, mais que le prédicat que requiert *autrement* est immédiatement accessible. Pour l'exemple (231), en revanche, il faut rétablir un prédicat à partir du contexte.

Parfois le groupe nominal est introduit par un présentatif, avec une prédication contenue dans une relative, et on se rapproche alors du topique :

- (234) il y a certaines personnes où on emploie plus facilement
l'encre que le stylo bille **autrement** le stylo bille est plus
pratique (Corpus Elicop)

Cet énoncé est très proche de *pour certaines personnes, on emploie...*; Lambrecht (1994, p. 123) caractérise d'ailleurs la construction en *il y a + GN + Relative* comme un marqueur de liste. Pour autant, la lecture d'hypothèse négative reste possible, dans la mesure où on peut faire une accommodation non métalinguistique : *si ce n'est pas pour ces personnes-là...*

4.3 Disjonction des états d'information

Quand l'antécédent est un sous-constituant comme ceux que nous venons de voir, le risque de contradiction entre les deux propositions articulées par *autrement* disparaît, de par la tendance à la topicalité de l'antécédent et de son accommodation (c'est pourquoi on ne cesse de s'écarter de l'hypothèse négative « pure »). En effet, ces constituants posent des cadres, soit très explicitement avec les subordinées, soit de manière plus détournée pour les groupes nominaux. Les deux propositions ainsi reliées sont donc évaluées dans des espaces mentaux différents : dans l'exemple (226), *je sortirai* dépend de *si c'est en bas de mes fenêtres*, tandis que *je ne sors pas* dépend de *si ce n'est pas en bas de mes fenêtres*. En (234), *on emploie plus facilement l'encre que le stylo bille* vaut pour *certaines personnes*, et *le stylo bille est plus pratique* vaut pour d'autres.

Les marques morphosyntaxiques de disjonction d'états d'information, comme le conditionnel, sont donc inutiles, et on pourrait très bien imaginer que les deux propositions contiennent un passé simple, impossible quand l'antécédent est une proposition principale. C'est que la nature (au sens non-grammatical) de l'antécédent a radicalement changé : *autrement* ne cible plus un état de choses, qu'il soit réel ou pas, mais, pour le dire simplement, une condition. En d'autres termes, on est passé du schéma (235a) à (235b) :

- (235) a. p , **autrement** ($= \neg p$) q
 b. si r p , **autrement** ($= \neg r$) q

En ce sens, on a fait un pas vers le rupteur de topique, puisqu'un topique, par définition, est autre chose que la prédication principale qui est l'antécédent d'*autrement* dans le schéma (235a).

On n'a pour autant pas encore affaire pleinement à un rupteur de topique, dans la mesure où, comme nous l'avons dit précédemment, l'interprétation non métalinguistique, référentielle, est toujours possible. Au contraire, avec le rupteur de topique, la seule glose que l'on puisse produire est métalinguistique, du type *si l'on ignore tel fait* ou *si l'on passe à un autre sujet*.

5 LE CONTEXTE GAUCHE IMMÉDIAT

Nous venons de passer en revue les divers antécédents possibles pour *autrement*; nous nous tournons maintenant vers un autre aspect, tout à fait distinct du précédent mais non moins important : ce qui précède le connecteur.

Entre l'antécédent d'*autrement* et *autrement* lui-même, soit aucun marqueur n'est inséré, soit on voit apparaître *parce que* (plus rarement *car*) ou *mais*. Ces trois cas de figure orientent l'interprétation d'*autrement*. Encore faut-il faire la distinction suivante : les énoncés qui contiennent *parce que* ou *mais* peuvent être reformulés sans ; à l'inverse, dans les énoncés qui ne les contiennent pas, tantôt on ne peut rien ajouter, tantôt on peut insérer l'un, et tantôt l'autre. On a donc bien trois types d'énoncés, mais selon le classement suivant : énoncés avec contexte gauche immédiat nécessairement vide, énoncés avec présence, possible ou réelle, de *parce que*, et énoncés avec présence, possible ou réelle, de *mais*.

5.1 Absence de marqueur

Un exemple sans marqueur avant *autrement*, et où il est impossible d'en insérer un, est le suivant :

- (236) – ça vous plaît comme travail enfin ?
 – ah oui bien sûr **autrement** je ne le ferais pas
 (*Corpus Elicop*)
- a. *ah oui bien sûr parce qu'**autrement** je ne le ferais pas
 b. *ah oui bien sûr mais **autrement** je ne le ferais pas

Dans ce type d'énoncés, le locuteur énonce un fait (ici, que le travail est plaisant), et envisage ce qui se passerait si ce fait était faux (ici, la locutrice ne ferait pas le travail). Le connecteur peut servir à établir une justification (Inkova-Manzotti, 2002), comme c'est le cas ici : si le travail ne plaisait pas à la locutrice, elle ne le ferait pas ; or, elle le fait, donc le travail lui plaît.

Cependant, la justification n'est pas toujours présente :

- (237) Les athlètes, faut pas croire qu'ils sont carrés. Ce ne sont pas des modèles de sérieux. **Autrement**, la vie serait simple. (*L'Équipe*)
- (238) ils s'intéressent pas à lire **autrement** je leur achèterais des livres aux gosses (*Corpus Elicop*)

Ici l'interlocuteur ne fait qu'envisager ce qui se passerait si l'antécédent n'était pas vrai.

Nous disons qu'il est impossible d'insérer *parce que*, mais il faut nuancer ce propos ; dans les exemples avec justification, il y peut y avoir une relation causale énonciative, paraphrasable par *il est évident que le travail me plaît, parce que s'il ne me plaisait pas, je ne le ferais pas*. Dans les exemples sans justification, une telle relation n'existe pas (ou elle est dans l'autre sens : *je ne leur achète pas de livres parce qu'ils ne s'intéressent pas à lire*, et elle n'est pas énonciative), mais l'impossibilité d'insérer *parce que* reste sujette à exceptions... pour la seule raison que *parce que* a une tendance à s'insérer là où on s'y attend le moins (Moeschler, 1987) ! Cela est illustré dans l'exemple suivant, qu'on n'analysera pas (il ne contient pas *autrement*), sauf pour remarquer que *parce que* n'y conjoint pas deux énoncés avec une relation causale, mais avec une simple continuation.

- (239) – on a l'impression qu'au Canada les gens tutoient plus facilement qu'en France
 – oui mais je pense que c'est une question de ça dépend aussi des
 – parce que ce que me disait monsieur Martin c'est inconcevable en France (Corpus PFC)

On pourrait faire des remarques similaires sur *mais*, auquel cas les deux propositions seraient reliées par une relation (opposition, contraste...) *indépendante d'autrement*. Au contraire, dans les exemples que nous allons étudier, il n'y a en fait presque qu'un seul marqueur, *parce qu'autrement* ou *mais autrement*, c'est-à-dire que le sens n'est pas une composition de *parce que* ou *mais* avec *autrement*, mais un renforcement d'un sens déjà présent dans le connecteur.

5.2 Énoncés avec ou permettant parce que

Dans 15% des exemples, *parce que* précède *autrement*, et on pourrait l'insérer dans autant d'autres. Dans ces cas, il peut dénoter deux relations distinctes, toutes deux reposant néanmoins sur la causalité : dans un cas, la séquence *autrement p* est la cause de la situation décrite par l'antécédent d'*autrement* ; dans l'autre, cette séquence est la cause de l'énonciation de cet antécédent.

5.2.1 Causalité matérielle. La causalité « matérielle » se fonde sur un schéma *A parce qu'autrement B* où *autrement B* explique pourquoi *A* est le cas :

- (240) on prend à ce moment-là des vacances assez longues qui nous permettent de de travailler de faire des recherches c'est pour ça qu'on a des vacances c'est pour nous permettre de travailler parce qu'**autrement** on enseigne tout le temps alors on en profite (Corpus Elicop)

ici, la séquence *quand on n'est pas en vacances, on enseigne tout le temps* (où *quand on n'est pas en vacances* est une glose d'*autrement*) est la raison pour laquelle le locuteur prend des vacances pour travailler. *Parce que* a donc son sens premier.

On retrouve la causalité matérielle dans des énoncés d'où *parce que* est absent (et où on peut, bien sûr, l'insérer) :

- (241) Il avait eu la bonne idée de retirer de la banque son trésor de guerre le 12 décembre, pour le cacher à l'archevêché de Wroclaw (ouest). « **Autrement**, les fonds auraient été gelés », explique-t-il. (*Le Monde*)

Ici, le risque que les fonds soient gelés est la cause pour laquelle il (c'est-à-dire Jozef Pinior, eurodéputé polonais) a retiré de la banque son trésor de guerre. *Parce que* est absent, mais on peut l'insérer ; son absence, cependant, assez fréquente comme nous l'avons dit, amène à penser que *parce qu'autrement* dénote surtout la causalité énonciative, c'est-à-dire la justification d'une assertion.

5.2.2 *Causalité énonciative*. La causalité énonciative est une extension de la causalité matérielle ; celle-ci en effet, n'est jamais une causalité dure, du type *Pierre est tombé parce que Jean l'a poussé*, mais est toujours médiée par une représentation, et c'est cette représentation qui est la cause, ou la motivation, de la situation décrite dans l'antécédent d'*autrement*. En (241), le gel des fonds n'est pas la cause de la situation décrite dans l'antécédent, ce qui va de soi puisque ce gel n'a pas eu lieu : c'est sa *possibilité* qui est en jeu, et cette possibilité n'est qu'une représentation dans l'esprit d'un locuteur.

La causalité énonciative va plus loin : la séquence initiée par *autrement* est la cause pour laquelle un locuteur *énonce* l'antécédent. Ce cas de figure se retrouve régulièrement quand l'antécédent est sous la portée d'une modalisation axiologique (242) ou déontique (243)

- (242) Heureusement que le ridicule ne tue pas en RDC, **autrement**, depuis le week-end dernier, on ne parlerait plus « des honorables » membres de la CEI théoriquement indépendante mais en réalité sous les ordres. (*All Africa*)

- (243) je pense que quelqu'un qui n'est pas très très intelligent si vous voulez qui ne fera pas de grandes études supérieures vaut mieux penser à le mettre sur un enseignement technique vers quinze seize ans l'orienter vers quelque chose qu'il pourra faire que ça s'appelle dessin que ça s'appelle une profession enfin hein de la mécanique ou autre chose une profession qui lui parce qu'**autrement** il reste à l'école assez longtemps et et y a rien au bout (Corpus Elicop)

En (242), le locuteur justifie son évaluation (exprimée par *heureusement*) de la situation ; en (243), il justifie son conseil (*vaut mieux*).

Dans cette configuration, *parce qu'autrement* opère donc sur deux aspects : d'un côté, il construit une hypothèse négative, dont l'antécédent est ici une complétive en (242) et un groupe infinitival en (243) ; de l'autre, il justifie une modalité exprimée syntaxiquement par le constituant dont dépend l'antécédent (*heureusement* et *vaut mieux*).

La présence de *parce que* n'est pas nécessaire, même si elle est très fréquente, preuve que ce sens de causalité est déjà en germe dans *autrement* :

- (244) – je peux pas être indifférent
 – ah oui je comprends oui
 – **autrement** ça ça aurait pas de sens
 (Corpus Elicop)

Cependant, *parce que* sert à éviter une ambiguïté, comme en (219), reproduit en (245) :

- (245) j'ai eu de la chance que les meules soient neuves et les morceaux étant très très gros sont restés coincés dans la machine **autrement** euh la meule aurait été entièrement euh assez usée en éclatant j'en aurais je risquais de me

faire euh de de ramasser un quartier de meule dans la
tête (Corpus *Elicop*)

Dans cet exemple, on peut se demander si le locuteur envisage seulement les conséquences d'une hypothèse (*si la meule avait été usée...*) ou s'il justifie aussi l'évaluation qu'il porte sur la situation (*j'ai eu de la chance*).

Plus globalement, l'emploi d'*autrement* en causalité énonciative est corrélé à la présence d'un modalisateur dans l'antécédent ; la proposition qui suit *autrement* sert alors à justifier une position, comme en (244), ou une évaluation, comme en (245).

On remarquera que la justification d'un épistémique (246) ou d'une question (247) n'apparaissent pas dans les corpus, bien que ces cas de figure aient une place importante dans l'article d'Inkova-Manzotti (2002).

- (246) Pierre ne doit pas être à la maison, (parce qu')**autrement** sa voiture serait dans le garage.
- (247) Tu n'as pas soif? (Parce qu')**autrement** il y a de la bière dans le frigo.

Si on peut supposer que les entretiens qui composent notre corpus n'invitent pas à des interactions comme (247), ce qui explique l'absence de telles données, pour la justification d'un épistémique comme (246), c'est plus surprenant. Un survol des emplois de *devoir* épistémique dans nos corpus laisse cependant apparaître que de telles assertions soit ne sont pas justifiées, soit sont justifiées directement (et pas par un raisonnement contradictoire comme le fait *autrement*). En d'autres termes, un énoncé comme (246) aura plutôt la forme suivante :

- (248) Pierre ne doit pas être à la maison, vu que sa voiture n'est pas dans le garage.

5.3 Énoncés avec ou permettant mais

La séquence *mais autrement* se retrouve dans 30% des exemples ; comme pour *parce que*, *mais* peut s'insérer dans des exemples dont il est absent, mais cela ne représente que 6% des cas. Ces emplois recouvrent deux cas de figure : soit le locuteur articule deux états de choses, dont l'un est réel et l'autre pas (un peu comme *j'aurais aimé que... mais la réalité a été que...*), soit il articule deux états de choses réels mais sous des conditions différentes, le premier étant généralement conçu comme une exception à une règle plus générale. La différence majeure entre ces deux cas de figure est que dans le premier la séquence peut être encore sentie comme une combinaison de *mais* et *autrement* (c'est-à-dire qu'*autrement* appartient à une phrase que *mais* relie à une phrase précédente), tandis que dans le second cas *mais autrement* est un marqueur « atomique » qui n'effectue qu'une seule opération ; comme pour *parce que*, l'absence possible de *mais* indique qu'il ne sert qu'à renforcer une valeur déjà présente dans *autrement*. À la différence de *parce que*, cependant, la grande différence numérique entre les énoncés avec *mais* et ceux qui le permettent seulement indique qu'il y a là une forte spécialisation de *mais autrement* ; de fait, on se rapproche de l'emploi de complémentarité.

5.3.1 *Articulation d'une situation réelle et d'une situation irréaliste*. Typiquement, l'antécédent d'*autrement* décrit une situation réelle qui a empêché la réalisation d'une situation attendue, exprimée par un contrefactuel. C'est le cas de l'exemple (249), que nous avons déjà rencontré et que nous répétons ici dans un contexte élargi, et dans lequel le locuteur décrit une panne sans laquelle *le soir [il] aurait été à Strasbourg*. Les énoncés de ce type se présentent toujours dans cet ordre : d'abord la situation réelle, puis la situation attendue. La différence avec une l'interprétation d'*autrement* sans *mais* réside précisément dans cette « attente » de la situation, attente souvent exprimée dans le contexte.

(249) pourtant on c'est assez long comme trajet en voiture
et encore on a couché en route parce que y a eu le
tuyau d'échappement en panne allez pis alors c'était le
dimanche on pouvait pas trouver de garage de garagistes

alors on a couché en cours de route mais **autrement** le
soir on aurait été à Strasbourg on était parti le matin et
le soir on aurait été là (Corpus Elicop)

L'expression *et encore* en début d'énoncé signale que le trajet a été plus long que prévu, et que la réalisation d'un état de fait (arriver le soir) a été contrariée, ce que résumement les deux dernières phrases : *on était parti le matin et le soir on aurait été là*.

Au contraire, dans les énoncés de structure semblable où *mais* ne peut pas être inséré, la situation hypothétique n'est pas attendue, comme c'est le cas en (205), répété en (250).

(250) ils s'intéressent pas à lire **autrement** je leur achèterais
des livres aux gosses (Corpus Elicop)

Au contraire, la locutrice vient de dire qu'elle n'achèterait pas de livres ; qui plus est elle continue en parlant des enfants, et pas du fait d'acheter des livres : *ils pensent qu'à faire ils pensent qu'à... vous savez à cet âge-là*.

À cet égard, certains énoncés sans *mais* sont ambigus, et l'insertion de la conjonction fait pencher vers une certaine interprétation :

(251) – vous les faites presque tous les jours ou bien [*les mots
croisés*] ?
– oh pas tous les jours non parce que je n'ai pas le temps...
– c'est ça quand vous avez le temps
– (mais) **autrement** je les ferais tous les jours oui
(Corpus Elicop)

Ici, soit la locutrice ne fait qu'envisager la conséquence d'une hypothèse (si elle avait le temps de faire les mots croisés, elle les ferait), soit, et c'est l'interprétation que sélectionnerait *mais*, elle exprime l'attente de la réalisation d'une situation ; le contexte à cet égard ne permet pas de trancher.

5.3.2 *Articulation de deux situations réelles.*

Dans les énoncés où *mais autrement* relie deux propositions dénotant des situations réelles, on se rapproche fortement de l'emploi de complémentarité, et plus généralement de l'emploi de rupteur de topique. Si on reste dans l'hypothèse négative, au moins en partie, c'est qu'on peut toujours accommoder une glose non métalinguistique, alors qu'avec le rupteur de topique prototypique c'est impossible.

Dans les cas qui nous intéressent, l'antécédent décrit une situation qui vaut sous certaines conditions, tandis que la proposition qui suit *autrement* décrit une situation valant sous d'autres conditions. C'est ce jeu sur des conditions, ou cadres, qui évite la contradiction. Dans la très grande majorité des cas – et c'est là que *mais autrement* exprime le mieux son sens particulier –, la situation décrite par l'antécédent est une exception à une règle plus générale, exprimée par la phrase qui suit *autrement* ; ce rapport cas particulier/cas général est parfois souligné par certains marqueurs, comme *quelquefois*, *à vrai dire* et *franchement* en (252) et *une fois de temps en temps* et *je préfère vraiment* en (253) (où le locuteur parle des émissions de télévision) :

- (252) quelquefois je suis attirée par un film qui est tiré d'un roman que qui m'a plu quoi mais **autrement** je vais je vais très peu au cinéma à vrai dire vous savez euh franchement (Corpus *Elicop*)
- (253) une fois de temps en temps quand je peux le soir ou quelquefois le samedi soir ou dimanche soir euh regarder une émission euh je les ai suivies davantage par exemple au moment des élections parce qu'alors là il y avait tout de même tout un un phénomène euh politique qui était très important et auquel je voulais être attentif mais **autrement** j'avoue que je ne suis pas je préfère vraiment retrouver le calme de la nature (Corpus *Elicop*)

Comme dans les cas précédent, *mais* peut ne pas être présent, l'énoncé reste

néanmoins sans ambiguïté, comme dans l'exemple suivant, où la locutrice parle du tutoiement :

- (254) c'est quelque chose qui se fait pas bien chez moi mes enfants le font le le feraient pas comme euh je vois à certaines ou bien il leur faudrait qu'elles connaissent beaucoup voyez qu'elles aient des vraiment des affinités très très très proches voyez pour euh vraiment se tutoyer des trucs comme ça **autrement** elles ne le font pas c'est pas c'est pas leur genre (Corpus Elicop)

Ici l'exception que représente l'antécédent d'*autrement* est soulignée par la nature très particulière de la condition requise : connaître *beaucoup*, avoir *vraiment des affinités très très très proches*. Quant à la généralité de la situation inverse, elle est toute comprise dans l'expression *c'est pas leur genre*.

Enfin, il faut relever un fait extrêmement important : *mais autrement* est la seule possibilité qu'a l'adverbe de former une question à lui tout seul :

- (255) – je trouve que la femme n'est pas faite pour travailler
c'est tout
– mais si le mari ne gagne pas beaucoup d'argent ?
– ah ben ça c'est forcément ça c'est si le mari travaille pas
ne gagne pas assez je c'est c'est normal qu'elle travaille
– mais **autrement** ?
– **autrement** non (Corpus Elicop)

Ici, encore une fois, on se rapproche du rupteur de topique, lequel, comme on va le voir au chapitre suivant, exploite le *autrement* interrogatif avec *et* à la place de *mais*.

6 CONCLUSION

Les données des corpus montrent que la situation d'*autrement* connecteur est bien plus complexe qu'il y paraît. S'il existe bien une tendance forte où *autrement* envisage la négation d'une proposition précédente, en marquant les conséquences de cette hypothèse avec des marques morphosyntaxiques sans ambiguïté (le conditionnel), et en se servant de l'ensemble pour justifier une assertion qui précède, il reste que de très nombreux exemples (au moins les deux tiers du corpus) s'écartent de ce modèle, et nombre d'entre eux tendent plus vers une relégation au second plan d'un élément antérieur, que ce soit une affirmation ou une entité.

Ce comportement, qui témoigne encore de la flexibilité d'*autrement*, signale aussi que l'adverbe est fortement attiré vers le rupteur de topique dès que les conditions favorables à l'hypothèse négative « pure » (marques de disjonction des états d'information, emploi de *parce que* pour souligner la justification) se font rares. Le passage se fait définitivement quand l'alternative devient métalinguistique.

Autre point d'attraction, l'emploi de complémentarité, qui à la différence du rupteur de topique, fonctionne sur des systèmes binaires. La présence de *mais* aux côtés d'*autrement* est un indice en ce sens, même si on reste dans l'hypothèse négative dans la mesure où l'alternative envisagée n'est pas métalinguistique.

Quoi qu'il en soit de son évolution vers ces fonctions, *autrement* est en tout cas bien distingué de l'adverbe de manière. Comme nous l'avons dit, les cas ambigus sont quasi inexistantes, et ici la grammaticalisation est complètement achevée ; preuve en est que l'adverbe ne dénote plus jamais l'altérité, mais seulement l'alternative.

CHAPITRE 5 COMPLÉMENTARITÉ ET RUPTEUR DE TOPIQUE

Quelle différence y a-t-il entre *autrement* connecteur d'hypothèse négative et *autrement* rupteur de topique (si on laisse de côté un moment la complémentarité) ? Il n'est pas toujours facile de répondre à cette question ; comme nous l'avons déjà dit, émettre une hypothèse négative dont l'antécédent est un circonstant, c'est toujours un peu changer de sujet, puisqu'avec *autrement* cela implique une anaphore et l'instauration d'un cadre différent d'un cadre précédent ; et les cadres ont souvent un fonctionnement topical (Charolles, 2003).

Il existe pourtant des rupteurs de topique « purs » ou prototypiques, comme l'illustre l'exemple suivant (fabriqué, mais si souvent entendu !), évolution radicale d'*autrement* :

(256) ... **Autrement**, la thèse, ça avance ?

Les points de suspension dans cet exemple indiquent qu'un tel énoncé peut faire suite à n'importe quel discours. *Autrement* marque en effet qu'on passe à un autre sujet, signalant ainsi qu'il ne faut pas chercher de continuité. Puisque la contrainte de cohérence requise par ailleurs dans le discours est ici levée, les discours ainsi « reliés » peuvent être sans rapport l'un avec l'autre, et (256) peut faire suite à une discussion sans référence aucune à l'activité d'un doctorant.

L'impossibilité ici de l'hypothèse négative tient à ce qu'on ne peut pas, quelque ingénuité qu'on y mette, trouver une glose qui soit, justement, une hypothèse inversée (plutôt que négative) par rapport à une condition antérieure, à moins – c'est le point important – que cette glose ne soit métalinguistique : *si on abandonne le sujet en cours, si on change de sujet, pour parler d'autre chose...*

Existe-t-il d'autres critères que cette paraphrase, toujours fragile et trop dépen-

dante de l'intuition du linguiste? Y a-t-il, par exemple, une substitution qui distingue les deux valeurs, comme celle avec *sinon* pour distinguer adverbe de manière et connecteur? Rossari et Lefeuvre (2004) affirment que *sans quoi* ne peut pas s'employer comme rupteur de topique (selon notre appellation), mais nous avons déjà remarqué que nous avons trouvé des exemples contredisant cette affirmation (voir note 32, p. 90). On pourrait se tourner alors vers *à part ça*; ce marqueur exclut bien les cas prototypiques d'hypothèse négative :

- (257) a. Une fois les pâtes al dente, les mettre dans l'eau froide
car **autrement** elles continuent à cuire. (Sud Ouest)
- (258) a. *Une fois les pâtes al dente, les mettre dans l'eau froide
car à part ça elles continuent à cuire.

Cependant, les cas intermédiaires, très nombreux, ne sont pas discriminés par *à part ça* :

- (259) – il vous reprend pas pour des questions de langage
enfin ? pour votre façon de parler ?
– quand je déforme les mots mais **autrement**/à part ça
non

D'ailleurs, même des énoncés qui tendent assez nettement vers l'hypothèse négative ne sont pas nécessairement inacceptables avec *à part ça*. On peut s'interroger sur l'adaptation suivante d'un exemple que nous avons déjà bien étudié :

- (260) on a couché en route parce que y a eu le tuyau d'échappement en panne allez pis alors c'était le dimanche on pouvait pas trouver de garage de garagistes alors on a couché en cours de route mais à part ça le soir on aurait été à Strasbourg

On peut toujours essayer de substituer à *autrement* les gloses mentionnées ci-dessus, mais ce genre de substitutions « grince » toujours un peu. Qu'on essaie avec (256) ! La substitution (comme celle avec *sinon*) s'appuie toujours sur des exemples attestés par ailleurs ; les gloses, malheureusement, ne se prêtent pas à ce jeu-là.

Il y a aussi une évidence... qui n'en est pas une. Nous étudions ici le rupteur de *topique* ; en conséquence, pourrait-on penser, relève de cette catégorie tout *autrement* dont l'antécédent est un topique. Cette idée a trois défauts. Premièrement, la notion de topique est loin d'être elle-même clairement définie ; dans le meilleurs des cas, c'est un faisceau de propriétés plus ou moins nécessaires (Jacobs, 2001, et ici-même, p. 21). Deuxièmement, on risque une circularité théorique entre la définition du topique et celle du rupteur (que le premier est ou peut être un antécédent du second est une propriété des deux). Troisièmement, et c'est l'inconvénient majeur, avoir un topique pour antécédent n'empêche pas toujours une glose sous forme d'hypothèse négative.

C'est donc grâce à un ensemble de propriétés, plutôt qu'avec un test définitif, qu'on arrivera à cerner le rupteur de topique. La distance entre connecteur d'hypothèse négative et le rupteur de topique est moins grande qu'avec l'adverbe de manière, et parsemée d'emploi intermédiaire : ceci explique cela.

1 L'EMPLOI DE COMPLÉMENTARITÉ

Pris entre l'hypothèse négative et le rupteur de topique, que peut-il bien rester à l'emploi de complémentarité ? Il participe, en fait, un peu des deux. Comme le rupteur de topique, il est métalinguistique, et ferme un (micro-)topique, mais comme le connecteur d'hypothèse négative, il n'a que peu de portée, et organise un système binaire visant à articuler ce qui, sans lui, serait une contradiction.

L'exemple souvent donné de l'emploi de complémentarité est le suivant (Inkova-Manzotti, 2002) :

- (261) Je n'ai pas de farine. **Autrement**, j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

Sans *autrement*, les deux phrases seraient contradictoires. Cette contradiction n'est pas articulée par des cadres, quelle que soit leur nature, comme nous avons vu qu'elle peut l'être dans le chapitre précédent. Pour éviter la contradiction, *autrement* « annule » la validité de son antécédent au moment de l'énonciation de la proposition qui suit.

Ce qui est intéressant, c'est que si on tente sur cet exemple la glose de l'accommodation, comme on peut le faire pour l'hypothèse négative, cela marche, au moins d'un point de vue strictement logique :

(262) Je n'ai pas de farine. Si j'ai de la farine, j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

Pourtant cette paraphrase n'est pas naturelle⁵³. Elle permet de montrer qu'effectivement l'emploi de complémentarité découle de l'emploi d'hypothèse négative, mais en réduisant ainsi le premier au second, on a l'impression – justifiée – de rater quelque chose. En d'autres termes, l'accommodation marche d'un point de vue morphosyntaxique, mais d'un point de vue sémantique, il manque quelque chose.

Ce qu'il manque, et ce qui fait la différence entre l'exemple de départ et sa paraphrase, c'est que dans celle-ci on ne comprend pas pourquoi, après avoir asserté un fait, le locuteur en asserte un autre, contradictoire, sans le marquer comme hypothétique sinon en se fondant sur la négation du fait qui vient d'être asserté. Dans l'exemple de départ, le fait asserté n'est pas nié, il est exclu du domaine de validité de la proposition qui suit, marqué comme une exception non pertinente. C'est là la nuance sémantique entre la complémentarité et une

53 On pourrait penser à une autre paraphrase, qui elle marche bien, à savoir :

(i) Je n'ai pas de farine. Si j'avais de la farine, j'aurais tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

Mais ici on ne se contente pas de gloser *autrement*, on transforme aussi le présent de la proposition qui suit en conditionnel ; du coup, on a changé d'énoncé. Il n'y a plus alors de contradiction, et on retrouve les propriétés classiques de l'hypothèse négative, avec disjonction des états d'information. Mais c'est justement ce qu'on ne trouve pas dans l'emploi de complémentarité, qui doit en passer par le métalinguistique : *si on ne prend pas en compte le fait que je n'ai pas de farine, on peut considérer que j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.*

simple hypothèse négative. Avec un passé composé, l'accommodation n'est plus verbalisable, et l'hypothèse négative n'est vraiment plus possible, comme l'illustre l'exemple suivant (attesté, cette fois-ci) :

- (263) l'année dernière au quinze août et j'ai mon fils il nous
a emmenés en Alsace **autrement** jamais jamais on est
sortis de la ville jamais (Corpus Elicop)

Si on veut gloser l'accommodation dans l'emploi de complémentarité, il faut donc en passer par le métalinguistique : *si on ne prend pas en compte ce fait, à l'exception de ce que je viens de dire.*

Comme le rupteur de topique, *autrement* de complémentarité peut s'appuyer sur un topique pour produire une « micro-structure » discursive :

- (264) – ils font pas de fruits
– des fraises
– ah si que les fraises oui **autrement** ils font pas de fruits
(Corpus de la Parole)

Ici, *fraises* est un représentant de *fruits*, et ce rapport d'hyponymie est, comme nous le verrons, régulièrement exploité par le rupteur de topique. Mais cette structure n'a pas de portée, et ne sert qu'à exclure un semblant de topique ; comme l'hypothèse négative, l'emploi de complémentarité fonctionne à petite échelle. Qui plus est, *autrement* y est souvent précédé de *mais*, lequel se raréfie à mesure qu'on tend vers le rupteur de topique :

- (265) – est-ce que vous sauriez me dire comment on fait les
œufs chez vous ?
– en cassant les œufs ça c'est sûr, mais **autrement** la
cuisine ce n'est pas mon rayon (Corpus de la Parole)

Si nous considérons que l'emploi de complémentarité penche plus du côté

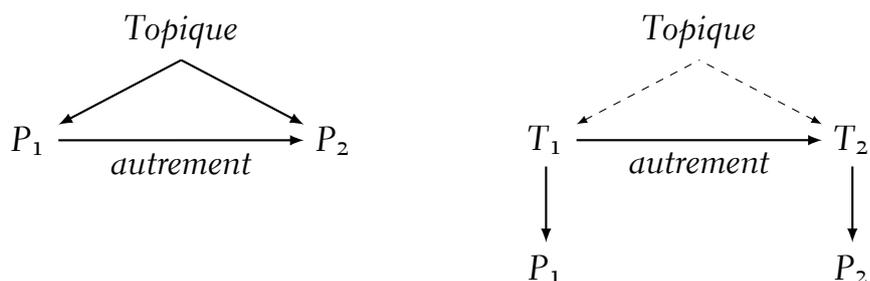


Fig. 5.5 Représentation schématique d'*autrement* sans et avec changement de topique.

du rupteur de topique que du côté de l'hypothèse négative, c'est à cause de sa dimension métalinguistique, ce qui marque une grammaticalisation plus grande. Au demeurant, si nous essayons d'isoler des « prototypes », des cas clairs où l'ambiguïté (ou plutôt la polysémie) est moindre, il n'en reste pas moins que les locuteurs n'ont pas cette exigence : les cas indécidables, les entre-deux, abondent, et résistent à la catégorisation.

Si l'on essaie néanmoins de dégager quels sont ces prototypes, on peut utiliser les diagrammes de la figure 5.5. Le premier représente *autrement* d'hypothèse négative : sous un même topique, il articule deux propositions qui, pour le dire simplement, parlent de la même chose. Le deuxième schéma est celui du rupteur : il articule deux topiques T_1 et T_2 , qui sont peut-être sans rapport, comme en (256) ci-dessus, d'où la ligne discontinue les reliant à un hypothétique topique d'ordre supérieur ; celui-ci existe fréquemment, auquel cas P_1 et P_2 en abordent deux aspects, c'est-à-dire deux sous-topiques.

La différence entre hypothèse négative et rupteur de topique est donc que, s'ils articulent deux propositions (ou plus largement deux segments de discours), ils le font selon deux modes distincts : la continuité dans le premier cas, la rupture dans le second. Cette dernière est nécessairement métalinguistique, puisque changer de sujet est une opération métalinguistique. On voit aussi d'où vient la difficulté : comment être sûr que deux propositions parlent ou pas de la même chose ? Quand le rupteur de topique change totalement le sujet, il n'y a aucun doute possible. Comme nous l'avons dit, l'énoncé (256) peut faire suite à n'importe quel discours.

Cependant, quand le rupteur articule deux sous-topiques à l'intérieur d'un même topique, « parler de la même chose » ou pas n'est pas une propriété qui se dégage d'elle-même ; en effet les deux sous-topiques, par définition, partagent un topique commun. Le tout est de savoir si les propositions qui en dépendent pourraient être articulées sans que le changement de sous-topique ne soit signalé.

L'emploi de complémentarité se situe entre les deux. Comme l'hypothèse négative, il continue un topique ; il relève donc du premier schéma ; et comme le rupteur de topique, il est métalinguistique, et relève du second schéma en ce sens qu'il n'articule pas le contenu de propositions, mais les propositions en tant qu'objets : *si on ne prend pas en compte telle proposition, alors on peut considérer telle autre proposition*. D'où la construction de « micro-structures » évoquées plus haut, qui pourraient très bien se développer en structures plus élaborées, où on retrouverait alors des topiques :

- (266) – ils font pas de fruits
 – des fraises
 – ah si que les fraises oui d'ailleurs c'est dommage, parce que les fraises j'adore ça et j'aimerais pouvoir en acheter plus souvent ... **autrement** (pour en revenir à ce qui nous occupe / à part les fraises) ils font pas de fruits

L'exemple suivant est encore plus ambigu – ou polysémique :

- (267) – et avez-vous... la repreniez-vous faisiez attention ?
 – ben non mais je je constatais pas qu'elle euh qu'elle parlait non j'ai pas eu à la reprendre vraiment elle était pas si c'est-à-dire que elle parlait un petit peu argot de temps en temps comme toutes les jeunes de son âge ça faisait bien quoi des petits mots d'argot comme ça quoi mais **autrement** non (Corpus *Elicop*)

D'un côté, on a le système binaire qu'on retrouve dans l'hypothèse négative (*je la*

reprenais/je ne la reprenais pas), dans lequel la deuxième proposition est réduite à *non* ; de l'autre, il y a une élaboration sur l'argot, ce qui tend vers le rupteur de topique. Les deux gloses suivantes, l'une relevant de l'hypothèse négative, et l'autre du rupteur de topique, illustrent cette ambiguïté :

- (268) a. Mais quand elle ne parlait pas argot, je ne la reprenais pas.
 b. Mais à part ça, je ne la reprenais pas.

Les deux valeurs se superposent, ou plutôt on a une valeur intermédiaire entre ces deux pôles.

Si nous résumons donc les propriétés de l'emploi de complémentarité, nous pouvons dire que c'est un rupteur de topique à petite échelle, ou une hypothèse négative métalinguistique. D'ailleurs, il est possible de considérer cet emploi comme une hypothèse négative sans disjonction des états d'information. Dans l'exemple traditionnel que nous reproduisons ci-dessous, les deux propositions, bien que contradictoires, sont « vraies » en même temps (le présent n'est pas un présent gnomique qui pourrait accommoder cette contradiction).

- (269) Je n'ai pas de farine. Si j'ai de la farine, j'ai tout ce qu'il faut pour faire une tarte.

C'est alors par le recours au métalinguistique (*si on ne considère pas la validité de la proposition qui précède*) que l'énoncé devient acceptable. En d'autres termes, si disjonction il y a, elle est métalinguistique, pas référentielle.

2 LE RUPTEUR DE TOPIQUE PROTOTYPIQUE : ANATOMIE D'UN EXEMPLE

Pour expliciter les propriétés qui sont celles du rupteur de topique, voici un exemple qui en illustre un certain nombre. Il s'agit d'une conversation entre une

linguiste et un prêtre. La numérotation ne sert qu'à faciliter la référence à divers passages de l'extrait, et ce dialogue est tout d'une pièce, avec seulement un long passage élidé en (270c).

- (270) a. **Linguiste** : Oui bon alors on va parler de la profession, alors, qu'est-ce que vous pouvez me dire justement, un petit peu comme ça librement, tout ce qui vous intéresse sur votre... sur votre profession là, sur la vôtre.
- b. **Prêtre** : Oui oh ben disons beaucoup de choses bien sûr, tout est intéressant dans la mesure où on a affaire à des gens qui sont intéressants.
- c. [*Récit d'un exemple : plus de 3 minutes.*]
- d. On est pris un peu comme un syndicat d'initiative, distrayez-nous pendant un petit moment.
- e. Voilà ! [*Pause : 2 secondes.*]
- f. **Autrement**, les choses intéressantes c'est pour tous ceux qui essaient de faire quelque chose je vois on essaye de, aujourd'hui de mettre en place ce qu'on appelle une sorte de concile ; on est en train de faire une espèce de concile local. (*Corpus Clapi*)

Le topique (le sujet de conversation) de cet extrait est explicitement donné par la linguiste en (270a) : il s'agit de ce qui intéresse le prêtre dans sa profession. Ce topique est repris par le prêtre lui même en (270b), sous la forme d'une prédication (*tout est intéressant*), puis en (270f), sous une forme topicalisée, avec le groupe nominal *les choses intéressantes*, qui introduit, via *c'est*, le discours qui suit. Ainsi ce topique est-il clairement reconnu comme tel. Il entraîne la narration d'un exemple, narration qui dure plus de 3 minutes (270c). La longueur de cet exemple ne peut pas être ignorée : c'est un segment de discours complexe, pas une simple proposition. Les deux phrases en (270d) font partie de cet exemple ; il s'agit de la fin, que nous donnons ici, parce qu'elle sert à résumer, en une espèce de morale, la substance de ce que vient de dire le prêtre (à propos de

couples qui se marient à l'église sans réelle conviction religieuse). Ce n'est pas exactement une métaproposition au sens de Guindon et Kintsch (1984), mais la fonction résomptive est néanmoins évidente. De même, *voilà* (270e) est un marqueur important de la fin du segment de discours, appuyé sur un silence. Enfin, *autrement* en (270f) passe définitivement à un nouveau sous-topique, le concile local ; le topique principal, *les choses intéressantes*, est répété, de telle sorte que le changement reste dans les limites de ce sujet et que l'interlocuteur comprend qu'on aborde un nouveau point relevant toujours des *choses intéressantes*.

Les détails que nous venons de donner montrent que, sauf dans sa version « extrême », comme en (256), le changement de topique ne dépend pas uniquement d'*autrement*, mais interagit avec les propriétés que les topiques entretiennent entre eux, indépendamment du connecteur, et avec d'autres marqueurs (*voilà* résomptif, pause...) qui soulignent la structure du discours. Il s'agit ici d'un rupteur de topique prototypique, qui ne se confond ni avec un connecteur d'hypothèse négative, ni avec un *autrement* de complémentarité ; ces deux derniers emplois ne sont pas accompagnés des marqueurs présents ici, et pour cause : ils n'en ont pas besoin. C'est qu'ils ne participent pas à la construction de la structure du discours (ou alors à très petite échelle, comme nous l'avons remarqué pour l'emploi de complémentarité).

3 ANTÉCÉDENTS

Il ne suffit pas de dire que l'emploi d'*autrement* que nous étudions ici porte sur les topiques, et qu'en conséquence ses antécédents sont des topiques. Il faut examiner quels types de constituants, dans les corpus, jouent effectivement ce rôle. Ainsi, on articule les deux aspects de la notion de topique : la syntaxe d'un côté, avec les constituants dits topicalisés, et la sémantique de l'autre, avec le topique comme sujet du discours. Ces deux propriétés ne s'impliquent pas mutuellement : les éléments topicalisés, au sens syntaxique, peuvent n'avoir aucune portée, tandis qu'à l'inverse il existe des topiques de discours implicites.

3.1 Groupes nominaux topicalisés

Assez régulièrement (presque 12% des cas), l'antécédent d'*autrement* est un groupe nominal topicalisé, où « topicalisé » réfère ici à une propriété syntaxique, quoique la sémantique soit généralement en accord. Il s'agit d'éléments détachés en tête de phrase, ce que Jacobs (2001) appelle la « séparation informationnelle » (*informational separation*) : on introduit d'abord le topique, puis la prédication. En français, le groupe nominal est régulièrement repris par un pronom dans les phrases qui suivent, mais pas nécessairement (voir le cas de *gestion des mots de passe* dans l'exemple ci-dessous).

- (271) Donc **les paramètres**, c'est heu c'est plus général sur le heu le logiciel dedans y a heu la promotion la les dates de stages, parce que les les dates de stages sont connues pour tous les étudiants mais elles changent tous tous les ans quoi en fait en fonction du calendrier, le heu dernier numéro du contrôle continu d'examen, T.P. de la matière enseignant, ça c'est renseigné automatiquement chaque fois qu'on fait la saisie dans le logiciel, mais on peut les modifier si on a besoin d'intervenir sur quelque chose. Voilà, donc qu'est ce qu'y a d'autre **autrement**, heu **gestion des mots de passe**, donc on peut créer un autre utilisateur si on veut ... *(Corpus Asila)*

Ici, le groupe nominal *les paramètres* est clairement topicalisé : il apparaît à gauche de la phrase qui l'accueille, dans laquelle il ne joue pas un rôle syntaxique direct (il est repris par le pronom *ce* sous sa forme élidée) ; on remarquera que dans le discours qui suit, aucune référence directe n'est faite à ces paramètres, et que pourtant c'est d'eux que l'on parle. Le groupe nominal joue ainsi le rôle d'un topique local, étant lui-même un sous-topique d'un topique plus général, à savoir le sujet de conversation (un système informatique).

Ce groupe nominal est l'antécédent d'*autrement*, qui l'articule au topique suivant (la gestion des mots de passe). On remarque (nous y reviendrons) la

présence de *voilà*, qui clôt le discours sur les paramètres, et le renforcement d'*autrement* par *qu'est-ce qu'il y a d'autre*, où on ne manquera pas de relever la racine de l'adverbe que nous étudions.

Par *groupe nominal topicalisé*, il faut entendre un peu plus que la structure traditionnelle GN + P. D'abord parce que, naturellement, les équivalents du groupe nominal sont aussi possibles, comme *ceux qui sont partis* en (272) ci-dessous. Ensuite parce qu'on peut avoir une structure syntaxique dont le rôle est d'introduire le groupe nominal, sans que cette structure ne soit elle-même un groupe nominal, par exemple *pour ce qui est de GN*; cette structure peut même être une phrase, du type *il y a + GN* (Lambrecht, 1994), ou bien, dans l'exemple (273) ci-dessous, *on va faire les personnes âgées* (en cours de sciences médico-sociales!) ce qui équivaut aux macropropositions de Kintsch (1998).

(272) **les Espagnols** si ils sont là depuis trente-huit trente-neuf quand Franco il a passé au pouvoir et pis ils sont plus heureux que chez eux et ben ils sont jamais repartis et pis tant que que Franco il sera là-haut au pouvoir eh ben ils iront pas parce qu'ils savent que s'ils y vont ils pourront pas en revenir c'est pour ça (*pause*) **dans les jeunes** c'est pas pareil parce que **ce qui est des jeunes** euh des enfants espagnols qui sont nés en France c'est pas pareil parce que s'ils sont venus après à se marier avec des Français ben automatiquement ils ont la nationalité française (*pause*) mais **autrement ceux qui sont partis les les parents** au moment de que Franco il a passé alors là ils peuvent pas y retourner (*Corpus Elicop*)

(273) – **on va faire les personnes âgées**
 – **et au niveau des personnes âgées** c'est pareil ...
 [*Discussion sur l'accueil des personnes âgées en maisons de retraite.*]
 mais **autrement**, euh, après les maisons de retraite, et le **truc de l'enfant** ça t'a plu ?

– euh, ben c’était intéressant ...

[*Discussion sur l’évolution de l’enfant pendant la grossesse.*]
(*Corpus PFC*)

Un groupe nominal topicalisé est donc un groupe nominal apparaissant à l’initiale d’un (segment de) discours, et servant d’« adresse » à ce discours, au sens où celui-ci est à propos de l’entité dénotée par le groupe nominal Jacobs (2001). Ce qui est particulièrement frappant, c’est la force d’une telle structure ; par exemple, en (271), la topicalisation de *gestion des mots de passe* contraint l’interprétation, dans la mesure où le discours qui suit est à *propos* des mots de passe, sans que rien n’y renvoie explicitement⁵⁴.

3.2 Listes

Dans une liste, chaque élément est un aspect d’un tout, et passer d’un élément à l’autre, c’est passer d’un aspect à l’autre, toujours à propos d’une même chose. Les listes sont très fréquemment utilisées comme réponses à des interrogations partielles. Une liste n’a pas besoin d’être structurée autrement que par l’association de ses éléments, c’est-à-dire qu’elle n’a pas besoin d’être ordonnée (*premièrement ... deuxièmement ...* ou bien *d’abord ... ensuite ... enfin ...*). *Autrement* y apparaît avec une très grande fréquence (plus de 40%) pour passer d’un élément à un autre.

Il n’y a pas d’incompatibilité entre la structure de la liste et les groupes nominaux topicalisés vus dans la section précédente, bien au contraire : les listes impliquent bien souvent la topicalisation, et les éléments topicalisés constituent bien souvent des listes implicites⁵⁵. L’exemple suivant est extrait du même entretien que (270) :

⁵⁴ Certes, il faut quand même que le discours puisse être interprété comme s’appliquant au topique ; mais on peut émettre l’hypothèse que, s’il ne l’est pas, l’ensemble sera jugé incohérent, ce qui renforce l’idée que la structure *Topique + Discours* est reconnue comme telle.

⁵⁵ Nous ne voulons pas examiner plus avant cette idée de « liste implicite », et c’est pour cela que dans la section précédente, les groupes nominaux topicalisés ont été étudiés sans y faire référence. Du point de vue de l’étude d’*autrement*, ce point est sans importance.

(274) **Linguiste** : Justement quand vous avez le temps **quelles émissions de télévision** vous regardez ? Est-ce qu'il y en a que vous regardez habituellement ?

Prêtre : Non pratiquement, **le film** des fois le vendredi soir quand j'ai le temps d'en prendre un morceau ou le dimanche soir des fois, et j'aime pas quand ils sont sous-titrés. Alors c'est celles-là que je regarde le plus.

Autrement les informations quand je peux avoir soit les informations euh de onze heures ça dépend à quelle chaîne ou ça dépend à quel moment on est là, et puis **autrement** j'ai pas une émission précise précis non.

(*Corpus Clapi*)

Dans cet exemple, l'apparition de la liste comme structure est clairement favorisée par la question de la linguiste à propos des émissions de télévision ; l'interlocuteur est ainsi amené à passer en revue des types d'émissions, et mentionne d'abord les films puis les informations, articulant ces deux parties avec *autrement*. Les éléments d'une liste ont généralement un contenu assez court, et ne nécessitent pas de marqueurs additionnels (comme *voilà*) pour délimiter les éléments (quoiqu'ils restent bien sûr possibles) : dans le meilleur des cas, la structure de la liste est assurée par les relations syntaxiques entre les éléments et le topique global. Dans l'exemple, *le film* et *les informations* sont des réponses à la question *quelles émissions de télévision vous regardez ?*, et d'un point de vue syntaxique sont les objets directs de *regardez* (ou d'un prédicat implicite *je regarde*). Dans les deux cas, l'élément de la liste commence comme un fragment de phrase (un objet direct et une proposition subordonnée régie par *quand*) et pas comme une phrase à part entière. Ainsi, la relation de chacun à la liste comme tout est préservée, et *autrement* ne sert que comme une articulation minimale (ce point sera approfondi à la section 4, p. 207).

Pour autant, les listes peuvent inclure des parenthèses, des digressions, sans casser l'ordonnance que nous venons de décrire ; mais c'est justement là qu'on peut constater que la structure du discours n'est pas une construction artificielle,

visible seulement dans quelques exemples bien choisis : au contraire, au moins dans nos corpus, la structure « tient bon », comme l'illustre l'exemple suivant.

- (275) – est-ce qu'il y a d'autres personnes qui comptent euh qui ont de l'influence à Orléans ?
 – ben voilà voyez toujours pareil euh c'est-ce qui prouve quand même j'admire le professeur **le recteur Antoine** par exemple
 – oui oui
 – hein **Maurice Genevoix** j'estime que c'est un homme de notre terroir c'est un homme de chez nous si vous voulez
 – oui oui oui
 – hein **voilà des gens que j'admire** j'aime entendre par exemple un sur la comment dirais-je euh en moyenne fréquence vous savez euh à entendre j'ai entendu l'autre jour une causerie justement sur l'orléanais qui était débattue entre Maurice Genevoix euh Secrétain et le prof recteur Antoine me souviens pas le quatrième responsable ah oui le président le Leguet président de la Chambre de Commerce alors là j'ai bu du petit lait ça c'est des hommes que j'admire parce que justement ils défendent mon terroir
 – oui oui
 – ils ressentent tout ce que je ressens si vous voulez oui **autrement** je vois évidemment euh c'est tout ce que je peux vous signaler **Péguy évidemment Péguy ...**
 [*Parle de Péguy.*] (Corpus Elicop)

Tout le passage sur l'émission de radio n'est pas une réponse directe à la question de l'interlocuteur, c'est une parenthèse, un développement annexe. Il n'empêche que le locuteur reprend sans problème la structure de la liste, avec *autrement* et

l'introduction d'un nouvel élément (*Péguy*). On notera aussi que les éléments de la liste ne sont pas nécessairement des réponses bien calibrées à la question, comme les objets directs de l'exemple précédent, puisque le locuteur fait des phrases complètes qui ne recourent que partiellement l'interrogation, passant des *personnes qui comptent* aux personnes qu'il admire. Cela n'a rien d'étonnant, mais on pourrait craindre pour la solidité de la liste : il n'en est rien, et *autrement* trouve son antécédent sans problème.

D'ailleurs, quel est l'antécédent ? Est-ce *le recteur Antoine, Maurice Genevoix, des gens que j'admire* ? Tous à la fois ; ou plutôt, quand *autrement* est employé dans une liste, son antécédent est la liste déjà construite, et il introduit un nouvel élément, ou plusieurs. Dans l'exemple suivant, où la locutrice passe en revue ce qu'elle fait pendant ses temps libres, une liste partielle est construite, à laquelle s'accroche *autrement* pour la compléter avec de nouveaux éléments :

- (276) étant catholique alors j'ai une responsabilité assez importante dans ce mouvement-là (*un mouvement d'action catholique*) ce qui me fait rencontrer pas mal de personnes euh puis j'ai toute ma famille sur Orléans alors euh ma belle-mère qui est une personne âgée qu'il faut que j'aïlle voir au moins une fois par semaine puis vous voyez enfin des puis s'occuper quand même les professeurs des enfants j'en ai cinq en âge scolaire alors euh au moins une fois par mois je vais voir quelqu'un forcément **autrement** les temps libres si vous voulez euh où je peux faire ce que je veux je fais pas mal de couture ou je lis
(*Corpus Elicop*)

Chaque élément de la liste enrichit une réponse partielle à la question (*qu'est-ce que vous faites de votre temps libre ?*), et c'est par rapport à cette réponse partielle qu'*autrement* apporte un complément. Il ne fait pas sens, sauf peut-être dans le cas particulier où *autrement* ne fait suite qu'à un seul élément, comme en (274), de se demander quel est précisément l'antécédent : il s'agit du fragment de réponse,

qui ne peut pas être verbalisé (sinon sous la forme qu'il a effectivement dans l'énoncé). Ce point est important parce qu'il montre *autrement* jouant un rôle de plus en plus abstrait, se concentrant exclusivement sur l'organisation du discours.

3.3 Cadres

Les cadres constituent un outil majeur pour organiser le discours. Il s'agit bien souvent de groupes prépositionnels indiquant les circonstances spatiales et/ou temporelles du discours à venir (ils sont généralement topicalisés) et délimitant des unités de discours (Charolles, 2003, 2005). Comme les groupes nominaux topicalisés, ces cadres pourraient être des cibles faciles pour *autrement*, grâce à leur visibilité et au rôle qu'ils jouent. Mais on n'en trouve que rarement, sans doute parce qu'ils n'ont pas la propriété d'adressage (Jacobs, 2001) propre aux topiques véritables.

- (277) **À vingt ans** mon dieu c'était la guerre, la Guerre de Quatorze, c'était bien terrible tout ça. Je me rappelle que j'étais j'avais vingt-deux ans j'étais à Paris et la Bertha nous tombait sur la tête vous savez la euh comment je veux dire ce que les z- les Allemands nous envoyaient vous avez pas jamais entendu parler de la guerre de de quator- si mais la Bertha c'est Paris. Alors on allait dans les caves naturellement j'étais chez mes patrons, ils étaient bien gentils du reste et fallait c'était la guerre fallait aller courir au charbon rue de la Gare du Nord moi j'étais rue Richelieu presque au Palais Royal alors fallait courir chercher des kilos de charbon à la Gare du Nord sous son bras. On était gelé gelé gelé ça c'est ma vie à Paris vous savez c'était les bombardements c'était tout ça. Oui ça là-dessus j'ai regretté bien des choses parce que je me plaisais à Paris j'avais des patrons très gentils tout ça c'était des juifs pourtant mais enfin ils étaient très bons pour moi question de ça **autrement** avant de avant cette

guerre j'étais domestique dans les campagnes euh enfin
dans mon au tous alentour de mon pays quoi.

(*Corpus de la Parole*)

Ici l'antécédent est à *vingt ans*, et il sert de cadre au long discours qui suit, jusqu'à *autrement*, lequel sert à fermer ce cadre et à en introduire de nouvelles circonstances (avant la guerre), initiant ainsi un nouveau segment de discours avec sa propre unité. La longueur du premier segment et l'absence de tout marqueur de clôture est remarquable : l'organisation du discours repose seulement sur des cadres articulés par *autrement*.

3.4 *Segments de discours*

Les segments de discours, comme ensembles de propositions reliées par des relations de discours et élaborant un topique commun, sont des antécédents courants d'*autrement* (et plus largement des anaphores résomptives, Consten, Knees et Schwarz-Friesel, 2007), dans tous ses emplois, y compris celui de rupteur de topique que nous étudions ici. On remarquera que les antécédents examinés dans les sections précédentes impliquaient des segments de discours, souvent assez élaborés ; la différence, c'est que des marqueurs explicites, comme les groupes nominaux topicalisés, servaient de cible à *autrement* ; dans les exemples que nous étudions maintenant, qui représentent 30% des énoncés, il n'y a pas de tels marqueurs :

(278) Et puis après j'ai travaillé dans un bureau dans lequel se trouvait mon mari, c'était pas très pas très autorisé parce que il était plus, il était gradé malgré tout alors euh y avait des jalousies y avait des, vous savez ce qui se passe dans dans les bureaux c'est souvent des des jalousies et des méchancetés, j'en ai j'en ai encaissé pas mal, ouais alors je avec ça j'étais pas mal souffrante et j'avais j'avais hâte vraiment de lâcher. Ben autrement c'était pas désagréable de de remplir ces fiches de de s'occuper du personnel.

(*Corpus de la Parole*)

Ici l'antécédent est la totalité du segment que nous avons noté en gras. Le topique principal est le travail de la locutrice dans le bureau de son mari. Un sous-topique concerne la difficulté de ce travail, illustrée par la jalousie et la maladie. La locutrice passe ensuite à un nouveau sous-topique, le côté agréable, articulant les deux parties grâce à *autrement*.

Cet exemple ne contient aucun marqueur délimitant ces deux sous-topiques. La locutrice n'initie pas par exemple l'antécédent d'*autrement* par *voici ce qui était déplaisant*. Au contraire, le (sous-)topique émerge de la structure du discours elle-même ; quoique ce point soit débattu, il n'est pas facile de rendre compte de cette structure sans postuler l'existence d'un tel topique « émergent » (Asher, 2004b, 2004a). D'ailleurs, bien qu'il ne s'agisse pas ici de trancher ce débat, on remarque que si un tel topique n'existait pas, cela signifierait qu'*autrement*, dans un tel exemple, ne fonctionnerait pas comme dans les autres énoncés (il ne ciblerait pas un topique), puisque c'est justement des topiques qu'*autrement* dans ces emplois prend pour cible. Cet emploi est donc un argument en faveur de l'existence d'une structure du discours organisée par des topiques, remarque que nous avons déjà faite pour les autres emplois d'*autrement*.

C'est d'ailleurs dans ces circonstances qu'apparaît la forme la plus radicale du rupteur de topique, illustrée en (256) : celle qui met fin à tout un sujet de conversation et passe à un autre, sans relation aucune. Dans un premier temps, on peut observer une version un peu moins radicale : *autrement* y articule deux sous-topiques qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre, mais qui dépendent quand même d'un sujet plus large :

- (279) – L'école ouais, Saint Louis celle où j'étais à La Roche. C'est un lycée technique quoi, où il y a, que quasiment que de la, que de la mécanique qu'ils font là-bas. Un peu de, euh, tu as, tu as des bacs, enfin tu as, c'est, c'est des bacs euh, technologiques quoi. Tu as toujours une option, euh, une option mécanique dedans, c'est soit de la maintenance, soit de la mécanique auto, soit de la carrosserie. **Autrement** tu, après ils ont ouvert un, un nouveau truc là, le, le DAO là.

- Qu'est-ce que c'est ?
- Ben la, le dessin assisté par ordinateur quoi. **Autrement** ben si, Saint Louis c'est vrai que j'ai, j'ai des bons souvenirs parce que c'est vraiment une bonne école, on a bien rigolé ... (*Corpus de la Parole*)

Cet exemple contient deux occurrences d'*autrement* : le premier apporte un nouvel élément à une liste, ce que nous avons déjà vu. Le second est dans cet emploi radical dont nous parlons : le locuteur parle toujours du lycée Saint-Louis, mais après avoir passé en revue les enseignements qui y sont proposés, il se tourne vers le temps qu'il y a passé : ces deux segments n'ont aucun lien, sinon bien sûr qu'ils concernent tous deux le même établissement.

Dans la version la plus radicale de cet emploi, cependant, ce lien n'existe même plus :

- (280) – nous quand on était gosse eh ben nous elle nous a jamais sortis
- ni au cinéma ni au bal ni
- ça non non nulle part ah ben dans le temps c'est pas c'était pas la même vie que maintenant
- [*Conversation sur la moindre liberté dans le passé.*]
- **autrement** il y a le quartier ça c'est une chose qui m'intéresse ...

Il est impossible de créer un lien entre la première partie de la conversation, dont le sujet est la vie des locuteurs dans leur jeunesse, et la seconde partie, où l'intervieweur introduit un tout nouveau sujet : le quartier.

L'antécédent est donc ici tout le discours qui précède, qui forme une unité parce qu'il porte sur un même topique, ou sujet de conversation. Plus précisément, l'antécédent est ce topique, encore une fois « émergent ». Peut-être peut-il sembler abusif de parler encore d'antécédent. Et pourtant, *autrement* ne sert pas à rien : il articule ce qui serait sans lui une incohérence entre les deux topiques de discours

(quoique d'autres marqueurs soient bien sûr possibles), et on doit donc concevoir le premier de ces topiques comme un antécédent. Qui plus est, le fonctionnement d'*autrement* ici ne diffère pas de son emploi plus localisé, sinon qu'il n'y a pas de topique commun – en d'autres termes, l'adverbe fait table rase du discours qui précède, mais pour cela il se contente de cibler le topique de plus haut niveau : si celui-ci est clos, il ne reste plus rien du discours qui précède, et le discours qui suit peut aborder n'importe quel sujet, sans contrainte de cohérence.

4 LA DÉLIMITATION DES TOPIQUES

Jusqu'ici, nous avons dit que l'antécédent d'*autrement* était un élément topical (possiblement implicite) dans le contexte gauche. Cependant, cela pose problème : il peut y avoir (et il y a généralement) plusieurs topiques en cours dans un même contexte, généralement organisés dans une hiérarchie (topique, sous-topique...). La question qui se pose alors est de savoir comment *autrement* cible le topique adéquat. En d'autres termes, comment l'anaphore est-elle résolue sans erreur ? Étant donné la structure schématique en (281), comment sait-on (et surtout, comment l'interlocuteur sait-il) quel topique est fermé, et quel(s) topique(s) reste(nt) ouvert(s) ?

(281) Topique ... sous-topique ... sous-sous-topique ... **autrement** ... nouveau ((sous-)sous-)topique ?

Soit l'exemple suivant :

(282) – est-ce que vous remarquez une différence sensible entre vos différents clients dans leur façon de choisir la viande dans ce qu'ils achètent et caetera indépendamment disons de leurs origines de classe ?
 – oui oui ce qu'y a c'est que avec le progrès vous comprenez de moins en moins le client a veut faire de de plats à cuisson lente

- oui
 - comprenez-vous c'est un des phénomènes de notre métier et on en souffre on va de plus en plus vers le steak vers le comprenez-vous ?
 - oui
 - n'est-ce pas mais alors là y a pas de problèmes pas plus la classe euh dirigeante euh mais enfin si on veut l'appeler ainsi que la classe ouvrière hein
 - oui
 - et le problème est le même pour tous hein on on va de plus en plus vers vers la vente de de la cuisson rapide quoi des morceaux nobles ce qu'ils appellent quoi c'est à dire les rosbifs les biftecks et tout ça
 - oui
 - de plus en plus d' une année sur l'autre on constate hein
 - oui
 - non **autrement** non on ressent on ressent les fins de mois
- [Discussion sur les fins de mois.] (Corpus Elicop)

Les locuteurs parlent du commerce de l'un d'entre eux, à l'intérieur de ce sujet des différences entre les clients, et, comme élaboration de ce dernier sujet, de l'évolution de la boucherie. *Autrement* cible ce dernier sous-topique, mais aurait tout aussi bien pu cibler plus haut. On notera le passage abrupt, non préparé, des morceaux nobles aux fins de mois ! La question qui se pose est ainsi : comment détermine-t-on l'antécédent, comment passe-t-on de la viande aux revenus ?

Une réponse « évidente » est que le discours qui suit *autrement* est au même niveau que l'antécédent, ou relève de la même chose. C'est la réponse intuitive, qu'il s'agit d'élaborer – elle serait difficilement applicable dans l'exemple précédent ! Heureusement, les exemples de corpus contiennent un grand nombre de marqueurs qui permettent de donner de la substance à cette hypothèse.

4.1 Marqueurs de clôture

Intéressons-nous tout d'abord aux marqueurs qui servent à fermer un topique. L'exemple (270) ci-dessus en contient un certain nombre, que nous avons déjà évoqués : d'abord la « morale » qui conclut la narration de l'exemple en (270d), suivie de *voilà* en (270e) (marqueur qui est lui-même précédé d'une pause peut-être non significative) et d'un silence de 2 secondes.

Ces marqueurs, bien qu'ils apparaissent fréquemment dans cette position, ne sont pas sans ambiguïté : ils peuvent en effet apparaître ailleurs. Ils restent cependant des indices importants, sans quoi ils n'apparaîtraient pas avec une telle fréquence. D'un autre côté, ils sont aussi, à strictement parler, facultatifs, puisqu'on trouve aussi quantité d'exemples qui ne les contiennent pas. Mais ce qui pourrait, après coup, sembler redondant, doit faire sens au moment de l'énonciation, particulièrement dans le discours oral : à bien des égards, la structure du discours est une propriété émergente, et la souligner avec insistance (avec redondance, dirait-on si on prenait l'écrit pour la norme) permet probablement qu'elle soit correctement comprise.

Outre *voilà*, on trouve *oui* et d'autres marqueurs similaires (*ok, c'est tout...*). Mais la clôture la plus courante se fait par l'intervention de l'interlocuteur : dans 17% des cas, *autrement* apparaît quand un locuteur reprend la parole. L'exemple suivant est une illustration de ce phénomène :

- (283) – la ville s'étend de tous côtés vous savez euh euh à l'est à l'ouest euh à Saint-Jean de la Ruelle par là autrefois c'était que que des jardins tout ça maintenant c'est c'est hérissé de HLM il y en a partout partout et moi j'ai passé toute mon enfance de l'autre côté de l'eau là où je vous disais dans cette maison que j'ai quittée il y a trois ans eh ben c'est un quartier que je ne reconnais plus du tout du tout maintenant ça il y a pfou il y avait une rue que j'aimais bien qu'on appelait la rue de la Mouillère qui était c'était plein de de maraîchers des petits des des jardins tout ça des fleurs ça maintenant c'est c'est ça n'est

plus que des HLM tout ça d'ailleurs quand quand j'y
vais moi je reconnais plus rien hein ma fille est revenue
quelquefois puisque elle a été élevée là-dedans aussi
eh ben vraiment pfou non c'est non non ça ça me fait
toujours beaucoup de peine quand je vais par là que je
reconnais plus du tout mon enfance

– oui oui

– plus rien du tout oh non non non

– oui

– **autrement** il y a la Source aussi ah la Source on en
parle beaucoup en tant que postiers là la Source hein

(*Corpus Elicop*)

Une longue intervention du premier locuteur se clôt par l'intervention du second, et le premier peut définitivement changer de sujet avec *autrement* et l'introduction d'un nouveau topique, la Source.

Variante du cas précédent, représentant 8% des cas, le topique peut être changé par l'interlocuteur, comme dans l'exemple suivant :

(284) – et d'après vous enfin si on vous demandait de choisir
d'après vous est-ce que ces différences sont très impor-
tantes importantes ou peu importantes ?

– à la campagne si certainement il y a une grosse défor-
mation là ils ont surtout chez les personnes qui sont de
notre âge là il y a encore un un parler alors là qui est
qui est très très voyez même en Sologne y a des fois il
faut presque d'un jargon vous savez il faut arriver à les
comprendre ils ont des mots à eux que on a du mal à
traduire

– oui et **autrement** en général enfin selon la différence ?

– non par exemple à Orléans même je ne je ne pense
pas il n'y a pas de de différences

L'interlocuteur clôt le segment de discours sur la campagne (en signalant d'abord avec *oui* qu'il l'a pris en compte) et en ouvre un autre, plus général, grâce à une question, quoiqu'élaborant le même sujet (les différences). Cet emploi d'*autrement* articulé à des tours de parole va dans le sens de la discontinuité qu'implique le rupteur de topique : cela existe avec le connecteur d'hypothèse négative, mais pas à une telle fréquence.

Ces marqueurs de fermeture ne permettent pas automatiquement que le bon antécédent soit ciblé ; comme nous allons le voir dans la suite, d'autres stratégies sont requises. Cependant ils préparent le terrain, délimitant le topique, qui pourra ainsi servir d'antécédent.

4.2 *Similarité syntaxique et sémantique*

Si on s'intéresse maintenant précisément à la question de cibler le bon antécédent, on commencera par remarquer qu'*autrement* ne fait pas office de topique par lui-même, mais qu'il est régulièrement suivi par un topique explicite (que nous avons mis en gras dans les exemples). Ce nouveau topique partage avec l'antécédent un certain nombre de propriétés ; si l'antécédent est un groupe nominal topicalisé, le nouveau topique en est un aussi. C'est le cas par exemple en (271) ci-dessus, où *les paramètres* et *gestion des mots de passe* sont dans une position similaire. Comme nous l'avons remarqué, en (274), *le film* et *les informations* (l'antécédent et le nouveau topique, respectivement), sont tous deux des fragments de phrase fonctionnant comme réponses à la question posée, et comme objets du verbe *regarder*. Si l'antécédent est un cadre, le nouveau topique est aussi un cadre, comme en (277), où *avant cette guerre* correspond à *vingt ans*.

Comme on peut s'y attendre, le lexique joue aussi un rôle important. Par exemple, en (274), *films* et *informations* sont tous deux des hyponymes de *émissions de télévision*. Ainsi ils sont lexicalement « égaux », un indice de plus qu'ils sont au même niveau, selon la formulation intuitive. En d'autres termes, la palette d'antécédents possibles pour *autrement* est réduite aux topiques similaires à celui qui suit l'adverbe, et dans tous les exemples de corpus il n'y a qu'un seul candidat qui réponde à cette description.

On trouve de telles similarités parmi les topiques articulés par *autrement*

dans 40% des exemples ; ainsi, que le nouveau topique soit au même niveau que l'antécédent d'*autrement* n'est pas seulement une idée satisfaisant l'intuition, c'est aussi la conclusion à laquelle conduisent les corpus. Se pose alors la question inverse : si les topiques se correspondent si clairement, quelle est l'utilité d'*autrement* ? En d'autres termes, puisqu'il est évident que tel nouveau topique remplace tel topique précédent, pourquoi a-t-on besoin d'un marqueur supplémentaire ? Ce qui est intéressant, c'est que l'apparente redondance dont nous avons parlé plus tôt n'explique pas tout : il ne s'agit pas seulement de rendre la structure du discours la plus claire possible, mais de rendre l'énoncé tout simplement acceptable. À moins que d'autres marqueurs très forts ne soient employés, la suppression d'*autrement* dans la plupart de nos exemples n'est guère naturelle. Par exemple, en (270), *autrement* sert à signaler qu'on va parler d'*autres* choses intéressantes. L'introduction d'un nouveau topique ne suffit pas parce qu'il n'est pas nécessairement reconnu comme tel : par défaut, on continue sur le topique en cours ; *autrement* signale que cette continuation ne vaut pas ici⁵⁶.

En d'autres termes, les relations entre les topiques dépendent en fait d'*autrement*. C'est le cas par exemple pour (278), qui sans *autrement* serait presque contradictoire, la locutrice affirmant en même temps que le travail était agréable et désagréable⁵⁷. Cela est illustré très clairement par l'exemple (littéraire) suivant :

(285) Juste au bord des eaux qui baissent chaque jour, une teinte verte persiste aux branches ; **autrement**, n'importe où l'on regarde, c'est, dirait-on, la rouille de l'arrière-automne, ou les grisailles de l'hiver.

(Pierre Loti, *L'Inde (sans les Anglais)*, 1903)

56 Asher et Lascarides (2003) parlent de la « cohérence maximale » comme facteur important de la construction du discours : certaines relations sont « meilleures » que d'autres et sont choisies dans un contexte où plusieurs relations sont possibles. Le changement de topique est la « pire » relation possible, puisque c'est l'absence de relation ; on peut donc supposer qu'*autrement* sert à exclure toute autre relation, qui serait sinon choisie par défaut, d'où sa présence obligatoire.

57 Pourquoi ne considérons-nous alors pas cet exemple comme relevant de la complémentarité ? Parce qu'il n'y a pas *réellement* de contradiction : la locutrice parle de deux aspects de son travail. Qui plus est, *autrement* de complémentarité opère généralement sur des structures réduites, de proposition à proposition ; enfin, jamais nous n'avons rencontré de *ben* avant *autrement* de complémentarité. Mais, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer à de nombreuses reprises, la frontière est souvent floue entre les divers emplois d'*autrement*.

Alors que *juste au bord des eaux qui baissent chaque jour* et *n'importe où l'on regarde* sont tous deux des cadres et pourraient ainsi être équivalents, si on supprime *autrement*, le second sera compris comme dépendant du premier (c'est-à-dire qu'on comprendra *n'importe où l'on regarde au bord des eaux*). Avec *autrement*, au contraire, le locuteur passe clairement à un nouveau cadre, qui est compris comme étant différent du premier.

D'ailleurs, les très rares cas où un rupteur de topique apparaît à l'écrit (toujours dans la transcription des paroles d'une personne interviewée, sauf dans l'exemple qui suit), des marques propres à l'écrit apparaissent pour délimiter les topiques : typiquement, une fin de phrase graphique et, dans l'exemple qui suit, un saut de paragraphe :

- (286) Chaque famille a droit à une seule visite. C'est dire donc l'importance de cette initiative qui demeure la seule possibilité qui s'offre aux Sahraouis de revoir de près leurs proches qu'ils n'ont pas revus, pour la plupart, depuis l'invasion du Maroc, soit depuis plus de 30 ans.
Autrement, le téléphone et l'échange du courrier demeurent le recours le plus fréquent pour eux afin de s'enquérir des nouvelles des leurs. (All Africa)

Le rôle d'*autrement* n'est donc pas superflu : il facilite, voire construit, la structure du discours, en articulant les topiques, qui par eux-mêmes ne contiennent pas suffisamment d'information pour assurer la compréhension sans difficulté.

4.3 Répétition du topique hiérarchiquement supérieur

Une autre stratégie utilisée par les locuteurs pour assurer qu'*autrement* cible le bon antécédent est de répéter, immédiatement après *autrement*, le topique dont l'antécédent et le nouveau sous-topique dépendent. Cette approche se retrouve dans 40% des énoncés. Par exemple, en (270f), le locuteur répète *les choses intéressantes*, reformulation du topique proposé par la linguiste sous la forme *tout ce qui vous intéresse*. En (279), le locuteur mentionne à nouveau *Saint Louis*, le

sujet de ce segment de discours, pour en aborder un autre de ses aspects. Dans l'exemple suivant :

- (287) – Alors est-ce que est-ce qu'on peut parler de votre région ? *Qu'est-ce que ça évoque pour vous ?*
 – Oh ben **la région** euh y a j'ai toute ma famille qu'habite là alors euh... c'est je trouve ça bien quoi. Et euh on habite euh tout euh, j'ai mes grand-mères et tout ça qui habitent dans le même village à part euh j'ai un oncle qui a qui est parti habiter ailleurs à cause de son travail, alors euh parce que ici il peut pas faire le travail qu'il fait alors euh voilà. Euh **autrement dans la région** y a c'est surtout l'agriculture. *(Corpus de la Parole)*

le premier locuteur pose clairement le topique (*votre région*) sous la forme d'une question ; le second locuteur distingue deux sous-topiques, sa famille et l'économie de la région, tous deux étant articulés par *autrement* et introduits par une prédication sur le topique principal (*la région j'ai toute ma famille qu'habite là et dans la région c'est surtout l'agriculture*). Les exemples de ce type fonctionnent comme suit : le locuteur change de (sous-)topique avec *autrement*, ce qui implique que ce dernier trouve un antécédent – le tout est de savoir lequel. Comme le locuteur répète *la région* après *autrement*, de toute évidence ce topique est encore actif, et c'est forcément un des sous-topiques qui en dépend qui est l'antécédent d'*autrement*, en l'occurrence le seul possible : la famille du locuteur.

On peut penser que répéter un topique d'un certain niveau ferme tous les topiques de niveau inférieur : dans notre exemple, « remonter » au topique principal (*la région*) signale que le discours élaborant le sous-topique qui en dépend (*la famille*) est clos, c'est-à-dire que le locuteur parle d'un autre aspect de la région. Ce qui est intéressant, c'est que le sous-topique « *la famille* » contient lui-même un sous-topique : « *l'oncle* ». *Autrement* pourrait très bien clore seulement ce topique-là, et laisser actif « *la famille* ». Ce n'est pas le cas, ni dans aucun autre exemple : la mention de *la région* ferme tous les sous-topiques. Ainsi,

le topique supérieur n'est pas répété seulement pour rétablir de quoi on parle : cette répétition signifie que le locuteur reprend la construction du discours à partir du point identifié par ce topique.

5 QUE SIGNIFIE CHANGER DE TOPIQUE ?

Il semble aller de soi que l'antécédent d'*autrement* est disponible pour l'anaphore – par définition, pourrait-on dire. À l'inverse, il semble aussi aller de soi, du moins dans la dernière section, que clure un topique implique que tous les référents qui ont été introduits sous ce topique ne sont plus accessibles pour l'anaphore. Ces deux points supposent en fait des hypothèses implicites sur la structure du discours, hypothèses qui ont trait à la Frontière Droite.

Avant d'aller plus loin, notons pour le moment que les exemples que nous avons étudiés, et l'analyse que nous en avons donnée, sont compatibles (voire corroborent) les études que nous avons mentionnées au chapitre 1. Quel est, en cela, l'apport d'une étude sur *autrement* ? Ne se contente-t-elle pas de s'appuyer sur des études antérieures, qu'elle ne valide que dans la mesure (circulaire) où elle les présuppose, et n'est-elle pas aussi fragile que ces études ? Oui et non : oui, parce que si une nouvelle conception de la structure du discours devait apparaître, il faudrait sans doute réévaluer ce que nous proposons ici ; non, parce qu'il y a un degré de compatibilité au-delà duquel le pur hasard est une explication un peu maigre : pour ne mentionner que les travaux de Kintsch et de ses collègues (résumés dans Kintsch, 1998), la découverte de macropropositions dans nos exemples, ou les relations sémantiques évoquées plus haut, qui rappellent les travaux de l'analyse sémantique latente (Landauer, Foltz et Laham, 1998), aussi utilisée par Kintsch, ne peuvent pas être que de simples coïncidences.

Si nous mentionnons ces réticences ici, c'est que nous avons utilisé un grand nombre de notions qui viennent d'études antérieures : les topiques, la structure du discours, et que nous allons en introduire une autre (la Frontière Droite). Or il doit être clair que ces hypothèses ne dépendent pas de l'étude d'*autrement* ; à l'inverse, l'étude d'*autrement* est une espèce de laboratoire où ces hypothèses peuvent être testées.

5.1 Autrement et la Frontière Droite

Nous avons déjà mentionné la Frontière Droite au chapitre chapitre 1, p. 37. Contentons-nous de répéter que cette notion vise à modéliser l'accessibilité des référents et autres éléments du discours ; cette accessibilité est bien sûr fondamentale pour l'anaphore⁵⁸. La Frontière Droite évolue en fonction du discours : une relation coordonnante la déplace, tandis qu'une relation subordonnante l'étend (Asher et Vieu, 2005), bien que certains référents puissent apparemment « s'échapper » et être toujours disponibles (par exemple, les personnages dans une narration).

Il n'y a aucune raison pour que les antécédents d'*autrement* ne soient pas soumis aux contraintes de rattachement sur la Frontière Droite. Comme ils ne sont généralement pas immédiatement adjacents à *autrement*, mais au contraire se situent très en amont dans le contexte gauche, cela implique aussi qu'ils aient une position spéciale dans la structure du discours : une telle particularité a justement été souvent notée comme un trait distinctif des groupes syntaxiques topicalisés et des cadres, dont la portée excède la phrase à laquelle ils appartiennent d'un point de vue syntaxique (Charolles, 2003, Combettes, 2005). Il n'est ainsi pas étonnant que les antécédents d'*autrement* soient si régulièrement des constituants de ce type.

L'importance des macropropositions ne doit pas être ignorée non plus. (Guindon et Kintsch, 1984) ont montré que de telles propositions restent plus longtemps en mémoire et qu'elles guident le discours qui suit. Dans nos exemples, on les trouve typiquement dans une question d'un interlocuteur. En termes de relations de discours, ces macropropositions sont élaborées par le segment qu'elles introduisent, l'élaboration étant considérée comme une relation subordonnante par excellence (Asher et Vieu, 2005). Par conséquent, les macropropositions restent disponibles même quand le discours progresse, c'est-à-dire qu'elles restent sur la Frontière Droite (tant qu'on ne change pas de topique, bien sûr). Il n'est donc pas étonnant qu'on retrouve de telles propositions dans nos exemples.

⁵⁸ L'accessibilité des référents pour l'anaphore ne doit bien sûr rien à la Frontière Droite. Celle-ci n'est qu'une réponse apportée à la question : comment se fait-il qu'on puisse faire référence à certains éléments du discours et pas à d'autres ? Si les réponses apportées divergent, la validité de la question, pour autant que nous sachions, fait consensus !

Les rupteurs de topique s'appuient sur des structures reconnues par ailleurs comme essentielles à la construction du discours ; encore une fois, *autrement* seul ne suffirait pas à démontrer que de telles structures ont l'importance qu'on leur accorde, mais *a posteriori* il permet de renforcer ces hypothèses.

5.2 Clôture des topiques et Frontière Droite

Puisque les topiques chapeautent des segments de discours, c'est-à-dire qu'ils sont élaborés par de tels segments, si un topique est clos et remplacé par un nouveau topique, il ne devrait plus être disponible pour la résolution des anaphores, et les segments de discours qui en dépendent non plus. En d'autres termes, ces segments quittent la Frontière Droite et les référents qu'ils introduisent ne peuvent plus jouer le rôle d'antécédents pour le discours à venir⁵⁹.

Évaluer une telle hypothèse avec des corpus n'a rien de simple, et il faudrait envisager des expériences psycholinguistiques. Isambert (2008a) présente une expérience sur l'accessibilité des topiques, mais pas précisément à propos d'*autrement* ; il en ressort néanmoins que la fermeture des topiques joue sur l'accessibilité des référents (voir chapitre 1, section 2.2, p. 33). Pour ce qui est de nos corpus, on peut déjà faire des observations négatives, au sens où on ne voit jamais apparaître, dans le discours qui suit *autrement*, d'anaphore dont l'antécédent aurait été introduit dans un segment de discours clos par *autrement*. C'est-à-dire qu'on ne trouve jamais d'énoncés du type de (288) ci-dessous, version modifiée de (287) dans laquelle la proposition qui suit *autrement* fait référence (avec *il*) à une entité introduite sous le topique précédent (l'oncle du locuteur).

- (288) Oh ben la région euh y a j'ai toute ma famille qu'habite là alors euh... c'est je trouve ça bien quoi. Et euh on habite euh tout euh, j'ai mes grand-mères et tout ça qui habitent dans le même village à part euh j'ai un oncle qui a qui est parti habiter ailleurs à cause de son travail, alors euh parce que ici il peut pas faire le travail qu'il

59 À moins, bien sûr, que ces référents ne soient établis par ailleurs dans le discours de façon à ce qu'ils restent accessibles. C'est pour cela que nous parlons de référents *introduits*, et pas seulement *présents*, dans un segment de discours.

fait alors euh voilà. Euh **autrement** dans la région ? il a
tous ses amis. (*Corpus de la Parole*)

On ne trouve pas de tels exemples, mais cela signifie-t-il qu'ils sont inacceptables ? Il semble que la seule manière de comprendre (288), c'est-à-dire de considérer que l'exemple est acceptable, c'est d'imaginer qu'*autrement* ne ferme pas le sous-topique « la famille », mais un sous-topique de niveau plus bas encore, à savoir le travail de l'oncle (si bien que le locuteur est encore en train de parler de ce dernier). Cela est en contradiction avec la répétition du topique d'ordre supérieur « la région », mais on peut aussi imaginer que le groupe prépositionnel est détaché en tête de phrase sans « force topicale » (qu'il ne sert donc pas à clore les sous-topiques qui dépendent de *la région*), et donc qu'il ne s'agit pas d'une répétition du topique telle que nous l'avons décrite plus haut. Cela fait cependant beaucoup de conditions pour comprendre cet exemple, ce qui explique peut-être pourquoi il sonne mal.

Il semble que plus la structure est forte, plus la récupération d'un antécédent censé être clos devient difficile. Ainsi, en (274), répété ici en (289), il est impossible de renvoyer au *film* sitôt que le locuteur est passé aux *informations*.

(289) **Linguiste** : Justement quand vous avez le temps quelles émissions de télévision vous regardez ? Est-ce qu'il y en a que vous regardez habituellement ?

Prêtre : Non pratiquement, le film des fois le vendredi soir quand j'ai le temps d'en prendre un morceau ou le dimanche soir des fois, et j'aime pas quand ils sont sous-titrés. Alors c'est celles-là que je regarde le plus. **Autrement** les informations quand je peux avoir soit les informations euh de onze heures ça dépend à quelle chaîne ou ça dépend à quel moment on est là, et puis **autrement** j'ai pas une émission précise précis non.

(*Corpus Clapi*)

La structure en liste de cet exemple, où l'organisation des topiques s'appuie sur des marqueurs très clairs (similarités syntaxiques et sémantiques), y est sans doute pour beaucoup. *Autrement* est un marqueur structural fort, mais comme nous l'avons déjà remarqué, il a d'autant plus d'efficacité qu'il est employé en combinaison avec d'autres.

Ces observations risquent-elles d'être circulaires ? Imaginons, très abstraitement, un topique T_1 , sous lequel est introduit un référent R_1 , puis un sous-topique T_2 , dépendant du précédent, et sous lequel est introduit un second référent R_2 . S'il apparaît alors un *autrement* rupteur de topique, et que dans la proposition qui le suit une expression fait référence à R_1 , on en conclut que le topique qu'*autrement* clos est T_2 , et on a beau jeu ensuite de dire qu'on ne peut pas faire référence à R_2 et que, plus généralement, les référents introduits sous un topique clos ne sont plus accessibles : c'est justement l'accessibilité d'un référent qui nous a permis de déduire quel topique était fermé ; les observations sont peut-être exactes, le raisonnement n'en est pas moins circulaire. Cette objection est tout à fait fondée – sauf qu'à aucun moment nous ne nous sommes servis de l'anaphore pour décider, sur les exemples, quel topique était clos par *autrement* ; nous n'avons utilisé que les indices passés en revue dans les pages précédentes (similarité du nouveau topique avec l'ancien, répétition d'un topique d'ordre supérieur). Il n'y a donc pas ici de risque de circularité.

6 LE CONTEXTE GAUCHE IMMÉDIAT

Nous pouvons poser pour le rupteur de topique la même question que nous avons posée pour le connecteur d'hypothèse négative : qu'est-ce qui apparaît immédiatement à gauche ? Massivement : rien. Dans les quelques cas où quelque chose apparaît, on voit nettement deux tendances : d'un côté *et*, de l'autre *mais*.

La conjonction *et* est employée dans un contexte bien précis : un locuteur pose une question à un second locuteur, question qui appelle une réponse sous forme de liste ; le second locuteur commence à construire cette liste, et le premier demande si on pourrait ajouter d'autres éléments en posant une question qui

contient, et en général se réduit à, *et autrement*. Tel est le cas dans l'exemple suivant :

- (290) – qu'est-ce que vous préférez comme émissions ?
 – eh bien en partie c'est le sport quand il y en a
 – et **autrement** après les sports ?
 – ben leurs pièces de théâtre (Corpus Elicop)

La liste partielle est celle des émissions de télévision. Le second locuteur pourrait continuer lui-même avec *autrement leurs pièces de théâtre*, mais le premier intervient pour relancer avec *et autrement* dans une question⁶⁰. Comme nous l'avons déjà remarqué pour le connecteur d'hypothèse négative, cet emploi interrogatif d'*autrement* (impossible pour l'adverbe de manière) nécessite la présence soit de *mais*, soit de *et*. C'est comme s'il fallait inviter l'interlocuteur à poursuivre (avec *et*) et que la simple mention d'un nouveau topique possible (avec *autrement*) ne suffisait pas. À l'inverse, *et autrement* n'apparaît pas, ou très rarement, ailleurs (c'est-à-dire dans un même tour de parole) ; cela laisse à penser que la conjonction relève plus du fonctionnement de l'interrogation (*et ta sœur ? demande-t-on !*) que d'*autrement*.

Quant à *mais*, sa présence crée un contraste entre les deux segments de discours ainsi reliés ; le rupteur de topique, par lui-même, ne construit pas réellement de relation entre les segments : il ajoute le second à l'ensemble auquel appartient le premier, il crée une simple continuation. En d'autres termes, il organise l'information sans nécessairement l'enrichir. À l'inverse, *mais* crée une relation spécifique entre les segments reliés. Par exemple, en (272), le locuteur compare la situation des parents et celles des enfants.

Cette opposition peut aussi porter sur l'énonciation : *mais autrement* sert à revenir sur un sujet dont on s'est semble-t-il éloigné à cause d'une digression ;

⁶⁰ On remarquera que *après les sports* marque de façon non ambiguë quel topique est clos par *autrement* : on aurait donc pu l'ajouter à la liste des moyens employés pour identifier la cible d'*autrement* ; nous ne l'avons pas fait, tout simplement parce que cet exemple est le seul à fonctionner de la sorte, et qu'une telle clôture explicite d'un topique semble donc exceptionnelle et par conséquent peu significative.

typiquement, un locuteur pose une question, et la réponse de son interlocuteur ne lui convient pas au sens où elle ne répond pas vraiment à la question posée :

- (291) – est-ce que d’après vous on fait assez pour les habitants à Orléans ?
 – on construit pas mal
 – oh oui
 – on construit pas mal euh évidemment on ce qu’il y a surtout c’est que les loyers sont très chers
 – ah
 – je ne dis pas que ce soit spécial à Orléans il y en a peut-être dans les autres villes c’est peut-être la même chose j’en sais rien mais enfin le loyer est cher ça c’est certain
 – oui mais **autrement** vous vous êtes euh satisfaite euh de l’administration de la ville ? (*Corpus Elicop*)

Ici la réponse aborde la question des loyers, alors que la question portait plutôt sur la gestion de la ville ; le premier locuteur revient à la question qu’il voulait aborder en l’opposant au sujet dont parle la locutrice, sujet qui est clos par *autrement*. En d’autres termes, le locuteur change de sujet pour revenir à celui qui l’intéresse.

Ce *mais autrement*, qu’on pourrait gloser par *pour revenir au sujet qui nous occupe (et donc en fermant le sujet précédent)* se trouve aussi employé par un même locuteur pour clore une digression :

- (292) – est-ce vous trouvez que la clientèle orléanaise aurait des particularités ?
 – euh c’est-à-dire que nous c’est assez spécial comme commerce parce que vu que c’est une ancienne maison quand même une très ancienne maison euh notre clientèle c’est à peu près toujours la même vu la densité de la population qui arrive quand même Orléans

c'est une ville nouvelle quand même malgré tout et nous nous cherchons quand même à augmenter notre clientèle automatiquement ha ha ha ha

– oui

– comme tout tout commerçant quand même mais **autrement** notre clientèle euh reste alors nous avons beaucoup de clientèle euh ce sont les clients euh des gens de la campagne pas mal (Corpus *Elicop*)

Ici le locuteur aborde un sujet annexe (la densité de la population et l'objectif des commerçants) et revient au sujet principal (répond donc à la question) en articulant les deux avec *mais autrement*, qui marque une exception d'ordre énonciatif : la digression est une exception par rapport au topique global.

Cette notion d'exception est bien sûr celle qu'on retrouve dans *autrement* de complémentarité. Si *mais* reste assez rare avec le rupteur de topique, c'est peut-être aussi parce que *mais autrement* s'est spécialisé dans cette valeur de complémentarité ; qui plus est, le rupteur de topique ferme un sujet pour passer à un autre : la relation créée par *mais* est un peu en contradiction avec cette opération, sauf si justement c'est au niveau de l'organisation des topiques qu'elle agit.

Il n'est donc pas étonnant qu'à l'inverse du connecteur d'hypothèse négative, le rupteur de topique soit assez peu employé avec une conjonction : celle-ci crée une relation, quand *autrement* marque au contraire la discontinuité. *Et* est encore possible, avec finalement son sémantisme assez neutre, tandis que *mais* est marqué, au sens où il oriente vers le système binaire de l'emploi de complémentarité. Quant à *parce que*, qui marque une relation forte de causalité, il n'apparaît bien sûr jamais devant le rupteur de topique.

7 CONCLUSION

Avec le rupteur de topique nous avons quitté le niveau propositionnel, référentiel, qui était celui du connecteur d'hypothèse négative : nous sommes passés à du

métalinguistique, du discursif. Ce faisant, nous avons abordé le domaine plus large du discours, alors que le connecteur s'organise généralement à petite échelle, de proposition à proposition, domaine restreint qui s'organise facilement. Le rupteur de topique, qui construit la structure du discours à grande échelle, a au contraire besoin d'échafaudages solides : c'est pour cela qu'il est accompagné d'autres marqueurs, servant à clore plus expressément le topique qui précède et à introduire celui qui suit – au point qu'*autrement* pourrait sembler inutile ; mais le supprimer rend les exemples inacceptables.

Les propriétés du rupteur de topique sont donc les suivantes : il est métalinguistique, au sens où il travaille sur le discours en tant qu'objet ; il prend pour antécédent des éléments abstraits du discours, des topiques, quoique ceux-ci puissent être explicités (par exemple avec des groupes nominaux détachés) ; il introduit un nouveau topique en fermant le précédent, c'est-à-dire en interrompant la cohérence du discours ; enfin, comme nous venons de le remarquer, il s'appuie généralement sur d'autres marqueurs. Malgré les occurrences intermédiaires, difficiles à classer, il est certain que nous nous sommes éloignés du connecteur, et que nous avons deux emplois distincts.

CHAPITRE 6

LA GRAMMATICALISATION

Les chapitres précédents constituaient une étude synchronique d'*autrement* dans ses divers emplois. Nous avons souvent évoqué l'idée de grammaticalisation, et envisagé certains points de contact entre l'adverbe de manière, le connecteur d'hypothèse négative, et le rupteur de topique, mais nous n'avons pas essayé de rendre compte systématiquement de ce qui faisait l'unité de l'adverbe, ni de la façon dont il a pu réellement se grammaticaliser.

D'abord, il faut lever un possible malentendu. Les exemples ambigus que nous avons relevés, et parfois caractérisés comme des lieux de passage de la grammaticalisation, n'en sont bien sûr pas historiquement, puisque la grammaticalisation d'*autrement* est déjà pleinement réalisée. Dire que tel ou tel énoncé est à mi-chemin entre le connecteur d'hypothèse négative et le rupteur de topique signifie seulement que l'évolution de l'adverbe n'a pas été effacée par le temps, et que les usages intermédiaires sont encore possibles. En d'autres termes, il n'y a pas eu de *divergence* (Hopper, 1991) réelle entre les deux emplois, c'est-à-dire pas d'évolutions séparées qui aient distingué deux marqueurs sans plus aucun rapport l'un avec l'autre. Une telle divergence a cependant eu lieu, du moins dans une certaine mesure, entre l'adverbe de manière et le connecteur, comme nous allons le voir.

1 PROTOTYPES DES TROIS EMPLOIS

Avant d'aller plus loin et d'examiner l'évolution d'*autrement*, il est bon de rappeler quels sont les trois grands emplois que nous distinguons, afin de les poser comme les étapes de la grammaticalisation que nous allons tenter de reconstruire.

Les propriétés de l'usage prototypique de l'adverbe de manière sont les suivantes (nous ne prenons bien sûr en compte que les propriétés qui le distinguent des autres emplois) :

- Il se place après le prédicat.
- Il n'est pas associé à des tiroirs verbaux particuliers.
- Il est explicité à droite, sauf si le prédicat qu'il modifie est sous la portée d'une négation ; cette explicitation peut être assez étendue.
- Son antécédent peut être de divers types : sous-constituant phrastique, proposition, segment de discours...

Les propriétés du connecteur sont :

- Il se place en tête de proposition.
- Il marque la disjonction des états d'information grâce aux tiroirs verbaux.
- Son emploi est lié à la justification.
- Il ne porte à droite que sur quelques propositions, en général une seule.
- Son antécédent est une prédication : proposition, segment de discours, groupe infinitif, circonstancielle.

Enfin, le rupteur de topique a les propriétés suivantes :

- Il se place en tête de proposition.
- Il ne marque aucune disjonction des états d'information.
- Il a une portée très large, au sens où il introduit un nouveau segment de discours.
- Son antécédent est un topique explicite (par exemple, un groupe nominal détaché) ou non (c'est-à-dire qu'il émane d'un segment de discours).
- Il est métadiscursif.

Pour qu'il y ait grammaticalisation, il faut aussi qu'il y ait un noyau de sens commun. À ce titre, les propriétés importantes sont l'anaphore et l'inversion de

polarité. Cette dernière peut surprendre, dans la mesure où nous avons dit que l'adverbe de manière dénotait une façon de faire alternative, et que nous avons fait de l'inversion de polarité une particularité du connecteur. Mais l'altérité dénotée par l'adverbe de manière *implique* la négation : si Pierre fait autrement que Michel, alors il *ne fait pas* comme Michel. L'adverbe de manière met seulement l'accent sur la manière alternative, sauf quand le prédicat qu'il modifie est lui-même nié. La négation fait ainsi partie du noyau de sens commun à tous les emplois.

Nous laissons volontairement de côté l'emploi de complémentarité, dont nous avons dit à plusieurs reprises qu'il était intermédiaire entre le connecteur et le rupteur de topique. Cela ne veut pas dire qu'il est *historiquement* intermédiaire, au sens où il serait un maillon entre le connecteur et le rupteur de topique ; les données sont trop éparses pour pouvoir en juger. Il est possible aussi qu'il ait évolué après coup, depuis le rupteur de topique, comme une spécialisation de celui-ci sur des contextes peu étendus.

Nous n'aborderons pas non plus les divers rejetons de l'adverbe de manière que nous avons passés en revue dans le chapitre qui lui est consacré (*en être autrement, autrement dit...*), tout simplement parce que nous nous intéressons à ce que nous avons appelé « le tronc principal », afin d'étudier comment un adverbe de manière peut devenir un connecteur (et plus !). Qui plus est, ces évolutions ne relèvent pas vraiment de la grammaticalisation, et il s'agit plutôt de figements, puisque le sens de l'adverbe n'y varie pas vraiment (sauf peut-être quand il modifie un adjectif)⁶¹.

2 DE L'ADVERBE DE MANIÈRE AU CONNECTEUR

Les données que nous avons réunies jusqu'ici concernent strictement la langue contemporaine. Si on peut y observer certains phénomènes de polysémie et de superpositions de valeurs, il est impossible d'y étudier la grammaticalisation d'*autrement*, puisque par définition celle-ci nécessite des données diachroniques.

⁶¹ Bien sûr, grammaticalisation et figement ne sont pas incompatibles, au contraire. Cependant, ces figements d'*autrement* n'ont pas réellement créé de nouvelles fonctions pour l'adverbe.

On pourrait espérer observer une évolution simple avec, à une certaine époque, *autrement* strictement adverbe de manière, puis l'apparition progressive du connecteur, qui se développe ensuite en rupteur de topique. Rien de tel : l'adverbe de manière et le connecteur coexistent dès les premières attestations d'*autrement* ; les premières traces écrites, dans *La Chanson de Roland*, contiennent d'ailleurs le connecteur, et pas l'adverbe de manière :

- (293) Se de mun cors voeil aquiter la vie,
Dunc li envei mun uncle, l'algalife ;
U **autrement** ne m'amerat il mie.

Si je veux racheter ma propre vie, je dois lui envoyer mon oncle, le calife ; ou autrement il ne m'aimera plus.

- (294) En bataille deit estre forz e fiers,
U **autrement** ne valt .IIII. deners ;
Einz deit monie estre en un de cez mustiers,
Si prierat tuz jurz por noz peceez.

(Anonyme, *La Chanson de Roland*, vers 1090)

Dans la bataille, [le chevalier] doit être fort et farouche, ou autrement il ne vaut pas quatre deniers, mais doit plutôt être moine en un de ces monastères, où il priera chaque jour pour nos péchés.

La « naissance » du connecteur est ainsi totalement inaccessible. On notera que le latin classique connaissait aussi un *aliter* employé comme adverbe de manière et comme adverbe d'hypothèse négative⁶².

Ne faut-il pas abandonner l'idée de grammaticalisation ? Considérer qu'il n'y a pas eu de grammaticalisation reviendrait à admettre qu'*autrement* a été de tout temps à la fois un adverbe de manière et un connecteur, que le second emploi ne dérive pas du premier – ce qui est difficile à imaginer ! On pourrait aussi envisager, pour considérer toutes les objections, qu'il y a bien eu grammaticalisation, mais dans l'autre sens, du connecteur à l'adverbe... Puisque les données historiques ne

⁶² Incidemment, on notera aussi qu'un tel marqueur indiquant à la fois la manière et l'hypothèse négative se retrouve en anglais (*otherwise*), allemand (*anders*), néerlandais (*anders*), polonais (*inaczej*), albanais (*ndryshe*)...

nous éclaireront pas, on peut envisager tous les scénarios – mais un seul a une quelconque cohérence, celui que nous envisageons ici.

Cependant, si le connecteur d'hypothèse négative existait déjà il y a mille ans, cela ne signifie pas qu'il était identique à aujourd'hui, ni que l'examen des exemples ne nous révélera rien. Nous allons voir qu'il a évolué, d'un emploi limité et contraint en ancien français à l'emploi moderne, qui apparaît en français classique.

2.1 *L'adverbe de manière en ancien français*

Quand *autrement* est employé comme adverbe de manière, il a les mêmes propriétés qu'aujourd'hui ; en particulier, son antécédent peut être aussi varié. L'exemple (295) construit ainsi la comparaison sur un conditionnel, comme dans l'exemple (148), p. 114; quant à (296), l'antécédent est un segment de discours. Peut-être l'emploi de l'adverbe a-t-il d'abord été restreint à des énoncés tels que *Pierre fait de telle manière, Michel fait autrement, c'est-à-dire des énoncés où l'antécédent est un circonstant de manière modifiant un prédicat similaire à celui que modifie autrement*, mais il n'y a aucune trace d'un tel état de langue.

- (295) Se g'iere Deus, je feroie
Lo siecle tot **autrement**
Et meillor gent i metroie,
Car cist n'i valent neient.

(Colin Muset, *Chansons*, vers 1250)

Si j'étais Dieu, je ferais le monde tout autrement, et j'y mettrais de meilleures personnes, car celles-ci ne valent rien.

- (296) Quant a sa proie devoree,
donc si s'endort gole bae ;
il nen a noiant de boiel ;
el cors li antrent li oisel
et pasturent an son dormant
ce que mangié ot de devant ;
ne s'espurge pas **autrement**,

car n'a mie de fondement.

(Anonyme, *Roman d'Énéas*, vers 1160)

*Quand [le crocodile] a dévoré sa proie, il s'endort la gueule ouverte ;
il n'a pas d'intestin ; les oiseaux lui entrent dans le corps, et pâturent,
alors qu'il dort, ce qu'il a mangé auparavant ; il ne se purge pas
autrement, car il n'a pas de fondement.*

On notera que (295) illustre aussi la modification par *tout*, qui est fréquente, et la seule attestée. Par ailleurs, l'adverbe s'emploie aussi avec une complétive ; celle-ci est régulièrement séparée de l'adverbe par un constituant, l'objet direct en (297), le verbe principal en (298).

(297) Si ont trové tot **autrement**

Lor compaignons **qu'il nes lessierent.**

(Anonyme, *Première continuation de Perceval*, vers 1205)

*Ils retrouvèrent leurs compaignons tout autrement qu'ils ne les
avaient laissés.*

(298) Bien sot la mere qu'el mentoit,

autrement ert que ne disoit.

(Anonyme, *Roman d'Énéas*, vers 1160)

*La mère savait bien qu'elle mentait ; elle était autrement qu'elle ne
le disait.*

Il existe une différence importante entre l'emploi en ancien français et l'emploi moderne, c'est la position de l'adverbe (déjà illustrée, dans le cas avec complétive, par les deux exemples qui précèdent). En ancien français, l'adverbe (ou plutôt, le groupe adverbial), comme d'autres groupes syntaxiques (Marchello-Nizia, 1995), peut apparaître à l'initiale de la phrase de façon régulière, comme en (299), où *molt belement* se place avant le verbe, et est incident à *araisonnant*.

(299) **Qant** Karlemagnes ot devisé sa jant,

Point par les rens, si les vait confortant,

Molt belement les vait araisonant.

(Anonyme, *Chanson d'Aspremont*, avant 1190)

*Quand Charlemagne a disposé ses troupes, il galope dans les rangs,
il les encourage, il les exhorte comme il faut.*

Cela se produit bien sûr avec *autrement*, qui se retrouve ainsi fréquemment à l'initiale de la proposition :

(300) « Merci », fet il, « de mun mesfait,

que nus seium issi amis,

cum nus avuns esté jadis. »

« Nenil, nenil », fet ele, « mestre,

ceo ne purreit en nul sens estre.

Altrement nus poïm amer :

se tu me voels lait aporter

issi cum tu anceis fesis,

bien t'iert rendu, jol te plevis... »

(Marie de France, *Fables*, vers 1170)

« Pardonne mon méfait », dit-il, « afin que nous soyons amis comme nous l'avons été auparavant. »

« Non, non », dit-elle, « maître, cela ne se peut nullement. Nous pouvons nous aimer **autrement** : si tu veux bien m'apporter ici du lait, comme tu le faisais avant, tu en seras récompensé, je m'y engage... »

Cette propriété est fondamentale pour notre étude, parce que dans cette position, la distinction entre adverbe de manière et connecteur peut devenir très floue :

(301) Einz que soie mis a la voie,

quan que il voldra li dirai,

ja **autrement** n'an partirai.

(Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, 1181)

Avant de me remettre en route, je lui dirai tout ce qu'il voudra,

autrement je ne m'en séparerai pas / je ne le quitterai pas d'une autre manière.

- (302) Amours, de moi est vous il pitiez prise,
 Qui tant vous ai servie en bon espoir ?
 Bien deüssiez ma dame avoir aprise
 Ceste douleur, que me faites avoir.
Autrement, voir, n'iert ja par moi requise ;
 Se vous par ce ne li faites savoir,
 Ja ne verrai la fin de mon servise.

(Blondel de Nesle, *Chansons*, vers 1180)

(Dieu d')Amour, avez-vous pris pitié de moi, qui vous ai tant servi avec espoir ? Vous devez bien avoir appris à ma dame cette douleur que vous me faites avoir. Autrement, c'est certain, je ne la solliciterai jamais / C'est certain, je ne la solliciterai jamais d'une autre manière ; si vous ne lui apprenez par ceci, jamais ma servitude ne prendra fin.

Dans ces deux exemples⁶³, on peut avoir les deux lectures : adverbe de manière et connecteur d'hypothèse négative. Il s'agit d'une polysémie fructueuse : ainsi antéposé, l'adverbe peut être compris comme un modifieur du groupe verbal et comme un connecteur.

2.2 *Le connecteur en ancien français*

À cause de la possibilité que nous venons de relever, à savoir la position initiale de l'adverbe de manière, la présence d'*autrement* en début de proposition n'indique pas nécessairement un connecteur ; cependant ce dernier peut être (et est généralement) marqué sans ambiguïté en étant précédé de *ou*, comme dans les exemples de la *Chanson de Roland* ci-dessus. La conjonction est donc requise pour filtrer le sens du connecteur, alors qu'en français contemporain elle est très rare (2% des cas) ; en ce sens, *ou autrement* constitue une locution, et pas

⁶³ Il est intéressant de noter que Charles Méla, dans son édition au Livre de Poche, traduit le dernier vers du premier exemple par *je ne le quitterai pas avant*, évitant ainsi l'ambiguïté.

l'accumulation de la conjonction et de l'adverbe (ce qui rappelle ce que nous avons dit de *mais autrement* dans les chapitres précédents).

On observe un autre fait important : *ou autrement* n'est pas nécessairement immédiatement suivi par le verbe, ce qui indique qu'il est senti comme extérieur à la phrase, de même que *neporquant* en (304) :

- (303) Face ses meurs au siens ouniz,
ou **autrement** il iert honniz.

(Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*, 1230)

Qu'il fasse ses manières semblables aux siennes [celles de la demoiselle], ou autrement il sera détesté.

- (304) La fenestre n'est mie basse,
neporquant Lanceloz i passe
molt tost et molt delivremant.

(Chrétien de Troyes, *Le Chevalier à la charette*, 1170)

La fenestre n'est pas basse, et pourtant Lancelot y passe avec rapidité et agilité.

En (303), la place avant le verbe est occupée par le pronom *il*, et *ou autrement* ne peut donc occuper qu'une place extérieure à la proposition, comme c'est le cas pour *neporquant* en (304), où *Lanceloz* occupe la première position. L'usage est flottant, et on trouve dans le même texte les deux possibilités :

- (305) Nos irons, et vos meïsmes i venrez, car a faire le vos
covient, ou **autrement** seriens nos honi et mort.

Nos irons, et vous viendrez aussi, car il vous faut le faire, ou autrement nous serions salis et morts.

- (306) Alez vos en de ci tant come vos porroiz dou cheval treze,
ou **autrement** vos iestes morz sanz doute, car tuit li home
de ce chastel vienent sor vos a force d'armes.

(Anonyme, *Tristan en prose*, vers 1230)

Partez d'ici aussi vite que le peut votre cheval, ou autrement vous

*êtes mort assurément, car tous les hommes de ce château viennent
sur vous avec des armes nombreuses.*

En (305), *nos* est postposé au verbe, et (*ou*) *autrement* occupe donc la première position ; c'est l'inverse en (306), où *vos* apparaît avant le verbe, rejetant l'adverbe hors du cadre syntaxique de la phrase.

On remarquera que (*ou*) *autrement* est en première position, immédiatement suivi par le verbe, dans les exemples de la *Chanson de Roland* au début de ce chapitre, qui sont les plus anciens. C'est donc bien qu'on observe la grammaticalisation d'*autrement*, qui perd sa syntaxe et sa sémantique d'adverbe intraprédicatif.

L'ordre des mots n'est certes pas figé en ancien français (Marchello-Nizia, 2008), ou du moins sa fixation n'est pas évidente, mais les comparaisons sur un même texte sont éclairantes ; *ou autrement* dans la *Chanson de Roland* occupe la première position dans la phrase⁶⁴, étant suivi par le verbe, tandis que *e nepurquant*, dans les vers suivant, ne remplit pas cette position, amenant *de vos* à se préposer au verbe *receif* :

(307) Jo sai asez que Carles ne m'atent,
E nepurquant de vos receif le guant.
(Anonyme, *La Chanson de Roland*, vers 1090)
*Je sais bien que Charles ne m'attend pas, et pourtant j'accepte de
vous ce gant.*

Il apparaît donc que *ou autrement* n'est pas encore senti comme extérieur à la phrase à la fin du XI^{ème} siècle ; en d'autres termes, il n'est pas encore pleinement grammaticalisé, et occupe la même position syntaxique que l'adverbe de manière. D'un point de vue sémantique, la différence vient d'ailleurs essentiellement de *ou*.

⁶⁴ La négation peut occuper la première position en ancien français ; on pourrait donc penser que dans nos exemples, *U autrement* est en dehors de la phrase, et *ne* occupe la première position. Cependant, si cela est vrai de l'ancien français en général, ça ne l'est pas de la *Chanson de Roland* : jamais *ne* n'y remplit la première position.

2.3 *Reconstruction*

À partir des données que nous venons de recueillir, on peut tenter de reconstruire l'évolution suivante d'*autrement*, de l'adverbe de manière au connecteur.

Première étape. *Autrement* est bien, à l'origine, strictement un adverbe de manière. Encore une fois, rien ne le prouve, mais les indices que nous avons relevés, quoiqu'indirects, amènent à cette conclusion qui, rappelons-le, est la seule qui soit compatible avec la théorie de la grammaticalisation plus généralement (selon laquelle, tout simplement, les connecteurs ne viennent pas de nulle part!). L'évolution de l'adverbe de manière lui-même, en revanche, est totalement inaccessible. Sa capacité à prendre des antécédents très divers est-elle le produit d'une évolution ? En d'autres termes, s'est-il d'abord cantonné à des antécédents qui soient des circonstants de manière ? Il est impossible de répondre à ces questions.

L'adverbe de manière est intraprédicatif : il modifie le procès. Cependant, la syntaxe de l'ancien français lui permet de se placer à l'initiale de la proposition, comme d'autres adverbes. Il n'y est pas compris comme un connecteur, au sens où il ne déclenche pas une lecture en *si... ne... pas* généralement doublée d'une justification. La relation qui unit la proposition où il apparaît à celle qui précède n'est pas nécessairement de l'ordre de l'alternative, comme l'illustre l'exemple suivant.

- (308) « A quoi le savez vos ? » – « A quoi ?
A ce qu'il ne vos viaut respondre. »
– « **Autrement** le poez espondre
Et antandre an autre meniere... »
(Chrétien de Troyes, *Philomena*, vers 1160)
« *Comment le savez-vous ?* » – « *Comment ? Parce qu'il ne veut pas répondre.* » « *Mais/cependant/cela dit, vous pouvez l'expliquer autrement et l'entendre d'une autre manière...* »

Cela n'empêche bien sûr pas l'ambiguïté, comme dans l'exemple (302) ci-dessus. Toujours est-il que la position initiale est possible pour l'adverbe de manière modifieur de procès.

Cette position initiale est fondamentale, car sans elle on serait bien en peine de retrouver des énoncés oscillant entre adverbe de manière et connecteur. Soit l'exemple suivant :

- (309) Pierre a fait chanter son patron. **Autrement**, il n'aurait jamais eu d'augmentation.

On peut le considérer comme ambigu : soit *autrement* est un adverbe de manière antéposé, soit c'est le connecteur. On pourrait imaginer que l'évolution de l'un à l'autre s'est faite par de tels énoncés. Mais dans la langue contemporaine, une telle antéposition de l'adverbe de manière est très improbable. Il faudrait donc plutôt imaginer que les exemples ambigus sont du type :

- (310) Pierre a fait chanter son patron. Il n'aurait jamais eu d'augmentation **autrement**.

Ici, *autrement* peut prendre un sens de connecteur d'hypothèse négative, et un tel exemple est naturel... mais il faut alors expliquer la remontée du connecteur à l'initiale de la proposition !

L'ancien français, au contraire, a offert la possibilité premièrement d'une évolution sémantique et deuxièmement d'un figement syntaxique : *autrement* en tête de phrase était possible, et il a pu prendre là son rôle de connecteur ; par la suite, à cause de l'évolution de la syntaxe française, l'adverbe de manière est « redescendu » dans la position post-verbale ; le connecteur, lui, est resté à sa place, parce qu'il s'était déjà extrait de la rection du verbe.

Ce point est important – outre qu'on n'a plus besoin d'expliquer dans un deuxième temps l'antéposition de l'adverbe – parce qu'on voit bien alors que c'est la construction « *autrement* antéposé » qui s'est grammaticalisé, et non l'adverbe seul. C'est le mot *dans un contexte* qui est l'objet de la grammaticalisation (Bybee, 2003b).

Quant à la raison expliquant la présence d'*autrement* en première position, elle est sans doute d'ordre informationnel : Marchello-Nizia (1995) parle d'une

« position emphatisable ». L’adverbe *y* est d’ailleurs régulièrement sous la portée de la négation, marquée par l’adverbe *ja* (*jamais*), comme dans l’exemple (301) ci-dessus.

Deuxième étape. Quand *autrement* est employé avec *ou*, la relation d’alternative s’impose, et conséquemment le sens d’hypothèse négative se renforce. Une autre évolution doit avoir eu lieu, dont il ne reste aucune trace : *autrement* a pu être employé avec des prédicats qui s’accommodent mal de l’idée de manière, comme *valoir* dans l’exemple de la *Chanson de Roland* cité plus haut : *ou autrement il ne vaut pas quatre deniers*. Pour être employé dans ce contexte, l’adverbe doit déjà avoir été en partie désémantisé, si bien que la notion de manière s’efface⁶⁵.

Il semble que *ou autrement* se soit spécialisé dans cette tâche. L’adverbe est alors moins dépendant de ce qui suit, c’est-à-dire le prédicat auquel il se rattache, que de ce qui précède, à savoir la conjonction. Il devient alors vraiment connecteur : se trouvant lié à la conjonction, il ne pourra plus se trouver ailleurs qu’à l’initiale.

Il est possible aussi – mais ce n’est là que spéculation – qu’un contexte négatif ait favorisé l’apparition du connecteur. En effet, quand le prédicat est nié l’adverbe s’assimile à cette négation et ne dénote plus que faiblement l’altérité (ce qui est toujours le cas dans les emplois modernes). Cela est corrélé avec l’observation (que nous avons faite sur les exemples contemporains) qu’*autrement* sous la portée d’une négation ne déclenche pas d’explication ; c’est-à-dire que le locuteur ne détaille pas la manière alternative dénotée par *autrement*, ce qui se comprend aisément puisque sa pertinence est annulée par la négation. Si les contextes à polarité négative sont fréquents dans nos exemples, ils ne sont pas les seuls à permettre *ou autrement*, et on ne peut donc tirer aucune conclusion définitive.

Cependant, l’idée de négation est présente grâce à l’alternative dénotée par

65 Le fait suivant est trop maigre pour être exploité, mais on peut néanmoins le mentionner. Dans le plus ancien manuscrit de la *Chanson de Roland*, datant d’environ 1125 et appelé manuscrit d’Oxford, le vers *U autrement ne m’amerat il mie* se présente en fait sans la conjonction initiale (c’est-à-dire sous la forme *Altrement ne m’amerat il mie*), laquelle est rétablie dans la plupart des éditions critiques modernes. Le point intéressant, quoique peut-être dû au hasard, est que cette omission touche l’énoncé où la lecture d’*autrement* en adverbe de manière est possible grâce au sens du prédicat (*il ne m’aimera pas d’une autre manière*), c’est-à-dire un énoncé où on pourrait se passer de la conjonction, à la différence de l’autre vers contenant *autrement*, dans lequel le prédicat *valoir* (*quatre deniers*) ne permet pas de circonstant de manière.

ou. Une séquence *P ou Q* se comprend généralement comme une exclusion : *P, ou bien Q*, dans laquelle *P* et *Q* ne peuvent être simultanément vraies. C'est le cas systématiquement par exemple dans la *Chanson de Roland*, comme en témoignent les extraits suivants :

- (311) En la citét nen ad remés paien
Ne seit ocis, u devient chrestien.
Dans la cité, il n'est resté de païen qui n'ait été tué ou fait chrétien.
- (312) Par lui orrez si avrez pais u nun.
(Anonyme, *La Chanson de Roland*, vers 1090)
Par lui vous apprendrez si vous aurez la paix ou non.

On comprend alors que la conjonction ait favorisé l'apparition du sens du connecteur, qui implique une négation (ou plutôt, une inversion de polarité) et pas une altérité. Encore une fois, c'est une construction qui s'est grammaticalisée, pas un mot seul.

Ce passage, dans la sémantique de l'adverbe, de l'altérité à la négation, relève de ce qu'Eckardt (2006) appelle l'inférence pragmatique (*pragmatic inferencing*) : dans une séquence *P ou autrement Q*, *autrement* peut dénoter *autre chose que P*, d'où, par inférence, tout simplement $\neg P$. Dans la grammaticalisation, cette inférence devient conventionnelle et intègre le sémantisme de l'adverbe.

Enfin, les contextes déontiques ont dû favoriser la fixation du connecteur, dans la mesure où, si la proposition qui précède est déontique, elle « attire » *autrement*, puisqu'elle est le point central du propos du locuteur. Qu'on compare l'exemple (313) avec (314), seul énoncé avec *ou autrement* relevant plus de l'adverbe de manière que du connecteur :

- (313) Dieus m'en doint avoir joie a mon plaisir !
Ou **autrement** cuit morir sanz faillance.
(Blondel de Nesle, *Chansons*, vers 1180)
Que Dieu me permette d'avoir de la joie à mon gré, ou autrement je crois mourir assurément.

- (314) Se ses chevaux soz lui ne chiet
 Ou **autrement** ne li meschiet...
 (Gerbert, *Continuation de Perceval*, vers 1230)
*Si son cheval ne s'écroule sous lui, ou s'il ne lui arrive quelque autre
 malheur (s'il lui arrive un malheur d'une autre manière)...*

Dans le premier exemple, l'évocation de l'alternative ne fait sens que pour renforcer l'injonction ; le rôle d'*autrement* dépend de celle-ci. À l'inverse, en (314), les deux propositions sont sur un même plan, et *autrement* reste attaché à la seconde, bien qu'il soit aussi anaphorique. En d'autres termes, le lien entre les deux propositions ne dépend pas de *ou autrement*, comme c'est le cas en (313). Dans le contexte déontique, l'adverbe est ainsi sollicité par la première proposition, ce qui explique sa fixation en tête de phrase puis hors du cadre de la phrase.

Ces données expliquent aussi la réduction de la portée droite du connecteur : la proposition qu'il introduit ne sert qu'à renforcer l'injonction qui précède, et n'a aucune « autonomie discursive ». Que le connecteur n'introduise donc pas tout un segment de discours, mais seulement une proposition (ou au mieux, deux ou trois propositions), s'explique par la pertinence réduite de la situation hypothétique envisagée. À l'inverse, l'adverbe de manière, comme aujourd'hui, pouvait selon le contexte appeler un développement. C'est ce qui se produit par exemple en (300), où il est expliqué assez longuement comment *s'aimer autrement* (nous n'avons donné que le début de cette explication ; voir aussi l'exemple (308), dans lequel le discours qui suit, que nous n'avons pas reproduit, explique comment *comprendre autrement*). Et, comme aujourd'hui encore, quand l'adverbe de manière est employé avec une négation, l'explication ne se fait pas, pour des raisons que nous avons déjà évoquées (elle n'est pas pertinente). L'adverbe n'a donc pas de portée ; or nous avons remarqué que les contextes négatifs ont pu favoriser l'émergence du connecteur.

Il est clair par ailleurs que, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre consacré à l'adverbe, la portée de l'adverbe de manière et celle du connecteur ne sont pas du même ordre. Dans le premier cas, *autrement* porte sur une ou des proposition(s) qui visent à l'expliquer : il y a équivalence sémantique entre

l'adverbe et le discours sur lequel il porte. Dans le second cas, *autrement* porte sur une ou des proposition(s) décrivant les conséquences de ce qu'il dénote, y compris sa phrase d'accueil. Cette distinction, cependant, n'est peut-être aussi claire qu'après coup, c'est-à-dire maintenant que la grammaticalisation est bien entérinée. Mais imaginons la variation suivante sur les vers de la *Chanson de Roland*:

- (315) Je dois lui envoyer mon oncle le calife,
 a. **autrement** (sinon) il ne m'aimera pas :
 b. il ne m'aimera pas **autrement** (d'une autre manière) :
 il ne m'adressera plus la parole, il voudra se venger...

Le discours qui suit la proposition peut dénoter les conséquences d'*autrement*, c'est le cas avec (315a), mais aussi ce que cela signifie que *ne pas aimer autrement*, interprétation avec (315b). Qu'un tel cas de figure n'apparaisse pas avec le connecteur ne dépend donc pas uniquement de sa nature différente, mais de la construction dans laquelle il s'insère (contexte déontique, négation).

Troisième étape. Le sens du connecteur s'étant fixé, il a pu se détacher de *ou*⁶⁶. Cela n'a pas empêché la conjonction d'être présente à l'occasion (comme encore aujourd'hui), et elle persistera même longtemps, seulement elle n'est plus nécessaire. Le connecteur s'accommode même fréquemment de *car*, équivalent de notre moderne *parce que* :

- (316) Et puis la metez a mort, car **autrement** l'enchanteroit
 ele une autre foiz, si come ele a ores fait.

(Anonyme, *Tristan en prose*, vers 1230)

*Et puis mettez-la à mort, parce qu'autrement elle l'enchanterait à
 nouveau, comme elle l'a fait auparavant.*

66 Une autre possibilité – sans preuve – est d'ordre phonétique : la séquence [u] + [o], produite par la conjonction et le premier phonème de l'adverbe, a pu se fondre en [o], peut-être parce que dès le départ elle devait être prononcée avec une semi-voyelle : [wo]. Nous n'irons pas jusqu'à solliciter la bascule des diphtongues vers 1200 (l'évolution par exemple de [ue] en [we], l'accent passant du premier au second segment) pour appuyer cette hypothèse, qui reste spéculative !

Les ambiguïtés sont encore nombreuses avec l’adverbe de manière, mais elles relèvent en fait d’une polysémie qui ne met pas en danger le sens du message. L’important est qu’il existe bien deux sens, même s’ils ne se distinguent pas toujours ; cela se produira à l’étape suivante.

Quatrième étape. Ne dépendant plus sémantiquement tant de sa phrase d’accueil que de la phrase qui précède, le connecteur a cessé de participer à la syntaxe de celle-ci ; il n’occupe donc plus la position initiale, mais se trouve hors phrase, laissant la position initiale libre pour d’autres constituants. Il y a donc eu une réanalyse, dans laquelle un adverbe de manière, dépendant du groupe verbal, est devenu connecteur extraphrastique. Ce qui a joué essentiellement, c’est bien sûr la position initiale, pas toujours clairement définie (Marchello-Nizia, 1995). Les locuteurs ont ainsi pu analyser *autrement* tantôt sur le modèle d’un connecteur comme *neporquant*, tantôt sur le modèle d’un adverbe de manière.

Avec l’évolution de l’ordre des mots en français, l’adverbe de manière vient se placer après le verbe, et la position à l’initiale devient rare et marquée. Le connecteur, lui, reste à sa place. Ainsi s’entérine la divergence entre les deux emplois, puisque les possibilités d’ambiguïté deviennent très rares : il faut soit que l’adverbe de manière soit topicalisé, ce qui n’arrive jamais, soit que le connecteur vienne prendre position à la fin de la proposition, ce qui reste rare. Cette évolution, cependant, est lente, et au XVI^{ème} siècle on trouve encore des adverbes de manière antéposés ; ils se distinguent alors clairement en ce qu’ils modifient le prédicat qui suit, tandis que le connecteur apparaît encore dans des contextes déontiques :

- (317) Jadis estoit aucun empereur qui ordonna sur grievve
peine que le juge directement et justement jugeast, et si
autrement il faisoit, point de misericorde ne trouveroit.

(Anonyme,

Le Violier des histoires romaines moralisées, 1521)

*Il y eut jadis un certain empereur qui avait décrété, sous peine de
lourde punition, que le juge devait juger directement et justement, et
que s’il faisait autrement, il ne trouverait aucune clémence.*

- (318) Avant, dict il, que commancer, il te fault bien cong-

noistre la nature et qualité de l'eau et de la terre, pour ce que en ces deux sont compris tous les quatre elemens, **autrement** le volatile emportera le fixe et par ainsi nostre science nous sera inutile.

(Denis Zachaire, *Opuscule très excellent de la vraye philosophie naturelle des métaux*, 1567)

Ici les deux emplois sont distincts. *Autrement* est suppressible en (318), mais pas en (317); ce qui est intéressant, c'est que le premier est comme un emploi de connecteur *déplié*, au sens où il est relativement équivalent à :

- (319) Jadis estoit aucun empereur qui ordonna sur grievve peine que le juge directement et justement jugeast, et **autrement** point de misericorde ne trouveroit.

Cela montre que malgré la divergence syntaxique mentionnée plus haut, les deux adverbes sont encore proches sémantiquement l'un de l'autre... et ne cesseront jamais de l'être.

À propos de ce que nous appelons les contextes déontiques, il est important de noter que ceux-ci ne se présentent pas toujours avec un marqueur explicite (conditionnel ou futur) dans la seconde proposition. L'exemple (306) ci-dessus contient un présent (qu'on peut encore dire présent d'imminence), et le suivant, bien plus tardif, un imparfait :

- (320) Nous avons fait ung bon exploit d'avoir ces sauldars corrupuz ; **autrement**, nous estions rompuz et nostre fait tout esclandy.

(Arnoul Greban, *Mystère de la passion*, 1450)

Nous avons bien fait de corrompre ces soldats, autrement nous étions battus et notre action révélée.

Bien que le marquage explicite soit majoritaire, il apparaît que le jeu des temps a permis très tôt la disjonction des états d'information.

Cinquième étape. C'est au xvi^{ème} siècle qu'apparaît la première attestation d'un connecteur dont l'antécédent n'est pas une proposition déontique, mais une subordonnée en *si* (321)⁶⁷ ou une principale non-déontique (322) :

- (321) Si vous voulez dedans loger, si y entrez, ou **autrement**
allez vous en. (Anonyme,
Le Violier des histoires romaines moralisées, 1521)
- (322) Dieu ne nous a il pas permis
D'aymer noz enfans et amys ?
Autrement serions pis que bestes.
(Marguerite de Navarre, *Comédie de Mont de Marsan*,
1548)

Cela se généralise au xvii^{ème}, qui voit apparaître et se répandre la tournure *Si P, Q, mais autrement R* (bien que le type de subordonnées ne se réduisent pas à des conditionnelles, mais incluent aussi des temporelles).

- (323) Si ceste creance, a-t'elle respondu, vous pouvoit estre
utile, il en faudroit chercher les moyens, mais **autrement**
je ne le vous conseille pas.
(Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, 1627)

Cette étape est importante : la justification disparaît et le connecteur n'est plus limité aux contextes déontiques. Le connecteur ressemble alors pleinement à ce qu'il est aujourd'hui, pouvant servir dans tous les contextes.

⁶⁷ Nous parlons bien sûr ici de la première proposition. Le *si* de la seconde n'est pas une conjonction de subordination, mais plutôt un adverbe signifiant *donec*.

3 DU CONNECTEUR AU RUPTEUR DE TOPIQUE

Les premières attestations d'un *autrement* clairement rupteur de topique apparaissent au milieu du XIX^{ème} siècle.

- (324) – Tu as donc eu des remords, Chourineur?
 – Des remords ! Non, puisque j'ai fait mon temps, dit le sauvage ; mais **autrement** il ne se passait presque pas de nuit où je ne visse, en manière de cauchemar, le sergent et les soldats que j'ai chourinés.
 (Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843)
- (325) – Es-tu content de lui (*Carolus*) ? T'a-t-il bien traité ? demandèrent Marcel et Schaunard.
 – Oui, mais ça m'a coûté cher, dit Rodolphe.
 – Comment ? Est-ce que Carolus t'aurait fait payer ? demanda Schaunard avec une indignation croissante.
 – Il m'a lu un roman dans l'intérieur duquel on se nomme Don Lopez et Don Alvar, et où les jeunes premiers appellent leur maîtresse ange ou démon.
 – Quelle horreur ! dirent tous les bohèmes en chœur.
 – Mais **autrement**, fit Colline, littérature à part, quel est ton avis sur Carolus ?
 (Henri Murger, *Scènes de la vie de bohème*, 1848)

On remarque qu'il s'agit dans les deux cas de dialogues, qui par ailleurs se veulent réalistes. Le rupteur de topique ne passera jamais vraiment la barrière de la langue écrite, entre autres raisons parce que son rôle discursif est assuré à l'écrit par des moyens qui sont propres à ce type de communication, comme le saut de paragraphe.

Dans les deux exemples, le rupteur de topique ressemble déjà totalement à ce qu'il est aujourd'hui, sauf pour un détail : la présence de *mais*. La conjonction est encore fréquente aujourd'hui, mais loin d'être majoritaire. Peut-on envisager

que c'est l'emploi avec *mais* qui a permis l'apparition du rupteur de topique, de même que l'emploi avec *ou* a donné naissance au connecteur ? Pour cela, nous devons supposer que les deux exemples sont représentatifs de l'usage de l'époque ; aucune certitude ne s'attache à cette hypothèse, mais nous l'explorerons à défaut d'une autre – et aussi parce qu'elle permet de rattacher l'évolution du rupteur de topique à celle du connecteur.

En étudiant l'évolution du connecteur, nous avons vu apparaître *mais autrement* et se généraliser la structure *Si P, Q, mais autrement R* au XVII^{ème} siècle. La présence de *mais* a sans doute été nécessaire pour passer de l'alternative à l'opposition. Non que la première ne soit plus sensible, mais on passe d'une structure en *P, ou bien Q*, représentant un choix dans lequel la deuxième proposition est sémantiquement subordonnée à la première, dénotant une conséquence négative de sa non-réalisation, à une structure où l'hypothèse négative dénotée par *autrement* est seulement une autre possibilité envisagée. En d'autres termes, dans l'exemple (326) ci-dessous, la proposition *telle chose se produira* sert à justifier la proposition *fais ceci*.

(326) Fais ceci, **autrement** telle chose se produira.

Avec *mais*, cette dépendance de la seconde proposition à la première est impossible, comme en témoigne l'exemple suivant :

(327) *Fais ceci, mais **autrement** telle chose se produira.

La conjonction *mais* nécessite que les deux propositions soient sur un même plan, c'est-à-dire que la seconde ne soit pas « au service » de la première. Or c'est ce qui se produit quand *autrement* ne prend plus pour antécédent des principales, mais des circonstancielles. On obtient le schéma dont nous avons parlé *Si P, Q, mais autrement (= si ¬P) R*.

Pour autant, cette évolution ne s'est pas faite en une fois. On constate en effet que ce schéma apparaît d'abord sous la forme *Si P, Q, mais autrement ¬Q*, c'est-à-dire sous une forme binaire qui rappelle (et dont dérive sans doute) l'emploi moderne de complémentarité, avec $\neg Q$ pouvant se réduire à *non* :

- (328) Ces sortes de miracles se font quand des gardes sont gagnés par argent, c'est ce qui arrive quelquefois : mais **autrement**, non.

(François-Alexandre Aubert de la Chesnaye, *Lettres amusantes et critiques sur les romans en général*, 1743)

C'est à partir de ce schéma qu'a pu se développer la forme plus générale *Si P, Q, mais autrement R*, où *R*, bien que pouvant impliquer $\neg Q$, apporte aussi sa propre information :

- (329) Si je me trompe, hâtez-vous de me le dire, et je vous suis où vous voudrez ; mais **autrement**, vous pouvez vous expliquer devant votre sœur.

(Abbé Prévost, *Lettres angloises ou Histoire de miss Clarisse Harlove (traduction)*, 1751)

Ici, si l'interlocutrice s'explique devant sa sœur, cela implique qu'elle ne parle pas à sa mère (qui énonce ce propos), mais ce n'est pas une implication logique : *R* implique $\neg Q$ dans la situation, mais pas dans l'absolu (parler à sa sœur n'empêche pas de parler à sa mère). Ainsi le lien entre les deux propositions articulées par *autrement* se relâche-t-il : on passe de *Si P, Q, mais autrement $\neg Q$* à *Si P, Q, mais autrement R*, où *R* implique $\neg Q$, et enfin au même schéma, mais dans lequel le rapport entre *Q* et *R* est de moins en moins contraint. Corrélativement, la portée droite d'*autrement* augmente : il ne chapeaute plus une simple proposition, souvent réduite (ce qui est le principe du système binaire), mais peut ouvrir sur tout un discours, puisqu'il n'est plus contraint à introduire seulement la négation de la proposition qui précède.

Reste une dernière étape à franchir : passer d'un antécédent propositionnel (subordonnée en *si* ou *quand*) à un antécédent discursif (un topique). Il ne s'agit plus alors d'opposer des conditions, mais des sujets. Là encore, on en est réduit à spéculer, en s'appuyant certes sur des travaux qui abordent cette question (Haiman, 1978, Charolles, 2003). On parlera alors de la topicalité des éléments qui sont les

antécédents d'*autrement*, à savoir les subordonnées que nous avons vues, et on dira qu'*autrement* a encore étendu son domaine de validité en passant de constituants topicaux explicites à des constituants topicaux implicites (ce que nous appelons, à proprement parler, des topiques de discours). Ces derniers peuvent d'ailleurs être rendus explicites, comme c'est le cas en (325) ci-dessus, où *autrement* est suivi de *littérature à part*, la littérature étant le sous-topique précédent élaborant le topique *Carolus*.

La structure en liste a peut-être été une étape, ou à tout le moins le passage par des groupes nominaux topicalisés ; on passe donc d'un antécédent *si P*, propositionnel, détaché à gauche, et avec force de topique, à un antécédent détaché à gauche et avec force de topique, mais non propositionnel (un groupe nominal topicalisé), à un antécédent qui est seulement un topique non exprimé, c'est-à-dire la représentation de tout un segment de discours, ce qui permet à *autrement* d'articuler, par solution de continuité, des segments sans aucun lien. Il y a sans doute eu, ici aussi, inférence pragmatique : si une proposition conditionnelle a un potentiel topical, alors accommoder sa négation avec *autrement* implique qu'on cesse de s'occuper du topique qu'elle dénote.

Le rôle de *mais* dans cette évolution a d'abord été d'exclure l'interprétation déontique, et de permettre ainsi au connecteur de prendre le sens d'hypothèse négative pure et pas seulement d'hypothèse négative avec justification. Il est certain que cette extension de l'usage du connecteur est essentielle au développement du rupteur de topique, et l'on reconnaît à l'inverse que la naissance de ce dernier, telle que nous l'avons reconstruite, reste une spéculation. Il manque des exemples intermédiaires où l'antécédent serait un constituant explicite mais clairement métalinguistique et métadiscursif, du type *si nous considérons que...* – et peut-être n'y en a-t-il jamais eu. Comme nous l'avons dit, l'utilité du rupteur de topique est sans doute plus sensible à l'oral qu'à l'écrit, et les traces dont nous disposons relèvent du second⁶⁸. Cependant, à propos de l'évolution du marqueur de topicalisation *quant à* au xvi^{ème} siècle, Combettes (1999) observe un rôle similaire pour *mais*, notant :

68 Le journal d'Héroard ne présente aucun emploi d'*autrement* que nous n'ayons déjà rencontré à l'écrit. Soit le rupteur de topique n'existait pas encore au début du xvii^{ème} siècle, soit le jeune Louis XIII ne l'employait pas !

c'est en effet dans les emplois en contexte immédiat que les marqueurs développent les valeurs de contraste, d'opposition. Tout se passe comme si le passage au niveau énonciatif, bien attesté dans le texte [*Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, de Jean de Léry], conservait en quelque sorte ces caractéristiques, mais en les transposant du domaine contextuel à celui des croyances du récepteur ou à un changement dans le mode d'énonciation. (Combettes, 1999, p. 39-40)

C'est ce qu'on peut reconstruire pour *autrement* : le passage d'une opposition factuelle à une opposition énonciative entre deux topiques.

Si nos hypothèses sont justes, on constate qu'encore une fois, ce qui s'est grammaticalisé, ce n'est pas l'adverbe tout seul, mais l'adverbe dans un certain contexte, précisément la construction *mais autrement* avec pour antécédent une proposition circonstancielle. La grammaticalisation est un processus très graduel, et *autrement* n'échappe pas à la règle : malgré la flexibilité dont il fait preuve dès le départ dans le choix de son antécédent (en tant qu'adverbe de manière), il n'a pas pu passer d'un coup d'un adverbe de manière à un organisateur textuel, c'est-à-dire du linguistique au métalinguistique et du référentiel au discursif.

Les recherches menées en grammaire de construction sur le changement linguistique (voir par exemple les contributions réunies dans Bergs et Diewald, 2008) distinguent le construit (*construct*) de la construction (Croft, 2001). Le premier est ce qu'on observe, un certain usage ; la seconde est une abstraction représentant une règle dans la compétence des locuteurs. Les constructions ne sont possibles que par une généralisation sur les construits, ce ne sont que des schémas qui permettent, dans la réalisation d'un énoncé, la variation (Fried, 2008). C'est la grande fréquence d'une variation qui permet en retour une nouvelle généralisation et une nouvelle construction. Ainsi *mais autrement* n'est-il d'abord qu'une variation sur la construction avec *autrement*, variation qui se répand et qui prend son autonomie, c'est-à-dire qui donne lieu à une nouvelle construction : le rupteur de topique.

4 L'ÉVOLUTION DES ADVERBES

L'évolution que nous venons d'étudier suit un chemin bien connu de la grammaticalisation des adverbes, de la manière à l'organisation textuelle (Lamiroy et Charolles, 2004), avec *pragmaticalisation* (Erman et Kotsinas, 1993) ou *subjectification* (Traugott, 1995). Il y a bien désémantisation, « javellisation » (*bleaching*), mais d'un autre côté de nouvelles fonctions sont acquises. En ce sens la grammaticalisation ne fait pas que retirer certaines propriétés sémantiques à un item, elle en ajoute aussi. Dans notre cas, *autrement* perd sa capacité à dénoter la manière et à modifier le procès, mais il acquiert la possibilité d'articuler deux propositions, voire deux segments de discours. Il a donc gagné autant qu'il a perdu !

Deuxièmement, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, ce n'est pas *autrement* qui se grammaticalise, mais *autrement* dans un certain contexte : l'adverbe de manière antéposé précédé de *ou*, puis le connecteur précédé de *mais* dans un système binaire. Grâce aux données de l'ancien français, nous avons pu éviter un problème que rencontrent les études de la grammaticalisation des adverbes. Lamiroy et Charolles (2004) écrivent à propos de *seulement* et *simplement* que « c'est la structure formelle même (en l'occurrence la position initiale) qui engendre, ou à tout le moins favorise, la valeur connective de l'adverbe » (Lamiroy et Charolles, 2004, p. 63). En d'autres termes, un adverbe tend à devenir connecteur parce qu'il vient se placer en tête de proposition. Mais se pose alors la question : pourquoi vient-il se placer en tête de proposition, s'il n'est pas déjà connecteur ? On peut parler de topicalisation, de portée, mais comme nous l'avons vu pour les données contemporaines avec *autrement*, cette topicalisation n'a rien d'évident. Paradoxalement, alors que la remontée d'un élément à l'initiale de la proposition est un trait du français parlé, la remontée d'un adverbe de manière relève plutôt de la langue écrite...

Pour *autrement*, la solution résidait dans la syntaxe de l'ancien français. Les adverbes de manière pouvaient occuper la position initiale de la proposition ; à cette place, leur statut a pu être confondu avec celui des connecteurs (comme *neporquant*), qui sont hors de la phrase. Cette confusion a été entretenue par la flexibilité de l'ordre des mots : l'ancien français est une langue *majoritairement* v2,

mais les exceptions existent (Marchello-Nizia, 1995). Typiquement, si un groupe verbal est conjoint à un autre, le verbe se trouve ou semble se trouver en position initiale (*il dit ... et se leva, et monta à cheval...*). *Autrement* après conjonction peut donc être analysé comme un adverbe de manière en première position, ou comme faisant bloc avec la conjonction en position hors phrase. C'est là une illustration de la réanalyse (Langacker, 1977). Quant à la sémantique, le caractère anaphorique d'*autrement*, et sa dénotation d'une altérité, sont bien sûr essentiels !

On remarquera que l'évolution d'*autrement* contredit un certain nombre d'hypothèses de la théorie de la grammaticalisation « classique » (Lehmann, 1982 [1995]). Le connecteur a une portée plus large que l'adverbe de manière⁶⁹ et il est moins contraint syntaxiquement (même s'il n'apparaît pas très fréquemment en fin de proposition, ce cas de figure est plus courant que de voir l'adverbe de manière ailleurs que dans le groupe verbal). C'est l'inverse de l'évolution qu'on attend quand un item se grammaticalise, le cas typique étant le passage d'un lexème à un affixe (par exemple, de *cantare habeo* à *chanterai*). Mais cette particularité d'*autrement* est en fait une particularité plus générale de l'évolution des marqueurs discursifs (Traugott et Dasher, 2002, Eckardt, 2006, Prévost, 2007) ; il faut, si on veut continuer à parler de grammaticalisation, considérer que les marqueurs grammaticaux dépassent le cadre de la phrase. Sinon, on est amené à distinguer deux types d'évolutions (au moins) : l'évolution des marqueurs grammaticaux, et l'évolution des marqueurs discursifs. Cela n'est pas souhaitable, car les mêmes mécanismes sont à l'œuvre : seulement, selon qu'un élément est « attiré » par la grammaire de la phrase ou par la structure du discours, il se développe différemment, quoique selon les mêmes principes.

La grammaticalisation d'*autrement* correspond à la description que donne Prévost (2007) de l'évolution de l'introducteur de topique à *propos de* :

Le mouvement correspond au déplacement d'un élément depuis une

⁶⁹ Au sens où le connecteur porte au moins sur une proposition, alors que l'adverbe de manière porte essentiellement sur le groupe verbal qu'il modifie. Nous avons apparemment affirmé le contraire plus haut, mais ici nous nous restreignons à la portée syntaxique ; l'adverbe de manière ne porte pas *syntactiquement* sur les propositions qui suivent et l'explicitent (quand il y en a).

position postverbale dans laquelle il a un statut intraprédicatif (souvent un circonstant de domaine dans une relation de dépendance plus ou moins forte vis-à-vis du verbe) vers une position préverbale (souvent initiale) dans laquelle la fonction reste généralement identique, avant d'évoluer vers celle d'introducteur de topique. Il s'agit là du mouvement mis au jour par Traugott (1982), considéré comme caractéristique d'une grammaticalisation « large », et qui consiste en une évolution du niveau propositionnel au niveau pragmatico-énonciatif, en passant par un niveau textuel (...). (Prévost, 2007, p. 109)

Combettes (1999) décrit plus précisément ces trois niveaux :

(...) le niveau propositionnel où les expressions conservent une valeur référentielle « normale », permettant des relations sémantiques entre les constituants, le niveau textuel, où les expressions renvoient au contexte linguistique et non plus à la réalité non linguistique, le niveau pragmatico-énonciatif, enfin, où les expressions portent sur les actes de parole. (Combettes, 1999, p. 26)

On remarquera que le connecteur d'hypothèse négative n'a pas une fonction si évidente qu'il y paraît. D'un côté, il renvoie toujours à la réalité linguistique, au sens où *si* $\neg P$ est bien une expression référentielle, de l'autre, il organise le texte en articulant des propositions avec des relations de discours. Cela n'est pas étonnant : la grammaticalisation ne progresse pas par sauts, mais par glissements.

Une dernière question qu'on peut se poser, c'est si *autrement* deviendra jamais une conjonction, comme *mais*. Il est certain que ce n'est pas le cas aujourd'hui (Lamiroy et Charolles, 2005), comme l'indiquent la possibilité de séquences telles que *mais autrement* (deux conjonctions ne peuvent se suivre) ou le placement du connecteur en fin de proposition. La conjonction apparaît parfois comme le développement ultime des connecteurs, bien qu'il soit parfaitement normal que la plupart des connecteurs ne connaissent jamais cette évolution. Si *autrement* devait devenir une conjonction, cela impliquerait : que la position initiale de-

vienne obligatoire et à l'exclusion d'autres conjonctions, qu'il soit phonétiquement réduit⁷⁰, et que son sémantisme devienne encore plus abstrait (pour dénoter quoi, nous l'ignorons!). Aussi, il pourrait être suivi d'un connecteur, comme toutes les conjonctions, par exemple *autrement pourtant*. Enfin, son champ d'action se réduirait, les conjonctions n'étant pas tant des connecteurs discursifs que des liens entre des propositions contiguës. Nous ne prédirons pas l'avenir d'*autrement*! Nous remarquerons seulement qu'il y a beaucoup de connecteurs et peu de conjonctions, et que le noyau de sens d'*autrement* nous semble peut-être un peu trop complexe pour une conjonction (ou alors il devrait se réduire encore, mais nous avons du mal à imaginer ce qui devrait disparaître), surtout quand on le compare à *cependant* ou *pourtant*, qu'on verrait bien évoluer comme *mais* et qui pourtant restent jusqu'à maintenant des connecteurs (ils sont certes plus jeunes qu'*autrement*).

Mais le rupteur de topique est-il bien grammaticalisé? Est-ce une coïncidence s'il est si souvent accompagné d'échafaudages assez élaborés fermant le topique qui précède? À cette question, on ne saurait répondre: peut-être le rupteur de topique est-il encore trop récent et nécessite-t-il encore souvent la présence de marqueurs explicites de clôture; et il est alors possible qu'un jour un simple *autrement* suffise à faire le travail d'un *voilà* conclusif et à introduire un nouveau topique, comme auparavant le connecteur avait repris les fonctions du *ou* qui l'accompagnait. Mais il est aussi possible que ce soit tout simplement la structure du discours qui ait besoin d'être fortement soulignée, quelle que soit la force et l'autonomie des marqueurs employés; en ce sens, qui nous semble plus probable, *autrement* ne se suffira jamais à lui-même.

⁷⁰ Cette érosion phonétique est déjà en cours, et on entend régulièrement *'tremment* pour *autrement*, dans l'emploi de connecteur et de rupteur de topique.

CONCLUSION

Il existe, nous semble-t-il, un paradoxe dans l'étude du discours. D'un côté, pour rendre compte de la cohérence textuelle, on est amené à postuler l'existence d'une structure, par définition rigide, univoque et contraignante, même si on la considère en dehors du formalisme des cadres théoriques dans lesquels cette hypothèse est souvent émise ; de l'autre, les locuteurs, comme en témoignent les énoncés oraux, font preuve d'une souplesse dans l'usage de la langue qui semble incompatible avec la rigidité de cette structure.

L'étude d'*autrement* illustre ce paradoxe : d'un côté, la recherche de l'antécédent nécessite de formuler certaines contraintes d'accessibilité ; de l'autre, les locuteurs récupèrent cet antécédent dans les contextes les plus improbables, et l'antécédent récupéré est lui-même rarement un simple constituant, bien au contraire. Ce n'est pas en observant seulement *autrement* qu'on résoudra ce paradoxe, mais on peut faire certaines observations importantes.

En premier lieu, le contexte est absolument essentiel. Nous avons vu, pour l'adverbe de manière, l'importance du prédicat dans la récupération de l'antécédent. Nous avons vu aussi, pour le rupteur de topique, comment la sélection de l'antécédent dépend du nouveau topique, c'est-à-dire du contexte droit. Pour le connecteur, nous avons observé l'importance des « attracteurs » que sont les modalisateurs. Dans ces deux derniers emplois, la présence de conjonctions est aussi cruciale.

Deuxièmement, plus que d'un ensemble de contraintes, c'est d'un ensemble d'indices qu'il s'agit, de « petites touches » qui, accumulées, permettent de faire émerger le sens. Ceci n'est pas une vue impressionniste des langues : ces indices au contraire s'organisent et se renforcent mutuellement, se cooptent pour ainsi dire. Ainsi l'emploi de complémentarité se construit-il autour d'un système réduit à deux propositions, en apparence contradictoires, et articulées régulièrement par

mais. Un constituant détaché dans l'une des deux propositions, et on penche vers le rupteur de topique ; une circonstancielle, on balance dans l'autre sens, vers le connecteur.

Enfin, ces ensembles d'indices peuvent évoluer dans le temps ; une contrainte, à l'inverse, n'a aucune raison de changer. Pour des raisons qui relèvent autant du hasard que des nécessités de la communication, telle ou telle configuration peut devenir instable, parce que les indices sont ambigus, ou polysémiques. C'est exactement ce qui s'est produit avec le passage, pour (*ou*) *autrement*, de la première position de la proposition à une position externe, donc d'un statut syntaxique de constituant à un statut de connecteur. C'est donc une balance constante entre stabilité et instabilité, une « règle » linguistique pouvant être décrite comme la cristallisation d'un ensemble d'indices.

Ainsi peut-on aussi observer que la langue, bien que souple, est néanmoins stable ; la polysémie d'*autrement*, qu'on a largement constatée, est le fruit de son noyau de sens : négation (ou altérité, si l'on veut), et fonctionnement anaphorique. Sans cela, il manquerait de quoi catalyser les indices dont nous parlons. En retour, c'est grâce à ces indices, comme nous l'avons dit, que l'adverbe prend tout son sens, et ne se contente justement pas de son noyau. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait qu'un seul adverbe qui prenne des valeurs différentes selon le contexte ; il y a bien un *autrement* adverbe de manière, un *autrement* connecteur, un *autrement* rupteur de topique, mais il ne s'agit que de configurations plus ou moins stables. En d'autres termes, nous ne postulons pas que les locuteurs ne retiennent qu'un noyau de sens que le contexte va nuancer, mais qu'ils internalisent des usages qui sont des agrégats de ce noyau de sens avec un contexte : comme nous l'avons dit, une règle est une configuration, et c'est une telle configuration qui est apprise, à la croisée de ce qu'on distingue généralement comme le lexique, la syntaxe, la sémantique... D'un usage à l'autre, le fossé peut se creuser, parce que la langue tire dans des directions différentes : l'adverbe de manière et le connecteur ont été (presque) irréversiblement distingués par l'évolution de l'ordre des mots, évolution que ces deux emplois ont en retour précipitée, même infimement.

De la même manière, la structure du discours est une accumulation d'indices, connecteurs, cadres, topiques, sans parler des chaînes de références. *Autrement*

lui-même y est un indice parmi d'autres, ce qui peut sembler à nouveau paradoxal : la structure du discours s'appuie sur *autrement*, et *autrement* s'appuie sur la structure du discours, mais le paradoxe n'en est pas un. Les indices se renforcent mutuellement.

Ces remarques ne sont pas nouvelles. Elles ont été élaborées dans le cadre des grammaires de construction (Tomasello, 2003, Goldberg, 2006), et avant cela dans le cadre de la psychologie du prototype (Rosch, 1978). Ici, nous avons pu les voir à l'œuvre : nous avons vu *autrement* fonctionner, se figer, évoluer... toujours dans un contexte.

Pour nous, l'étude menée ici devra être complétée par un travail en psycholinguistique ; il s'agira alors de tester ce que nous n'avons pu qu'observer : comment *autrement* interagit avec son contexte, comment le rupteur de topique, par exemple, guide la résolution des anaphores, ou comment la variation de telle paramètre (par exemple, la présence d'une conjonction) donne des résultats différents.

Peut-on mettre la théorie de la grammaticalisation à l'épreuve de la psycholinguistique ? On peut, à un certain degré, reproduire l'évolution linguistique en laboratoire, comme cela a été montré par Ohala (1989) pour les changements phonétiques. Il s'agirait par exemple de tenter de rendre acceptables, en manipulant finement les indices dont nous avons parlé, des séquences qui ne le sont pas encore, mais le seront peut-être un jour. Imaginons, il y a presque mille ans, sur le champ de bataille d'Hastings où, dit-on, la *Chanson de Roland* aurait été entonnée, un jongleur peu respectueux du rythme et de la rime, mais précurseur, qui aurait essayé toutes les variations possibles de *il (ne) vaut (pas) quatre deniers* avec (ou) *autrement*, et aurait noté les réactions de ses auditeurs... Voilà ce que nous pourrions faire aujourd'hui, pour des marqueurs peut-être moins grammaticalisés qu'*autrement*, par exemple *genre* : *ou autrement il ne vaut pas quatre deniers, genre il faut qu'il se fasse moine...* On pourrait alors observer quelles conditions sont nécessaires pour qu'il y ait grammaticalisation, et peut-être pourquoi certains marqueurs sont de meilleurs candidats que d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, Suzanne (2000) « Adverbe et grammaticalisation : le cas de *autrement* », in *Grammaticalisation 1 : démotivation et contrainte*, sous la direction de P. de CARVALHO et L. LABRUNE, 185-208, Presses universitaires de Rennes : Rennes.
- APTEKMAN, Jeanne (2006) *De la logique à la linguistique : une étude du sens de si*, thèse de doctorat, Écoles des Hautes Études en Sciences Sociales.
- ARNOLD, Jennifer E., Thoams WASOW, Anthony LOSONGCO et Ryan GINSTROM (2000) « Heaviness vs. Newness : the effects of structural complexity and discourse status on constituent ordering », *Language*, 76(1), 28-55.
- ASHER, Nicholas (2004a) « Troubles with topics : Comments on Kehler, Oberlander, Stede and Zeevat », *Theoretical Linguistics*, 30(2-3), 255-262.
- ASHER, Nicholas (2004b) « Discourse topic », *Theoretical Linguistics*, 30(2-3), 163-202.
- ASHER, Nicholas (2005) « Troubles on the right frontier », in *Proceedings of the first international symposium on the exploration and modelling of meaning (SEM-05)*, Biarritz.
- ASHER, Nicholas, Michel AURNAGUE, Myriam BRAS, Pierre SABLAYROLLES et Laure VIEU (1995) « De l'espace-temps dans l'analyse du discours », *Sémiotique*, 9, 11-62.
- ASHER, Nicholas, Daniel HARDT et Joan BUSQUETS (2001) « Discourse Parallelism, Scope, and Ellipsis », *Journal of Semantics*, 18(1), 1-25.
- ASHER, Nicholas et Alex LASCARIDES (2003) *Logics of conversation*, Cambridge University Press : Cambridge.
- ASHER, Nicholas et Laure VIEU (2005) « Subordinating and coordinating discourse relations », *Lingua*, 115, 591-610.

- BERGS, Alexander et Gabriele DIEWALD (éds.) (2008) *Constructions and language change*, Mouton de Gruyter : Berlin.
- BYBEE, Joan (2003a) « Cognitive processes in grammaticalization », in *The new psychology of language*, sous la direction de Michael TOMASELLO, 145-167, Lawrence Erlbaum Associates Inc. : New Jersey.
- BYBEE, Joan (2003b) « Mechanisms of change in grammaticization : the role of frequency », in *The handbook of historical linguistics*, sous la direction de Brian D. JOSEPH et Richard D. JANDA, 602-623, Blackwell : Oxford.
- BÜRING, Daniel (2003) « On D-Trees, Beans and B-Accents », *Linguistics and Philosophy*, 26(5), 511-545.
- CHAROLLES, Michel (1995) « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique*, 29, 125-151.
- CHAROLLES, Michel (1997) « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de recherche linguistique*, 6, 1-73.
- CHAROLLES, Michel (2003) « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique*, 47, 11-51.
- CHAROLLES, Michel (2004) « Sinon d'hypothèse négative », in *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, sous la direction de A. AUCLIN et alii, 167-182, Nota Bene : Québec.
- CHAROLLES, Michel (2005) « Framing adverbials and their role in discourse cohesion from connection to forward labelling », in *Papers of the symposium on the Exploration and modelling of meaning (SEM-05)*, Biarritz.
- CHAROLLES, Michel et Marie-Paule PERY-WOODLEY (éds.) (2005) *Les adverbiaux cadratifs*, n° 148 de *Langue Française*.
- CHAROLLES, Michel et Denis VIGIER (2005) « Les adverbiaux cadratifs en position préverbale : portée cadrative et organisation des discours », in Charolles et Pery-Woodley (2005), 3-30.
- COMBETTES, Bernard (1999) « Les marqueurs de topicalisation dans *Histoire d'un voyage en terre de Brésil* de Jean de Léry », in *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, sous la direction de Franck NEVEU, 25-40, Sedes : Paris.
- COMBETTES, Bernard (2005) « Les constructions détachées comme cadres de discours », in Charolles et Pery-Woodley (2005), 31-44.

- CONSTEN, Manfred, Mareile KNEES et Monika SCHWARZ-FRIESEL (2007) « The function of complex anaphors in texts », in *Anaphors in Text*, sous la direction de Monika SCHWARZ-FRIESEL, Manfred CONSTEN et Mareile KNEES, 81-102, John Benjamins : Amsterdam.
- CORBLIN, Francis (2002) *Représentation du discours et sémantique formelle*, Presses Universitaires de France : Paris.
- CORNISH, Francis (2000) « L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention, et la structuration du discours : une vue d'ensemble », *Verbum*, XXII(1), 7-30.
- CROFT, William (2001) *Radical Construction Grammar: syntactic theory in typological perspective*, Oxford University Press : Oxford.
- VAN DIJK, Teun A. et Walter KINTSCH (1983) *Strategies of Discourse Comprehension*, Academic Press : Burlington.
- DUCROT, Oswald (1972) *Dire et ne pas dire*, Hermann : Paris.
- ECKARDT, Regine (2006) *Meaning change in grammaticalization: an enquiry into semantic reanalysis*, Oxford University Press : Oxford.
- ERMAN, Britt et Ulla-Britt KOTSINAS (1993) « Pragmaticalization : the case of *ba'* and *you know* », *Studier i modern språkvetenskap*, 10, 76-93.
- FAUCONNIER, Gilles (1984) *Espace mentaux*, Minuit : Paris.
- FAUCONNIER, Gilles et Mark TURNER (2002) *The Way We Think. Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities*, Basic Books : New York.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, Danièle (2009) « *Sinon* marqueur énonciatif pour parler salaires et plus si affinités », *Langue Française*, 161, 81-96.
- FORD, Cecilia E. et Sandra A. THOMPSON (1986) « Conditionals in discourse : A text based study from English », in *On Conditionals*, sous la direction de Elizabeth C. TRAUGOTT, Alice TER MEULEN, Judy S. REILLY et Charles A. FERGUSON, 353-372, Cambridge University Press : Cambridge.
- FOURNIER, Nathalie et Catherine FUCHS (2007) « *Que* et *comme* marqueurs de comparaison », *Lexique*, 18, 59-107.
- FRIED, Mirjam (2008) « Constructions and constructs : mapping a shift between predication and attributions », in Bergs et Diewald (2008), 47-79.
- FUCHS, Catherine, Nathalie FOURNIER et Pierre LE GOFFIC (2008) « Structures à

- subordonnée comparative en français : problèmes de représentations syntaxiques et sémantiques », *Linguisticae Investigationes*, 31(1), 11-61.
- GEACH, Peter (1962) *Reference and generality. An examination of some medieval and modern theories*, Cornell University Press : Ithaca.
- GOLDBERG, Adele (2006) *Constructions at Work. The Nature of Generalization in Language*, Oxford University Press : Oxford.
- GROENENDIJK, Jeroen et Martin STOKHOF (1991) « Dynamic Predicate Logic », *Linguistics and Philosophy*, 14(1), 39-100.
- GROSZ, Barbara J., Aravind K. JOSHI et Scott WEINSTEIN (1995) « Centering : a framework for modelling the local coherence of discourse », *Computational Linguistics*, 21(2), 203-226.
- GROSZ, Barbara J. et Candace L. SIDNER (1986) « Attention, Intentions, and the Structure of Discourse », *Computational Linguistics*, 12(3), 175-204.
- GUIMIER, Claude (1996) *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Ophrys : Gap/Paris.
- GUINDON, Raymonde et Walter KINTSCH (1984) « Priming macropropositions : Evidence for the primacy of macropropositions in the memory for text », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 23(4), 508-518.
- HAIMAN, John (1978) « Conditionals are Topics », *Language*, 54(3), 564-589.
- HAMM, Fritz, Hans KAMP et Michiel VAN LAMBALGEN (2006) « There is no opposition between Formal and Cognitive Semantics », *Theoretical Linguistics*, 32(1), 1-40.
- HARDT, Daniel et Nicholas ASHER (1997) « A Discourse account of Argument Containment Effects », in *Proceedings of the Eleventh Amsterdam Colloquium*, Amsterdam.
- HEINE, Bernd et Tania KUTEVA (2002) *World lexicon of grammaticalization*, Cambridge University Press : Cambridge.
- HOPPER, Paul J. (1991) « On some principles of grammaticization », in *Approaches to Grammaticalization*, sous la direction de Elizabeth Closs TRAUGOTT et Bernd HEINE, 17-36, John Benjamins.
- HOPPER, Paul J. et Elizabeth C. TRAUGOTT (1993) *Grammaticalization*, Cambridge University Press : Cambridge.

- INKOVA-MANZOTTI, Olga (2002) « Les connecteurs accommodants : le cas de *autrement* », *Cahiers de linguistique française*, 24, 109-141.
- ISAMBERT, Paul (2006) *Un connecteur accommodant : autrement*, mémoire de Master 2, Université de Paris 3.
- ISAMBERT, Paul (2007) « *Autrement*, un marqueur anaphorique d'altérité », in *Actes des Xèmes Rencontres Jeunes Chercheurs de l'ED 268*, Paris.
- ISAMBERT, Paul (2008a) « Making discourse structure realistic », in *Utterance interpretation and cognitive models II*, Bruxelles.
- ISAMBERT, Paul (2008b) « Topicality and discourse structure : evidence from the French marker *autrement* », in *30. Jahrestagung der DGfS, workshop on topicality*, Bamberg.
- JACOBS, Joachim (2001) « The dimension of topic-comment », *Linguistics*, 39(4), 641-681.
- KAHLOUL, Mongi (2009) « *Autrement* : un connecteur autrement polyfonctionnel », *Langue Française*, 161, 147-163.
- KAMP, Hans (1981) « A theory of truth and semantic representation », in *Formal methods in the study of language*, sous la direction de Jeroen GROENENDIJK, Theo M. V. JANSSEN et Martin STOKHOF, 277-322, Mathematics Center : Amsterdam.
- KAMP, Hans et Uwe REYLE (1993) *From discourse to logic. Introduction to modeltheoretic semantics of natural language, formal logic and Discourse Representation Theory*, Kluwer : Dordrecht.
- KEHLER, Andrew (2002) *Coherence, Reference, and the Theory of Grammar*, CSLI : Stanford.
- KINTSCH, Walter (1998) *Comprehension : a paradigm for cognition*, Cambridge University Press : Cambridge.
- KLEIBER, Georges (2001) *L'anaphore associative*, Presses Universitaires de France : Paris.
- KRUIJFF-KORBAYOVÁ, Ivana et Bonnie WEBBER (2001) « Information Structure and the Interpretation of *otherwise* », in *Proceedings of ESSLLI 2001 Workshop on Information Structure, Discourse Structure and Discourse Semantics*, 67-83.

- VAN KUPPEVELT, Jan (1996) « Inferring from topics : Scalar implicature as topic-dependent inferences », *Linguistics and Philosophy*, 19, 555-598.
- LAMBRECHT, Knud (1994) *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge University Press : Cambridge.
- LAMIROY, Béatrice (2005) « La grammaticalisation des adverbes *autrement* vs *anders* : comparaison entre le français et le néerlandais », in *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, sous la direction de Injoo CHOI-JONIN, Myriam BRAS, Anne DAGNAC et Magali ROUQUIER, 177-194, Peter Lang : Bern.
- LAMIROY, Béatrice et Michel CHAROLLES (2004) « Des adverbes aux connecteurs : *simplement, seulement, malheureusement, heureusement* », *Travaux de linguistique*, 49, 57-79.
- LAMIROY, Béatrice et Michel CHAROLLES (2005) « Utilisation de corpus pour l'évaluation d'hypothèses linguistiques : étude de *autrement* », in *Sémantique et Corpus*, sous la direction de A. CONDAMINES, 109-147, Hermès : Paris.
- LANDAUER, Thomas K., Peter W. FOLTZ et Darrell LAHAM (1998) « An Introduction to Latent Semantic Analysis », *Discourse Processes*, 25, 259-284.
- LANGACKER, Ronald W. (1977) « Syntactic reanalysis », in *Mechanisms of syntactic change*, sous la direction de Charles LI, 57-139, University of Texas Press : Austin.
- LEHMANN, Christian (1982 [1995]) *Thoughts on grammaticalization*, Lincom : Munich.
- LEWIS, David (1979) « Scorekeeping in a language game », *Journal of Philosophical Logic*, 8, 339-359.
- LORCH, Robert F., Elizabeth P. LORCH et Patricia D. MATTHEWS (1985) « On-line processing of the topic structure of a text », *Journal of Memory and Language*, 24(3), 350-362.
- MANN, William C. et Sandra A. THOMPSON (1988) « Rhetoric al Structure Theory : Toward a functional theory of text organization », *Text*, 8(3), 243-281.

- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1995) *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin : Paris.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2008) « L'évolution de l'ordre des mots en français : chronologie, périodisation et réorganisation du système », in *Congrès mondial de linguistique française* : Paris.
- MOESCHLER, Jacques (1987) « Trois emplois de *parce que* en conversation », *Cahiers de linguistique française*, 8, 97-110.
- MOLINIER, Christian et Françoise LEVRIER (2000) *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Droz : Genève.
- MÉLIS, Ludo (2001) « Hypothèses non temporelles sur le conditionnel comme tiroir de l'indicatif », in *Le Conditionnel en Français*, sous la direction de P. DENDALE et L. TASMOWSKI, 67-88, Université de Metz : Metz.
- NØJGAARD, Morten (1992) *Les adverbes en français : essai de description fonctionnelle*, Munksgaard : Copenhague.
- OBERLANDER, Jon (2004) « On the reduction of discourse topic », *Theoretical Linguistics*, 30(2-3), 213-226.
- OHALA, John (1989) « Sound change is drawn from a pool of synchronic variation », in *Language Change : Contributions to the study of its causes*, sous la direction de L. E. BREIVIK et E. H. JAHR, 173-198, Mouton de Gruyter : Berlin.
- PRÉVOST, Sophie (2007) « À propos de X / à ce propos / à propos : évolution du X^{IVe} au X^{IXe} siècle », *Langue Française*, 156, 108-126.
- RIVARA, René (1990) *Le système de la comparaison*, Minuit : Paris.
- ROOTH, Mats (1992) « A theory of focus interpretation », *Natural Language Semantics*, 1, 75-116.
- ROSCH, Eleanor (1978) « Principles of Categorization », in *Cognition and Categorization*, sous la direction de Eleanor ROSCH et Barbara B. LLOYD, 27-48, Lawrence Erlbaum : Hillsdale.
- ROSSARI, Corinne et Florence LEFEUVRE (2004) « Sans quoi : une procédure de justification *a contrario* purement anaphorique », *Travaux de linguistique*, 49, 81-93.
- SANDERS, Ted (1997) « Semantic and pragmatic sources of coherence : On the

- categorization of coherence relations in context », *Discourse Processes*, 24, 119-147.
- SANDERS, Ted J. M., Wilbert P. M. SPOOREN et Leo G. M. NOORDMAN (1992) « Toward a taxonomy of coherence relations », *Discourse Processes*, 15, 1-35.
- SANDERS, Ted J. M., Wilbert P. M. SPOOREN et Leo G. M. NOORDMAN (1993) « Coherence relations in a cognitive theory of discourse representation », *Cognitive Linguistics*, 4(2), 93-133.
- SARDA, Laure (2005) « Fonctionnement des cadres spatiaux dans les résumés de films », in Charolles et Pery-Woodley (2005), 61-79.
- SCHIFFRIN, Deborah (1987) *Discourse markers*, Cambridge University Press : Cambridge.
- STEEDMAN, Mark (2000) « Information structure and the syntax-phonology interface », *Linguistic Inquiry*, 31(4), 649-689.
- TABOADA, Maite et William C. MANN (2006) « Rhetorical Structure Theory : looking back and moving ahead », *Discourse Studies*, 8(3), 423-459.
- TOMASELLO, Michael (2003) *Constructing A Language : A Usage-Based Theory Of Language Acquisition*, Harvard University Press : Cambridge, Mass.
- TRUGOTT, Elizabeth C. (1982) « From propositional to textual and expressive meanings : some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », in *Perspectives on Historical Linguistics*, sous la direction de Winfried P. LEHMANN et Yakov MALKIEL, 245-271, John Benjamins : Amsterdam.
- TRUGOTT, Elizabeth C. (1995) « Subjectification in grammaticalization », in *Subjectivity and Subjectivisation*, sous la direction de Dieter STEIN et Susan WRIGHT, 37-54, Cambridge University Press : Cambridge.
- TRUGOTT, Elizabeth C. et Richard B. DASHER (2002) *Regularities in semantic change*, Cambridge University Press : Cambridge.
- TRUGOTT, Elizabeth C. et Ekkehard KÖNIG (1991) « The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited », in *Approaches to Grammaticalization*, sous la direction de Elizabeth C. TRUGOTT et Bernd HEINE, 189-218, John Benjamins : Amsterdam.
- VELTMAN, Frank (1996) « Defaults in update semantics », *Journal of philosophical logic*, 25, 221-261.

- WEBBER, Bonnie, Alistair KNOTT, Matthew STONE et Aravind JOSHI (1999a)
« Discourse relations : a structural and presuppositional account using
lexicalised TAG », in *Proceedings of the 36th annual meeting of the
Association for Computational Linguistics*, 41-48, College Park MD.
- WEBBER, Bonnie, Alistair KNOTT, Matthew STONE et Aravind JOSHI (1999b)
« What are little texts made of? A structural and presuppositional account
using lexicalised TAG », in *Proceedings of international workshop on levels of
representation in discourse (LORID'99)*, 151-156, Edinburgh.
- WEBBER, Bonnie, Matthew STONE, Aravind JOSHI et Alistair KNOTT (2003)
« Anaphora and discourse structure », *Computational linguistics*, 29(4),
545-587.
- WHITTAKER, Sunniva (1995) « A la recherche de l'étalon : sur le comparatif
tronqué », *Faits de Langue*, 3(5), 165-174.

DISCOURS ET GRAMMATICALISATION : ÉTUDE DE L'ADVERBE *AUTREMENT*

Cette thèse étudie l'adverbe *autrement*, au travers de ses trois emplois principaux : adverbe de manière, connecteur d'hypothèse négative, et rupteur de topique. L'accent est mis sur son fonctionnement anaphorique et son rôle dans la structure du discours. Après avoir passé en revue les théories du discours et la littérature sur l'adverbe, on dégage les propriétés des trois emplois grâce à des énoncés tirés de corpus oraux et écrits, en montrant comment le contexte sert à la récupération de l'antécédent et comment l'adverbe s'appuie sur le discours et le construit en même temps. Dès l'adverbe de manière, anaphore et portée droite sont essentielles à la construction du sens. Avec le connecteur, les relations référentielles laissent place aux relations logiques de proposition à proposition, tandis que le rupteur de topique est un emploi métalinguistique portant sur des constituants abstraits du discours. Un noyau de sens (l'anaphore et la négation) est dégagé, commun aux trois emplois et permettant d'envisager des points de passage entre eux. Cette étude synchronique est ensuite mise à profit pour reconstruire la grammaticalisation de l'adverbe, le détail des observations présentes contrebalançant la rareté des données historiques. On montre que c'est à travers la notion de construction, c'est-à-dire l'emploi de l'adverbe dans certains contextes, que l'évolution a pu avoir lieu : en particulier, l'ordre des mots en ancien français a été crucial, permettant à l'adverbe de manière d'occuper la position initiale propice à la réanalyse ; l'emploi de conjonctions a aussi favorisé l'émergence de certaines valeurs de l'adverbe.

Mots clés : discours, grammaticalisation, connecteur, *autrement*

DISCOURSE AND GRAMMATICALIZATION : A STUDY OF THE ADVERB *AUTREMENT*

This dissertation studies the French adverb *autrement*, through its three main uses : adverb of manner, connective denoting negative hypothesis, and topic shifter. The importance of anaphora resolution and discourse structure is stressed. After a review of the literature on discourse structure and on the adverb, the characteristics of the three uses are defined thanks to spoken and written corpora, showing how context is instrumental in retrieving the antecedent and how the adverb relies on discourse and builds it at the same time. Already in the adverb of manner, anaphor and right scope are crucial in the construction of meaning. With the connective, referential relations leave room for logical relations holding from proposition to proposition, whereas the topic shifter is a metalinguistic use handling abstract discourse entities. A core of meaning (anaphor and negation) is identified, common to the three uses and accounting for bridges between them. This synchronic study is then used to reconstruct the adverb's grammaticalization, detailed observation in the present counterbalancing sparse historical data. It is shown that the notion of a construction, i.e. the use of the adverb in some context, has made evolution possible : in particular, word order in Old French was crucial, allowing the adverb of manner to occupy the initial position where reanalysis could occur ; the use of conjunctions also favored the emergence of some of the adverb's meanings.

Keywords : discourse, grammaticalization, connective, *autrement*

ED 268, *Langage et Langues* – Laboratoire Lattice, 1 rue Maurice Arnoux F-92120 Montrouge